

HISTOIRE

ANCIENNE

DES SALIENS,

NATION LIGURIENNE

OU CELTIQUE,

ET DES SALIENS PRÊTRES DE MARS ;

*Précédée d'un discours préliminaire sur les
Égyptiens, les Celtes et les Liguriens ; et
des Mémoires sur l'origine de l'Académie
Celtique.*

Agricole Jos. Simon

PAR M. DE FORTIA D'URBAN,

De l'Académie celtique, de l'Athénée de Vaucluse,
des Académies de Marseille, Montpellier,
Francfort-sur-le-Mein, etc.

A PARIS,

CHEZ { DETERVILLE, rue Hautefeuille, n.º 8 ;
F. SCHOELL, rue des Fossés Saint-Germain-
l'Auxerrois, n.º 29 ;
PETIT, au Palais royal, galerie de bois, côté
du jardin, n.º 257.

1811.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE ANCIENNE

DU GLOBE TERRESTRE.

TOME I.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE (1).

L'HISTOIRE des temps anciens a, pour la plupart des lecteurs, un véritable charme : l'auteur qui s'en occupe y peut dire la vérité entière ; il n'est point gêné par l'intérêt des familles et par les préjugés qui ont continué de subsister jusqu'à lui. Les faits peu importants n'ont laissé aucune trace ; il ne reste que les grands événemens qui ont, pour ainsi dire, fait époque dans l'histoire du monde. Les détails qui ont disparu sont remplacés par d'heureuses conjectures qui lient le petit nombre des récits parvenus jusqu'à nous, pour en faire un ensemble complet.

Le flambeau de l'histoire, et surtout de l'histoire ancienne, est la chronologie. Les traditions renfermées dans nos livres sacrés sont certainement très-respectables ; mais elles ne peuvent nous servir de guides, et si l'on veut s'en convaincre, indépendamment des objections qui peuvent être faites contre

(1) Les règles de l'orthographe suivie dans l'impression de cet ouvrage, seront détaillées au commencement du troisième volume.

les récits qui y sont contenus, que l'on fasse seulement attention aux différences qui résultent des trois textes dont chacun est admis comme authentique, savoir le texte hébreu, le pentateuque samaritain et les septante.

Ces différences ont deux causes, dont la première est dans les erreurs des copistes, erreurs presque inévitables quand le nombre des exemplaires copiés est considérable. La seconde est de n'avoir pas rapporté les événemens à une époque fixe, et de n'avoir pas disposé les principaux faits selon leur ordre chronologique. Ces défauts ont empêché d'éviter une confusion inextricable dans les dates. En effet, sans parler du peu d'accord qui se trouve entre les différentes copies par rapport à l'âge des patriarches, il y a une différence frappante entre les nombres entiers de quelques intervalles exprimés dans la Bible, et sur les sommes des nombres particuliers dont ces intervalles sont composés. Par exemple, l'intervalle depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la fondation du temple de Salomon, est expressément dit avoir été de quatre cent quatre-vingts ans dans le premier livre des Rois, chap. iv, verset 1; au lieu que, dans le livre des Juges, la somme de tous les nombres parti-

culiers , monte environ à cinq cent quatre-vingt-douze ans. Une ère fixe aurait remédié à tous ces embarras , et nous fournirait une mesure certaine pour déterminer la grandeur de ces différens intervalles (1).

Cette variété de supputations a forcé les chronologistes à étendre ou à resserrer l'espace de temps qui s'est écoulé entre le déluge de Noé et le commencement de l'ère chrétienne , en s'attachant à une copie plutôt qu'à une autre , ou en rejetant ou retenant quelques-uns des différens nombres , suivant l'envie qu'ils avaient de faire accorder les traditions juives avec celles des autres nations , ou plutôt d'employer la chronologie de l'histoire sacrée à réformer celle de l'histoire profane. Or , comme les écrivains grecs et latins ne sont rien moins que d'accord entr'eux , et que chaque auteur moderne a suivi l'historien qui lui a plu , il doit nécessairement y avoir une prodigieuse différence entre les calculs des chronologistes modernes , comme il paraît par les différentes manières dont quelques-uns d'entre eux ont compté les années du monde jusqu'à

(1) Histoire universelle traduite de l'anglois. Amsterdam , 1770 , t. I , préface.

4 *Disc. prélim. Table des chronolog.*

la naissance de Jésus-Christ, suivant Strauchius dans son *Breviarium chronologicum*, livre IV, chap. 1; Chevreau dans son *Histoire du monde*, livre 1, chapitre 1; et quelques autres (1).

Table des années écoulées depuis Adam jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, selon le calcul des principaux chronologistes.

	ans	m.	j.
1. Alfonse X, roi de Castille, mort le 21 avril 1284, dans les tables de Jean Muller, appelé aussi <i>Régimontanus</i> .	6984	»	»
2. Le même Alfonse X, dans Strauchius.	6484	9	»
3. Onuphre Panvini, religieux augustin, mort en 1568.	6310	»	»
4. Suidas, écrivain grec sous l'empire d'Alexis Comnène.	6000	»	»
5. Calcul des Septante selon le père Pezron.	5872	»	»

(1) *Histoire universelle* traduite de l'Anglois. Amsterdam, 1770, t. 1, préface.

Discours prélim. Table des chronolog. 5,

	<i>ans</i>	<i>m.</i>	<i>j.</i>
6. Lactance (Lucius Cœlius Firmianus), mort l'an 325	}	5801	» »
Philastre, évêque de Brescia, mort le 18 juillet 387			
7. Nicéphore, patriarche de Constantinople, mort en 828		5700	» »
8. Jean-Baptiste Riccioli, né en 1598, selon la chronologie des Septante		5634	» »
9. Clément d'Alexandrie, mort vers l'an 220.		5624	» »
10. L'auteur des <i>Fasti Siculi</i>		5608	9 »
11. Isaac Vossius, mort le 21 février 1689, selon la chronologie des Grecs, dans Strauchius.		5595	» »
12. Le même dans Chevreau		5590	» »
13. Théophile, évêque d'Antioche, mort l'an 186.		5515	» »
14. Les Constantinopolitains et les Septante de Jean-Ernest Grabe (1).		5508	3 »

(1) Ce calcul est encore aujourd'hui conservé par les Russes. Voyez le tome 6 de cette Collection, page 157.

- | | | | |
|---|------|---|---|
| 15. George Cedrénus, moine grec du onzième siècle, (dans Chevreau) | 5506 | » | » |
| 16. Jules Africain, vivant sous l'an 228, était chrétien | 5500 | » | » |
| George Théophanes, moine grec, mort l'an 818. | | | |
| Eutichius, patriarche d'Alexandrie, mort l'an 940 | | | |
| Et plusieurs autres chronologistes | | | |
| 17. Les Ethiopiens | 5499 | 9 | » |
| 18. George Cédrenus (dans Stranchius) | 5493 | 9 | » |
| 19. Panodore, moine d'Égypte à la fin du quatrième siècle | 5495 | » | » |
| 20. Maxime, moine de Constantinople, mort le 13 août 662. | 5491 | 9 | » |
| 21. Sulpice Sévère, né à Agen, mort vers l'an 420 | 5469 | » | » |
| 22. Victor Giselin, médecin flamand, mort en 1591, dans ses remarques sur Sulpice | 5419 | » | » |

Table des chronologistes. 7

23. Saint Augustin, évêque d' Hippone, mort le 28 août 430 (dans Générard)	5351	» »
24. Saint Isidore, évêque de Séville, mort le 4 avril 636	5344	» »
<i>Petrus de Alliaco</i> , Pierre d'Ailli., cardinal, mort le 8 août 1419		
25. Saint Isidore de Péluse, solitaire, mort le 4 fé- vrier 440	5336	» »
26. Albumazar, philosophe, médecin et astrologue arabe du neuvième si- cle (1).	5328	» »
27. <i>Robanus Maurus</i> , Mag- nence Baban - Maur, abbé de Fulde, mort en 856	5296	» »
28. Isidore de Séville (dans Strauchius).	5210	» »
29. Paul de Fossembrone.	5201	» »
30. Eusèbe, évêque de Césa- rée, mort vers l'an 338.	5200	» »

(1) L'histoire universelle écrit mal *Abunazar*. Moréri,
Paris, 1759, art. Monde, n'a point fait cette faute.

	<i>ans</i>	<i>m.</i>	<i>p.</i>
31. Le vénérable Bède, mort en 735 (dans Strau- chius)	5199	»	»
52. Paul Orose vivait l'an 414	5198	»	»
Philippe de Bergame (Jacques-Philippe de « Foresti), mort en 1520.			
Et d'autres auteurs !			
33. Philon, juif d'Alexan- drie, envoyé à Caligula l'an 40	5196	»	»
Sigebert, moine de l'ab- baye de Gemblours ; mort en 1112			
34. Saint Epiphane, évêque de Salamine, mort l'an 403	5049	»	»
35. Métrodore, auteur chré- tien, connu par Pho- « tius (1)	5000	»	»
36. Adon, archevêque de « Vienne en Dauphiné, mort le 16 décembre 875	4832	»	»
37. Jean Picot de Genève,			

(1) Photii Myriobiblon, Rhotomagi 1653, p. 294.

<i>Table des chronologistes:</i>		9
	dans ses tablettes chronologiques , Genève 1808	ans m. j. 4700 » »
38.	Flavius Joseph , historien juif , conduit à Rome l'an 71 , corrigé . .	4698 » »
39.	Cassiodore (Magnus Aurélius Cassiodorus) , consul romain , mort l'an 562	4697 » »
40.	Jean Uphagen , chronologiste moderne , dont l'ouvrage extrêmement rare n'a peut-être à Paris qu'un seul exemplaire qui se trouve dans la bibliothèque de M. le Comte sénateur G. Garnier	4579 » »
41.	Odiato ou Ebwico , selon l'histoire universelle ; Odiaton ou Edwicon , selon Moréri	4320 » »
42.	Marianus Scotus , moine écossais , mort en 1086.	4192 9 »
43.	Jean-Baptiste Riccioli , selon la vulgate . . .	4184 » »
44.	Laurent Codoman , allemand , mort en 1590.	4141 9 »

- | | | | | | |
|-----|---|------|---|---|-----------|
| 45. | Le même , dans Chevreau , qui l'appelle L. Godomeau , quoique le Moréri l'appelle aussi Codoman | 4140 | » | » | ans m. j. |
| 46. | François de Ribéra , jésuite , mort en 1591 | 4095 | » | » | |
| 47. | Gilbert Génébrard , professeur au collège royal , mort le 16 février 1597. | 4090 | » | » | |
| 48. | Arnaud de Pontac , évêque de Bazas , mort le 4 février 1605 | 4088 | » | » | |
| 49. | Michel Moestlin , mathématicien , mort en 1650 | 4079 | 3 | » | |
| 50. | Jean - Baptiste Riccioli (troisième système) | 4062 | 3 | » | |
| 51. | Rabbi Mosès , ou Moïse Maimonide (Ben-Maimon) , rabbin de Cordoue , mort en 1209 | 4058 | » | » | |
| 52. | Jacques Salian , jésuite d'Avignon ; mort à Paris en 1640 (dans Strauchius) | 4053 | 9 | » | |
| 53. | Jean Muller ou Régiomontanus , mort en 1476 | 4053 | » | » | |
| | Philippe Labbe , jésuite , | | | | |

Table des chronologistes.

11

		<i>ans</i>	<i>m.</i>	<i>j.</i>
	mort à Paris le 25 mars			
	1667	4053	»	»
54.	Jacques Salian , dans Chevreau	4052	»	»
	Sponde et Torniel don- nent aussi 4052 ans dans Moréri; mais l'his- toire universelle les classe plus exactement dans les deux articles suivans			
55.	Henri de Sponde , évêque de Pamiers , mort le 18 mai 1643	4051	9	»
56.	Augustin Torniel , reli- gieux Barnabite , mort en 1622	4051	»	»
57.	Guillaume Langius (dans Strauchius)	4041	9	»
58.	Le même dans Chevreau .	4040	»	»
59.	Erasmus Reinhold , né en 1511 , à Salfeldt dans la haute Saxe	4021	5	»
60.	Jacques Cappel , fils de Louis , vivant en 1650 .	4005	9	»
61.	Jean Wichman	4004	9	»
62.	Thomas Lydiat , curé d'Okerton , mort en 1646	4004	»	»

	<i>ans</i>	<i>m.</i>	<i>j.</i>
Laurent Eichstadt . . .	4004	»	»
L'archevêque Jacques Usher, en latin Usse- rius (dans Moréri).			
La chronologie des pa- triarches dans les tablet- tes de Chandon et De- landine, page 14 de ces tablettes dans l'édition de Lyon 1804, adop- tent le même calcul. Cependant ces mêmes tablettes, page 485, dans la chronologie des événemens remarqua- bles, ne comptent que 4000 ans.			
63. Le texte hébreu, dans Moréri, article Monde.	4003	2	11
64. Edouard Simson, théo- logien anglais, en 1652, (dans Chevreau). . . .	4000	»	»
Jacques Usher, archevê- que d'Armagh, né en 1580, (dans Chevreau).			
Marc Antoine Capel et Jacques Tirin, jésuite, comptent aussi 4000			

Table des chronologistes.

	<i>ans</i>	<i>m.</i>	<i>j.</i>
ans, ainsi que la chronologie des événemens historiques dans le dictionnaire de Chaudon.			
65. Jean Decker , jésuite , mort à Gratz , en 1619.			
Jean Keppler , célèbre astronome , mort le 15 novembre 1630. . . .			
Le père Denis Pétau ; jésuite , mort le 11 décembre 1652 et autres , (dans Chevreau). . . .	3984	»	»
66. Le père Pétau , dans Strauchius.	3983	3	»
67. Philippe Lansbergue ou Landsberghe , mathématicien , mort en 1632 , a donné un calcul qui , selon lui , fait commencer le monde l'an 5998 ; mais en corrigeant son calcul , on trouve pour la véritable somme	3972	»	»
68. Krentzheim.	3971	9	»
69. Abraham Bucholtzer , pasteur de Freistadt en Silésie , mort en 1584 .			

	ans.	m.	j.
(dans Strauchius). . .	3970	9	»
70. Le même Bucholtzer ,			
(dans Chevreau). . .			
Jean Cluvier, fils du géo-			
graphe Philippe Clu-			
vier (dans Chevreau).			
Pantaléon, diacre de l'é-			
glise de Constantino-			
ple, dans le treizième			
siècle.	3970	»	»
Marc-Zuérius Boxhorn,			
professeur d'éloquence			
à Leyde, mort le 30			
octobre 1653.			
Corneille Jansénius, évê-			
que d'Ipres, mort en			
1638.			
M. Dresser.			
71. Christ. Mathias et Jean			
Cluvier (dans Strau-			
chius).	3968	9	»
72. Henri Bunting, saxon			
d'origine, publia sa			
chronique en 1608			
(dans Strauchius). . . .	3967	9	»
73. Le même (dans Che-			
vreau), et André Soel-			
matter.	3967	»	»

Table des chronologistes.

15

	<i>ans</i>	<i>m.</i>	<i>j.</i>
74. Christian Longomontan, mort en 1647.	3966	3	»
75. Pierre Opméer, savant chronologiste; mort à Delft en 1595.	} 3966	»	»
Gérard Mercator, habile géographe, mort à Duis- bourg en 1594.			
76. Christian Longomontan, dans son Astrologie Da- noise.			3
Alfonse Tostat, évêque d'Avila, mort en 1454.			
Philippe Mélanchthon, mort à Virtemberg, le 19 avril 1560.			
Jean Funch ou Funccius, ministre luthérien, mort en 1566, et autres (dans Strauchius).	3964	»	»
77. Jacobus Haynlinus.	3963	3	»
78. Alfonse Tostat (dans Chevreaux).	} 3963	»	»
Philippe Mélanchthon (dans Chevreaux).			
Jean Funch ou Func- cius et d'autres (dans Chevreaux).			
79. Sixte de Sienna, juif.			

	<i>ans.</i>	<i>m.</i>	<i>j.</i>
converti, mort en 1569.	3962	»	»
80. <i>Joh-Lucidus</i> Sculter ou Scultet.	3960	»	»
Jean Lightfoot, vice- chancelier de l'univer- sité de Cambridge, mort en 1675, et quelques autres.			
81. Jean Pic, comte de la Mirandole, mort le 17 novembre 1494.	3959	»	»
Alfonse Salmeron, jé- suite, mort le 13 fé- vrier 1585 (dans Che- vreau), et autres.			
82. Philippe Landsberghe (dans Strauchius).	3958	»	»
Alfonse Salmeron (dans Strauchius).			
83. Jean-George Herwart de Hohenbourg, chance- lier de Bavière, au sei- zième siècle.	3955	»	»
84. Ce même Jean-George Herwart (dans Che- vreau).	3952	»	»
Le vénérable Bède (dans Chevreau).			

Table des chronologistes. 17

Herman ou Hermannus	<i>ans m. j.</i>	
Contractus, mort en 1057 (dans Chevreau).	3952	» »
85. Cornélius à Lapidé ou Corneille de la Pierre, mort le 12 mars 1637.	3951	» »
86. Joseph-Juste Scaliger, mort le 21 janvier 1609.	3950	» »
Ubbo Emmius, recteur de l'académie de Gron- ningue, mort en 1625.		
87. Ces mêmes Joseph-Juste Scaliger, et Ubbo Em- mius (dans Strau- chius).	3949	3 »
Seth Calvisius, mort à Léipzig en 1617 (dans Strauchius).		
Behmius. (dans Strau- chius).		
Christophe Helvicus, mort le 10 septembre 1616 (dans Stranchius).		
88. David Origan, mathé- maticien célèbre, vi- vant en 1554.		
André Argoli, mathé- maticien, mort en 1657.	3949	» »
Jean Seybor.		

89.	Christianus ou Christian Schotanus , ministre protestant , mort en 1671.	3948	3	»
90.	Jean Micrælius , luthérien , mort en 1658.	3948	»	»
91.	Joseph - Juste Scaliger (dans Chevreau).	3947	»	»
	Seth Calvisius (dans Chevreau).			
	Christophe Helvicus (dans Chevreau).			
	Jean-Henri Alstédus , mort en 1638 , et autres.)			
92.	Hermannus Contractus (dans Strauchius).	3945	»	»
93.	Jean Carion , mort à Berlin en 1538 , dans sa Chronique.	3944	»	»
94.	Saint-Jérôme , mort le 30 septembre 420 , dans ses Questions hébraïques.	3941	»	»
95.	Gérard Mercator (second calcul).	3928	»	»
96.	Matthieu Béroald ou Béroalde , mort en 1584.	3927	3	»
97.	Jacques Gordon , Jésuite écossais , mort en 1641.	3880	»	»

Table des chronologistes.

19

	<i>ans</i>	<i>m.</i>	<i>j.</i>
98. Benoit Arias Montanus , espagnol, mort en 1598.	3849	»	»
99. André Helwig.	3836	»	»
100. Quelques Talmudistes.	3784	»	»
101. Rabbi David Ganz , his- torien juif du seizième siècle (dans Chevreau).	5761	»	»
102. La supputation ordinaire des Juifs. , Rabbi David Ganz (dans Stranchius). <i>Hieronimus à Santâ Fide</i> ou Jérôme de Sainte- Foi, juif vivant en 1413. <i>Paulus de Sanctâ Mariâ</i> ou Paul de Burgos, juif mort en 1445. Pierre Galatin ou Galati- nus, vivant en 1532. Georgius Venetus.	3760	»	»
103. Rabbi Gerson et Rabbi Lévi , ou Rabbi Lévi- ben-Gerson.	3754	»	»
104. Rabbi Hahson ou Nah- son , dans son Traité des Cicles de Pâques.	3740	»	»
105. Rabbi Jason Nosen.	3734	»	»
106. Rabbi Abraham Zac- cuth.	3671	»	»

20 *Disc. prélimin. Table des chronolog.*

107.	La Chronique abrégée des Juifs.	ans. m. j.	3670	»	»
108.	Louis Lippoman, savant vénitien, mort en 1554.		3616	»	»

Observations sur la table précédente.

Ce serait un travail infini, que de vouloir examiner les causes particulières de cette prodigieuse différence que l'on trouve dans des auteurs qui tous prétendent que leur système est fondé sur le même livre ; et cela seul prouve combien ce livre donne peu de moyens pour connaître l'histoire ancienne et en fixer les époques : les traditions d'un aussi petit peuple que le peuple juif ne peuvent être opposées à celles de grandes nations telles que les Caldéens, les Egiptiens, les Indiens, les Chinois ; mais j'ai entrepris dans ces Mémoires de les concilier autant que cela m'a paru possible. Par là je crois rendre un très-grand service à la religion, que je délivre d'une des plus fortes objections que lui font les incrédules, et à l'histoire ancienne enchaînée jusqu'à présent dans une espèce de prison où elle ne pouvait se développer de manière à faire connaître l'origine et la suite des principaux évènements.

Notre littérature est tirée de la littérature romaine , celle-ci de la grecque , et la grecque de l'égyptienne. Je parlerai donc d'abord de l'Egipte.

Sur l'Egipte.

C'est de l'Egipte que la Genèse, le plus ancien de nos livres , convient que les Hébreux ont tiré leur substance lorsque dès leur origine la famine les eût chassés de leur pays ; c'est dans cette même contrée qu'Hérodote , le plus ancien historien de la Grèce , convient que les Grecs avaient puisé leurs opinions religieuses et leur première législation ; c'est chez les Coptes que nous trouvons un alfabet de trente-deux lettres , parmi lesquelles ont été choisies les vingt-quatre lettres grecques , et ce qui le démontre , c'est que la sixième des Coptes , omise par les Grecs dans leur alfabet , se retrouve dans leur numération (1). C'est donc en Egipte qu'il faut chercher la source de nos opinions et de nos usages ; c'est là que l'on peut espérer de découvrir les premiers monumens de notre histoire.

(1) L'alfabet copte est gravé pag. 410 de l'histoire universelle , traduite de l'anglois. Amsterdam , 1770 , in-4^o.

La géographie des Grecs s'est étendue peu à peu avec leurs connaissances. Ils n'ont connu d'abord que l'Europe et l'Asie dans laquelle ils comprenaient l'Egypte. Hérodote, mieux instruit, a placé l'Egypte dans la Libie, et c'est ce qu'a fait Aristote après lui (1). D'autres auteurs ne regardaient cependant pas encore la Libie comme distincte de l'Asie ; mais Ptolémée a si bien rendu l'Egypte à l'Afrique, qu'elle ne lui a plus été enlevée. Elle est bornée au levant par l'isthme de Suez et le golfe Arabique ; au nord par la Méditerranée ; au couchant par le royaume et le désert de Barca ; au midi par la Nubie et la côte d'Aber.

On la divise en haute et basse Egypte. La haute s'appelle Thébàide, aujourd'hui Saïd, et la basse *Delta*, aujourd'hui *Batui* ; celle-ci contient les pays qu'enferment et arrosent les différens bras du Nil, par lesquels il se décharge dans la Méditerranée. C'est cette enceinte de terre, formée par deux branches du Nil et par le rivage de la mer, qui fait la base du triangle et la figure Δ du Delta. Celle-là commence à la division des bras du Nil,

(1) Voyez le Tableau historique et géographique du Monde jusqu'au siècle d'Alexandre. Paris, 1810, t. 1, pag. 89, et le même volume, pag. 79.

et s'étend du nord au midi en remontant le fleuve d'un côté jusqu'au rivage du golfe Arabique , et de l'autre se confond avec les déserts de la Libie. On doit la regarder comme une longue vallée bordée de montagnes , et le Nil au milieu. La haute Égypte est le pays du monde le plus fertile ; elle est redevable de cette fécondité aux inondations du Nil, qui se déborde régulièrement tous les ans au mois d'août (1).

L'Égypte est célèbre dans l'antiquité par ses pyramides d'une hauteur prodigieuse, par ses obélisques , ses colosses , ses sphinx, ses statues , ses labirinthes et ses temples innombrables. Si l'on en croit Hérodote , il y en avait plus dans l'Égypte seule que dans le reste de l'univers ; mais quelques modernes ne veulent pas prendre à la lettre ce qu'ils appellent les exagérations de l'historien grec. Les Égyptiens étaient , selon les auteurs anciens, livrés à la superstition la plus ridicule et la plus grossière , vains, séditieux et amis de la nouveauté (2). Mais sommes-nous en droit de leur en faire le reproche ? n'avons-

(1) Nouveau dictionnaire historique , par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804. Tables chronologiques, p. 37 ;

(2) Id. p. 37 et 38.

nous pas aussi nos superstitions, et quel peuple n'a pas les siennes ? Si quelques auteurs anciens ont blâmé leur goût pour les nouveautés, d'autres, et ce sont les meilleurs, ont reconnu au contraire la stabilité de leurs principes politiques, et surtout de leurs mœurs (1). Nous savons que l'Égypte était civilisée dès la plus haute antiquité. Platon dit en effet (2) que la musique et la sculpture étaient encore de son temps en Égypte au même point où elles étaient il y avait dix mille ans. « Ce n'est pas une façon de « parler », ajoute-t-il, « quand jedis dix mille « ans ; mais c'est l'exacte vérité ». Et comme il avait voyagé dans ce pays là, il avait pu s'assurer par lui-même de cette antiquité, qui nous est d'ailleurs attestée par une foule de monumens dont la haute Égypte est remplie. Cette haute antiquité ne s'accorde guère avec la chronologie que nous tirons de la Bible. Mais les théologiens les plus savans conviennent que si nous devons croire sans examen tout ce qu'elle nous enseigne sur le dogme et sur la morale, il n'en est

(1) Ce qui termine cet alinéa est tiré de l'Histoire des premiers tems de la Grèce, par M. Clavier. Paris, 1809, t. 1, p. 5.

(2) *De legibus*, lib. II, t. 2, page 656.

pas tout à fait de même de ce qui est purement historique , surtout lorsqu'il s'agit de nombres qui peuvent avoir été altérés ; et qui l'ont été effectivement , puisque des chronologistes très-ortodoxes ont varié de près de deux mille ans sur l'époque de la création du monde ; le père Pétau ne la portant qu'à l'an 3983 avant notre ère , et dom Pezron , savant bénédictin , la reculant jusqu'à l'an 5868 ou même 5872 , sans qu'on l'ait traité d'hérétique. On peut donc bien la reculer encore davantage sans offenser en rien la religion.

On peut faire mieux encore , et ne se croire nullement obligé de préférer la tradition juive qui a défigurée celle des Caldéens à la tradition des Caldéens eux-mêmes , appuyée de celle des Égyptiens , des Indiens , des Chinois , et d'autres peuples moins connus. On peut même interpréter cette tradition juive de manière à y voir deux grands déluges : l'un répondant à l'ère du Calougam des Indiens , que nous avons pris pour une création ; l'autre , le même que celui d'Ogigès , que nous avons cru avoir été universel , quoiqu'il ne fût que partiel , ainsi que le démontrent l'histoire de la Chine , et l'étude de la physique et de l'histoire naturelle. C'est ce que je crois avoir porté jusqu'à l'évidence dans

ces Mémoires. En admettant cette interprétation, rien ne nous gêne plus dans l'examen des traditions que nous devons aux anciens historiens Indiens, Chinois, Grecs, etc., non plus que dans celui des antiquités de l'Egippte auxquelles je reviens après cette courte digression qui m'a semblé nécessaire.

Memphis était anciennement la capitale de l'Egippte; c'est aujourd'hui le Caire qui a été bâti de ses ruines, sur le bord oriental du Nil (1).

Les Egiptiens, tout antiques qu'ils sont, ne purent vraisemblablement être rassemblés en corps de peuple puissant, civilisé et industrieux, qu'après diverses nations de l'Afrique, et surtout de l'Asie. La raison en est évidente selon l'auteur de la Philosophie de l'histoire (2). L'Egippte, jusqu'au Delta, est resserrée par deux chaînes de rochers, entre lesquels le Nil se précipite du midi au septentrion. Il n'y a, des cataractes du Nil à ses embouchures en ligne droite, que cent soixante lieues de trois mille pas géométriques, et la largeur n'est que de dix à

(1) Nouveau dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804. Tables chronologiques, p. 38.

(2) Voltaire. Essai sur les mœurs et l'esprit des nations. Genève, 1769. t. I, p. 60.

quinze et vingt lieues jusqu'au Delta, partie basse de l'Egipste, qui embrasse une étendue de cinquante lieues d'Orient en Occident. A la droite du Nil, sont les déserts de la Thébaïde, et à la gauche les sables inhabitables de la Libie, jusqu'au petit pays où fut bâti le temple d'Ammon.

Les inondations du Nil durent pendant des siècles écarter tous les Colons d'une terre submergée quatre mois de l'année; ces eaux croupissantes, s'accumulant continuellement, durent long-temps faire un marais de toute l'Egipste. Il n'en est pas ainsi des bords de l'Euphrates, du Tigre, de l'Indus, du Gange, et d'autres rivières qui se débordent aussi presque chaque année en été, à la fonte des neiges. Leurs débordemens ne sont pas si grands, et les vastes plaines qui les environnent, donnent aux cultivateurs toute la liberté de profiter de la fertilité de la terre (1).

Observons surtout que la peste, ce fléau attaché au genre animal, règne au moins une fois en dix ans dans l'Egipste; cette maladie devait être beaucoup plus destructive

(1) Voltaire. *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.* Genève, 1769, t. 1 p. 60.

quand les eaux du Nil, en croupissant sur la terre, ajoutaient leur infection à cette contagion horrible; et ainsi la population de l'Égypte dut être très-faible pendant bien des siècles (1).

L'ordre naturel des choses semble donc démontrer invinciblement que l'Égypte fut une des dernières terres habitées. Les Troglodites nés dans ces rochers, dont le Nil est bordé, furent obligés à des travaux aussi longs que pénibles pour creuser des canaux qui reçussent le fleuve, pour élever des cabanes et les rehausser de vingt-cinq piés (huit mètres) au dessus du terrain. C'est là pourtant ce qu'il fallut faire avant de bâtir Thèbes aux cent portes, avant d'élever Memphis, et de songer à construire des pyramides (2).

Il est bien étrange que les anciens historiens n'aient pas fait une réflexion si naturelle (3); on doit cependant convenir qu'elle ne devait pas autant frapper Hérodote, qui, n'ayant pas des idées aussi retrécies que nous

(1) Voltaire, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. Genève, 1769. t. 1, p. 61.

(2) Id. *ibidem*.

(3) Id. *ibidem*.

sur l'antiquité, n'a jamais pensé à une origine des peuples aussi récente que celle que nous supposons, et remontant à une antiquité sans bornes, voyait sans peine la surface de notre globe se changer peu à peu, et devenir habitable après une longue suite de siècles : l'Egipe lui paraissait donc fort ancienne, quoique de formation récente. C'est ce que prouve la description qu'il en fait.

« L'Egipe », dit-il (1), « a trois mille six
« cens stades de largeur le long de la mer ;
« depuis la mer jusqu'à Thèbes, six mille
« cent vingt stades, et mille huit cens de
« Thèbes à Eléphantine (2). » On observera
que les trois mille six cens stades sont comptés par Hérodote depuis le golfe Plinthinètes jusqu'au lac Serbonis (a). Venons-en

(1) Livre 2, chap. 9 de son histoire.

(2) Histoire d'Hérodote traduite du grec. Paris, 1802.
t. 2, p. 8.

(a) Il faut aussi observer que le stade employé par Hérodote, selon M. Gosselin, p. xvij du discours sur les mesures itinéraires, placé en tête du Strabon français, était de 111 $\frac{1}{2}$ au degré, c'est à dire de 51 toises 1 pié 10 pouces 1 ligne 421 millièmes. Selon ce calcul la distance de la mer jusqu'à Thèbes, est de 314000' 0" 4" 7' 296 ; celle de Thèbes à Eléphantine, 92352' 5" 9" 1', 440 ; enfin la largeur de l'Egipe le long de la mer 184705' 5" 6" 2', 880 : ou si l'on veut la largeur de l'Egipe est

à la tradition très importante rapportée par cet historien immédiatement après (1).

« La plus grande partie du pays dont je
 « viens de parler, est un présent du Nil,
 « comme me le dirent les prêtres, et c'est le
 « jugement que j'en portai moi-même. Il
 « me paraissait en effet que toute cette étendue
 « de pays que l'on voit entre ces montagnes,
 « au-dessus de Memphis, était autrefois
 « un bras de mer, comme l'avaient
 « été les environs d'Ilion, de Teuthranie,
 « d'Ephèse et la plaine du Méandre, s'il est
 « permis de comparer les petites choses aux
 « grandes ; car de tous les fleuves qui ont
 « formé ces pays par leurs alluvions, il n'y
 « en a pas un qui, par l'abondance de ses

de 3^d 14' 24'', la distance de la mer à Thèbes 5^d 30' 29'', et celle de Thèbes à Eléphantine 1^d 37' 12''. Ces mesures comparées à celles qui résultent de nos cartes modernes, paraissent trop courtes, et j'en conclus qu'Hérodote a vraisemblablement employé ici le stade d'Archimède, de 833 au degré, que M. Gosselin reconnaît, p. xxvj, avoir servi à exprimer, en mesures itinéraires, les résultats d'une longue série d'observations astronomiques, entreprises pour déterminer les longitudes des principaux points de la terre, dans toute l'étendue du continent ; sous le trente-sixième degré de latitude, qui est celui de Bactres, où a vécu l'ancien Zoroastre, ainsi que celui de Rhodes et des colonnes d'Hercules.

(1) Histoire d'Hérodote, trad. du grec. Paris, 1802, t. 2, ch. 10 du livre 2, *ibid.* p. 8 et 9.

« eaux, mérite d'être comparé à une seule
 « des cinq bouches du Nil. Il y a encore
 « beaucoup d'autres rivières qui sont infé-
 « rieures à ce fleuve, et qui cependant ont
 « produit des effets considérables. J'en pour-
 « rais citer plusieurs, mais surtout l'Akhé-
 « loüs, qui, traversant l'Acarnanie, et se
 « jetant dans la mer où sont les Echinades,
 « a joint au continent la moitié de ces îles. »

Cette observation est curieuse et fait voir que les anciens étudiaient la nature aussi bien et peut être mieux que nous; et que n'ayant pas les mêmes préjugés que nous, ils arrivaient à des conclusions bien plus vastes et certainement plus vraies que celles auxquelles nous sommes astreints par notre déluge universel et notre création si moderne. C'est ce que va prouver la conjecture hardie que fait ici Hérodote et que je rapporte textuellement (1).

« Dans l'Arabie, non loin de l'Égypte,
 « s'étend un golfe long et étroit qui sort de
 « la mer Erithrée », aujourd'hui le golfe
 Persique, sortant de la mer des Indes,
 « de l'enfoncement de ce golfe à la grande
 « mer, il faut quarante jours de navigation

(1) Histoire d'Hérodote, trad. du grec. Paris, 1802, t. 2, chap. 11 et 12 du livre 2, *ibid.* p. 9 et 10.

« pour un vaisseau à rames. Sa plus grande
 « largeur n'est que d'une demi-journée de
 « navigation. On y voit tous les jours un
 « flux et un reflux. Je pense que l'Égypte
 « était un autre golfe à peu près semblable ;
 « qu'il sortait de la mer du nord, et s'éten-
 « dait vers l'Éthiopie ; que le golfe arabe
 « dont je vais parler, allait de la mer du
 « sud vers la Sirie, et que ces deux golfes
 « n'étant séparés que par un petit espace, il
 « s'en fallait peu qu'après l'avoir percé ils
 « ne se joignissent par leurs extrémités. Si
 « donc le Nil, venant à changer de cours,
 « allait se jeter dans ce golfe arabe, qui
 « empêcherait qu'en vingt mille ans il ne
 « vînt à bout de le combler par le limon
 « qu'il roule sans cesse ? Pour moi, je crois
 « qu'il y réussirait en moins de dix mille.
 « Comment donc ce golfe égyptien dont je
 « parle, et un plus grand encore, n'aurait-
 « il pas pu, dans l'espace de tems qui a pré-
 « cédé ma naissance, être comblé par l'ac-
 « tion d'un fleuve si grand, et si capable
 « d'opérer de tels changemens ?

« Je n'ai donc pas de peine à croire ce
 « qu'on m'a dit de l'Égypte ; et moi-même je
 « pense que les choses sont certainement de
 « la sorte, en voyant qu'elle gagne sur les
 « terres adjacentes ; qu'on y trouve des co-

« quillages sur les montagnes ; qu'il en sort
« une vapeur salée qui ronge même les pira-
« mides , et que cette montagne , qui s'étend
« au dessus de Memphis , est le seul endroit
« de ce pays où il y ait du sable. Ajoutez
« que l'Égypte ne ressemble en rien ni à
« l'Arabie qui lui est contiguë , ni à la Li-
« bie , ni même à la Sirie ; car il y a des Si-
« riens qui habitent les côtes maritimes de
« l'Arabie. Le sol de l'Égypte est une terre
« noire , crevassée et friable , comme ayant
« été formée du limon que le Nil y a porté
« d'Éthiopie , et qu'il y a accumulé par ses
« débordemens ; au lieu qu'on sait que la
« terre de Libie est plus rougeâtre et plus
« sablonneuse , et que celle de l'Arabie et de
« la Sirie est plus argileuse et plus pier-
« reuse (1). »

On voit à quelle antiquité nous fait re-
monter Hérodote , et combien il était éloi-
gné de penser que l'Égypte de son tems n'é-
tait peuplée que depuis moins de deux mille
ans. Celui qui aurait hasardé cette opinion

(1) Voyez sur cette conjecture d'Hérodote , un mé-
moire de Fréret , tome 16 du recueil de l'académie des
Inscriptions , les lettres de Savari , et le voyage de M. le
sénéateur Volnei.

« trois cent quarante ans de durée à leur
 « monarchie ; mais d'autres se contentaient
 « à peine de cent mille ans. Depuis leur pre-
 « mier roi jusqu'à Séthon , ils comptaient
 « exactement 341 générations, 341 rois ,
 « 341 pontifes (a) ; calcul dont l'absurdité
 « paraît sensible par la répétition seule du
 « même nombre. Manéthon , prêtre d'E-
 « gipte , qui écrivait environ trois siècles
 « avant Jésus-Christ, et dont l'autorité pa-
 « raît respectable même à l'historien Flavius
 « Joseph , raconte que l'Égypte fut gouver-
 « née d'abord par des dieux et des demi-
 « dieux. Vulcain , le premier de tous , régna ,
 « selon lui , mille ans. A ces divinités chi-
 « mériques , il fait succéder trente et une
 « dynasties , nommant les princes de cha-
 « cune , et supposant qu'ils ont régné suc-
 « cessivement en Égypte entière dans l'es-
 « pace de plus de cinq mille ans. Pétau et
 « d'autres savans rejettent ces dynasties
 « comme fabuleuses. Marsham et Perroux
 « les admettent comme vraies : ils conjectu-

(a) C'est en effet ce que dit Hérodote , liv. 2 , ch. 142 ;
 et son traducteur , M. Larcher , l'accuse de bonhomie à
 cette occasion (p. 470 de ses notes dans la seconde édi-
 tion).

« rent qu'au lieu d'être successives, elles ont
« été collatérales, c'est à dire qu'elles ont
« régné en même tems; et ils déploient toute
« leur érudition pour les concilier avec la
« chronologie de l'Écriture. Mais des an-
« nales pleines de noms, et presque entière-
« ment vides de faits, peuvent-elles mériter
« une étude si profonde? Les érudits, comme
« les géomètres, cherchent à se signaler par
« de prodigieuses combinaisons, qui ne pro-
« duisent que de l'étonnement. Du moins,
« les derniers démontrent la vérité de leurs
« calculs; au lieu que les premiers rendent
« à peine leurs conjectures vraisemblables,
« quand ils se plongent dans l'abîme des
« siècles (1). »

Tel est le langage de la prévention et de l'ignorance. L'abbé Millot après avoir défigur^é le texte d'Hérodote pour le combattre, a cependant raison de blâmer les chronologistes modernes. De quel droit, en effet, le père Pétau rejete-t-il comme fabuleuses les dynasties qu'Hérodote, Manéthon, Diodore de Sicile, et même Flavius Joseph, Jules Africain et Eusèbe ont regardées comme

(1) Nouveau dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804. Tables chronologiques, p. 3749.

authentiqués? Comment exige-t-il des détails historiques pour des faits aussi anciens, dont on a eu tant de peine à conserver les dates avec le secours de quelques noms célèbres autrefois, et aujourd'hui presque oubliés? Comment Marsham s'est-il permis de supposer collatérales des dynasties données pour successives? Quelle a été jusqu'à présent cette manie de vouloir asservir à tout prix l'histoire d'Égypte à celle de la Judée; l'histoire du peuple qui donna un asile aux enfans de Jacob mourans de faim et de misère, à celle des descendans de ce Jacob? C'est vouloir renoncer aux lumières de sa raison, que de soutenir de pareils systèmes, et de s'appuyer sur eux pour essayer de détruire l'antiquité de ce peuple dont Bosquet lui-même n'a pu s'empêcher de faire un sublime éloge.

On ne peut certainement nier que dans le temps où l'on place les voyages d'Abraham, l'Égypte ne fût déjà un puissant royaume. Ses rois avaient déjà bâti quelques-unes de ces pyramides qui étonnent encore les yeux et l'imagination. Les Arabes ont écrit que la plus grande fut élevée par Saurid, plusieurs siècles avant Abraham. On ne sait en quel temps fut construite la fameuse Thèbes aux cent portes, la Ville de Dieu, *Diospolis*. Il

paraît que dans ces temps reculés, les grandes villes portaient le nom de Villes de Dieu, comme Babilone. « Mais », ajoute judicieusement Voltaire (1), » qui pourra croire que par chacune des cent portes de Thèbes, il sortait deux cens chariots armés en guerre, et cent mille combattans ? cela ferait vingt mille chariots et dix millions de soldats ; et à un soldat pour cinq personnes ; ce nombre suppose au moins cinquante millions de têtes pour une seule ville, dans un pays qui n'est pas si grand que l'Espagne ou que la France, » en resserrant cette dernière contrée dans les bornes où elle se trouvait restreinte sous le règne de Louis XIV, « et qui n'avait pas, selon Diodore de Sicile, plus de trois millions d'habitans, et plus de cent soixante mille soldats pour sa défense. Diodore dit (livre premier) que l'Égypte était si peuplée, qu'autrefois elle avait en jusqu'à sept millions d'habitans, et que, de son temps, elle en avait encore trois millions. »

Ce passage de Diodore est en effet remarquable. Il dit en parlant de l'Égypte,

(1) *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.* Genève, 1769. t. 1, p. 61.

livre premier §. 31 , tome premier , page 36 ;
 « ce pays était autrefois le plus peuplé de la
 « terre connue , et maintenant il ne paraît
 « inférieur à aucun autre. Dans les temps
 « anciens , il avait plus de dix-huit mille ,
 « tant bourgades considérables , que villes ,
 « comme on le voit par les registres sacrés.
 « On en comptait plus de trente mille sous
 « Ptolémée fils de Lagus. Ce nombre sub-
 « siste encore maintenant. Il y avait autre-
 « fois sept millions d'habitans , et , de notre
 « temps il n'y en a pas moins de trois » (1).

Il faut qu'il y ait erreur dans les derniers nombres de Diodore ; car Joseph , dans son Histoire de la guerre Judaïque , livre 2 , chapitre 16 , §. 4 , assure que , de son temps , il y avait encore en Égypte sept millions cinq cent mille âmes , sans compter les habitans d'Alexandrie qui montaient à plus de trois cent mille (2).

Hérodote assure que l'Égypte ne fut jamais plus heureuse ni plus florissante que sous le règne d'Amasis , soit par la fécondité que le fleuve lui procura , soit par l'a-

(1) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris, 1802, t. 2, p. 543 et 544. Note du traducteur.

(2) Id. p. 544.

bondance des biens que la terre fournit à ses habitans, et qu'il y avait alors en ce pays vingt mille villes toutes bien peuplées (1).

Théocrite s'accorde aussi avec Diodore, puisque, dans son idille 17, vers 82, il compte 33,339 villes sous Ptolémée Philadelphe ; car il comprend dans ce nombre les villes de la Phénicie, de la Célésirie, de l'Arabie, de la Libie, etc., qui étaient soumises à ce prince (2).

Il faut faire attention que ce ne sont pas des villes proprement dites, et qu'on y comprend jusqu'aux moindres villages. Malgré cette explication, je ne doute pas que ce nombre ne paraisse excessif à ceux qui compareront cette population avec la nôtre. Si cependant on fait attention que l'Égypte était le pays le plus abondant en toutes sortes de grains qu'il y eût sur la terre, qu'on n'y voyait point de bois, qui occupent dans les autres pays des terrains immenses, que les habitations se touchaient, pour ainsi dire ; qu'il n'y avait pas un seul détour du fleuve, un seul canal, un seul endroit un peu plus

(1) Histoire d'Hérodote, trad. du grec. Paris, 1802, t. 2, p. 146. Texte d'Hérodote, liv. 2, chap. 172.

(2) Id. p. 544. Note du traducteur.

élevé que les autres, où l'on ne vît ou une ville ou un village; si, dis-je, on fait attention à toutes ces choses, on reviendra, j'espère, de ces préventions (1) contre l'ancienne population de l'Égypte. Quant aux cent portes, le voyageur Bruce n'y a pas cru plus que Voltaire; mais il explique ce qu'elles signifient, et s'exprime ainsi sur ce sujet (2) :

« Convaincu par l'examen des ruines de
 « Thèbes, que cette ville n'avait jamais été
 « entourée de murailles, et que les cent
 « portes dont Homère parle, n'étaient
 « qu'une invention des poètes, je me mis à
 « réfléchir sur ce qui pouvait avoir donné
 « lieu à cette fable.

« Il n'y a nul doute, je crois, que les ha-
 « bitans de Thèbes n'aient vécu dans les
 « cavernes des montagnes; il est également
 « probable que les cent montagnes qu'on
 « voit auprès de cette ville creusées et rem-
 « plies de monumens des arts, faisaient l'ad-
 « miration du siècle d'Homère. Jusqu'à nos
 « jours même, ces montagnes sont nom-

(1) Histoire d'Hérodote, trad. du grec. Paris, 1802, t. 2, p. 544. Note du traducteur.

(2) Voyage aux sources du Nil. Paris, 1790. t. 1. p. 149 et 150.

« mées *Bééban el Meluke*, c'est à dire les
« portes des rois ; c'est donc là peut-être ce
« qui a donné lieu à la fable des cent portes,
« que les Grecs ont rendu si célèbre. Ho-
« mère n'avait jamais vu Thèbes. Cette ville
« était détruite avant le siècle des premiers
« écrivains profanes que nous connaissons ,
« tant en prose qu'en vers ; et l'imagination
« du chantre d'Achilles ajouta sans doute
« beaucoup à la vérité.

« Tout ce que les historiens et poètes , ve-
« nus après Homère, ont dit de Thèbes, doit
« s'appliquer à Diospolis, que les Grecs bâ-
« tirent longtems après que Thèbes fut dé-
« truite, comme son nom le prouve. Dio-
« dore de Sicile s'est trompé dans son pre-
« mier livre quand il a avancé que cette ville
« fut fondée par Busiris. Elle était située sur
« la rive orientale du Nil, et Thèbes sur la
« rive occidentale, quoique l'une et l'autre
« fussent considérées comme une même cité.
« Aussi Strabon, livre 17, dit que le Nil
« passe dans le milieu de Thèbes ; ce qui
« signifie au milieu de l'ancienne Thèbes
« et de Diospolis ou de Minet-Tabu et de
« Luxor. »

M. Bruce cite à cette occasion le chapitre
troisième, versets huit, neuf et dix de la
prophétie de Nahum qui s'exprime ainsi ,

en s'adressant à Ninive qu'il menace d'une destruction prochaine : « Vaux-tu mieux-
 « que No-Ammon, située au milieu des
 « fleuves, qui était environnée d'eaux, dont
 « la mer était le rempart, et à qui la mer
 « servait de murailles? Cus était sa force,
 « aussi bien que l'Égypte et une infinité
 « d'autres peuples. Put aussi et les Libiens
 « étaient allés à son (1) secours. Elle-même
 « aussi a été transportée; elle s'en est allée
 « en captivité; même ses enfans ont été
 « écrasés aux carrefours de toutes les rues;
 « les plus illustres de son peuple ont été
 « partagés au sort, et tous ses plus grands
 « seigneurs ont été chargés de fers (2). »
 Cette ville de No-Ammon n'est pas Thèbes,
 selon quelques auteurs; c'est une autre
 Diospolis située dans le Delta entre les ca-
 naux Bûbastiques et Busiriques, ensorte
 qu'elle était très voisine de Tunis. Elle a
 été la capitale d'un royaume particulier
 dont la destruction est indiquée par Nahum
 et dont l'histoire est fort bien détaillée par

(1) Ostervald écrit *ton*, faute évidente qui n'est pas dans la traduction de Saci.

(2) La sainte Bible, traduction d'Ostervald, t. 2, p. 233, et traduction de Saci. Paris, 1759, p. 770.

Sabbathier⁽¹⁾. Mais ce royaume prétendu n'a été imaginé que par Marsham et les auteurs qui, comme lui, ont admis les dynasties parallèles au lieu des dynasties successives. Nous savons par Flavius Joseph que Nahum a prophétisé 115 ans avant la destruction de Ninive par Cyrus, c'est à dire l'an 651. Il avait donc pu voir la prise de Thèbes par Psamméticus, l'an 670, et c'est vraisemblablement peu d'années après qu'il a écrit, d'autant plus que ce même Psamméticus combattit le roi d'Assirie auquel il disputait la Palestine. Psamméticus avait détruit l'autorité des seigneurs qui s'étaient partagé l'Égypte, et c'est ce que dit Nahum.

Quant à la conjecture de M. Bruce, elle n'est nullement approuvée par M. Larcher qui pense que les cent portes chantées par Homère et critiquées par Voltaire, sont très-réelles. Il ne sortait en effet par chacune de ces portes que cent chars. Chacun de ces chars n'était monté que par deux hommes, dont l'un tenait les rênes des chevaux, et l'autre combattait, selon l'usage de ces temps-

(1) Dictionnaire pour servir à l'intelligence des auteurs classiques. Paris, 1773. t. 14, p. 284, art. Diöpolis.

là : cela se réduit à dix mille chars et à vingt mille hommes en tout (1).

Des Arts et du Commerce chez les Egyptiens.

Les arts doivent être aussi anciens en Egypte que les rois. L'architecture en particulier, y fit de bonne heure de très-grands progrès ; témoins ses obélisques et ses pyramides, dont nous avons déjà parlé, et dont la plus grande, parmi celles qui subsistent encore, a environ cinq cents piés (162 mètres) de haut (a). Ces monumens destinés à être le tombeau des rois, coûtèrent bien des années et d'énormes dépenses. Il fallut qu'une nombreuse partie de la nation, jointe à des esclaves étrangers, fût longtemps employée à ces ouvrages immenses et inutiles, qui, ainsi que les obélisques, attestent que les

(1) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris, 1802, t. 8, p. 555 et 556. Table géographique du traducteur. art. Thèbes.

(a) Voyez le tome 8 de cette collection, pour servir à l'histoire ancienne du globe, p. 50. On y trouvera la mesure précise de la plus haute des pyramides, qui est de 466 piés et demi.

anciens Égyptiens connurent le grand et rarement le beau. Ils enseignèrent les premiers Grecs ; mais ceux-ci leur furent supérieurs en fait de goût et de proportions , surtout depuis Alexandre (1).

L'architecture n'avait pu être cultivée sans le secours de quelque partie des mathématiques ; les Égyptiens possédaient les éléments de ces sciences. L'inondation du Nil , en confondant leurs domaines , les avait mis dans la nécessité d'apprendre l'arpentage et quelques principes de géométrie qui servent à cet art. Ils firent aussi d'assez grands progrès dans l'astronomie , et parvinrent à connaître la vraie durée de l'année, le cours des planètes, et la cause des éclipses. Ce dernier phénomène devait leur être bien connu , s'ils accusaient juste lorsqu'ils attribuaient à leur ancien Héphestos , appelé Vulcain par les Latins , l'invention de la philosophie, et qu'ils assuraient que depuis cet Héphestos jusqu'à Alexandre , roi de Macédoine , il s'était écoulé 48,863 ans , pendant lesquels avaient été observées 373

(1) Nouveau dictionnaire historique , par Chaudon et Delandine. Paris , 1804. Tables chronologiques , pages 40 et 41.

éclipses de soleil , et 852 éclipses de lune (1). Il est remarquable que ces deux nombres forment exactement la proportion qui règne entre les éclipses de ces deux astres , vues sur un même horizon ; ce qui prouve qu'elles ne sont point fictives , et qu'elles ont existé réellement. L'histoire ne s'oppose donc point au calcul qui place sous l'an 15,194 avant l'ère chrétienne , l'origine du zodiaque (2).

Le commerce ne fleurit chez les Egiptiens que fort tard. Quelque heureusement située que fût leur patrie , il dut se passer bien des siècles avant qu'ils pensassent à s'y adonner. Ils eurent longtemps la mer en horreur ; ils ne la voyaient que sous l'emblème de Tiphon ou du mauvais principe , qui avait tué leur dieu Osiris. Les prêtres craignant vraisemblablement que les étrangers n'éclairassent les Egiptiens sur l'excès du pouvoir qu'ils s'étaient arrogé , les éloignaient de traiter avec les autres nations , et entretenaient contre elles une haine ridicule et superstitieuse (3).

(1) *Diogenis Laertii libri decem, græcè et latinè. Eipsiæ 1759. p. 4. præmium, numeros 1 et 2.*

(2) *Les Ruines, par Volney. Paris, 1808, p. 228.*

(3) *Nouveau dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Paris, 1804. Tables chronologiques, p. 41.*

Il faut cependant distinguer les temps antérieurs au déluge d'Ogigès et à la submersion de l'Atlantide, de ceux qui lui sont postérieurs (a). Il est très-possible qu'avant ce déluge qui ouvrit une navigation plus étendue dans la mer Méditerranée appelée par les Egyptiens la mer du Nord, ils eussent par la mer Australe, aujourd'hui la mer Rouge, ces anciennes communications avec les Indes et l'Amérique dont on retrouve encore à présent les traces. Ce fut sans doute ce déluge qui leur donna dans les temps qui ont immédiatement suivi le même déluge, cette aversion extrême pour la mer; et cette opinion de regarder comme des impies ceux qui osaient s'y embarquer. Les Perses que le déluge du Caliongam avait attaqués précédemment, pensaient de même. Ils n'ont point de commerce maritime, et traitent d'athées ceux qui vont sur mer (1). C'est par cette raison qu'il n'était pas per-

(a) Le vaisseau d'Osiris est connu, ainsi que celui de Sésostris, plus grand qu'aucun des vaisseaux modernes, comme le reconnaît l'Éistoire universelle traduite de l'Anglois, t. 1, p. 414. La flotte entière de Sésostris était de 400 vaisseaux.

(1) De l'Origine des lois, des arts et des sciences. Paris, 1758. t. 1, p. 284.

mis aux prêtres Egéptiens de manger du poisson (1), ainsi que nous l'apprend Hérodote. Plutarque le répète. « Les prêtres, » dit-il (2), « s'abstiennent de toutes sortes de poissons. Le neuvième du premier mois, « tandis que les Egéptiens mangent chacun « devant sa porte un poisson cuit, les prêtres, « au lieu d'en manger, en brûlent devant « la leur. Ils en apportent deux raisons, « l'une sacrée et subtile, qui s'accorde avec « leur théologie au sujet d'Osiris et de Ti- « phon; l'autre, qui est claire et manifeste, « c'est que le poisson est un aliment super- « flu et nullement nécessaire. » Plutarque revient ailleurs sur ce sujet en disant (3): « la vraie raison est la haine qu'ils portent à « la mer; cet élément nous étant étranger, « et n'ayant aucun rapport avec nous, ou « plutôt étant tout-à-fait ennemi de la na- « ture humaine. Car ils ne s'imaginent pas « qu'il nourrisse les dieux, comme les Stoï- « ciens pensent qu'il nourrit les astres; mais « ils croient que le père et le sauveur du « pays, qu'ils appellent l'écoulement d'O-

(1) Hérodote, livre 2, ch. 37.

(2) *De Iside et Oriside*. J'adopte la traduction de M. Larcher, dans son Hérodote, t. 2, p. 251.

(3) *Symposiaques*, livre 8, question 8; j'adopte la traduction du même savant, *ibidem*.

« siris , y périt. En disant qu'il est né dans
« la partie du pays qui est à gauche , et en
« déplorant sa mort arrivée dans celle qui se
« trouve à droite , ils font entendre , d'une
« manière énigmatique , que c'est le Nil qui
« finit et se détruit dans la mer. »

Ce passage rend en apparence raison de la haine que devaient avoir les prêtres d'Égypte pour les poissons de mer ; mais il n'explique pas pourquoi ils avaient aussi en aversion ceux du Nil. M. Larcher croit (1) que la chair des poissons sans écailles épaississant le sang et diminuant la transpiration , irritait toutes les maladies qui ont rapport avec l'éléphantiasse ; et que les prêtres , qui prenaient toutes les précautions imaginables pour se garantir de cette maladie , n'osaient manger d'aucune espèce de poisson , de crainte d'en prendre le germe. Mais quelle que puisse être la cause de cette aversion , le poisson était , chez les Égyptiens , le symbole de la haine (2).

Plutarque nous apprend encore dans son *Traité d'Isis, et d'Osiris* (3) que les prêtres ,

(1) Dans son *Hérodote*. Paris , 1802. t. 2. p. 252.

(2) *Clementis Alexandrini, Stromata* livre v , § 7.

(3) *Oeuvres morales*, trad. par Ricard. Paris , an III ; t. 16 , p. 36.

52 *Arts et commerce des Égyptiens.*

dans l'exercice de leur ministère, s'interdisaient absolument le sel, et entre plusieurs autres raisons, parce qu'il excite à boire et à manger au-delà du besoin. Il serait absurde, ajoute-t-il, de croire, avec Aristagoras (qui avait composé une histoire d'Égypte l'an 285 avant l'ère chrétienne), que le sel est impur, parce qu'en le cristallisant, il y meurt un grand nombre de petits animaux qui s'y trouvent renfermés.

Plutarques'exprime encore plus clairement quelques pages après, en ces termes (1) :
« les prêtres (égyptiens) ont la mer en hor-
« reur et disent que le sel est l'écume de
« Tiphon. Une des choses qui leur sont
« défendues, c'est de mettre du sel sur la table.
« Ils ne conversent point avec les nautonniers
« parce que les nautonniers gagnent leur vie à
« courir les mers. Ils n'ont pas moins d'aver-
« sion pour le poisson ; et pour désigner la
« haine, ils peignent un de ces animaux. A
« Saïs, on avait gravé dans le vestibule du tem-
« ple d'Athênê (2), un enfant, un vieillard, un
« épervier, un poisson, et un hippopotame.

(1) *Oeuvres morales*, trad. par Ricard. Paris, an III. t. 16, p. 36.

(2) M. Ricard traduit *Minerve*, et oublie ici un enfant.

« C'étaient évidemment autant de symboles
« qui signifiaient : — ô vous qui arrivez à la
« vie, et vous qui êtes prêts à en sortir, Dieu
« hait l'impudence. — Ainsi l'enfant désigne
« la naissance; le vieillard, la mort; l'éper-
« vier, la divinité; le poisson la haine à
« cause de la mer, comme je viens de le
« dire; l'hippopotame marque l'impudence.
« Car on dit que cet animal, après avoir
« tué son père, fait violence à sa mère, et
« s'accouple avec elle. Cette opinion des
« Pithagoriciens, que la mer est une larme
« du temps (1), semble insinuer étigmati-
« quement qu'elle est impure, et en quel-
« que sorte étrangère à la nature. »

C'est d'après ces divers passages que M. Goguet a conjecturé qu'Homère veut peut-être désigner les Égyptiens lorsqu'il parle d'un peuple qui ne connaissait point la navigation, et ne faisait aucun usage du sel (2). En effet, au onzième livre de son *Odyssée* (3), Homère fait raconter à Ulysse sa descente

(1) De *khronos* qui signifie le *temps*. M. Ricard traduit de *Saturne*, et fait là-dessus, p. 348, une longue note, trouvant cette phrase inintelligible, comme elle l'est dans sa traduction.

(2) De l'origine des lois. Paris, 1758, t. 1, p. 284.

(3) Vers 121 et suivans.

aux enfers , ou Tirésias prédit à ce héros ce qui doit lui arriver. « Vous trouverez dans « votre palais , » lui dit-il , « de grands dé- « sordres , des princes insolens qui pour- « suivent votre femme , et qui lui font de « grands présens. Vous punirez leur inso- « lence ; mais après que vous les aurez mis à « mort , ou par la ruse ou par la force , « prenez une rame , mettez vous en chemin , « et marchez jusqu'à ce que vous arriviez « chez des peuples qui n'ont aucune con- « naissance de la mer , qui n'assaisonnent « point leurs mets de sel , et qui n'ont ni « vaisseaux ni rames » (1).

On doit cependant observer que les divers passages de Plutarque ne parlent que des prêtres et non du peuple égyptien. Au reste cette nation n'était pas la seule qui eût cette aversion pour la mer. J'ai dit plus haut que les Perses pensaient de même encore au- jourd'hui (2).

D'autres motifs ont dû encore empêcher les premiers habitans de l'Égypte de s'adonner à la navigation. Cette contrée ne produit

(1) L'Odyssée d'Homère , trad. par Madame Dacier , Avignon , 1805 , t. 1 , p. 196.

(2) — Page 49 de ce volume.

point de bois propres à la construction des vaisseaux. Les côtes d'Égypte sont d'ailleurs malsaines, et il y a peu de bons ports. La politique enfin des anciens souverains de ce royaume, était entièrement opposée au commerce maritime. Ils fermaient l'entrée de leurs ports aux étrangers. Naucratis était le seul endroit dont l'accès fût permis. Cette ville communiquait à la mer par l'embouchure du Canope (1) c'est à-dire la bouche canopique du Nil; et ce fut peut-être par cette raison que ce nom de Canope qui, en langue égyptienne signifiait sol d'or, fut adopté (2). Si un vaisseau abordait dans quelqu'une des autres bouches du Nil, l'équipage devait d'abord faire serment qu'il y était entré malgré lui. Après cette cérémonie, on faisait descendre le navire à l'embouchure de Canope. Lorsque le vent y mettait obstacle, on déchargeait les marchandises dans des barques qui cotoyaient le Delta jusqu'à ce qu'elles eussent gagné Naucratis. On en use de même encore à présent au Japon (3).

(1) De l'Origine des lois. Paris, 1758, t. 1, p. 284.

(2) Aristides in *Αἰγυπτία*, cité par M. Larcher dans son Hérodote. Paris, 1802; t. 2, p. 191.

(3) De l'Origine des lois. Paris, 1758, t. 1, p. 284 et 285. Voyez-y les citations.

On peut assurer qu'en général les Egyptiens ne s'occupaient guère du commerce. Les hommes ne daignaient pas s'en mêler. On abandonnait ce soin aux femmes. D'ailleurs ces peuples avaient pour maxime de ne point sortir de leur pays. Ils pensaient à cet égard comme on pensait autrefois à la Chine, et comme on pense aujourd'hui au Japon. Les Egyptiens attendaient que les autres nations vissent leur apporter ce dont ils pouvaient manquer ; ils étaient d'autant plus tranquilles à cet égard, que l'abondance qui régnait autrefois dans leur pays ne leur laissait presque rien à désirer. Il n'est pas étonnant qu'avec de pareils principes ces peuples ne se soient adonnés que fort tard à la navigation (1).

Il paraît à la vérité que quelques colonies égyptiennes ont passé de fort bonne heure dans la Grèce. Mais un petit nombre de particuliers ne doit point faire d'exception à la façon de penser générale de la nation. D'ailleurs je présume que ces chefs de colonies étaient des aventuriers qui, mécontents ou bannis peut-être de leur patrie, avaient passé sur des vaisseaux phéniciens : ils le

(1) De l'Origine des lois. Paris, 1758, t. 1, p. 285.

pouvaient aisément. Dès les siècles les plus reculés, la Phénicie a entreteⁿu un commerce suivi avec l'Égypte. Le motif enfin de ces colonies n'était point le trafic ni la navigation. On n'en peut donc rien conclure en faveur du commerce maritime qui me semble avoir été négligé par les premiers égyptiens (1). Mais leur législation a été admirée avec raison, et c'est d'elle que nous allons nous occuper.

Des lois et du gouvernement des Egyptiens.

Il est certain que dès la plus haute antiquité le gouvernement monarchique était établi chez les Egyptiens. Ces peuples ont même eu l'avantage d'être gouvernés pendant une longue suite de siècles par des souverains nés dans le sein de l'Égypte. Il paraît encore que, dans les premiers temps, ce royaume a joui d'une longue paix et d'une très-grande tranquillité. On remarque enfin chez cette nation, beaucoup de constance dans la forme de ses lois et de son gouver-

(1) De l'Origine des lois. Paris, 1758, t. 1, p. 285.

nement. Ajoutons que Mnévès, qui passait pour le premier législateur de l'Égypte, avait dit-on, rédigé ses lois par écrit. Cela seul le fit regarder comme premier législateur. Car avant lui Hélios et Osiris avaient donné des lois à l'Égypte. Mais ces lois n'avaient pas été écrites. Les Egyptiens comme tous les autres peuples, ont été un temps sans connaître les moyens de peindre la parole, et de la rendre durable : dès qu'ils auront connu cet art, ils en auront sans doute fait usage pour écrire et rédiger leurs lois. Mnévès prétendait tenir ses lois d'Hermès, et les Egyptiens regardaient Hermès comme l'inventeur de l'écriture hiéroglyphique.

Après ces réflexions on ne doit pas être étonné en voyant quel était l'état de l'Égypte lorsque la famine contraignit Abraham de s'y retirer, c'est-à-dire 430 ans après le déluge de Noé (2), ou selon d'autres, l'an 2025 avant l'ère chrétienne (3), c'est-à-dire seu-

(1) De l'Origine des lois. Paris, 1758. t. 1, p. 45
Voyez les citations. L'auteur écrit *Mercur*, au lieu de Hermès ; mais les Grecs qu'il cite, écrivaient Hermès.

(2) Id. *ibidem*.

(3) Tablettes chronologiques, par Picot. Genève, 1808.
t. 1, p. 287.

lement 272 ans après le déluge , suivant la date qui sera prouvée dans le huitième volume de ces mémoires.

Dès cette époque , le royaume d'Égypte était très-florissant et très-police ; dès lors l'Égypte était capable de nourrir non seulement ses habitans , mais même les étrangers , qui venaient y chercher un asile. L'idée que Moïse , ou l'auteur de la Genèse , quel qu'il soit , nous donne du souverain qui régnait alors , est celle d'un monarque puissant et magnifique. On le voit environné de courtisans occupés à flatter le goût et les passions de leur maître. Pharaon , en congédiant Abraham , le comble de présens (1).

Pour mieux sentir la supériorité de l'Égypte sur les autres peuples dans ces premiers siècles , comparons la conduite de Pharaon envers Abraham , avec celle d'Abimélech , roi de Gérar , envers Isaac , que la famine avait également obligé à se retirer dans les états de ce prince. Ce fait nous montrera la différence qu'il y avait alors entre un roi d'Égypte et un roi des Philistins (2).

(1) De l'Origine des lois. Paris , 1758. t. 1, p. 45.

(2) Id. p. 45 et 46.

Abimélech est en quelque sorte représenté dans la Genèse, comme un prince hors d'état de tenir tête à Isaac. La puissance de ce patriarche l'effraie et l'engage à exiger de lui qu'il se retire de ses terres. Isaac avait creusé des puits : Abimélech lui suscite indirectement des querelles à ce sujet : ce prince enfin se détermine à aller en personne demander au patriarche son alliance ; il lui fait même promettre avec serment de ne lui faire aucun tort : le discours qu'Isaac tient dans cette occasion à Abimélech, est mêlé de reproche et d'ironie. On voit qu'il traitait avec le roi de Gérar, au moins d'égal à égal (1).

Continuons et saisissons l'idée que la Genèse donne de l'Egipe au temps de Jacob ; nous y reconnâtrons encore plus sensiblement plusieurs des caractères qui désignent une monarchie puissante, et un gouvernement dont la constitution paraît à certains égards très-bien réglée et très-bien entendue. On voit un royaume distribué en plusieurs provinces ou départemens : un conseil composé de personnes expérimentées, des ministres choisis, différentes prisons pour renfermer les criminels, des prêtres qui jouissent

(1) De l'Origine des lois. Paris, 1758. t. 1, p. 46.

de revenus fixes et assurés , des greniers publics , un trafic d'esclaves , et un commerce enfin , qui devait être considérable. Ces faits désignent suffisamment un peuple civilisé (1) depuis longtemps.

L'Egyp^te présente encore dès le temps de Jacob l'image de la décoration extérieure dont la majesté des rois a coutume d'être accompagnée chez les peuples les mieux policés. On voit un capitaine des gardes , un grand échanson ; un grand pannetier. Je dis capitaine des gardes ; c'est dans ce sens que je crois devoir entendre la qualité de *princeps exercitûs* que la Genèse donne à Putiphar ; Hérodote , livre 2 , chapitre 168 , nous apprend que les rois d'Egyp^te avaient une garde composée de deux mille hommes choisis qui se relevaient tous les ans. Pharaon , pour marque de l'autorité qu'il confie à Joseph , lui remet son anneau , lui donne une robe précieuse , un collier d'or , et le fait monter sur un de ses chars , avec ordre à un héraut de crier que tout le monde fléchisse le genou devant Joseph , et que tous reconnaissent qu'il a été établi pour commander à toute l'Egyp^te. Ce grand appareil annonce

(1) De l'Origine des lois. Paris , 1758. t. I. p. 46.

la splendeur d'une cour brillante et magnifique (1).

Ce qu'on vient de lire ne doit cependant pas faire supposer que toutes les lois et les maximes qui ont rendu les Égyptiens si fameux dans l'art de gouverner, aient été l'ouvrage des premiers siècles de leur monarchie. Les historiens attestent le contraire. Ils nous ont conservé les noms de plusieurs législateurs qui successivement ont travaillé à augmenter ou à perfectionner les lois de l'Égypte : il faut seulement convenir que ces peuples ont connu dès les premiers temps historiques quelques-unes des maximes fondamentales de la vraie politique. Ce sont ces maximes qu'il est important de saisir. Je vais les exposer telles que l'antiquité nous les a transmises, en observant, autant qu'il sera possible, l'ordre et l'époque des différentes constitutions dont parlent les historiens (2).

On voit que, dès l'origine, le trône était héréditaire chez les Égyptiens : leurs monarques s'étaient particulièrement attachés à établir et à régler les cérémonies de la reli-

(1) De l'Origine des lois. Paris, 1758 t. 1 p. 46 et 47.

(2) Id. p. 47.

gion. Toute l'antiquité a regardé les Égyptiens comme les premiers qui aient rendu un culte public et solennel à la divinité. Leurs annales faisaient honneur de cet établissement à Osiris. Il est certain par l'Écriture sainte que l'institution d'un culte religieux devait être très ancienne en Égypte. Dès le tems de Joseph, les prêtres y jouissaient de forts grands privilèges. Leurs terres n'étaient chargées d'aucunes redevances ; Moïse dit qu'ils les tenaient de la libéralité du souverain. Diodore de Sicile nous apprend que ce fut Isis qui donna en propre aux prêtres le tiers de l'Égypte pour leur entretien et pour fournir aux frais des sacrifices : on avait pour eux la plus grande considération. C'était le premier ordre de l'état : toujours attachés auprès de la personne du roi, ils l'aidaient de leurs avis et de leurs instructions, souvent même de leurs personnes. C'était aux prêtres qu'était confiée la garde des archives et des annales publiques. En un mot, ils remplissaient les premières charges de l'état, rendant la justice, présidant à la levée des impôts, et ayant l'inspection de la monnaie, des poids et mesures (1). On voit que la puissance sa-

(1) De l'Origine des lois, Paris, 1758. t. 1, p. 47 et 48.

cerdotale était immense en Égypte, puisque non-seulement les prêtres possédaient le tiers du royaume et ne payaient aucun impôt, mais qu'ils étaient encore les seuls dépositaires des mystères de la religion et des secrets des sciences, qu'ils présidaient dans les conseils, et qu'ils étaient juges dans les tribunaux. Ce n'est pas tout; et leurs droits les portaient même jusque sur le trône. Si la famille régnante s'éteignait, c'était un prêtre ou un soldat que l'on couronnait; mais si le soldat était préféré, il était astreint à se faire agréger à leur corps (1).

Les Égyptiens ont connu les premiers la vérité de cette maxime importante, que l'union de l'homme avec la femme devait être assujétie à de certaines règles. Ils rapportaient l'établissement des lois concernant le mariage, à leur premier souverain. Il paraît que c'était l'usage de donner une dot aux filles en les mariant : on voit Pharaon donner la ville de Gazer pour dot à sa fille en la mariant à Salomon. Les Égyptiens ne pouvaient épouser qu'une femme. Hérodote le dit expressément (livre 2, chapitre 92);

(1) Nouveau dictionnaire historique, par Chandon et Delandine. Lyon, 1894. Tables chronologiques, p. 42.

Diodore n'était donc pas bien informé lorsqu'il avance, qu'à l'exception des prêtres, les Egyptiens pouvaient épouser autant de femmes qu'ils voulaient. Ces peuples entendaient trop bien les maximes fondamentales du gouvernement, pour ignorer combien la polygamie est contraire à la multiplication. La comparaison des états où la polygamie est permise, avec ceux où elle est défendue, le prouve suffisamment. On reconnaît ce même esprit politique des Egyptiens dans les principes du gouvernement que Cécrops, sorti d'Egypte, établit dans la Grèce. Un des premiers soins de ce fondateur d'Athènes, fut l'établissement d'un avec une (1).

Par une suite du même principe, l'adultère était puni très-sévèrement en Egypte. On donnait mille coups de verge à l'homme, et on coupait le nez à la femme : la loi qui punissait ce crime si préjudiciable à la société, était très-ancienne. Elle avait été établie par Hélios, fils de Vulcain. C'est ce qu'assurent Paléphate dans la chronique d'Alexandrie, page 45, et Cédrenus, page 19, D. La Genèse nous offre un exemple très-

(1) De l'Origine des lois. Paris, 1758, t. 1, p. 48.
Voyez les citations.

marqué du respect que, dès le tems d'Abraham, on avait en Égypte pour l'union conjugale (1).

Les Égyptiens avaient de grands égards pour les femmes ; on rendait plus de respect et d'obéissance aux reines qu'aux rois : parmi les particuliers même, les hommes promettaient, dans le contrat de mariage, qu'ils seraient soumis en tout à leurs femmes : cette coutume devait son origine au respect et à la vénération qu'Isis s'était attirés par la manière dont elle avait gouverné l'Égypte après la mort d'Osiris son frère. Ce fut encore l'exemple heureux de son mariage avec ce prince, qui donna lieu à l'établissement de la loi qui autorisait le mariage des frères avec leurs sœurs (2).

La force et la prospérité d'un état consistent dans le nombre de ses habitans ; les Égyptiens l'avaient bien senti : l'usage barbare qui permettait aux pères chez la plupart des peuples de l'antiquité, d'exposer à la mort une partie de leurs enfans, n'avait point lieu chez cette nation. Il était ordonné au contraire aux Égyptiens de conserver et

(1) De l'Origine des lois, Paris, 1758, t. 1, p. 48 et 49.

(2) Id. p. 49.

d'élever tous leurs enfans. Ils étaient même obligés de reconnaître pour légitimes ceux qu'ils avaient de leurs esclaves. Ces peuples possédaient le talent d'élever les enfans à très-peu de frais. La température du climat y contribuait beaucoup. On sait que dans les pays chauds il en coûte fort peu pour élever et entretenir les enfans. L'éducation qu'on leur donnait en Egypte était très dure et très-peu coûteuse. C'est par ces raisons que les Egyptiens ont été en même tems le peuple le plus nombreux et le plus capable de grands travaux.

Rien n'influe davantage sur le maintien et la tranquillité d'un état, que le respect des enfans envers leurs pères et mères. Les législateurs égyptiens avaient mis en usage tous les moyens qu'ils avaient cru propres à inspirer et à maintenir un sentiment si précieux. Ce fut dans la vue de perpétuer ce respect même après la mort, qu'ils inventèrent l'art d'embaumer les morts. Cette coutume était très-ancienne chez ces peuples; ils la pratiquaient dès le temps de Jacob (1).

A l'égard de la police et de la constitution de l'état, on sent qu'elles ont varié avec les

(1) De l'Origine des lois, Paris, 1758. t. 1. p. 49.

68 Phthas , Ier. Dieu ou roi d'Égypte.

événemens ,. et l'abrégé historique qui va suivre sur les souverains qui ont gouverné l'Égypte les fera très-bien connaître.

De Phthas , premier Dieu ou Roi d'Égypte.

On a déjà vu d'après Diogènes Laerce que le plus ancien philosophe des Égyptiens était Héphaïstos (Vulcain), fils du Nil, qui avait vécu 48,865 ans avant Alexandre, or Alexandre ayant conquis l'Égypte 332 ans avant l'ère chrétienne, cette date porte l'existence d'Héphaïstos à l'an 49,195 avant l'ère chrétienne.

Hérodote dit seulement que Ménès, premier roi des Égyptiens, fit bâtir la ville de Memphis où il éleva un grand et magnifique temple en l'honneur d'Héphaïstos (1), et il paraît que ce fut chez les prêtres de ce temple qu'il puisa toutes les instructions (2) d'après lesquelles il a parlé de l'antiquité de l'Égypte.

Les Grecs appelaient Héphaïstos et les Latins Vulcain, le Phthas des Égyptiens,

(1) Hérodote, livre 2. p. 99.

(2) Id., ch. 3; 100, etc.

comme on peut le voir dans Suidas. *Ὀὐὐ*
Ἡφαῖστος κατὰ Μυσηύειον « Hêphaïstos (Vul-
 « caur) est adoré sous le nom de phthas par
 « les habitans de Memphis. *Secundus Vul-*
« canus, dit Cicéron, *Nilo natus, phthas,*
« ut Ægyptiis appellant. Le second Vulcain
 « était fils du Nil ; les Égyptiens l'appellent
 « phthas. » Cicero *de Naturâ Deorum*, lib. 5,
 §. 22. Les anciennes éditions de cet ouvrage
 écrivaient *opas* ; il y a longtems que les cri-
 tiques ont expulsé ce mot et lui ont substitué
 phthas. L'auteur de l'Origine des pre-
 mières Sociétés a cependant adopté ce pre-
 mier terme, et il en a fait venir Cyclope,
 Cécrops, Pélops, *opus*, opérer, et mille
 autres (1). Selon le même écrivain, le Do-
 rat, petit pays aux environs de Limoges,
 est le berceau des Doriens, qui ont été les
 maîtres du Péloponèse. Toutes ces rêveries
 et bien d'autres encore qu'il serait trop long
 de rapporter, sont, à en croire cet auteur,
 autant de démonstrations (2).

Revenons au premier dieu de l'Égypte.
 C'était le grand architecte de tout ce que

(1) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris 1802.
 t. 2, p. 477. Note du traducteur.

(2) Id. p. 291.

70 • *Phthas, Ier. Dieu ou roi d'Égypte.*

nous voyons. « Les Égyptiens », dit Jamblique, de *Mysteriis Ægyptiorum*, sect. 8, cap. 3, pag. 159, « l'appellent phtas, parce-
« qu'il a fait tout avec le plus grand art et
« la plus grande vérité. Les Grecs ne consi-
« dérant en lui que l'art, l'ont appelé Hê-
« phaïstos (Vulcain). » Il était, suivant les
mêmes Égyptiens, le père de tous les dieux,
Ἡφαίστος ὁ τῶν θεῶν πατήρ, comme on le voit
sur l'obélisque de Ramessès, que Constance
fit transporter à Rome, ainsi que nous l'ap-
prend Ammien Marcellin, livre 17, cha-
pitre 14. C'était ce feu, cet éther, dont les
âmes ne sont qu'une émanation, auquel
elles doivent se réunir. Les Grecs faute d'en-
tendre cela, crurent qu'il s'agissait du feu
artificiel, et ils firent Phthas l'inventeur du
feu, de même que leur Hêphaïstos. Il y a
cependant des prêtres, dit Diodore de Si-
cile, livre premier, §. 15, qui assurent que
Vulcain a été le premier roi, qu'il a été l'in-
venteur du feu, et que ce bienfait lui a valu
la couronne (1).

Il est donc possible que Phthas ait vérita-
blement inventé le feu artificiel, et que cette

(1) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris, 1802.
t. 2, p. 477 et 478.

découverte ait conduit à la distinction du feu et de la matière, et à celle de l'ame et du corps, ce qui a donné l'idée d'une divinité immatérielle et a pu faire diviniser Valcain lui-même.

Ce fut ainsi que l'Égypte devint le premier pays policé. Les anciens étaient en effet persuadés que les Égyptiens avaient été le premier peuple qui eût eu une forme de gouvernement réglé et politique. Nous l'apprenons d'Aristote , *probl.* l. 7, c. 10; et *meteorolog.* l. 2, c. 14; ainsi que de Diodore de Sicile, livre premier. Plinè, livre 7, chapitre 57, dit formellement qu'ils passaient pour les instituteurs du gouvernement monarchique. Nos livres sacrés confirment le témoignage des historiens profanes sur l'ancienneté de cette monarchie; les rois d'Égypte, dans les prophéties d'Isaïe, ch. 19, verset 11, sont nommés les fils des anciens rois (1). Saint Augustin, qui vivait environ l'an 400 de l'ère chrétienne (2), dit que l'on comptait plus de cent mille ans depuis que l'Égypte connaissait le cours des astres (3).

(1) *De l'Origine des lois.* Paris, 1758. t. I, p. 44.

(2) *S. Aurelii Augustini de Civitate Dei.* Parisiis 1651, p. 1239. Note de Coqueus.

(3) *Id.* p. 1238, l. 18, cb. 4^o du texte.

72 *Phthas, Ier. Dieu ou roi d'Égypte.*

Il fait donc remonter l'origine de l'astronomie en Égypte à l'an 99,600 avant l'ère chrétienne, c'est à dire 40,405 ans avant Phthas. Quelqu'anciens que fussent les rois dans cette contrée, l'astronomie y était donc plus ancienne encore, et lorsque Phthas parut inventer le feu, ce ne fut sans doute que parce qu'il appliqua une idée phisique déjà connue à une idée spirituelle qui pouvait fort bien ne pas l'être encore.

Manéthon de Sébennite (ville d'Égypte) grand pontife des mystères sacrés en Égypte sous Ptolémée Philadelphe, a écrit que le règne de Phthas a duré neuf mille ans, et le Sincelle ajoute que des chronologistes modernes avaient imaginé de prendre ces années pour des mois lunaires, ce qui réduisait le règne de Phthas à 724 ans et demi et 4 jours (1). Mais il se moque de cette réduction et avec raison, l'un de ces règnes n'étant pas plus vraisemblable que l'autre.

« Si dans un siècle aussi éclairé que le « nôtre », dit M. Larcher (2), « on paraît « sait adopter les sentimens des anciens

(1) *Georgii Syncelli chronographia. Parisiis 1652.*
p. 18.

(2) *Hist. d'Hérodote, trad. du grec. Paris, 1802, t. 7,*
p. 75. *Chronologie d'Hérodote.*

« Egiptiens sur leurs divinités et sur le règne
« de ces dieux, cela serait regardé comme
« une absurdité révoltante. Cependant,
« lorsqu'on voit que, de l'aveu de tous les
« anciens historiens, les dieux et les demi-
« dieux ont gouverné l'Egipte pendant un
« grand nombre de siècles, et que les pre-
« miers chronologistes chrétiens n'ont pas
« dédaigné de rapporter cette opinion, on
« est tenté de croire qu'elle n'est pas desti-
« tuée de fondement, surtout quand on sait
« que les Egiptiens étaient un peuple sa-
« vant, et qui n'était point, dans l'origine,
« imbu de toutes les superstitions aux-
« quelles il se livra dans la suite. Ce pre-
« mier pas fait, on est porté à se demander
« comment cette opinion a pu s'établir et
« prévaloir au point qu'elle soit devenue la
« croyance générale ?

« Il est très-vraisemblable que, dans l'o-
« rigine, les Egiptiens ne reconnaissaient
« qu'un seul Dieu, et que le culte qu'ils lui
« rendaient était pur et sans aucun mélange
« de superstitions. Je me le persuade d'au-
« tant plus volontiers, que les habitans de
« la Thébaïde adoraient encore, du tems de
« Plutarque (Traité d'Isis et d'Osiris par
« cet auteur), le dieu Cneph, qui n'avait
« point eu de commencement, et qui ne des-

74. *Phthas, Ier. Dieu ou roi d'Egipte.*

« avait point avoir de fin. *Καὶ ἀγάλματα ἑῖς αὐτὰ*
« *ἀγάλματα.* Ce peuple expliquait, comme les
« Orientaux, par des allégories ingénieuses,
« les attributs de la divinité : dans la suite
« des tems, l'idée simple de dieu s'étant
« effacée peu à peu, il ne resta que les allé-
« gories, sous l'enveloppe desquelles les
« prêtres avaient coutume de la présenter.
« Quoi qu'il en soit de cette origine de l'ido-
« lâtrie chez ce peuple, il paraît constant
« qu'il se fit un système de religion, et qu'il
« établit la premier une hiérarchie. Le mi-
« nistère des autels appartenait à un certain
« nombre de familles exclusivement à toutes
« les autres ; et ces ministres des dieux
« étaient partagés en différentes classes, de-
« puis celle du grand prêtre jusqu'à celle du
« dernier rang. Le fils, ainsi que nous l'ap-
« prend Hérodote, livre 2, chapitre 37, suc-
« cédait à son père, et ne passait point d'une
« classe dans une autre. C'est ainsi que de
« Ménès jusqu'au tems où voyageait Héc-
« tée de Milet, les Egiptiens, selon Héro-
« dote, livre 2, §. 145, comptaient à Thè-
« bes trois cent quarante-cinq grands prê-
« tres, qui s'étaient succédés de père en fils.
« Le respect que l'on portait à la religion
« dans l'origine des choses, influa sur ceux
« qui en étaient les ministres. Comme ils

« avaient beaucoup de loisir, ils s'appli-
« quèrent aux sciences, et furent peut-être
« les seuls savans qu'il y eût dans le pays.
« On s'accoutuma peu à peu à les consulter
« dans toutes les occasions, et ils surent
« profiter habilement de quelques circons-
« tances favorables pour s'emparer de toute
« l'autorité, jusqu'à ce que leur gouverne-
« ment étant devenu trop dur, le peuple se-
« coua enfin le joug, et voulut être gouverné
« par un roi. Ces prêtres faisaient intervenir
« la divinité dans leur manière de gouverner,
« et ce gouvernement était censé celui de
« Dieu, une véritable théocratie. Ainsi
« quand Hérodote (livre 2, chapitre 145)
« ou quelque autre auteur, parle des régnes
« des huit anciens dieux, de ceux des douze
« dieux postérieurs, et enfin des régnes de
« ceux qui naquirent de ces douze dieux,
« cela veut dire que les grands prêtres de
« ces dieux s'arrogèrent successivement l'au-
« torité suprême sur toute l'Egipte, à l'ex-
« clusion des grands prêtres des autres
« dieux..... Cette conjecture acquiert du
« poids lorsque l'on jette les yeux sur l'his-
« toire des Hébreux. Ce peuple n'eut pas
« plutôt secoué le joug des Egiptiens, qu'il
« destina une tribu au service des autels, et
« que le gouvernement absolu fut entre leur

76 *Phthas, Ier. Dieu ou roi d'Égypte.*

« mains des prêtres. Ce sont les termes de
« l'Exode, chapitre 19, verset 6 : *Et vos*
« *eritis mihi in regnum sacerdotale et gens*
« *sancta : hæc sunt verba quæ loqueris ad filios*
« *Israël* ; cette autorité subsista jusqu'à ce
« que le peuple, ne pouvant plus supporter
« les injustices des fils de Samuel, demanda
« à grands cris un roi pour le gouverner,
« comme en avaient les autres nations. Le
« gouvernement des Hébreux était alors
« théocratique, quoique ce terme ne se
« trouve point dans l'écriture sainte. Mais il
« est aisé de l'inférer des paroles qu'elle met
« dans la bouche de Dieu même au premier
« livre des rois, chapitre 8, verset 7 :
« *Ecoute, dit Dieu au prophète, écoute la*
« *voix du peuple. Ce n'est pas toi, c'est moi*
« *qu'il méprise, en ne voulant pas que je*
« *règne sur lui.* »

Après avoir prouvé, du moins autant
qu'il a été possible de le faire, l'existence
du gouvernement sacerdotal chez les Egip-
tiens, il faut en fixer la durée, et ce sera
l'objet de l'article suivant ; avant de termi-
ner celui-ci, j'observerai que Phthas, pre-
mier chef de ce gouvernement, ne se fit pas
adorer lui-même, mais qu'il rendit hom-
mage à un dieu éternel et immuable ap-
pelé Kneph, dont le nom se rencontre sou-

Durée du gouvernement théocratique. 77

vent sur les *abraxas* ou pierres sacrées des Égyptiens que Chifflet, Kirkher, Hardouin, Jablonski même et d'autres savans, avaient regardés comme une production des Basilidiens ou d'une autre secte de chrétiens, mais que M. de Beausobre, dans son Histoire du Manichéisme, tome second, ch. 4, page 50, a démontré avoir été constamment liés au culte égyptien, en dépendre absolument et être conséquemment les monumens (1) authentiques de la plus ancienne religion que nous connaissions. C'est ce qu'a reconnu le savant M. de Caylus, qui avait d'abord adopté l'opinion commune, et qui, convaincu par les raisonnemens de M. de Beausobre, s'est rétracté dans le sixième volume de son recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises.

Durée du Gouvernement théocratique chez les Égyptiens.

Manéthon, natif de Sébennite (2), grand

(1) Recueil d'antiquités égyptiennes, etc. Paris, 1764 t. 6, p. 64, 69, , 66 (par M. de Caylus.)

(2) M. Larcher le fait grand prêtre de Sébennite; mais le texte du Sincelle dit formellement qu'il était natif de Sébennite et grand prêtre d'Héliopolis.

178 *Durée du gouvernement théocratique.*

prêtre d'Héliopolis et greffier des archives sacrées, avait composé, par ordre de Ptolémée Philadelphe, une histoire d'Égypte qu'il dit avoir extraite des livres sacrés d'Hermès Trismégiste (1).

C'est ce Manéthon qui a donné la durée exacte du règne des dieux et des demi-dieux, que le Syncelle nous rapporte après le préambule suivant : « Manéthon, natif de Sébénite, grand prêtre des mystères impure en Égypte du temps de Ptolémée Philadelphe, lui écrivant sur les seize dynasties, c'est-à-dire sur sept dieux qui n'ont jamais existé, que par des mensonges qu'il a tissés, lui dit : leur temps est de mille neuf cent quatre-vingt cinq ans dont le premier, ajoute-t-il, qui est le dieu Héphestos, a régné 9000 ans. Cependant quelques-uns de nos historiens ont compté ces années pour des mois lunaires, et en faisant des années lunaires écoulées pendant neuf mille révolutions de la lune, les ont réduits à des années solaires composées de 365 jours, et en ont fait ainsi 724 ans et demi et 4 jours (a). Ils ont cru par ce

(1) *Georgii Syncelli Chronographia. Parisiis 1652*, p. 40.

(a) Ce compte est évidemment défectueux, puisqu'il

Durée du gouvernement théocratique. 79

« moyen avoir fait quelque chose d'admirable , tandis qu'ils n'étaient que risibles « pour avoir voulu tirer la vérité du mensonge » (1). Voici leur table.

Première dinastie.

	ans	m.	j.
1. Hêphaïstos a régné sur les Egiptiens.	724	6	4
2. Hélios , fils d'Hêphaïstos, a régné sur les Egiptiens.	86	»	»
3. Agathodaimôn a régné sur les Egiptiens.	56	6	10
4. Khronos a régné sur les Egiptiens.	40	6	»
5. Osiris et Isis ont régné sur les Egiptiens.	35	»	»
6. (Pan) a régné sur les Egiptiens.	»	»	»
7. Tuphôn a régné sur les Egiptiens.	29	»	»

suppose le mois lunaire de 29 j. 9 h. 11' à très-peu près en faisant l'année de 359 jours, et de 29 j. 9 h. 40' en la faisant de 365 j. 6 h. , tandis qu'il est véritablement de 29 j. 12 h. 44'. Tout ce fragment paraît extrêmement fautif , et ne mérite aucune confiance pour les nombres.

(1) *Georgii Syncelli Chronographia. Parisiis 1652 , p. 18.*

80 *Durée du gouvernement théocratique.*

Demi-dieux.

	ans	m.	j.
8. Oros , demi - dieu , a régné sur les Egip- tiens.	25		
9. Arès , demi-dieu , a ré- gné sur les Egiptiens. .	25		
10. Anoubis , demi-dieu , a ré- gné sur les Egiptiens. .	17		
11. Héraclès , demi-dieu , a régné sur les Egip- tiens.	15		
12. Apollô , demi-dieu , a ré- gné sur les Egiptiens. .	25		
13. Ammôn , demi-dieu , a ré- gné sur les Egiptiens. .	30		
14. Tithoès , demi-dieu , a ré- gné sur les Egiptiens. .	27		
15. Sôsos , demi-dieu , a ré- gné sur les Egiptiens. .	32		
16. Zeus , demi-dieu , a ré- gné sur les Egiptiens. (1).	20		
		total	
		214	
		ans.	

Il est clair que les nombres que l'on vient

(1) *Georgii Syncelli Chronographia. Parisiis 1652.*
P. 19.

de voir, et dont la somme n'est pas 1985 ans, comme dit le texte, mais seulement 1185 ans 6 mois 14 jours, n'ont point été tirés du texte original de Manéthon, mais ajoutés par quelques modernes, qui ont arrangé cette chronologie à leur gré, ainsi que le Sincelle en convient lui-même, en sorte qu'ils ne méritent pas la moindre attention (1). J'ai cependant cru devoir les rapporter tels que les donne le Sincelle. J'observerai seulement encore à ce sujet qu'il semblerait, à voir les mois et les jours du calcul rapporté par cet auteur, que ce même calcul a été fait avec une grande exactitude. Mais en supposant, comme il le dit, l'année de 365 jours, 724 ans 6 mois et 4 jours ne font que 264,444 jours qui, divisés par 9000 ne donneraient pour un mois lunaire que 29 jours 9 heures 11 minutes 2 secondes, tandis que ce mois est de 29 j. 12 h. 44' 30", ce qui fait une erreur assez grande.

L'auteur d'une ancienne chronique que le Sincelle dit antérieure à Manéthon nous donnera des renseignemens plus certains. Il est d'abord important de fixer l'époque de

(1) Histoire universelle, traduite de Panglois. Amsterdam, 1770, t. 1, p. 155.

82 *Durée du gouvernement théocratique.*

sa composition, mal placée par M. Larcher (1) 18 ans avant la conquête de l'Égypte par Alexandre. Le Sinclle ne la fixe qu'à l'époque où elle s'arrête, c'est-à-dire 18 ans après le commencement du règne de Nectanébe, commencé l'an 375. C'est donc à l'an 357 qu'elle se termine. Il y avait en alors, selon cette chronique (2), trente dynasties qui avaient occupé le trône pendant un espace de 123 générations et de 3625 ans, dont le Sinclle donne ce détail, auquel il refuse sa confiance, ne pouvant l'accorder avec la Genèse. Il y place d'abord les Aurites, puis les Mestœens, et enfin les Égyptiens, en cette sorte (3).

« Il y avait chez les Égyptiens une ancienne chronique, qui paraît avoir induit en erreur M. Mauéthon. Elle renfermait trente dynasties en cent treize générations et un espace de 39,625 ans. La durée du règne d'Hé-

(1) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris 1802. t. 7, p. 15, 26 et 27.

(2) *Georgii Syncelli Chronographia. Parisiis.* 1652, p. 51.

(3) *Id. ibidem.* J'adopte la traduction de M. Larcher, dans son Hérodote. Paris, 1802, t. 7, p. 15 et 16, en y faisant les deux corrections capitales, et la tradant littérale pour les noms propres.

Durée du gouvernement théocratique. 83

« *phaïstos* est nulle , parce qu'il paraît le
« jour et la nuit. Hélios, fils d'Héphaïstos ,
« a régné 30,000 ans, Khronos et le reste des
« douze dieux (1) 3984 ans, et les huit rois
« demi-dieux 217 ans. Après eux quinze fa-
« milles (2) du cycle caniculaire en 443 ans ;
« la seizième dinastie des Tanites , de huit
« générations en 190 ans ; la dix-septième
« dinastie des Memphites , quatre généra-
« tions en 103 ans ; la dix-huitième des
« Memphites , quatorze générations en 348
« ans ; la dix-neuvième des Diospolites ,
« cinq générations en 194 ans ; la vingtième
« dinastie des Diospolites , huit générations
« en 228 ans ; la vingt et uisième des Ta-
« nites , six générations en 121 ans ; la vingt-
« deuxième des Tanites , trois générations
« en 48 ans ; la vingt-troisième des Dios-
« polites , deux générations en 19 ans ; la

(1) M. Larcher traduit les *douze autres dieux*, ce qui en ferait quinze en tout , tandis qu'il y en a tout au plus douze. J'ai pensé que le texte grec *καὶ οἱ ἄλλοι δώδεκα θεοὶ* signifioit *et le reste des douze dieux*. M. Larcher comprend ces douze dieux dans les trente dinasties , ce qui n'est point exact.

(2) M. Larcher traduit *générations*, et le grec dit en effet *γενεαί* ; mais il est clair qu'il s'agit ici des quinze premières dinasties dont Eusèbe et Jules Africain ont donné le détail.

84 *Durée du gouvernement théocratique.*

« vingt-quatrième des Saïtes , trois généra-
 « tions en 44 ans ; la vingt-cinquième des
 « Ethiopiens , trois générations en 44 ans ;
 « la vingt-sixième des Memphites , sept gé-
 « nérations en 177 ans ; la vingt-septième
 « des Perses , cinq générations en 124 ans ;
 « la vingt-neuvième dinastie . .
 « . . générations en 39 ans ; la trentième
 « dinastie des Tanites , une génération en
 « 18 ans. »

Tableau comparatif de ces successions.

Dinasties. Générations. Années.

16	8 . .	190
17	4 . .	103
18	14 . .	548
19	5 . .	194
20	8 . .	228
21	6 . .	121
22	3 . .	48
23	2 . .	19
24	3 . .	44
25	3 . .	44
26	7 . .	177
27	5 . .	124
28	» . .	»
29	(39)
30	1 . .	18

En faisant une règle de trois pour les 44 générations manquantes, on aura la proportion $69 : 1658 :: 44 : 1057$ avec une fraction, ce qui donnera 2715 ans pour ces 44 générations ; mais il ne faut que 766 ans, afin de faire le compte des 36625 ans de la manière suivante.

années pour les
 766 dinasties non spécifiées.
 1658 din. spécifiées.
 217 demi-dieux.
 3984 dix dieux.
 30000 Hélios.

 36625.

69 1658.

Puisqu'il n'y a là que 69 générations , et qu'il s'entrouve en tout 113 , il en manque 44 qui doivent être distribuées dans les 15 premières dinasties , dans la vingt-huitième et la vingt-neuvième. Je reviendrai sur cet objet dans la suite , lorsque je parlerai de chaque dinastie en particulier , et je ferai voir que la plupart des nombres de cette chronique sont fautifs et ne méritent aucune confiance , en sorte qu'il serait superflu d'en faire ici un tableau régulier. Je me borne à parler ici des dieux et des demi-dieux.

Des aurites ; ou grands dieux.

Marsham dit que les aurites de Manéthon, ou plutôt de la vieille chronique ci-dessus rapportée , sont les Egiptiens qui ont vécu avant le déluge de Noé. M. Fourmont le combat, et prétend que ce nom d'aurites ou avrites s'est formé d'Abaris prononcé alors avaris (1). J'ignore ce qu'il veut conclure de cette bizarre assertion.

(1) Histoire de l'académie royale des inscriptions. Paris , 1733 , t. 7, p. 220. Extrait d'un mémoire de M. Fourmont,

On a vu que Phthas avait commencé à gouverner les Egyptiens l'an 49195 avant l'ère chrétienne, et que sa théocratie avait duré 9000 ans, en sorte qu'Hélios a commencé une nouvelle théocratie l'an 40,195. Cet Hélios est regardé généralement comme le soleil, et on l'a dit fils de Phthas, parce que l'adoration du soleil dérive assez naturellement de celle du feu. Les Perses qui ont eu ce second culte, appelaient le soleil Mithra, ce qui a fait regarder le culte d'Hélios chez les Egyptiens comme le même que le culte mithriaque. Il a duré trente mille ans en Egypte, et a fini conséquemment l'an 10195.

Les autres dieux placés au nombre des grands dieux par Manéthon, sont Agathodaimôn, Khronos, Osiris, et Tüphôn. Celui qui manque est vraisemblablement Pan, général d'Osiris, qui vengea sa mort. Ceux qui ont compté douze dieux, ont sans doute compris dans ce nombre les déesses Vesta, Diane, Rhéa et Isis. Leur règne a été de 3984 ans selon la vieille chronique, en sorte qu'il s'est terminé l'an 6211, avant l'ère chrétienne.

Le culte d'Agathodaimôn paraît s'être concentré dans l'Egypte; mais celui de Khronos ou Saturne s'est étendu en Phénicie et

à Carthage , de sorte qu'il a été très-ré-
pandu.

Diodore de Sicile s'est occupé de l'Egip-
te dans le premier livre de son histoire , où il
confond Phthas avec Hélios , et où il omet
Agathodaimon. Selon lui , Hélios ou Hé-
phaïstos régna d'abord en Egip-
te ; ensuite Khronos ou Saturne. Ce dernier ayant
épousé sa sœur Rhéa , engendra Osiris et
Isis , Tiphôn , Apollô , Aphrôditê. Osiris
épousa Isis. Thèbes fut bâtie par Osiris. Mais
les auteurs varient sur la fondation de cette
ville , et les prêtres ne sont point là-dessus
d'accord entr'eux (1).

Diodore dit qu'Hermès , qui est le Thoth
des Egip-
tiens , fut en grand honneur auprès
d'Osiris. Il s'est écoulé , selon quelques-uns ,
dix mille ans depuis Osiris et Isis jusqu'à la
fondation d'Alexandrie , et , selon quelques
autres , un peu moins de 25000 ans.

Alexandrie ayant été fondée 331 ans avant
notre ère , le règne d'Osiris et d'Isis ne se-
rait que de 10331 ans avant notre ère selon
quelques écrivains ; et , selon d'autres , un

(1) Histoire d'Hérodote | traduite du grec. Paris 1602 ,
t. 7 , p. 47 et 48. Chronologie d'Hérodote par le traduc-
teur.

peu moins de 25331 ans avant la même ère. La différence de ces deux époques doit en mettre une égale dans la fondation de Thèbes.

Depuis le règne du soleil (Hélios), continue Diodore, jusqu'au passage d'Alexandre en Asie, les prêtres comptaient environ 25000 ans. Ils racontaient aussi que les plus anciens dieux avaient régné plus de 1200 ans, et les moins anciens 300 ans (1).

Diodore de Sicile n'est point ici d'accord avec lui-même. Il venait de dire que du règne d'Osiris et d'Isis, il y avait 25000 ans jusqu'à la fondation d'Alexandrie. Ici il compte le même nombre d'années, depuis le règne du soleil ou Vulcain (d'Hélios ou de Phthas). Cependant il est certain que le règne de Phthas (2) précède d'un assez grand nombre de siècles celui d'Osiris. Celui même d'Hélios est placé par Manéthon immédiatement avant Agathodaimon et Khronos. Il paraît qu'Agathodaimon était le dieu des chimistes, et l'on peut voir dans

(1) Histoire d'Hérodote traduite du grec. Paris 1802, t. 7, p. 48. Chronologie d'Hérodote par le traducteur.

(2) Id. p. 48 et 49. M. Lancher dit seulement ce Dieu, confondant le soleil avec Vulcain, comme Diodore.

la bibliothèque grecque de Fabricius tous les ouvrages qui lui sont attribués. Pour le Khronos père d'Osiris ou de Bacchus , il a été confondu vraisemblablement avec le père de Zens souvent pris pour Osiris , quoique Manéthon , mieux instruit de la théologie égyptienne , les distingue très-expressément , l'un étant dieu et l'autre demi-dieu. C'est ce qui a pu faire oublier l'ancien Khronos ; le dieu des Phéniciens , et faire succéder immédiatement Osiris à Hélios. Les premiers livres de Diodore de Sicile nous auraient peut-être servi à débrouiller ce cahos , si nous les avions tous. Mais nous ne pouvons raisonner que sur ce qui nous est resté.

Or si les plus anciens dieux ont régné plus de 1200 ans , et les moins anciens 300 ans , comme Diodore ne parle que de deux anciens dieux et de six moins anciens , il s'en suit que les dieux ont régné environ 4200 ans , et les hommes environ 18,700. Cela ne peut pas davantage s'accorder avec ce qu'il dit plus bas , que les dieux régnèrent un peu moins de 18,000 ans , et les hommes environ 15,000 ans , jusqu'à la cent quatre-vingtième olympiade , qui commença l'an 60 avant notre ère ; cela précéderait de 33,000 ans , l'an 60 avant notre ère , et de 32,749 ans la fondation d'Alexandrie ; et

les hommes auraient régné 14,749 ans avant cette fondation (1).

Les dieux et les héros, dit Diodore, régnerent un peu moins de 18,000 ans; les hommes environ 15,000 ans jusqu'à la cent quatre-vingtième olympiade qui est l'année où Diodore alla en Égypte (2). On voit que ces dates sont différentes de celles que j'ai déterminées d'après Manéthon et l'ancienne chronique; et que celles que fournit Diodore ne sont pas assez bien appuyées, pour donner lieu à aucun changement dans mes premiers calculs. Voyons si Hérodote nous paraîtra mieux instruit.

On vient de voir que Diodore de Sicile supposait que les dieux et les héros avaient régné un peu moins de 18,000 ans, et l'on a remarqué en même temps que cet auteur ne s'accordait point avec lui-même. La vieille chronique donnait plus d'étendue au règne des dieux, et le portait à 34,201 ans (3) sans y comprendre les 9000 ans qu'a régné Phthas, et en donnant des

(1) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris 1802, t. 7. Chronologie d'Hérodote, par le traducteur, p. 49.

(2) Id. p. 49 et 50.

(3) Id. p. 78.

nombre*s* inexacts pour les dynasties qu'elle rapporte.

Hérodote ne dit rien de précis là-dessus. Il supposait trois ordres des Dieux. Le premier ordre contenait huit dieux, et ces dieux étaient les plus anciens. Le second ordre était de douze dieux. On ignore de combien était le troisième (1).

Hérodote ne parle, ni de la durée des règnes des dieux du premier ordre, ni du tems où ces dieux commencèrent à régner. Il passe ensuite au second ordre, qui comprenait douze dieux. Le commencement de leurs règnes date de 17,000 ans avant Amasis, c'est-à-dire de l'an 17,570 avant notre ère, et 5,214 ans avant Ménès premier roi d'Égypte (2). Il paraît que ces douze dieux du second ordre sont les demi-dieux de Manéthon, puisqu'Hérodote n'en parle qu'à l'occasion d'Héraclès ou d'Hercules (3), le quatrième des demi-dieux selon Manéthon, qui place Osiris au nombre des grands dieux.

Hérodote ne dit pas de combien de dieux

(1) Histoire d'Hérodote, traduit du grec, Paris 1802, t. 7, p. 78 et 79.

(2) Id. p. 79.

(3) Id. t. 2, p. 38, livre 2, chap. 43, d'Hérodote.

92 *Hérodote sur les dieux d'Égypte.*

était composé le troisième ordre. Il dit seulement qu'Osiris, qui, selon lui, est l'avant dernier de ces dieux et le Bacchus des Grecs(1), régnait 15,000 ans avant Amasis, c'est-à-dire l'an 15,570 avant notre ère, et 3,224 ans avant Ménès.

Orus, fils d'Osiris, qui est l'Apollon des Grecs, succéda à Osiris. Ce fut le dernier des dieux du troisième ordre. On ne sait point en quel temps il commença à régner; du moins notre historien n'en dit rien (2). Mais comme ce prince de l'histoire a vécu avant Manéthon, et qu'il a puisé peut-être à de plus anciennes sources, les passages dont je viens de faire une mention succincte, doivent être étudiés avec plus d'attention et rapportés textuellement.

Traditions d'Hérodote sur les Dieux égyptiens.

C'est dans le second livre de son histoire, qu'Hérodote parle assez au long de l'E-

(1) C'est en effet ce que dit Hérodote, chap 144: *Osiris que nous appelons Bacchus*. Je ne sais pas pourquoi M. Larcher dit ici *le Bacchus des Égyptiens*.

(2) Chronologie d'Hérodote par M. Larcher, dans son *Hérodote traduit du grec*. Paris, 1802, p. 79,

Égypte. Il commence au chapitre 35 à parler des usages et des lois des Égyptiens. Il dit au chapitre 37 que ces peuples sont très-religieux et surpassent tous les hommes dans le culte qu'ils rendent aux dieux. Au chap. 40, il assure que la déesse Isis est regardée par les Égyptiens comme la plus grande des divinités. Il parle au chapitre suivant d'une ville d'Atarbékhis située dans l'île Prosopitis qui fait partie du Delta, où il y avait un temple consacré à Vénus (1), ou plutôt Aphrodité. Strabon parle de cette ville dans son dix-septième livre, et lui donne le nom d'Aphroditèspolis. Pline en fait aussi mention, liv. 5, ch. 10, en faisant l'énumération des villes du Delta. C'était le temple de Vénus qui lui avait fait prendre ce nom. En effet, Athar ou Athor, comme le dit Orion dans l'*Etymologicum magnum* au mot *Αθωρ*, signifie Vénus, et Bek une ville, comme on le voit dans Balbek, la ville du Soleil, que les Grecs rendaient par Héliopolis. Baki se prend encore aujourd'hui dans le même sens chez les Coptes, et l'on sait que dans leur langue, la lettre A se prononce de même que notre E. *Is* est une terminaison grec-

(1) Je suis la traduction de M. Larcher.

94 *Hérodote sur les dieux d'Égypte.*

que (1). Toutes ces villes qui prennent leur nom des temples prouvent encore mieux l'existence du gouvernement théocratique chez les Égyptiens, et l'ancienneté de leurs colonies chez les Celtes qui paraissent avoir eu le même gouvernement et le même culte.

Au chapitre 42, commencent des détails véritablement intéressans, que je rapporterai d'après la traduction de M. Larcher (2). Je mettrai seulement entre deux parenthèses les noms des dieux tels qu'ils sont dans le texte, comme je crois qu'ils auraient dû être conservés.

« Tous ceux qui ont fondé le temple de
« Jupiter (*Zeus*) Thébéen, ou qui sont du
« nom de Thèbes, n'immolent point de
« moutons, et ne sacrifient que des chèvres.
« En effet, tous les Égyptiens n'adorent pas
« également les mêmes dieux; ils ne ren-
« dent tous le même culte qu'à Isis et Osi-
« ris, qui, selon eux, est le même que Bac-
« chus (*Dionusos*). Tous ceux au contraire
« qui ont en leur possession le temple de
« Mendès, ou qui sont du nome Mendésien,

(1) Hérodote, traduit du grec. Paris, 1802, t. 2, p. 257. Note de M. Larcher.

(2) Id p. 36 et suivantes.

« immolent des brebis, et épargnent les
« chèvres. Les Thébéens et tous ceux qui,
« par égard pour eux, s'abstiennent des bre-
« bis, le font en vertu d'une loi dont voici
« le motif : Hercules (*Héraclès*), disent-ils,
« voulait absolument voir Jupiter (*Zeus*) ;
« mais ce dieu ne voulait pas être vu par
« lui. Enfin, comme Hercules (*Héraclès*)
« ne cessait de le prier, Jupiter (*Zeus*) s'a-
« visa de cet artifice : il dépouilla un bélier,
« en coupa la tête, qu'il tint devant lui ; et,
« s'étant revêtu de sa toison, il se montra
« en cet état à Hercules (*Héraclès*). C'est
« par cette raison qu'en Égypte les statues de
« Jupiter (*Zeus*) représentent ce dieu avec
« une tête de bélier. Cette coutume a passé
« des Égyptiens aux Ammoniens. Ceux-ci
« sont en effet une colonie d'Égyptiens et
« d'Éthiopiens, et leur langue tient le mi-
« lien entre celle de ces deux peuples. Je
« crois même qu'ils s'appellent Ammo-
« niens, parce que les Égyptiens donnent le
« nom d'Amun à Jupiter (*Zeus*). Les Thé-
« béens regardent, par cette raison, les
« béliers comme sacrés, et ils ne les immo-
« lent point, excepté le jour de la fête de
« Jupiter (*Zeus*). C'est le seul jour de l'an-
« née où ils en sacrifient un ; après quoi on
« le dépouille et l'on revêt de sa peau la sta-

« tue de ce dieu, dont approche celle d'Her-
 « cules (*Héraclès*). Cela fait, tous ceux qui
 « sont autour du temple, se frappent, en
 « déplorant la mort du bélier; puis on le
 « met dans une caisse sacrée.

Chapitre 43 : « Cet Hercule (*Héraclès*)
 « est, à ce qu'on m'a assuré, un des douze
 « dieux; quant à l'autre Hercule (*Héraclès*)
 « si connu des Grecs, je n'en ai jamais pu
 « rien apprendre dans aucun endroit de
 « l'Égypte. Entr'autres preuves que je pour-
 « rais apporter, que les Égyptiens n'ont
 « point emprunté des Grecs le nom d'Her-
 « cules (*Héraclès*), mais que ce sont les
 « Grecs qui l'ont pris d'eux, et principale-
 « ment ceux d'entr'eux qui ont donné ce
 « nom au fils d'Amphitryon, je m'arrêterai
 « à celles-ci : le père et la mère de cet Her-
 « cules (*Héraclès*), Amphitryon et Alc-
 « mène, étaient originaires d'Égypte; bien
 « plus : les Égyptiens disent qu'ils ignorent
 « jusqu'aux noms de Neptune (*Poseidon*) et
 « des Dioscures, et ils n'ont jamais mis ces
 « dieux au nombre de leurs divinités. Or,
 « s'ils eussent emprunté des Grecs le nom
 « de quelque dieu, ils auraient bien plutôt
 « fait mention de ceux-ci. En effet, puis-
 « qu'ils voyageaient déjà sur mer, et qu'il
 « y avait aussi, comme je le pense, fondé

« sur de bonnes raisons , des Grecs qui pratiquaient cet élément , ils auraient plutôt connu les noms de ces dieux que celui d'Hercules (*Héraclès*).

« Hercules (*Héraclès*) est un dieu très-ancien chez les Égyptiens ; et , comme ils le disent eux-mêmes , il est du nombre de ces douze dieux qui sont nés des huit dieux , dix-sept mille ans avant le règne d'Amasis.

Chapitre 44 : « Comme je souhaitais trouver quelqu'un qui pût m'instruire à cet égard , je fis voile vers Tir en Phénicie , où j'avais appris qu'il y avait un temple d'Hercules (*Héraclès*) en grande vénération. Ce temple était décoré d'une infinité d'offrandes , et , entr'autres riches ornemens , on y voyait deux colonnes dont l'une était d'or fin , et l'autre d'émeraude , qui jetait , la nuit , un grand éclat. Un jour que je m'entretenais avec les prêtres de ce dieu , je leur demandai combien il y avait de tems que ce temple était bâti ; mais je ne les trouvai pas plus d'accord avec les Grecs que les Égyptiens. Ils me dirent en effet qu'il avait été bâti en même tems que la ville , et qu'il y avait deux mille trois cens ans qu'elle était habitée. Je vis aussi à Tir un autre temple d'Her-

« cules ; cet Hercules était surnommé Thasi-
 « sien. Je fis même un voyage à Thasos, où
 « je trouvai un temple de ce dieu, qui avait
 « été construit par ces Phéniciens ; lesquels,
 « courant les mers pour chercher Europe,
 « fondèrent une colonie dans cette île, cinq
 « générations avant qu'Hercules, fils d'Am-
 « phitryon, naquit en Grèce.

« Ces recherches prouvent clairement
 « qu'Hercules est un dieu ancien : aussi les
 « Grecs qui ont élevé deux temples à Her-
 « cules, me paraissent avoir agi très-sage-
 « ment. Ils offrent à l'un, qu'ils ont sur-
 « nommé Olympien, des sacrifices comme
 « à un immortel, et font à l'autre des
 « offrandes funèbres comme à un héros.

Plus bas, chapitre 46, il dit encore : « Les
 « Mendésiens ne sacrifient ni chèvres, ni
 « boucs. En voici les raisons : ils mettent
 « Pan au nombre des huit dieux, et ils pré-
 « tendent que ces huit dieux existaient avant
 « les douze dieux. Or les peintres et les
 « sculpteurs représentent le dieu Pan comme
 « le font les Grecs, avec une tête de chèvre
 « et des jambes de bouc : ce n'est pas qu'ils
 « s'imaginent qu'il ait une pareille figure,
 « ils le croient semblable au reste des
 « dieux ; mais je me ferais une sorte de
 « scrupule de dire pourquoi ils le représen-

« tent ainsi. Les Mendésiens ont beaucoup
« de vénération pour les boucs et les chèvres,
« et encore plus pour ceux-là que pour celles-
« ci ; et c'est à cause de ces animaux , qu'ils
« honorent ceux qui en prennent soin. Ils
« ont surtout en grande vénération un bouc,
« qu'ils considèrent plus que tous les autres.
« Quand il vient à mourir , tout le nome
« mendésien est en deuil. Le bouc et le dieu
« Pan s'appellent Mendès en égyptien. » :

Au chapitre 47 , il dit encore : « Il n'est
« pas permis aux Égyptiens d'immoler des
« pourceaux à d'autres dieux qu'à la lune et
« à Bacchus (*Dionusos*) , à qui ils sacrifient
« dans le même tems , je veux dire , dans
« la même pleine lune : ils en mangent
« alors. » Il donne ensuite des détails sur le
culte de *Dionusos* , et les termine au cha-
pitre 49 , en disant « que *Mélampos* , ins-
« truit par les Égyptiens d'un grand nombre
« de cérémonies , et entr'autres , de ce qui
« concerne le culte de Bacchus (*Dionusos*) ,
« les introduisit dans la Grèce avec quel-
« ques légers changemens. »

Il va plus loin en disant au chapitre 50 :
« Presque tous les noms des dieux sont ve-
« nus d'Égypte en Grèce. Il est très-certain
« qu'ils nous viennent des Barbares : je
« m'en suis convaincu par mes recherches.

« Je crois donc que nous les tenons princièrement des Égyptiens. En effet, si vous exceptez Neptune (*Poseidón*), les Dioscures, comme je l'ai dit ci-dessus, Junon (*Héra*), Vesta, Thémis, les Graces et les Néréides, les noms de tous les autres dieux ont toujours été connus en Égypte. Je ne fais, à cet égard, que répéter ce que les Égyptiens disent eux-mêmes. Quant aux dieux qu'ils assurent ne pas connaître, je pense que leurs noms viennent des Pélasges : j'en excepte Neptune (*Poseidón*), dont ils ont appris le nom des Libiens, qui ont toujours eu pour ce dieu une grande vénération. Quant à ce qui regarde les héros, les Égyptiens ne leur rendent aucun honneur funèbre. »

Chap. 51 : « Les Hellènes tiennent donc des Égyptiens ces rites usités parmi eux, ainsi que plusieurs autres dont je parlerai dans la suite : mais ce n'est point d'après ces peuples qu'ils donnent aux statues de Mercure (*Hermès*) une attitude indécente. Les Athéniens ont pris les premiers cet usage des Pélasges : le reste de la Grèce a suivi leur exemple. »

Voilà, à très-peu de chose près, tout ce qu'Hérodote nous dit d'important sur les dieux. Il est d'accord avec Manéthon pour

distinguer les dieux et les demi-dieux, qu'il appelle les huit grands dieux et les douze dieux du second ordre. Il nous donne le nom qui nous manque dans Manéthon, qui est celui de Pan, ensorte que les huit grands dieux sont 1. Phthas; 2. Hélios; 3. Agathodaimôn; 4. Khronos; 5 et 6. Osiris et Isis; 7. Pan; 8. Tuphôn.

Les demi-dieux ou dieux du second ordre, sont : 1. Oros; 2 et 3. Arès et Aphrodité; 4. Anoubis; 5. Héraclès; 6 et 7. Apollô et Artémis ou la lune; 8. Ammon; 9. Tithoès; 10. Sosos; 11. Zeus; 12. Dionusos. On voit que j'ajoute, d'après Hérodote, Aphrodité ou Vénus, Artémis ou Diane qui est la lune, et Dionusos ou Bacchus. Il semble cependant qu'Hérodote assure que Bacchus ou Dionusos est le même qu'Osiris, et il le répète deux fois, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus. Mais je crois qu'il se trompe, d'après les différences que je trouve entre les traditions reçues sur ces deux divinités. Hérodote, au chapitre 43, fait commencer le règne des demi-dieux, et conséquemment d'Oros, dix-sept mille ans avant l'ère chrétienne.

Quant aux dieux du troisième ordre, Hérodote ne me paraît point s'être expliqué d'une manière satisfaisante; et Manéthon

n'en parlant point, je n'en dirai rien non plus. Je renvoie à un article séparé un autre passage d'Hérodote qui a plus de rapport à la chronologie des dieux égyptiens, que je m'efforcerai d'y fixer.

Chronologie des dieux égyptiens.

La chronologie des dieux égyptiens, selon Hérodote, se dérive encore du second livre de son histoire, où il s'exprime ainsi (1) :

Chapitre 143 : « L'historien Hécatee, se
 « trouvant autrefois à Thèbes, parlait aux
 « prêtres de Jupiter (*Zeus*) de sa généalogie,
 « et faisait remonter sa famille à un dieu
 « qu'il comptait pour le seizième de ses an-
 « cêtres. Ces prêtres en agirent avec lui
 « comme ils firent depuis à mon égard,
 « quoique je ne leur eusse rien dit de ma
 « famille. Ils me conduisirent dans l'inté-
 « rieur d'un grand bâtiment du temple, où
 « ils me montrèrent autant de colosses de
 « bois, qu'il y avait eu de grands prêtres ;
 « car chaque grand prêtre ne manque point,

(1) Tome 2 de la traduction française, Paris, 1801, p. 119.

« pendant sa vie, d'y placer sa statue. Ils
« les comptèrent devant moi, et me prou-
« vèrent, par la statue du dernier mort, et
« en les parcourant ainsi de suite, jusqu'à
« ce qu'ils me les eussent toutes montrées,
« que chacun était le fils de son prédéces-
« seur. Hécatée parlait, dis-je, à ce prêtre
« de sa généalogie, et se faisait remonter à
« un Dieu qu'il regardait comme le sei-
« zième de ses ancêtres. Ils lui opposèrent
« la généalogie de leurs pontifes, dont ils
« lui firent l'énumération, sans cependant
« admettre qu'un homme eût été engendré
« d'un dieu, comme il l'avait avancé; ils
« lui dirent que chaque colosse représentait
« un *Piromis* engendré d'un *Piromis*, et par-
« courant ainsi les trois cent quarante-cinq
« colosses, depuis le dernier jusqu'au pre-
« mier; ils lui prouvèrent que tous ces piro-
« mis étaient nés l'un de l'autre, et qu'ils
« ne devaient point leur origine à un dieu
« ou à un héros. *Piromis* est un mot égiptien
« qui signifie bon et vertueux. »

Chapitre 144 : « Ces prêtres me prouvèrent
« donc que tous ceux que représentaient ces
« statues, bien loin d'avoir été des dieux,
« avaient été des piromis; qu'il était vrai que
« dans les tems antérieurs à ces hommes, les
« dieux avaient régné en Égypte, qu'ils

« avaient habité avec les hommes , et qu'il y
 « en avait toujours eu un d'entr'eux qui
 « avait eu la souveraine puissance ; qu'O-
 « ros , que les Grecs nomment Apollon ,
 « fut le dernier d'entr'eux qui fut roi d'E-
 « gipte , et qu'il ne régna qu'après avoir ôté
 « la couronne à Tuphôn. Cet Oros était fils
 « d'Osiris que nous appelons Dionusos
 « (Bacchus). »

Chapitre 145 : « Parmi les Grecs , on re-
 « garde Hercules , Dionusos et Pan comme
 « les plus nouveaux d'entre les dieux. Chez
 « les Egypciens , au contraire , Pan , qu'ils
 « appellent *Mendès* , passe pour très-an-
 « cien ; on le met même au rang des huit
 « premiers dieux. Hercules , qu'ils nom-
 « ment *Khôn* ou *Sóm* , a place parmi les
 « dieux du second ordre , qu'on appelle les
 « douze dieux , et Dionusos parmi ceux du
 « troisième , qui ont été engendrés par les
 « douze dieux.

« J'ai fait voir ci-dessus (chapitre 43)
 « combien les Egypciens comptent eux-
 « mêmes d'années depuis Hercules jusqu'au
 « roi Amasis. On dit qu'il y en a encore
 « un plus grand nombre depuis Pan , et
 « que c'est depuis Dionusos qu'on en trouve
 « le moins , quoique , depuis ce dernier jus-
 « qu'à ce prince , on compte quinze mille

« ans. Les Égyptiens assurent ces faits
« comme incontestables, parce qu'ils ont
« toujours eu soin de supputer ces années ;
« et d'en tenir un registre exact. De Dio-
« nusos (Bacchus), que l'on dit être né de
« Sémélé, fille de Cadmus, il y a jusqu'à
« moi, environ mille soixante ans ; depuis
« Hercules, fils d'Alcmène, près de neuf
« cens ans ; et Pan, que les Grecs disent
« fils de Pénélope et d'Hermès (Mercure),
« est postérieur à la guerre de Troie ; et on
« ne compte de lui jusqu'à moi, qu'environ
« huit cens ans. »

Chapitre 146 : « De ces deux sentimens,
« chacun est libre d'adopter celui qui lui
« paraîtra le plus vraisemblable : je me
« contenterai d'exposer le mien. Si ces dieux
« avaient été connus en Grèce, et s'ils y
« avaient vieilli, tels qu'Heroules, fils d'Am-
« phitrion, Dionusos (Bacchus), fils de
« Sémélé, et Pan, fils de Pénélope, on
« pourrait dire aussi, quoiqu'ils ne fussent
« que des hommes, qu'ils étaient en posses-
« sion des noms des dieux nés dans les siè-
« cles précédens. Les Grecs assurent qu'aus-
« sitôt que Dionusos (Bacchus) fut né,
« Zeus (Jupiter) le renferma dans sa
« cuisse, et le porta à Nusa, ville d'Ethio-
« pie, au-dessus de l'Égypte ; à l'égard de

« Pan, ils ne sauraient dire en quel endroit il fut transporté après sa naissance. Il me semble conséquemment évident que les Grecs ont appris plus tard les noms de ces dieux que ceux des autres, et qu'ils ne datent leur naissance que du tems auquel ils en ont ouï parler. C'est aussi le sentiment des Égyptiens. »

Cette opinion d'Hérodote semble juste, et l'on peut y ajouter que la tradition égyptienne est entrée dans la Grèce à plusieurs époques, c'est à dire à celles d'Inakhos, de Cécrops, d'Orphée et de Thalès, qu'elle s'y est aussi présentée sous diverses formes qui n'étaient déjà plus distinguées du tems d'Hérodote, et que nous devons bien séparer aujourd'hui, si nous voulons les connaître. Mais les Grecs, loin d'exagérer les nombres d'années qui leur étaient fournis par les Égyptiens, les ont diminués. Cela résulte clairement de ce que dit ici Hérodote, qui place Dionusos ou Bacchus quinze mille ans avant Amasis, c'est à dire 15,570 ans avant l'ère chrétienne, tandis que les Grecs de la suite d'Alexandre, selon Pline (1), le placent seulement sous l'an 3474 avant cette

(1) Livre 6.

même ère. Nous examinerons dans la suite la raison de cette différence, qui vient de ce que ces Grecs confondirent Bacchus et Sésostris. Je m'occuperai seulement ici à concilier Hérodote avec la chronologie des huit dieux et des douze demi-dieux déjà donnée d'après Manéthon et d'autres auteurs. Quant aux dieux du troisième ordre, Hérodote est le seul qui en fasse mention.

99,600 avant l'ère chrétienne. Souvenirs historiques les plus anciens en Égypte, du tems auquel on a commencé à y connaître les astres, selon saint Augustin.

49,195. Phthas, fils du Nil, commence les observations astronomiques qui ont été continuées jusqu'au tems d'Alexandre, selon Diogènes Laërce. Ce fut ce même Phthas qui établit le premier gouvernement théocratique, dont la durée fut de neuf mille ans, selon Manéthon.

40,195. Ce fut donc cette année que commença le gouvernement d'Hélios ou du soleil, qui vécut 86 ans, selon Manéthon.

Au lieu de ces 86 ans, j'en compte douze fois davantage, supposant les années prises pour des mois, ce

108 *Chronologie des dieux égyptiens.*

qui fera 1052 ans ; et comme l'adoration du soleil n'a pas commencé avec le gouvernement d'Hélios, je règle mes dates de manière à faire commencer le règne des demi-dieux l'an 17,570, comme il l'assure.

- 20534.** Commencement du culte rendu au soleil sous le nom d'Hélios, ou sous le nom égyptien que les Grecs ont traduit ainsi : le culte de Phthas est abandonné.
- 19502.** Le culte d'Hélios perd un grand nombre de partisans, et celui d'Agathodaimôn commence ; il dure 678 ans, c'est-à-dire 12 fois 56 ans et demi. Le culte d'Hélios se conserve toujours.
- 18824.** Commencement du culte de Khronos, qui dure 489 ans.
- 18338.** Commencement du culte d'Osiris et d'Isis qui a duré 420 ans. Le culte de Pan s'est mêlé à celui de ces deux divinités.
- 17918.** Commencement du culte de Téphôn qui a duré 348 ans.
- 17570.** Fin du gouvernement des grands prêtres des huit plus anciens dieux. Le grand prêtre de Téphôn est dépossédé. Commencement du culte

Chronologie des dieux égyptiens. 109

- des demi-dieux, fils des dieux, et en premier lieu d'Oros, qui régna 300 ans.
17270. Arès lui succède et règne 256 ans.
17014. Anoubis lui succède et règne 204 ans.
16810. Héraclès lui succède et règne 180 ans.
16630. Apollô lui succède et règne 500 ans.
- 16330 Ammôn lui succède et règne 360 ans.
15970. Tithoès lui succède et règne 324 ans.
15646. Sôsos lui succède, et règne 384 ans.
15570. Commencement du règne réel de Dionusos ou Bacchus selon Hérodote.
15262. Culte de Zeus père de Dionusos, qui dure 240 ans.
15022. Culte de Dionusos. Il dure 2666 ans, mais toujours sans que le culte du soleil ait été détruit.
12556. Le gouvernement théocratique des demi-dieux est aboli. Menès, premier roi d'Égypte, règne 62 ans selon Eratosthènes. Voyez la chronographie du Sincelle, page 91.
12340. Son fils Manéros meurt jeune vers cette année.
12294. Trois cent vingt-neuf rois succèdent

à Ménès. Le dernier de ces princes est Mœris. Ils commencent à régner vers cette année.

10195. Fin des 30000 ans qu'a duré le culte du soleil.

Il n'entre pas dans mon plan de calculer ici la durée des trente dynasties, sur lesquels nous avons plusieurs traditions différentes. Le tableau en est donné exactement dans l'Histoire universelle, traduite de l'anglais (1).

Que ceux que cette antiquité effraie, méditent ce beau chapitre du naturaliste Charles Bonnet.

Opinion de Charles Bonnet sur l'antiquité du monde.

« L'antiquité du monde pourrait être beaucoup plus grande que nous ne saurions l'imaginer. Il n'est pas bien décidé encore, si l'ecliptique ne tend pas continuellement à s'approcher de l'équateur. Des observations délicates ont paru prouver à un

(1) Amsterdam et Leipzig 1770, t. 1, p. 414 et suiv.

« grand astronome , que l'obliquité de l'é-
« cliptique diminue d'une minute dans un
« siècle : en sorte que , pour arriver de l'o-
« bliquité actuelle à sa confusion avec l'équa-
« teur , il lui faudrait plus de cent quarante
« mille ans. En suivant toujours la même
« proportion , et en supposant 60 minutes
« ou un degré pour six mille ans , ce cercle
« aurait employé deux millions cent soixante
« mille ans à faire le tour entier en passant
« par les pôles. Voyez les lettres de M. de
« Mairan au père Parennin , pages 112 et
« 113. Et qui pourrait prouver que ce cercle
« n'ait pas déjà fait plusieurs révolutions
« entières ?

« Je supprime ici certains faits d'histoire
« naturelle , qui semblent concourir avec ces
« présomptions astronomiques à donner au
« monde une prodigieuse antiquité ; je vou-
« lais dire une effroyable antiquité.

« Il serait peu raisonnable , d'alléguer
« contre cette antiquité du monde , la nou-
« veauté des peuples , celle des sciences et
« des arts , et tout l'appareil de la chrono-
« logie sacrée. Je suis infiniment éloigné de
« vouloir infirmer le moins du monde cette
« chronologie : je sais qu'elle est la base la plus
« solide de l'Histoire ancienne : mais l'infir-
« merais-je en avançant qu'elle n'est que

« celle d'une révolution particulière de notre
 « monde , et qu'elle ne pouvait s'étendre au-
 « delà ? S'il y avait des astronomes dans la
 « planète de Vénus ou dans celle de Mars
 « avant la révolution dont il s'agit , ils ont
 « pu savoir quelque chose des révolutions
 « antérieures. Nous - mêmes nous en serons
 « probablement instruits, quand nous serons
 « introduits dans cet heureux séjour pour le-
 « quel nous sommes faits , et vers lequel
 « doivent tendre nos desirs les plus vifs.
 « C'est là que nous lirons dans l'histoire des
 « mondes , celle de la Providence ; que nous
 « contemplerons sans nuages les merveilles
 « de ses œuvres , et que nous admirerons
 « cette suite étonnante de révolutions ou
 « de métamorphoses qui changent graduel-
 « lement l'aspect de chaque monde , et di-
 « versifie sans cesse les décorations de l'u-
 « nivers.

« Si Dieu est immuable ; si ce qu'il a
 « voulu , il le veut encore et le voudra tou-
 « jours ; s'il a créé l'Univers par un seul
 « acte de sa volonté, s'il n'y a point de nou-
 « velle création ; si tout est révolution , dé-
 « veloppement , changement de formes ; si
 « Dieu a voulu de toute éternité créer l'u-
 « nivers ; . . . je suis effrayé.
 « mes sens se glacent. je m'arrête

« . . . je recule d'effroi. . . . je suis
« sur le bord du plus épouvantable abîme.
« . . . Ô éternité ! éternité ! qui a précédé
« le tems , qui l'engloutiras comme un
« gouffre ; qui absorbes les conceptions de
« toutes les intelligences finies. . . . Eter-
« nité ! un faible mortel , un atôme pensant
« ose te nommer, et ton nom est tout ce
« qu'il connaît de toi.

« Qui pourrait nier que la puissance absolue
« ait pu renfermer dans le premier germe de
« chaque être organisé la suite des germes
« correspondans aux diverses révolutions
« que notre planète était appelée à subir ?
« Le microscope et le scalpel ne nous mon-
« trent-ils pas les générations emboîtées les
« unes dans les autres ? ne nous montrent-
« ils pas le bouton ménagé de loin sous l'é-
« corce , le petit arbre futur renfermé dans
« ce bouton ; le papillon , dans la chenille ;
« le poulet , dans l'œuf ; celui-ci dans l'o-
« vaire ? Nous connaissons des espèces qui
« subissent un assez bon nombre de méta-
« morphoses, qui font revêtir à chaque in-
« dividu des formes si variées , qu'elles pa-
« raissent en faire autant d'espèces diffé-
« rentes. Notre monde a été apparemment
« sous la forme de ver ou de chenille : il est
« à présent sous celle de chrysalide ; la der-

« nière révolution lui fera revêtir celle de pa-
« pillon.

« J'admets donc , comme l'on voit , un
« parallélisme parfait entre le système astro-
« nomique et le système organique ; entre les
« divers états de la terre , considérée comme
« planète ou comme monde , et les divers
« états des êtres qui devaient peupler ce
« monde.

« Ce parallélisme me paraît tout aussi
« naturel , que celui que nous observons
« entre le développement et les divers dé-
« grés de température , qui l'accélèrent , le
« retardent ou le suspendent. Voyez com-
« ment l'évolution et la propagation des
« plantes et des animaux ont été enchaînées
« aux vicissitudes périodiques des saisons.
« Tout est gradation , rapport , calcul dans
« l'univers , et c'était très-philosophique-
« ment que Leibnitz , le Platon de la Ger-
« manie , appelait l'auteur de l'Univers , l'é-
« ternel géomètre » (1).

Je trouve dans l'éloge d'Hartzoeker par l'illustre Fontenelle , un passage remarquable qui me paraît mériter que je le place

(1) La Palingénésie philosophique , par C. Bonnet , Genève , 1769 , t. 1 , p. 258 - 262.

ici. Il s'agissait quelques lignes auparavant, des animalcules spermatiques qu'Hartzœker imaginait qui perpétuaient les espèces (1). « selon cette idée, remarque l'historien, « quel nombre prodigieux d'animaux primitifs de toutes les espèces? Tout ce qui respire, tout ce qui se nourrit, ne respire qu'eux, ne se nourrit que d'eux. Il semble cependant qu'à la fin leur nombre viendra nécessairement à diminuer, et que les espèces ne seront pas toujours également fécondes. Peut-être cette difficulté aura-t-elle contribué à faire croire à M. Leibnitz que les animaux primitifs ne périssaient point, et qu'après s'être dépouillés de l'enveloppe grossière, de cette espèce de masque qui en faisait, par exemple, des hommes, ils subsistaient vivans dans leur première forme, et se remettaient à voltiger dans l'air, jusqu'à ce que des accidens favorables les fissent de nouveau redevenir hommes » (2).

Cette idée est d'autant plus belle qu'elle

(1) La Palingénésie philosophique, par C. Bonnet, t. 1, p. 300.

(2) Histoire de l'académie royale des sciences. Paris, 1737, p. 141 de l'histoire dans l'édition in-4.^o

n'est nullement contraire à la morale , et qu'elle se lie naturellement à la croyance d'un Dieu et d'une Providence. On y voit en effet cette différence entre l'être parfait ou Dieu, et les êtres imparfaits , tels que les soleils , les planètes et l'homme , que l'être parfait est toujours égal à lui-même , immuable et tout puissant , au lieu que l'être imparfait est changeant , périssable et borné. Il naît d'un germe éternel qui prend et perd par degrés son enveloppe , et dont l'accroissement et le dépérissement composent la vie passagère. Il est nécessaire à Dieu pour exercer sa puissance et sa bonté , destinées à le protéger et à le soutenir ; mais son existence est hors de celle de Dieu , à qui toute imperfection est nécessairement étrangère. Il perd le souvenir de son existence précédente , et cet oubli est un bien pour lui , parce que son imperfection lui a donné des passions nuisibles qui se prolongeraient trop long-tems , si les développemens successifs de son germe lui étaient connus. C'est ainsi que l'homme né dans une famille riche et puissante , ou parvenu à de grands avantages dans la société , se trouve obligé par la croyance d'une existence future et de l'incertitude des hazards de sa renaissance , à s'occuper indistinctement du bonheur de tous les

hommes et à ne pas sacrifier l'humanité entière à une existence passagère prête à revêtir une nouvelle forme.

Ce n'est pas une nouvelle religion que je propose ici avec Leibnitz et Charles Bonnet ; ce sont des motifs d'intérêt personnel pour faire le bien , même à ceux qui n'admettent point de révélation : il faudrait être de bien mauvaise humeur pour ne pas me le pardonner. Revenons à l'histoire ancienne du globe à laquelle cet ouvrage est destiné. Il a été composé à l'occasion d'une institution nouvelle , à laquelle j'ai été appelé pour concourir : c'est l'académie celtique , formée pour s'occuper de la recherche des antiquités de France. J'y avais lu un mémoire sur l'origine des Salines , et mon opinion ayant été le sujet d'une discussion littéraire dans le sein de cette académie , je crus devoir faire connaître cette même académie au public par les mémoires suivans qui ont précédé ceux qu'elle a publiés , et par un rapport sur un objet très-intéressant , lu aussi dans cette société.

Mémoire pour servir à l'histoire de l'Académie celtique, lu dans la séance de cette académie, du 9 vendémiaire an 14 (1^{er} octobre 1805), par M. DE FORTIA D'URBAN, membre de cette académie.

Nota. M. Hennin, père, alors archiviste de l'académie qui l'a malheureusement perdu en 1807, est celui qui a eu le plus de part à la composition de ces mémoires.

Si l'homme d'état et même le philosophe, se font un devoir comme un plaisir de rechercher la suite des opinions et des faits qui ont préparé une révolution dans le monde politique, pourquoi le savant et l'homme de lettres n'auraient-ils pas le même desir d'observer la marche progressive de l'esprit humain vers un nouveau genre d'études ? On croit ne faire qu'une plaisanterie en disant : *c'est la science à la mode*, et l'on se sert d'une expression très-juste. Qu'est-ce en effet que la mode ? c'est un desir simultané du plus grand nombre, de plaire davantage à ses contemporains, en leur offrant une nouveauté qui suppose du goût et des observations délicates.

Les sciences et les arts ont éprouvé, sur-tout

depuis leur renaissance , l'effet de cette propension des savans et des artistes ; à essayer de nouveaux moyens d'étonner et de plaire en s'attachant à un objet négligé ou peu approfondi par leurs devanciers. Avec quelque ardeur que nous nous livrions maintenant à porter la lumière dans toutes les parties qui peuvent intéresser l'homme instruit ou le simple-curieux , nous laisserons encore à nos descendans l'espérance et la satisfaction de nous surpasser en bien des points. Comme nous, ils essaieront de consacrer leur tems à remplir les lacunes que nous aurons laissées dans l'immense tableau des connaissances humaines.

Mais quel est celui qui décide du moment auquel , un objet nouveau dans les sciences et dans les arts , fixe l'attention d'un grand nombre de personnes , et les jette dans une carrière dont à peine ils soupçonnaient l'existence ? C'est ce qu'il paraît convenable de développer , en mettant sous les yeux du public les premiers travaux d'une société récemment établie (1) , pour examiner l'histoire, les monumens et la langue des Celtes,

(1) Sa première séance a eu lieu le 9 germinal an XIII, 30 mars 1805. Voyez le discours d'ouverture , par M. de

de nos pères , objets trop négligés jusqu'à nos jours.

Les progrès de l'homme , dans tout ce qui a rapport aux sciences et aux arts , ont été lents en général , parce qu'il fallait que le plus grand nombre de ceux qui étaient portés à les cultiver , eût acquis les connaissances préliminaires de chaque objet , et qu'avant l'invention de l'imprimerie , ce nombre était nécessairement borné. Il fallait ensuite que parmi ceux qui avaient trouvé de l'attrait à telle ou telle partie , il y en eût plusieurs qui eussent essayé de surpasser leurs maîtres ; il fallait enfin que , parmi ces derniers , il parût un homme qui , instruit à fond de tout ce qui avait été découvert avant lui , fût entraîné par son génie , ou du moins par un goût particulier , à indiquer aux autres la route qu'ils devaient suivre pour avancer beaucoup plus loin.

Les disputes de l'école , entre les partisans d'Aristote et leurs adversaires , au milieu de toute l'âpreté scolastique , avaient exercé les esprits dans l'art de raisonner , jusqu'à la

Cambri , tome 1, p. 21 des Mémoires de l'Académie , et celui qu'a fait le même jour M. Johanneau , secrétaire perpétuel , p. 28 du même volume.

fin du seizième siècle ; elles avaient posé les principes de diverses sciences , lorsque Bacon parut. Je parle de François Bacon , né en 1560, et différent du moine Roger Bacon , né vers l'an 1216 (1). Ce grand homme étonna ses contemporains , et les entraîna hors de la ligne qu'ils avaient suivie. Ils virent combien l'expérience les mènerait plus loin que la contemplation ; l'étude des sciences exactes et de la physique prit un essor surprenant, et en vingt ans les progrès de l'esprit humain en tout genre furent décuplés.

Ce que Bacon avait si heureusement commencé en Angleterre , Descartes né en France plus d'une génération après lui , l'an 1596 , le perfectionna en partie (2). De nouvelles disputes élevées entre lui et ses rivaux , firent naître de nouveaux moyens de porter les hommes vers la vérité , d'écarter les préjugés , d'assurer la science sur des bases solides. Isaac Newton (3), précurseur

(1) Voyez sur ces deux Bacon , le nouveau dictionnaire historique , par Chaudon et Delandine. Lyon , 1804 , art. Bacon.

(2) Voyez son éloge , par Thomas.

(3) Les Anglais écrivent Newton. Voyez son éloge , par Fontenelle.

des Euler, des Clairaut, des d'Alembert, des la Grange et des la Placé, créa l'astronomie et mérita ce distique.

La nature et ses lois n'étaient qu'obscurité ;
Dieu dit : que Newton soit, et tout devint clarté.

C'est ainsi que j'ai traduit les beaux vers qui terminent l'épithaphe sublime de Newton, composée par le célèbre Pope, et gravée à l'abbaye de Westminster, où Newton est enseveli.

ISAACUS NEWTONUS
QUEM IMMORTALEM
TESTANTUR TEMPUS,
NATURA, COELUM :
MORTALEM
HOC MARMOR FATETUR.

*Nature and nature's laws lay hid in night :
God said : let Newton be ! and all was light (1) ;*

J'ai cru devoir ces premiers détails à la philosophie. Si nous voulons appliquer ces ob-

(1) *The works of Alexander Pope. London, 1787.* t. 1, p. 57. C'est là qu'il faut prendre les deux vers anglais, et non dans les lettres de Mentor, Londres 1764, qui les donnent fautivement.

servations à chaque science en particulier , nous verrons que nos pères , en étudiant les ouvrages de Bacon , de Descartes et de leurs meilleurs disciples , s'étaient mis au point de pouvoir se vouer avec ardeur et avec succès à l'une d'elles , aussitôt que le concours des désirs de leurs contemporains , les y détermineraient .

Eustache le Sueur (1) , Charles le Brun (2) , François Girardon (3) , Claude Perrault (4) , auteur de la façade du Louvre et de la traduction de Vitruve , Mansard (5) , Girard Audran (6) , et autres , distingués par leur talent pour la peinture , la sculpture , l'architecture et la gravure , mis par l'habileté de Colbert , et la magnificence de Louis XIV , à portée de développer leur génie , donnèrent à la nation le goût des arts .

(1) Peintre né à Paris en 1617 .

(2) Premier peintre du roi , né à Paris en 1618 .

(3) Sculpteur et architecte , né à Troies en Champagne , en 1628 .

(4) Né à Paris en 1613 .

(5) On trouvera dans le Magasin encyclopédique de 1805 , t. 4 , p. 275 , une excellente notice historique sur cet habile architecte .

(6) Qui a gravé les batailles d'Alexandre de Le Brun ; il était né à Lion en 1640 .

Le jardin des plantes avait commencé à faire admirer les belles productions dont la botanique nous enrichissait successivement; le voyage de Tournefort, né à Aix en 1636 (1), qui se sentit botaniste, dit Fontenelle, dès qu'il vit des plantes, et que tout le monde estimait et aimait, entraîna les esprits vers cette science alors nouvelle, aujourd'hui portée à un très-haut point.

L'histoire naturelle était presque la dernière des sciences qui ont des attraits pour les yeux, et l'on y faisait peu d'attention lorsque l'ouvrage d'Antoine Pluche parut. Cet estimable écrivain, né en 1688, animé par le désir de répandre le goût qui faisait ses amusemens, prit la voie la plus sûre : il travailla pour les enfans et pour les femmes. On se rappelle, avec étonnement et avec satisfaction, l'effet que produisit le Spectacle de la nature ; c'est lui qui créa en France les naturalistes ; même les plus célèbres, Buffon, Bonnet, etc.

Nous serions peut-être fort surpris si, en approfondissant bien, nous trouvions que Guillaume-François Rouelle, né près de Caen en 1705, et qui sans doute était plus

(1) Joseph Pitton de Tournefort.

instruit en chimie que la plupart de ses contemporains , n'aurait cependant pas eu un succès aussi brillant , s'il eût professé d'une manière moins singulière. On fut étonné de voir un vrai sàvant dans un homme qui s'exprimait en termes communs , souvent même risibles ; on suivit ses cours , et l'on oublia bientôt sa diction pour se convaincre du mérite d'une science nouvelle pour les gens du monde. Je crois que tous ceux qui , de nos jours , ont fait faire un si grand pas à la chimie , auront la bonne foi de convenir que , sans Rouelle , ils ne seraient encore que des pharmaciens ; et cet aveu , loin de leur nuire , ne fera qu'ajouter à leur gloire. Cet habile homme , mort en 1770 , n'a point été oublié dans nos dictionnaires bibliographiques , nominément dans celui où M. des Essarts a recueilli complètement tous les noms qui honorent la littérature française ; et celui imprimé à Caen et Lion en 1789 , puis à Lion seulement en 1804 , que M. Prudhomme publie encore en ce moment avec des additions , et que M. Michaud se prépare à faire oublier par sa Biographie universelle (1).

(1) Cette addition n'est relative qu'au temps où j'écris ce discours pour la seconde fois , le 3 août 1870.

Il est tems d'en venir à l'objet qui a nécessité ce préambule. On doit se demander comment un si grand nombre de personnes ont été entraînées à s'occuper de tout ce qui a rapport aux Celtes, et comment cette partie obscure de l'histoire a pu paraître assez intéressante, pour donner lieu à l'établissement d'une académie destinée à s'y livrer, avec l'espérance de voir le public prendre une part sensible au succès de ses travaux.

C'est au goût des voyages qui a pris faveur depuis trente ans, par les relations de quelques-uns de nos compatriotes, et par celles des Anglais, qu'est due la disposition des esprits en France à ne plus se borner à l'étude de l'Histoire grecque et romaine, ou tout au plus à celle de notre monarchie. L'effet de ce goût a été de rendre ici géographes jusqu'aux femmes, dont les plus habiles, il y a trente ans, avaient été à peine jusqu'à la fin du cours de géographie, fait pour mademoiselle Crozat, par l'abbé Laurent François, mort en 1782 (1). En parcourant le monde avec les voyageurs, nous y avons retrouvé des traces de nos

(1) Voyez l'article François, dans le nouveau dictionnaire historique. Lyon, 1804, t. 5, p. 233.

pères ; et , depuis peu , un trop grand nombre de Français , dispersés par le malheur dans l'Europe et dans l'Asie , ont été frappés de la remarque que nous négligions d'accorder à nos ancêtres le rang qu'avaient usurpé les peuples qui se disaient anciens ; et de nous occuper de leur langue que presque aucun de nous ne savait parler encore.

La connaissance des journaux anglais , dont les nôtres traduisaient quelques fragmens , nous fit voir que cette nation , dont une partie était entée pour ainsi dire sur la bretonne armorique , s'emparait des antiquités celtiques comme de son propre bien , tandis que les Français étaient infiniment plus en droit qu'elle de se les approprier ; on reconnut que cette nation éclairée et savante , mais quelquefois dirigée par un patriotisme trop exalté , voulait exercer dans l'empire des lettres l'empire qu'elle a envahi sur l'Océan.

On imagina d'entrer en compte avec les Anglais , et de séparer ce qui appartenait aux Celtes et aux Gaulois dans ce qu'ils publiaient sur les mœurs , les usages et la langue du pays de Galles , de l'Irlande et de quelques cantons particuliers de leur île.

Un homme qui savait au moins bien des

choses ignorées à Paris, M. le Brigant (1), y avait causé de l'étonnement peu avant la révolution de 1789, par la chaleur avec laquelle il soutenait que la langue de son pays, le bas-breton, était la mère de toutes les langues de l'Europe; et tout en riant de son fanatisme, on avait été bien aise de trouver quelques vérités dans ses assertions flatteuses pour l'orgueil national.

Un grand nombre de Français avaient pris, par diverses causes, du goût pour l'étude des langues, surtout de l'anglais. Pendant la guerre de sept ans, nos guerriers avaient appris l'allemand. On allait en Italie beaucoup plus qu'autrefois. Les récits que M. de Volnei et quelques autres nous avaient faits de l'Orient et des auteurs orientaux, avaient donné plus de désir d'apprendre l'arabe et le persan, qui, en offrant quelques rapports avec la langue que parlaient nos ancêtres, invitaient à en rechercher la cause. Enfin, l'esprit d'un plus grand nombre de Français se porta à scruter la vérité de quelques faits desquels on ne

(1) Avocat. On trouvera la liste de ses ouvrages dans les *Siècles littéraires de la France*, par M. des Essarts, art. Brigant.

s'était seulement pas douté jusqu'alors.

Ce fut vers ce tems que M. de Cambri (1), placé par certaines circonstances à portée de s'occuper de l'histoire et de la langue des Bas-Bretons, qu'il trouvait souvent en rapport avec celles des peuples plus anciens, auxquelles il travaillait, se lia avec des personnes instruites, nées dans cette extrémité occidentale de la France; et dès-lors ils formèrent entr'eux le projet d'une académie celtique. On allait s'occuper sérieusement de cet établissement, lorsque la révolution, ou dispersa ceux qui étaient disposés à y concourir, ou les força de s'occuper d'autres objets commandés par les circonstances.

M. de Cambri, que des fonctions publiques même n'avaient pas empêché de poursuivre ses travaux, et qui était de plus en plus persuadé que tout ce qui a rapport aux Celtes est digne d'intéresser la nation et les savans, se liâta, dès que le calme fut ré-

(1) Pour se convaincre de la priorité qu'a obtenue M. de Cambri sur tous ses collègues livrés à l'étude de l'histoire et de la langue des Celtes, il suffit de lire son Voyage dans le Finistère, 3 vol. in-8.° avec des planches bien gravées. Cet ouvrage, plein de recherches et de rapprochemens ingénieux, ne peut être trop connu.

tabli, de réunir un certain nombre de personnes convaincues de la même vérité. Elles se donnèrent de concert tous les soins nécessaires pour rendre l'établissement projeté le plus utile et le plus stable qu'il serait possible. M. Mangourit dressa le premier un projet de règlement qui lui a servi de base. M. de Cambri se chargea de solliciter l'agrément du gouvernement, et cet agrément fut accordé, ainsi que la permission de prendre le titre d'académie celtique. En peu de jours, l'empressement des personnes qui pouvaient concourir au succès de l'établissement fut tel, qu'il se trouva soixante-huit membres inscrits lorsqu'elle tint sa première séance.

Cette société, de laquelle assurément tous les membres étaient bien loin de connaître la langue du peuple dont elle se proposait de découvrir l'ancien état, et de comparer l'histoire, les mœurs et les usages avec ceux des autres peuples, s'estima heureuse de trouver dans M. Johanneau qui, le premier, avait eu l'idée exécutée par M. Mangourit, et en avait fait part à M. de Cambri, un des hommes les plus profondément instruits dans la langue celtique, et qui de plus à l'avantage de l'avoir comparée à toutes les autres, et de pouvoir mettre à

tout moment l'académie en état de fixer son opinion sur les divers points dont elle entreprendra l'examen à cet égard.

Par un hasard singulier, M. de Fortia d'Urban qui, à l'autre extrémité de la France, avait été désigné par le gouvernement (1) pour concourir à la formation d'une société littéraire à Avignon, ayant travaillé à l'histoire de cette ville, se trouva appelé à en rechercher les antiquités, et à s'occuper des Celtes. Ces peuples étaient si peu connus dans ce département, que l'un des plus savans antiquaires de ces pays méridionaux (a) ne croyait pas que ce nom se trouvât dans aucun auteur ancien, quoiqu'Hérodote (2) et Aristote (3) aient nommés les Celtes. M. de Fortia s'était trouvé ainsi obligé à s'occuper de ces peuples dont il a composé l'histoire.

C'est du concours des premiers membres

(1) Le 20 juillet 1801. Voyez les *Mémoires de l'Athénée de Vaucluse*, imprimés à Avignon en 1804, p. 1.

(a) M. Calvet, docteur en médecine, correspondant de l'académie des inscriptions, mort le 25 juillet 1810, dans un âge très-avancé.

(2) Pages 144 et 274 de l'édition grecque et latine de Henri Etienne, livres 2 et 4 de l'histoire d'Hérodote.

(3) Histoire des animaux, livre 8, ch. 28.

résidens de cette académie, et d'un grand nombre d'associés, soit régnicoles, soit étrangers, que nous espérons voir éclore, avec le tems, des travaux utiles non-seulement dans ce que son titre indique, mais encore dans plusieurs autres parties de l'histoire et des sciences, qu'elle sera conduite à approfondir, à mesure qu'elle découvrira l'influence que la nation celtique a eue sur les institutions et les connaissances à l'aide desquelles toutes les nations de l'Europe sont parvenues à leur état actuel.

Mais qui sait le celtique? s'écrie un journaliste distingué, membre de l'Institut national de France, conservateur des médailles, des pierres gravées et des antiques de la Bibliothèque impériale (1). « Il est tout « simple », ajoute-t-il (2), « que dans les « différentes langues qui ont été parlées sur « la terre, il se trouve des sillabes sem-
« blables à celles qui entrent dans la com-
« position des mots qui désignent les choses
« dont on s'occupe; mais ces étimologies
« ne sont pas certaines. » Cette objection

(1) M. Millin, *Magasin encyclopédique*, août 1805, p. 435.

(2) Id. p. 437.

est spéciieuse : on peut y répondre que chaque langue a évidemment son caractère particulier qui la fait aisément distinguer des autres, et qu'il n'y a pas plus de ressemblance entre une phrase française et une phrase anglaise, qu'entre le grec et l'iroquois, quoique d'un côté le grec et l'iroquois, de l'autre l'anglais et le français, aient plusieurs mots communs. Ces mots même, écrits suivant la prononciation particulière à chaque peuple, deviendraient différens, quoique l'ortographe, originairement la même, ait conservé la même forme. Il est vrai cependant que la science des étimologies est souvent conjecturale ; sans doute nous devons craindre de nous égarer dans des sentiers où, ainsi que l'observe avec raison M. Millin (1), des hommes de la plus vaste érudition se sont perdus. Mais cette crainte ne doit point nous décourager ; elle doit au contraire nous engager à réunir nos efforts pour seconder mutuellement nos travaux, et pour obtenir par ce concours des résultats plus heureux, que n'ont pu faire éctore des savans isolés et quelquefois livrés

(1) M. Millin, *Magasin encyclopédique*, août 1805, p. 438.

aux préjugés particuliers du sol qui les avait vu naître ; tandis que nous , qui sommes nés dans des provinces et des états différens (1), nous n'avons d'autre amour que celui de la vérité , nous ne formons d'autre vœu que celui de nous éclairer d'une lumière pure et sans tache.

Rapport fait à l'Académie celtique le 6 septembre 1805 (19 fructidor an 13) , par M. de Fortia d'Urban et M. Hennin , père , commissaires qu'elle avait nommés pour lui rendre compte du Manuel interprète de Correspondance , ouvrage de M. de Cambri , président de cette Académie.

Messieurs ,

Pour qu'une nouveauté mérite le titre de DÉCOUVERTE dans les sciences ou dans les arts , il n'est pas nécessaire que la première idée ne s'en soit jamais offerte à personne.

(1) Parmi nos membres résidens , nous nous honorons de compter M. l'abbé Denina , bibliothécaire de l'Empereur , et M. Paroletti , tous deux Piémontais ; ainsi que M. Corrêa de Serra , Portugais.

Si tous les amis de l'humanité, qui, désirant que l'on trouvât le moyen de lever en partie l'obstacle qui nuit le plus aux rapports entre les nations (celui qui naît de la diversité des langues), ont regardé ce moyen comme impossible, certainement l'homme qui résout ce problème, est inventeur à la rigueur du terme; sa découverte est d'autant plus belle, que l'on y avait vu plus de difficulté, et que le procédé qu'il a adopté est plus simple et plus facile à saisir.

Permettez-nous, messieurs, d'appuyer cette assertion par un exemple frappant. Il n'y a rien d'humiliant pour l'esprit humain à convenir que nous ne créons point. Une réflexion sur un objet connu, l'observation d'un fait dont quelques conséquences nous avaient échappé, nous avertissent qu'une chose manque, soit à nos besoins; soit à nos connaissances, ou même aux agrémens de notre vie; nous nous arrêtons, nous interrogeons notre imagination pour savoir s'il nous est impossible d'aller plus loin: du désir naît l'espérance, et ces deux sentimens réunis enfantent une nouveauté qui souvent nous étonne nous-mêmes; mais de cette première idée à ce qui mérite le nom d'invention, il y a souvent bien loin.

Des sceaux qui nous restent des anciens

Romains, dont les lettres renversées prouvent qu'ils ont été faits pour former des inscriptions, soit en creux sur les briques avant de les mettre au feu, soit sur des ballots, après les avoir enduits d'une couleur, il n'y avait certainement qu'un pas à faire pour inventer l'imprimerie. Ces conquérans du monde ne le firent pas. Ils en étaient bien plus près encore lorsqu'ils faisaient usage des *annuli signatorii*, que l'on prétend avoir été imaginés par les Lacédémoniens (1), et qui étaient précisément ce que nous appelons une *griffe* faite pour multiplier les signatures, ou même pour y suppléer lorsqu'on ne savait pas écrire.

Les anciens avaient été encore beaucoup plus près d'inventer l'imprimerie; c'est ce que nous savons avec certitude, depuis que M. le professeur Ihre a démontré que le fameux code d'argent qui est à la bibliothèque de l'université d'Upsal, est véritablement imprimé avec des caractères isolés, appuyés l'un après l'autre sur un parchemin pourpre,

(1) Encyclopédie méthodique. ANTIQUITÉS, t. 1, p. 185, art. Anneau. Voyez surtout sur ces bagues à cacheter, l'Antiquité expliquée, par Montfaucon, Paris 1722, t. 3, p. 226. Plusieurs de ces bagues sont très bien gravées dans les planches.

où la feuille d'argent qui devait les former, s'attachait par la pression d'un poinçon chaud, au moyen d'un mordant. Or, ce manuscrit, qui contient la traduction de l'Évangile par Ulphilas (1), en langue méso-gothique, est reconnu pour être du quatrième siècle de l'ère chrétienne.

Peu de gens savent que cet art s'était conservé; mais que la longueur du tems qu'il exigeait, empêchant d'en faire un usage habituel, l'avait fait négliger, sans qu'il se soit perdu, du moins jusqu'au onzième siècle.

Il existe à Paris, dans la bibliothèque d'un curieux, un manuscrit de ce siècle sur la jurisprudence, où les *rubriques* sont imprimées par un procédé absolument pareil à celui qui a été employé pour le code d'argent. On n'en peut pas douter, puisque l'empreinte des caractères fait relief au revers de la feuille.

Il est probable qu'une des personnes employées à la bibliothèque impériale, à laquelle ce manuscrit a été communiqué, trouvera dans quelques-uns de ceux qu'elle

(1) Sur les fragmens qui nous restent de la bible d'Ulphilas, voyez mon Mémoire sur les Celtes, formant le troisième volume de cette collection, page 119.

renferme, au moins des titres, des rubriques imprimées de cette manière, dont personne ne s'est encore aperçu jusqu'à présent.

Malgré tous ces faits, on aurait le plus grand tort si l'on voulait enlever la gloire d'avoir inventé l'imprimerie à ceux qui, en arrangeant des caractères isolés dans des cadres, ont trouvé le moyen d'imprimer des feuilles entières d'un seul tour de main, et ont ainsi créé l'art de nous faire jouir, à peu de frais, des ouvrages des anciens, d'accroître le domaine des sciences, et de faciliter toutes les opérations du gouvernement. Sans doute l'imprimerie ressemble à la parole : elle transmet le mal comme le bien ; mais elle n'en est pas moins un art précieux ; et, malgré les progrès qu'elle a déjà faits, elle ne s'arrêtera pas au point où son succès actuel semble ne pas lui laisser la possibilité d'étonner encore plus la postérité, qu'elle ne nous étonne aujourd'hui.

Nous avons cru, messieurs, devoir mettre cet exemple sous vos yeux, pour fixer précisément le genre de mérite du travail que M. de Cambri nous a communiqué, et dont il va faire jouir les Français et les étrangers ; quoique nous soyons certains que vous en sentez comme nous toute l'importance.

L'art d'écrire en chiffres est connu depuis long-temps ; il est employé dans la politique et dans la guerre ; l'amitié , l'amour même y ont recours pour tromper la curiosité de ceux qui voudraient pénétrer leurs secrets. Mais nous serions injustes , si nous pensions que M. de Cambri n'a fait qu'une heureuse application d'une chose connue , et par conséquent qu'il n'a pas mérité le titre d'inventeur , quoique personne ne l'ait devancé dans sa découverte.

Jusqu'ici la personne qui chiffrait et celle qui devait déchiffrer n'employaient que la même langue ; les chiffres ont toujours été pour toutes deux la représentation des mêmes lettres , des mêmes sillabes , des mêmes mots , de certaines phrases qui reviennent fréquemment dans un écrit.

M. de Cambri a imaginé qu'un chiffre tracé pour représenter un mot de la langue de celui qui voulait se faire comprendre par un étranger , ne serait qu'un avertissement pour cet étranger de chercher dans la feuille à l'usage de ceux qui parlent sa langue , le sens de ce que lui disait celui qui lui présentait ou lui envoyait un nombre plus ou moins grand de chiffres ; et en cela M. de Cambri a vraiment fait une découverte infiniment utile , à laquelle personne

n'avait jamais pensé que pour la juger impossible ; la simplicité du procédé qu'il adopte ne fait qu'ajouter encore à l'importance de son invention , qui se trouve ainsi popularisée, en quelque sorte , dès sa naissance.

Il n'y a dans le monde, Messieurs, qu'une chose qui ait de l'analogie avec le travail de M. de Cambri ; et peut-être ne se trouve-t-il pas en Europe vingt personnes qui s'en soient rendu raison , parce qu'il faut avoir eu , pour la saisir, l'occasion et la volonté d'approfondir une des choses les plus difficiles ; l'art de déchiffrer, qui sans doute a des règles comme tous les autres, mais qui, vu le nombre presque immense des combinaisons des chiffres, exige une tension d'esprit et une expérience dont peu de personnes sont capables.

Nous voulons parler des caractères chinois que plusieurs peuples voisins de la Chine, les Japonais, les habitans du Tonquin (1), de la Cochinchine et autres, lisent chacun.

(1) Il existe une histoire de ce royaume, par le père Alexandre de Rhodes. Voyez le quatrième tome de cette collection, p. 244, article 243, où il est aussi question du Japon et de la Cochinchine.

dans leur propre langue ; sans savoir celle des écrivains qui les ont tracés. On voit que ces caractères sont réduits ; pour ces différens peuples , à la qualité d'un chiffre , ou plutôt d'un hiéroglyphe.

Nous ne développerons pas ici, Messieurs, comment ces figures si variées qui couvrent les obélisques et tous les monumens de l'ancienne Egypte , pouvaient former une écriture que des peuples parlant différentes langues , lisaient chacun dans la leur. Les travaux récents de plusieurs savans sur l'inscription trouvée à Rosette , dont les prêtres d'Egypte qui la firent graver , voulurent que la postérité comprît le sens , même dans le cas où l'écriture hiéroglyphique cesserait d'être connue , en y ajoutant , outre l'écriture usuelle , une traduction grecque , nous ont éclairci le système de cet alfabét. M. le comte de Pahlm , aujourd'hui (1) chargé d'affaires de la cour de Suède à Dresde , l'a

(1) Cette date se rapporte à l'année 1805 , pendant laquelle le discours a été prononcé , et pendant laquelle aussi M. le sénateur Lanjuinais a fait imprimer , dans le Magasin encyclopédique , l'article que l'on trouvera dans le Mémoire sur les Celtes , au troisième tome de cette collection , page 129. M. de Pahlm a la même qualification , dans l'Almanach de Saxe-Gotha de 1806.

si bien analysé , qu'il ne serait pas étonnant que dans peu nous fussions en état de composer , par les mêmes principes , une écriture que non-seulement un Parisien , un Basque, un Bas-Breton, lussent chacun dans leur idiôme ; mais qui , même sans beaucoup de peine , devînt intelligible pour tous les peuples de l'Europe.

Dans la pratique , les chiffres des tableaux de M. de Cambri acquerront la même propriété. Avec le tems , celui qui fera usage de ces mêmes tableaux , saura par cœur , à la simple inspection , la valeur relative de la plupart de ces chiffres en mots de sa langue , sans avoir besoin de le chercher dans le tableau qui a été fait à son usage.

Ce serait ici , Messieurs , le lieu de vous exposer le plan de ce travail ; mais qu'est-il besoin de vous entretenir d'une opération que vous saisirez après la lecture d'un avertissement de quelques phrases, à la seule inspection des deux tableaux correspondans , et en faisant un essai qui ne demande pas quatre minutes ?

Le problème que M. de Cambri a résolu était entièrement neuf ; personne n'avait cru possible de mettre deux hommes parlant une langue différente , en état de s'entendre et de se répondre sur le champ, moins

encore de rendre ce moyen applicable à toutes les nations du monde parmi lesquelles l'art de l'écriture est connu ; et c'est en cela que M. de Cambri a été un véritable inventeur ; c'est en cela qu'il a rendu un grand service aux hommes ; c'est enfin par-là , car il est impossible de nous oublier en cette occasion , qu'il a honoré le début des travaux de l'Académie qu'il aurait dû présider à ce seul titre.

Ce premier essai ne pouvait présenter qu'un certain nombre de mots de l'usage le plus commun ; mais qui peut prévoir l'extension qu'acquerront ces tableaux , à mesure qu'on en éprouvera l'utilité ?

Il serait trop long , Messieurs , de vous exposer comment il était impossible que l'espèce de langue universelle introduite par M. de Cambri pour l'usage des diverses nations , employât les mots des différentes langues , avec toutes les modifications qui y ont été faites successivement, pour les rendre plus claires , plus élégantes. Une pensée, dans une langue , prend des formes bien différentes de celles qu'une autre langue emploie pour l'exprimer. Celui qui écrirait par le moyen qui vient d'être inventé , en mettant chaque mot dans l'ordre que sa propre langue exige , deviendrait inintelli-

gible à proportion qu'il voudrait faire mieux sentir les nuances de chaque expression. Si l'on veut s'en convaincre, on pourra écrire, par exemple, une phrase française, et au-dessous des mots allemands correspondans à chaque mot français, sans parler des verbes composés, dont la première partie est quelquefois renvoyée en allemand à la fin de la phrase par élégance, on verra qu'il ne résulterait qu'une cacophonie souvent inintelligible de l'envie de tout rendre suivant la pureté de la langue dans laquelle on parlerait à l'aide de ces tableaux.

Il a donc fallu se réduire à n'exprimer qu'un seul tems des verbes, l'infinitif, et un seul cas des mots, le nominatif du singulier.

Sans doute il en résulte un langage quelquefois peu élégant, souvent même assez bizarre; mais l'auteur, pour arriver à son but, n'avait besoin que d'être clair et précis; et le madrigal célèbre qu'il a traduit en vers français dans sa langue, prouve que cette langue a aussi son élégance et sa grace. Je donnerai ici cette traduction en faveur de ceux qui n'ont pas l'ouvrage de M. de Cambri :

Amour, petit enfant, mais enfant à moi maître :
Lui maître aussi de berger et de roi.

Être beau comme vous , et sentir comme moi ;
Mais lui bien plus hardi peut-être.

On sait que l'original appartient à M. le cardinal de Bernis.

J'ajouterai encore ici le compliment destiné à l'Empereur N A P O L É O N I^{er}, par M. de Cambri dans sa langue :

AVANT , APRÈS , PLUS GRAND QUE VOUS
JAMAIS.

Le défaut de déclinaison a très-pen d'inconvéniens dans cette langue. En effet les Chinois et les Anglais ne déclinent point les noms et ne conjuguent pas les verbes ; l'harmonie et l'élégance ne peuvent cependant être nullement regardées comme étrangères au langage du traducteur d'Homère , de l'auteur de l'Essai sur l'homme, ouvrage qui , dans son genre , peut être considéré comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain ; ce beau poëme d'Alexandre Pope a été traduit en prose par M. Silhouette, et mieux par M. Millot , en 1761 ; il l'a été en vers par l'abbé du Resnel, et mieux , en 1783 , par M. de Fontanes, président du Corps Législatif, lorsque ce discours fut prononcé, et aujourd'hui, en 1810 , grand maître de l'instruction publique. Vers l'an 1785, M. Delille

aussi, dit-on, fait cette entreprise qu'il n'a point mise à exécution,

Je termine cette courte digression pour revenir au langage de M. de Cambri que je ne prétends au reste comparer à aucune de nos langues modernes. Mais deux êtres pour qui le don de la parole était, pour ainsi dire, nul, lorsque tous deux se trouvaient réunis sans autre société, ne penseront seulement pas à exiger un stile élégant de celui qui parlera à l'autre, dès le premier instant, à l'aide des nouveaux tableaux; tous deux se croiront assez heureux de comprendre simplement les discours nécessaires pour se communiquer réciproquement les idées qui ont rapport aux besoins de la vie, ou aux premiers objets de curiosité entre gens qui ne se connaissent point.

Tout le monde sent combien les tableaux de M. de Cambri changeront l'état d'un voyageur entrant dans un pays dont il ne comprend pas la langue. Mais ne sommes-nous, pas malheureusement obligés de penser aux circonstances où cent mille hommes peuvent se trouver dans le même cas? peut-on calculer combien de mécontentemens, de violences même, peuvent être prévenus, lorsque, du premier officier jusqu'au dernier soldat, tous ceux qui savent lire et écrire

dans leur propre langue , pourront transmettre leurs idées aux défenseurs ou aux habitans du pays où ils se trouvent obligés de commander ou de se procurer tout ce qui leur sera nécessaire ? Le général , par un seul ordre écrit en chiffres , se fera comprendre par les vainqueurs et par les vaincus , par les alliés et par les nationaux. Le souverain pourra adresser directement ses ordres originaux aux divers peuples qu'il commande , avec de simples copies , sans le secours d'aucune traduction. Deux vaisseaux de nations différentes , qui se rencontreront en mer , n'auront plus besoin d'interprète pour s'expliquer ce que l'un pourra désirer de l'autre ; le commerçant n'aura plus à payer des commis parlant plusieurs langues pour faire connaître à ses divers correspondans , dans les pays les plus éloignés , les objets qu'il peut fournir , et ceux qu'il veut se procurer. En un mot , l'Europe et l'univers entier ne feront plus en quelque sorte qu'une seule nation réunie par un idiôme commun , celui des chiffres arabes , si facile à enseigner ; et si clair dans ses expressions.

L'un de nous a été témoin , dans sa propre maison (1) ; de la première expérience

(1) C'est de moi que je parle ici .

de ce genre. Obligé d'aller à la campagne , pendant plusieurs jours , avec sa femme qui avait auprès d'elle une demoiselle Irlandaise, il a laissé avec sa mère qui ne savait que le français, cette Irlandaise qui ne parlait que l'anglais ; toutes deux ont conversé ensemble par le secours des tableaux de M. de Cambri , et leur correspondance a été bientôt parfaitement établie.

Ce commerce a été l'occasion d'une observation que nous croyons devoir faire ici pour l'instruction de ceux qui voudront employer la nouvelle langue ; c'est que le mot français ne doit être pris que dans son sens naturel. Par exemple, si je veux exprimer que *je dois faire* quelque chose, et que, traduisant cette phrase dans le langage du Manuel-Interprète, je dise *moi devoir faire*, 794, 378, 489, je traduirai mal ; parce que le sens propre du mot *devoir* est d'exprimer l'obligation d'une dette ; et si je disais en anglais *me to owe to make*, en me servant des mots correspondans, un anglais aurait de la peine à me comprendre, parce que le verbe *to owe* n'est jamais auxiliaire. Il faudra donc dire *moi faire bientôt*, 794, 489, 115, *me to make soon*, et je serai facilement entendu.

Cette difficulté, qui paraît importante au premier abord, renferme au fond un très-

grand avantage ; ce sera de fixer le sens propre des mots de chaque langue, et d'y faire distinguer le sens accessoire. Nous aurons par ce moyen , à l'avenir , une langue qui ne sera pas formée par le peuple , qui sera conséquemment régulière , qui ne sera point assujétie à la gêne qu'imposent les lois de la syntaxe , ni à celles de l'harmonie , et où chaque expression aura une valeur claire et déterminée. Le langage des sciences , si l'on est dans le cas de les traiter sommairement dans une lettre écrite à un étranger , ou dans un court écrit destiné à publier une découverte importante , sera purgé de ces équivoques qui rendent si difficile l'étude de la métaphisique , de la morale et de la jurisprudence ; et ces sciences acquerront ainsi une perfection à laquelle n'aurait pu les élever aucune de nos langues parlées , où le sens naturel des mots , presque toujours corrompu par l'usage et le néologisme , varie et se dénature à chaque instant.

Nous ne prétendons pas cependant substituer aux langues dont se sert chaque nation , le langage nécessité par la nature du moyen que M. de Cambri applique à la correspondance. Les esprits superficiels nous accuseraient peut-être de vouloir replonger l'Europe dans la barbarie , en nous rame-

nant aux formes sauvages. M. de Cambri lui-même ne nous offre qu'un secours de circonstances, et non une manière de converser habituelle et qui puisse tout rendre au gré de l'imagination et du goût. Mais si l'on y réfléchit attentivement, on verra que l'usage de cette langue peut être étendu d'une manière indéfinie, par la facilité d'y créer un nombre indéterminé de nouvelles expressions dont le sens ne puisse être confondu avec celui d'aucune autre, et l'on sentira d'avance tous les avantages qui peuvent en résulter.

Vos commissaires concluent, messieurs, que la découverte de M. de Cambri présente le moyen, jusqu'ici inconnu, d'une correspondance facile, prompte et sûre, aux voyageurs, aux négocians, aux savans, aux marins, aux militaires et aux généraux de terre et de mer, dans une foule de circonstances où tout autre moyen leur manqueroit.

Sur M. de Lalande.

Joseph Jérôme le François de Lalande, né à Bourg-en-Bresse en 1732, s'est fait connaître par un grand nombre d'ouvrages,

tels que son *Traité d'Astronomie*; *Voyage en Italie*, Bibliothèque Astronomique. C'est principalement comme astronome qu'il s'est rendu célèbre; il avait été nommé l'un des membres de l'Académie celtique, et après sa mort, arrivée le 4 avril 1807 (1), je fus chargé de faire son éloge, que je prononçai en ces termes :

*Discours prononcé à l'Académie celtique,
le 19 mai 1807.*

La perte que nous avons faite, messieurs, dans la personne d'un de nos plus illustres associés, M. de Lalande, est la première occasion qui s'offre à nous de remplir un triste, mais consolant devoir, celui de jeter quelques fleurs sur le tombeau de nos collègues parvenus au terme de leur existence.

Cette carrière ne pouvait s'ouvrir d'une manière plus brillante, si vous aviez choisi un orateur assez habile pour rendre à M. de Lalande un hommage digne de lui. Mais les sentimens qu'il m'a toujours témoignés,

(1) *Tablettes chronologiques*, par Picot. Genève, 1868, t. 3, p. 294. On trouvera la liste complète de ouvrages de Lalande dans la *France littéraire*, par J. S. Eschsché.

le choix qu'il avait fait de moi pour coopérateur dans un ouvrage en quelque sorte classique (1), l'intérêt qu'il prenait à un ouvrage d'astronomie qu'il m'avait engagé à entreprendre (2), m'autorisent en quelque sorte à vous parler un instant de lui, et je me fais honneur d'y avoir été appelé.

Nos travaux lui étaient un peu étrangers. Occupé presque exclusivement de l'astronomie, surtout dans les dernières années de sa vie, l'histoire ancienne de la France et des Celtes ne pouvait lui arracher qu'un petit nombre d'instans ; mais il nous en a consacré quelques-uns, et il regrettait que son âge et ses travaux ne lui permissent pas de nous en donner davantage. L'astronomie druidique allait fixer son attention, lorsqu'il nous a été enlevé. Il restera du moins présent à notre esprit, lorsque nous aurons l'occasion de parler d'une science qui lui fut si chère, et qui lui a tant d'obligations ; et nous nous en occuperons avec plus d'intérêt, lorsque nous penserons à lui. C'est principalement

(1) La seconde édition de l'histoire des Mathématiques, par Montucla.

(2) La traduction d'Aristarque de Samos dont le texte et la version latine sont imprimés.

sous ce rapport qu'il doit être considéré parmi nous ; permettez-moi cependant d'en ajouter un autre , c'est que , depuis que je le connais , je l'ai toujours trouvé un excellent ami.

Je m'arrête , messieurs ; c'est parler bien peu d'un ami tel que M. de Lalande ; mais il a été mieux loué par d'autres que moi , vos instans sont précieux , et le grand objet qui nous rassemble , doit renfermer dans de justes bornes tout ce qui peut vous en distraire.

Sur les anciens rois celtes.

Après avoir fait connaître l'Académie celtique , et après avoir rapporté les discours que j'y ai prononcés , il est tems d'en venir aux Celtes eux-mêmes. J'ai prouvé qu'Hérodote et Aristote en avaient parlé : mais ces deux auteurs ne nous ont point laissé de détails historiques sur nos ancêtres. Le premier écrivain qui nous en ait transmis est le Bérose d'Annius de Viterbe , auteur dont j'examine l'authenticité dans le septième

volume de cet ouvrage. J'en ai même publié le texte (1).

Selon cette tradition, Samotès ou Dis, que l'on suppose quatrième fils de Japet, fonda la première colonie celte après le déluge de Noë, dont je prouverai dans la suite que l'époque est de l'an 2297 avant l'ère chrétienne. Son fils Mag ou Magus lui ayant succédé l'an 2039 (2), en lui donnant trente-trois ans de règne, il sera monté sur le trône l'an 2080 avant l'ère chrétienne, deux cent dix-sept ans après le déluge.

Magus succéda à son père l'an 2037, et régna cinquante-un ans.

Sarron, troisième roi celte, monté sur le trône l'an 1986, eut pour successeur Dryius, qui ne régna plus l'an 1926 (3). En partageant ces soixante ans entre les deux princes, Dryius aura commencé à régner l'an 1956, et régné trente ans.

Barde fut le cinquième roi celte, et monta sur le trône l'an 1926. Ce fut sous son règne que les Ombriens pénétrèrent en Italie (4). Ce Barde régna soixante-dix ans.

(1) Tableau historique et géographique du monde. t. 2.

(2) Id. t. 3, p. 34.

(3) Id. p. 40.

(4) Id. p. 98 et t. 4, p. 20, où j'ai donné une autre

Longho , sixième roi celte , monta sur le trône l'an 1856 , et régna trente-quatre ans. Il rassembla les peuples qui ont été connus sous le nom de *Lingones* , et dont la capitale était la ville de Langres (1).

Barde le jeune , septième roi celte , régna trente-sept ans , de l'an 1822 à l'an 1785 (2).

Lucus ou Loucos , huitième roi celte , gouverna douze ans , de l'an 1785 à 1773. On lui attribue la fondation de la ville de Loucotécie ou *Lutetia* , aujourd'hui Paris (3).

Celtès , neuvième roi celte , monta sur le trône l'an 1773 , et régna vingt-sept ans (4). Hercules de Libie vint alors dans la Celtique , et débarqua vraisemblablement à Narbonne , capitale du royaume des *Débriees* , d'où il fut en Espagne vaincre *Gérion*. De retour chez les Celtes l'an 1748 , il épousa Galatée , fille de Celtès , dont il eut l'année suivante un fils appelé Galatès. Il fonda dans ce tems-là la ville d'Alésia.

date hypothétique comme celle-ci , mais qui me semble un peu moins probable.

(1) Tableau historique et géographique du monde. t. 3^e p. 102.

(2) Id. p. 107.

(3) Id. p. 108.

(4) Id. p. 225.

L'an 1746, Celtès étant mort, Galatée sa fille régna de concert avec son mari Hercules (1) jusqu'à l'avènement de Galatès.

Ce fut l'an 1712 que Galatès parvint au royaume de la Celtique, qui lui fut cédé par son père, et qu'il conserva trente-trois ans (2).

Narbon, douzième roi celte, donna son nom à la capitale des Bébrices, et régna vingt-deux ans, de l'an 1679 à l'an 1657 (3).

Lugdus, treizième roi celte, monta sur le trône l'an 1657, et régna quarante-six ans. Ce fut lui qui fonda la ville appelée de son tems Lugdunum, aujourd'hui Lion (4). Cette fondation est placée par Jean Lemaire sous l'an 1657.

Belgius, fils de Lugdus, lui succéda l'an 1611, et fut le quatorzième roi celte. C'est à lui que la Belgique doit son nom, et il ne régna que deux ans, jusqu'à l'an 1609 (5). En lui finit la race de Galatès, fils d'Hercules.

Jasius Janigéna, déjà couronné patriar-

(1) Tableau historique et géographique du monde, t. 3, p. 254.

(2) Id. p. 272.

(3) Id. 284.

(4) Id. 285.

(5) Id. 286.

che de Toscane par son père Jupiter Camboblascon, et descendant d'Hercules, comme Belgins, fut élevé sur le trône des Celtes l'an 1609, et devint ainsi leur quinzième roi. Il avait alors trente-huit ans, et réunit la France et la Toscane. Ce fut dans le tems de son avènement qu'il épousa à Viterbe Ipitis Cibèles, dont les noces ont été célèbres. Jasius fut tué par son frère Dardanus, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, l'an 1559 (1).

Les Celtes restèrent alors quelque tems sans roi, jusqu'à ce qu'ils eussent élu un autre descendant d'Hercules, nommé Allobrox, qui monta sur le trône l'an 1541, et fut le seizième roi celte. Il régna soixante-trois ans (2).

Romus, fils d'Allobrox, succéda à son père l'an 1478, et fut le dix-septième roi celte. Il régna trente-cinq ans (3).

Paris, fils de Romus, succéda à son père l'an 1443, et fut le dix-huitième roi celte. Le Manéthon d'Annius de Viterbe dit qu'il

(1) Tableau historique et géographique du monde, t. 3, p. 289.

(2) Id. p. 295.

(3) Id. *ibidem*.

donna son nom à la ville de Paris (1). Mais cela est évidemment une erreur, puisque la ville de Paris s'est appelée Lutèce encore longtems après ce roi. Il est vraisemblable, dans le cas où le Manéthon d'Annins ait quelqu'authenticité, que cet historien a seulement dit que Paris était né parmi ces peuples auxquels le culte d'Isis avait fait donner le nom de Parisiens, et dont la capitale avait été nommée Loucotécie, du roi Loucos ou Lucus, comme je viens de le dire.

Léman ou Lémannus fils de Paris, succéda à son père l'an 1404, et fut le dix-neuvième roi celte, on lui donne 67 ans de règne (2).

Galatès second régna sur les Celtes après Lémannus l'an 1337, selon le Manéthon d'Annins, et conduisit les Galates en Asie (3).

Olbius monta sur le trône l'an 1322, et fut le vingt et unième roi celte (4). Il régna 36 ans.

(1) Tableau historique et géographique du monde, t. 3, p. 295.

(2) Id. *ibidem*.

(3) Id. *ibid.*

(4) Id. *ibid.*

Namnès , fils et successeur d'Olbius , monta sur le trône l'an 1286 , et fut le vingt-deuxième roi celte. Le texte de Manéthon ferait croire que Picus , roi des Aborigènes , avait étendu sa domination sur la Celtique avant l'avènement de Namnès qui n'en transmit pas moins son autorité à son fils (1) , après un règne de 46 ans.

Rémus , vingt-troisième roi celte , succéda à son père Namnès l'an 1240. Ce fut sous ce prince que les Grecs prirent la ville de Troie l'an 1209. Francus , fils d'Hector , après la mort de son père , vint dans la Celtique , où il épousa la fille du roi Rémus à qui il succéda l'an 1201.

Bavo , cousin-germain du roi Priam , vint dans le même temps régner sur la Gaule Belgique. Ce fut sous le règne de ce Bavo que Brutus , fils de Silvius Postumus , troisième roi des Latins , vint par mer dans la Gaule armorique ; et remontant la Loire , fonda la ville de Tours. Reprenant ensuite le cours de sa navigation , il descendit dans l'île d'Albion où il bâtit Londres , donnant son nom à la grande et à la petite Bretagne (2).

(1) Tableau historique et géographique du monde, t. 3, p. 295.

(2) Id. p. 296.

160 *Geoffroi, archidiacre de Monmouth.*

Cette tradition est fort ancienne, puisqu'elle remonte à Galfroid ou Geoffroi, surnommé Arturus Archidiacre de Monmouth, parvenu à l'évêché de Saint-Asaph, en 1151 (1). Comme l'ouvrage de cet auteur, qui a écrit en latin, est peu connu en France, j'en parlerai ici avec quelque détail.

Sur Geoffroi, archidiacre de Monmouth.

Voici d'abord ce que Jean-Bale (2) ou Balée, né à Covie en Angleterre, et mort en 1563, dit de Geoffroi de Monmouth; Jean Sleidan l'a extrait des ouvrages de Geoffroi même ou de Jean Bale qui, ayant renoncé à la messe pour une femme, n'a pas été loué par les catholiques.

Galfredas Monumetensis, vel, ut alii, Monemutensis archidiaconus, cognomento Arturus, vir pro illo seculo non ineruditus, hanc quam vobis domus historiam à Britannico in latinum transtulit sermonem. In hunc iniquior fuisse

(1) Tableau historique et géographique du monde, t. 4, p. 319.

(2) Nouveau dictionnaire historique, par Chandon et Delandine. Paris, 1804. art. Balée.

Geoffroi, archidiaque de Monmouth. **¶** *existimatur Guliel. Neubrigensis (1) ; Polydorus verò Virgilius ingratus ; ut pote qui in historid suâ compilandâ ut plurimum Galfredi testimonio utatur. Verùm id quidem est multa huic inesse historice quæ fidem excedant : in interpretem tamen ideò debacchari iniquum est. Ipsum contrâ defendit Ponticus Virunnius, cujus mox testimonium citabimus. Refert Baleus et Gesnerus hanc historiam lib. VIII comprehensam , quum tamen vetustiss. Exemplaria ms. x numerant. Scripsit , inquit Baleus , prædictiones Amorosii Merlini , lib. I.*

De exilio ecclesiasticorum , lib. I.

Unde conjicere licet hos posteriores in numero x Librorum comprehendî , nimirum prædictiones libro septimo : de ecclesiasticorum exilio , sequenti , id est octavo : cujus initium , dùm igitur sequentes prosâ et carmine composuit :

In fragmentum Gildæ , lib. I.

Vitam Merlini Caledonii , lib. I.

Arturi regis gesta , lib. I.

Diversi generis carminâ , lib. I.

De corpore et sanguine domini , lib. I.

(1) Guillaume-Little ou le Petit , surnommé de Neubridge , *Neubridgensis* , du nom du collège , où il demeurait , mort vers 1208 , ou 1220 , auteur d'une histoire d'Angleterre. Même dictionn. hist. art. Little.

169 *Geoffroi, archidiacre de Monmouth.*

Commentarios in Merl. Prophetias, lib. I.

Ad Gualterum Oxoniensem, lib. I.

Claruit anno CIO C. L. II. (1).

En faisant paraître Geoffroi de Monmouth sous l'an 1152, c'est vraisemblablement d'une des dernières années de sa vie que l'on parle ; car on va voir qu'il dédie son histoire à Robert, duc de Gloucester, fils de Henri, roi d'Angleterre. Or, ce Robert, surnommé de Caen, du lieu de sa naissance, était un bâtard que Henri fit comte de Gloucester, en faveur de son mariage avec Mabile fille de Robert Hamon, seigneur de Gloucester (2). Un autre auteur, moins exact que celui d'après lequel je viens de parler (3), dit que Robert, fils naturel de Henri I roi d'Angleterre et duc de Normandie, fut créé comte de Gloucester en l'an 1109, et qu'il mourut le 31 octobre 1137, ayant eu, entr'autres enfans, de Mabile, fille de Robert Fitz-Hamon,

(1) *Rerum Britannicarum scriptores vetustiores. Heidelbergae.* 1587, préface.

(2) *L'Art de vérifier les dates, par un religieux bénédictin.* Paris, 1783, t. 1, p. 800.

(3) Moréri. *Le grand dictionnaire historique, revu par Drouet.* Paris, 1759, t. 1, seconde partie, p. 62, art. Angleterre.

Geoffroi, archidiacre de Monmouth. 163

seigneur de Corbeil, Guillaume, comte de Gloucester, seigneur de Clamorgan, mbrt en 1183, laissant des enfans d'Havoise, fille de Robert Bossu, comte de Leicester.

En corrigéant ce second auteur par le premier, il en résulte que Robert fils naturel du roi Henri, fut créé par son père comte de Gloucester l'an 1109 en faveur de son mariage avec Mabile, fille de Robert Fitz-Hamon, seigneur de Gloucester, de laquelle il eut Guillaume qui fut comte de Gloucester après lui, et qu'il mourut le 31 octobre 1147.

C'est donc en 1147 au plus tard et en 1109 au plus tôt que Geoffroi de Monmouth composa son ouvrage dont l'authenticité fut contestée assez long-tems après sa mort par Guillaume (le Petit) dont Jean Sleidan parle ainsi d'après Jean Bale et Guillaume lui-même.

Gulielmus petyte, vel parvus, Bridlingtonæ in terrâ Eboracensi natus, Neobrigensis monasterii propè silvâ Cuculinâ canonicus regularis, ac doctor theologus fuit. A Polydoro Virgilio hoc elogio ornatur; quod veridicus auctor fuerit. Hunc graviter Lelandus reprehendit quod tam acriter ac calumniosè cum Galfredo Monumetensi etiâ mortuo decertavit. Præter hos V historiarum libros, scripsit:

164 *Geoffroi, archidiacre de Monmouth.*

De Anglorum regibus, lib. II.

In cantica canticorum.

Commentarios alios et sermones eruditos.

Claruit auno Christi CII. CC. Sub Joanne Anglorum rege (1).

Il fallut près de trois cens ans à Geoffroi de Monmouth pour trouver un défenseur, appelé Virumnius, dont Sleidam parlé en ces termes.

Ponticus Virunnius, al. Virumnius, patriâ Tarvisinus, in gratiam Badoeræ clarissimæ Venetorum familie, ex Britannis olim oriundæ, sex priores Galfredi monumetensis libros, omissis quæ fabulosa videbantur, in epitomen contraxit. De quo hoc testimonium tulit :
« *Galfridius historicus egregius et cardinalis,*
« *magnæ vir auctoritatis apud Robertum Clau-*
« *diocestræ ducem, Henrici regis filium, ac pa-*
« *triæ suæ curiosissimus fautor, ex summâ phi-*
« *losophiâ atque archivis regalibus, historiam*
« *antiquissimam continuâ serie ab ipsis troja-*
« *nis collectam transtulit. Verissimas esse*
« *Britannorum historias, arguit regum occiden-*
« *talium consuetudo : quæ erat secum semper*
« *habere eos qui veritate præcipua eorum gesta*

(1) *Rerum Britannicarum scriptores vetustiores. Heidelbergæ. 1587. Préface.*

Geoffroi, archidiacre de Monmouth. 165

« notarent. » *Scripsit hic Ponticus commentaria in Virgilium, metamorphosin Ovidii, Statii Achilleida, Claudianum, et alia plurima. Vixit sub Ludovico Sfortid, anno CIJ CCCXC.* (1).

Le zèle d'un Italien en faveur de Geoffroi éveilla peut être celui des compatriotes de cet ancien historien ; et l'on vit bientôt en Angleterre les antiquaires Jean Leland et Jean Bale prendre la défense de celui à qui étaient dus les restes les plus précieux des monumens de leur patrie. Ces deux nouveaux athlètes ne sont nullement méprisables. J'ai déjà parlé du second. Jean Leland, mort à Londres le 18 avril 1552, passe pour exact dans son traité des écrivains de la Grande Bretagne (2). Mais afin de mettre mes lecteurs à portée de juger ce procès par eux-mêmes, je vais rapporter ici textuellement les premiers chapitres du premier livre de notre auteur.

(1) *Rerum Britannicarum scriptores vetustiores, Heidelbergae. 1587. Préface.*

(2) Nouveau dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804. Art. Leland. Voyez surtout un assez long article sur cet écrivain, dans *a new and general Biographical Dictionary* ; London 1798, t. 9, p. 275, art. Leland.

Galfredi Monumetensis historice regum Britannice liber primus : caput primum.

Cum multa mecum et de multis sæpiùs animo revolvens , in historiam regum britannice incidere : in mirum contuli , quod intrà mentionem quam de eis Gildas et Beda luculento tractatù fecerant , nihil de regibus qui ante incarnationem Christi Britanniam inhabitaverant : nihil etiã de Arturo , cæterisque compluribus qui post incarnationem successerunt , reperissem : cùm et gesta eorum digna æternitatis laude constarent , et à multis populis quasi inscripta jocundè et memoriter prædicentur. Talia mihi et de talibus multotiens cogitanti obtulit Walterus Oxinesfordensis archidiaconus , vir in oratoriã arte atque in exoticis historiis eruditus quendam britannici sermonis librum vetustissimum , qui à Bruto primo rege Britonum usque ad Cadualadrum filium Cadualonis , actus omnium continuè et ex ordine perpulcris orationibus proponebat. Rogatù illiùs itaque ductus , tametsi intrà alienos hortulos falerata verba non collegerint , agresti tamen stylo propriisque calamis contentus , codicem in latinum sermonum transferre curavi. Nam si ampullosis dictionibus paginam illivissem : tædium legentibus ingererem , dum magis in

exponendis verbis quàm in historiâ intelligendâ , ipsos commorari oporteret. Opusculo igitur meo , Roberte dux Claudiocestrice (1), faveas , ut sic , te ductore , te monitore corrigatur : ut non ex Galfridi Monumetensis fonticulo censeatur exortum , sed sale minervæ tuæ conditum : illiûs censeatur editio , quem Henricus illustris rex Anglorum generavit ; quem philosophiâ liberalibus artibus erudit : quem innata probitas in militiâ militibus præfecit : unde Britannia tibi nunc temporibus nostris , ac si alterum Henricum adeptâ , interno gratulatur affectû.

Caput II.

Britannia insularum optima , in occidentali oceano inter Galliam est et Hyberniam sita ; octingenta milia in longum : ducenta verò in latum continens : quicquid mortalium usui congruit , indeficienti fertilitate ministrat. Omni enim genere metalli sæcunda , campos latè pensos habet , collesque præpollenti culturæ aptos , in quibus frugum diversitates ubertate glebæ temporibus suis proveniunt. Habet et nemora universis ferarum generibus repleta ;

(1) On a vu plus haut que l'Art de vérifier les dates et le Moréri ne qualifient pas Robert duc , mais comte de Gloucester.

168 *Histoire de Geoffroi de Monmouth.*

quorum in saltibus et in alternandis animalium pastibus gramina conveniunt, et advolantibus apibus flores diversorum colorum mella distribuunt. Habet prata sub aëris montibus amœno sitû virentia, in quibus fontes lucidissimi per nitidos rivos leni murmure manantes, pignus soporis in ripis accubantibus irritant. Porrò lacubus atque piscosis fluviis irrigua est: et præter meridianæ plagæ fretum quo ad Gallias navigatur, tria nobilia flumina Tamesis videlicet et Sabrina, necnon et Humbri, velut tria brachia extendit (1): quibus transmarina commercia ex universis nationibus ejusdem navigio feruntur. Bis denis etiã bisque quaternis civitatibus olim decorata erat: quarum quædam dirutis mœnibus in desertis locis squalescunt: quædam verò adhuc integra templa sanctorum cum turribus perpulcrâ cum proceritate erecta continent, in quibus religiosi cœtus virorum ac mulierum obsequium deo juxtâ christianam traditionem præstant. Postremò quinque inhabitatur populis: Romanis vide-

(1) C'est à l'exemple de Gildas, dans son épître, que Geoffroi de Monmouth donne ici des bras à l'Angleterre; Mais Gildas ne parle point de l'Humber, et ne fait conséquemment pas un monstre de l'Angleterre en lui donnant trois bras.

licet atque Britannis, Saxonibus, Pictis et Scottis. Ex quibus Britones olim ante cæteros à mari usque ad mare insederunt : donec ultione divinâ ob ipsorum superbiam superveniente, Pictis et Saxonibus cesserunt. Qualiter et unde adplicuerint, restat nunt prælibare, ut insequentibus latiùs explicabitur.

Caput III.

Aeneas post Trojanum bellum, excidium urbis cum Ascanio diffugiens, Italiam navigio adivit. Ibi cum à Latino rege honorificè receptus esset, invidit Turnus rex Rutulorum, et cum illo congressus est. Dimicantibus illis, prævaluit Aeneas, peremptoque Turno, regnam Italice et Laviniam filiam Latini est adeptus. Denique supremâ die ipsiùs superveniente, Ascanius regiâ potestate sublimatus, condidit Albam suprâ Tyberim, genuitque filium, cui nomen erat Silvius. Hic furtivâ Veneri indulgens, quandam Lavinicæ neptem uxorem duxit, eamque fecit prægnantem. Cùmque id patri Ascanio compertum esset, præcepit magis suis explorare quem sexum puella concepisset. Certitudine ergò rei compertâ, dixerunt magi ipsam gravidam esse puero, qui patrem et matrem interficeret : pluribus quoque terris peragratis in exilium, ad summum tandem

culmen honoris perveniret. Nec illos *sefolia* vaticinium suum. Nam ut dies partus accessit, edidit mulier puerum, et in *nativitate* ejus mortua est. Traditur autem ille *nutrici*, vocaturque Brutus. Postremò cum ter *quini* anni elapsi essent, comitabatur juvenis patrem in *venando*, ipsumque inopino ictu sagittæ interfecit. Nam cum famuli cervos in occursum eorum ducerent, Brutus telum in ipsos dirigere affectans, genitorem sub pectore percussit. Quo mortuo, expulsus est ab *Italiâ*, indignantibus consanguineis ipsum tantum facinus fecisse. Exulans ergò adivit *Græciam*: invenitque progèniem *Heleni* filii *Priami*, quæ sub potestate *Pandrasii* Græcorum regis in servitute tenebatur. *Pyrrhus* etenim *Achillis* filius post *Trojæ* eversionem, prædictum *Helenum* compluresque alios secum in *vinculis* adduxerat. Et ut necem patris in ipsum vindicaret, in *captione* teneri præceperat. *Agnitâque* veterum *prosapium* *prosapiâ*, moratus est Brutus apud eos. In tantum autem *militiâ* et *probitate* vigere cœpit, ita ut regibus et ducibus præ omni *juventute* patriæ amaretur. Erat enim inter *sapientes* sapiens: inter *bellicosos* bellicosus: et quicquid auri vel argenti sive ornamentorum acquirebat, totum suis *comilitonibus* progabat. *Divulgatâ* itaque per uni-

versas nationes ipsius famâ , Trojani cœperunt ad ipsam confluere : orantes ut ipso duce à servitute Græcorum liberarentur : quod facile fieri asserebant , cum in tantum jam in patriâ multiplicati essent , ita ut septem milia (exceptis parvulis et mulieribus) jam computarentur. Præterea erat quidam nobilissimus juvenis in Græciâ , nomine Assaracus : qui partibus eorum quoque savebat. Ex Trojana namque matre natus erat : fiduciamque in illis habebat maximam : ut auxilio eorum inquietudini Græcorum resistere quivisset. Arguebat enim eum frater ejus propter tria castella quæ ipsi moriens pater donaverat , quod ea auferre conabatur : quia ex concubina natus fuerat. Erat autem frater patre et matre Græcus : asciveratque regem cæterosque Græcos parti suæ fautores. Inspiciens ergo Brutus et virorum multitudinem : et Assaraci castella quæ sibi patebant ; petitioni eorum securius acquievit.

Extraits de Geoffroi de Monmouth , contenant la fin de son premier livre.

On voit que la marche de cette histoire est assez lente et détaillée. C'est à peu près celle d'un roman qui semble extrait des an-

ciennes traditions druidiques. Je me contenterai d'indiquer le sujet des chapitres suivans qui complètent le premier livre.

Chapitre 4. Brutus, élu général des Troyens, fortifie les villes possédées par Assaracus, qui s'y réunit à lui. Il écrit ensuite au roi Pandrasus pour demander la liberté des Troyens.

5. Pandrasus, étonné d'une demande dans laquelle il ne voit que de l'insolence, prend les armes et marche au-devant des Troyens. Brutus l'attaque avec trois mille hommes. Le roi des Grecs prend la fuite, et, poursuivi au passage d'une rivière, y perd la plupart des siens. Son frère Antigone rassemble de nouvelles troupes et marche contre les Troyens, par lesquels il est aussi battu. Brutus le fait prisonnier, lui et Anaclet son compagnon.

6. Brutus emmène ses prisonniers, et retourne dans ses forêts auprès des villes d'Assaracus; il en fortifie une avant ce retour et y laisse six cens soldats. Pandrasus qui avait rassemblé une nouvelle armée, vient faire le siège de cette ville, croyant y prendre Brutus, Antigone et Anaclet.

7. La ville assiégée étant pressée vivement envoie demander du secours à Brutus; celui-ci n'étant pas assez fort pour attaquer Pan-

drusus, imagine d'envoyer aux assiégeans Anaclet qui leur assure qu'il a trouvé le moyen de délivrer Antigone qui embarrassé de ses chaînes, n'a pu aller plus loin que la forêt voisine, où il attirera les Grecs sous ce prétexte : il fait cette proposition au jeune Anaclet, le menaçant de la mort s'il la refuse.

8. Anaclet promet d'exécuter cet ordre, et en fait serment. Il tient parole, et conduit les Grecs dans la forêt où Brutus les surprend, en tue un grand nombre et se prépare à attaquer leur camp.

9. Brutus instruit ses troupes et les mène contre les assiégeans, qui sont battus. Les Troyens renfermés dans la ville font une sortie, et mettent les Grecs dans une déroute complète.

10. Brutus découvre la tente du roi, qu'il fait prisonnier. Il consulte ensuite les chefs de son armée pour savoir quelles conditions il peut exiger pour lui rendre la liberté. La plupart étaient d'avis de se faire donner un territoire assez vaste pour leur établissement. Mais l'un d'eux, appelé Mandricus, observa que cette concession forcée serait un sujet éternel de guerre entre les Grecs et les Troyens. Il conseilla de demander en mariage pour Brutus, Ignogé ; fille

aînée de Pandrasus, avec de l'or, de l'argent, des vaisseaux, du blé, et tout ce qui serait nécessaire pour un voyage par lequel ils chercheraient un établissement dans un pays qui ne serait pas habité par leurs ennemis naturels.

11. Cet avis est adopté. Pandrasus, conduit dans l'assemblée, reçoit la proposition et l'accueille. Il promet sa fille et les provisions exigées, offrant même le tiers de son royaume, si les Troyens veulent y rester, et ajoutant qu'il ne demande pas à sortir de leurs mains jusqu'à ce qu'il ait tenu ses promesses. La convention faite, Ignogé épouse Brutus; l'or, l'argent, les vaisseaux, le blé, le vin, l'huile et tout ce qui peut être utile au voyage, est livré. Les Troyens partent. Ignogé pleure en quittant son père et sa patrie; mais Brutus la console. Il arrive à une île déserte, appelée Léogécie, dévastée par les pirates. Il n'y voit personne et envoie à la découverte trois cens des siens, qui trouvent une ville abandonnée, dans laquelle était un temple de Diane. Brutus y va, élève des autels à Jupiter, Mercure et Diane : il consulte l'oracle, qui lui annonce qu'au-delà des royaumes de la Gaule existe une île dans l'Océan, autrefois habitée par des géans, actuellement déserte. C'est là

que les Troyens doivent s'établir, et qu'ils obtiendront l'empire de l'univers. Brutus et ses compagnons, fort contents de ces promesses, continuent leur route; et, au bout de trente jours, parviennent en Afrique. Ils arrivent aux autels des Philènes et au lieu des Salines; leur navigation se fait entre Ruscicada et les monts d'Azara, où les pirates les mirent en très-grand danger; mais, ayant obtenu la victoire, ils dépouillèrent les vaincus et acquirent par-là de grandes richesses.

12. Ayant passé le fleuve Malva, ils abordent en Mauritanie, où le besoin de vivres les força de débarquer. Ils parcoururent la contrée, et, remontés ensuite sur leurs vaisseaux, ils dirigent leur marche vers les colonnes d'Hercules. Ils y trouvent des Sistènes, monstres qui furent sur le point de submerger leurs vaisseaux. Parvenus à la mer Tirrhénienne, ils trouvent sur le rivage quatre générations sorties des exilés de Troie, qui avaient accompagné Anténor. Corinéus était leur chef, homme d'un grand courage et d'une telle force que, s'il combattait contre un géant, il l'abattait comme un enfant. La parenté ayant été reconnue, Brutus s'associa Corinéus et son peuple, qui reçut du chef le nom de Cornubiens, et ce

renfort lui fut très-utile. Ils continuèrent leur route jusque sur les bords de l'Aquitaine, et entrèrent dans le Liger (la Loire), où ils fixèrent leurs ancres. Le Picté Goffarius régnait alors, et, ayant appris l'arrivée de ces étrangers, il leur envoya des députés pour savoir s'ils voulaient la paix ou la guerre. Corineus ayant demandé à chasser dans les forêts réservées au roi, Imbert, l'un des députés, irrité de son insolence, lui lança une flèche qu'il évita, et Corinés lui coupa la tête. Les Pictaviens (Poitevins), affligés de cette mort, furent mis sous les armes par leur roi. Corinés les attaqua, et, irrité de leur résistance, harangua ses troupes avec vivacité.

15. Le Poitevin Subard, qui commandait trois cens soldats, entendit Corinés et fondit sur lui; il reçut bientôt la mort; mais ses soldats se pressant autour de Corinés, qui était seul, Brutus vint à son secours; la mêlée fut sanglante; enfin, les Troyens furent vainqueurs, et le roi Goffarius mis en fuite avec toute son armée. Il s'échappa avec peine, et fut dans l'intérieur des Gaules implorer le secours de ses parens et de ses amis. Il y avait alors dans les Gaules douze rois revêtus d'une égale autorité; ils le reçurent bien, et s'engagèrent à

chasser les étrangers des limites de l'Aquitaine.

14. Brutus, fier de sa victoire, enrichit ses alliés par le partage des dépouilles, et les ayant partagés en plusieurs corps, parcourut la contrée qu'il désola, faisant transporter sur ses vaisseaux tout ce qu'il y avait de précieux. Il fit ensuite mettre le feu aux villes, enleva les trésors cachés, et poursuivit les citoyens et les peuples, voulant absolument détruire cette malheureuse nation. Ayant ainsi dévasté presque toute l'Aquitaine, il vint au lieu où se trouve aujourd'hui la ville de Tours, dont Homère nous apprend (1) qu'il est le fondateur. Ce fut là que, craignant le retour de Goffarius, il plaça son camp. Plein de confiance dans les troupes qu'il commandait, il y attendit deux jours les rois et les princes de la Gaule qui rassembloient leurs soldats dans le voisinage.

15. Goffarius, ayant appris que les Troyens s'établissaient dans son pays, marcha jour

(1) Il est presque superflu d'observer qu'il n'y a pas un mot de cela dans Homère. Cette citation prouve seulement que l'auteur de ces récits fabuleux a connu Homère et a voulu l'imiter.

et nuit jusqu'à ce qu'il fût parvenu à la vue du camp. Ce spectacle alluma sa colère. Il se flatta de réduire en esclavage ces demi-hommes qui lui avaient fait tant de mal. Ayant partagé ses troupes en douze corps, il marcha contr'eux, et eut d'abord le dessous. Brutus, qui s'était avancé à sa rencontre, lui tua deux mille hommes; mais les Troyens s'avancèrent trop; les Gaulois étaient trente contre un, et s'étant rassemblés, ils fondirent de tous côtés sur leurs ennemis qui se replièrent dans leur camp. Les vainqueurs les y assiégèrent avec le projet de les faire tous prisonniers, ou de les faire tous mourir de faim. Mais, la nuit suivante, Corinés forma avec Brutus le projet de sortir et de se cacher dans les bois avec ses troupes, afin de prendre les Gaulois à dos, pendant qu'ils seraient aux mains avec Brutus, qui les attaquerait. Le surlendemain, Brutus sortit en effet du camp avec son armée, et les Gaulois le combattirent. Plusieurs milliers d'hommes périrent de part et d'autre, n'y ayant de quartier pour personne. Un neveu de Brutus, appelé Touro, se distingua en cette occasion. Corinés était le seul qui pût se dire plus fort et plus audacieux que ce Touro, qui, de sa propre main, tua six cens ennemis; mais, oppri-

mé par le nombre, il perdit enfin la vie, et fut enseveli en cet endroit, auquel son tombeau a fait donner le nom de Tours, quand une ville y a été bâtie. Pendant que les deux armées étaient aux prises, Corinéus surprit les Gaulois, qui furent effrayés et mis en déroute. Mais Brutus, dont la victoire était trop sanglante pour ne pas reconnaître que ses troupes diminuaient, pendant que celles des Gaulois augmentaient, prit le parti de charger ses vaisseaux du butin qu'il avait fait, et de faire voile pour l'Angleterre, où il aborda.

16. Elle s'appelait alors l'île d'Albion; Brutus la fit cultiver par ses troupes, et donna le nom de Bretons aux peuples qu'il y avait conduits. Corinéus appela les siens Corinéiens, et la contrée qu'il occupa la Corinée, d'où est venu le nom de Cornubia.

17. Brutus bâtit une ville sur le bord de la Tamise, et l'appela Trinovantum ou Nouvelle-Troie.

18. Lorsque ce prince donnait des lois aux citoyens de sa nouvelle ville, le prêtre Héli gouvernait la Judée, et l'arche du testament était prise par les Philistins. Les fils d'Hector régnaient à Troie, d'où ils avaient chassé la postérité d'Anténor; le roi d'Italie était Silvius AENEAS, fils d'Enée (AENEAS),

oncle de Brutus, troisième roi des Latins.

Ces dix-huit chapitres composent le premier livre de Geoffroi de Monmouth. L'histoire n'est pas aussi détaillée dans les autres, dont je me contenterai de donner la chronologie dans le tableau suivant, extrait de la préface du volume d'après lequel je parle ici.

Catalogue des Rois Bretons ; depuis le commencement de ce royaume jusqu'à sa ruine , avec la fixation du commencement de chaque règne.

Cette table est réglée par les années du monde, dont je ne fais point usage. Afin de les réduire aux années avant l'ère chrétienne, j'observe qu'elle fixe la naissance de Jésus-Christ à l'an 22 du règne de Cimbeline, ou à l'an du monde 3966; or cette époque, suivant la troisième édition de l'Art de vérifier les Dates, correspond au 25 décembre de l'an 6 avant l'ère chrétienne. Ainsi, dans ce système, l'an 1 avant l'ère chrétienne correspond à l'an du monde 3966, et l'an 1 de l'ère chrétienne à l'an 3967. C'est le système que j'ai donné sous le numéro 75, dans ma table des chronolo-

gistes , au commencement de ce volume. Quoique ce tableau appartienne en grande partie à l'histoire moderne, je le donnerai ici en entier, parce que l'Art de vérifier les Dates, même dans sa troisième édition, a omis les règnes des Bretons. En général, cet ouvrage n'est pas complet pour les premiers siècles de l'ère chrétienne, qui sont, à la vérité, très-difficiles à disposer par ordre chronologique.

* 1209. Prise de Troie (1).

* 1207. Enée va en Italie.

* 1204. Il succède à Latinus.

* 1197. Il meurt. Ascagne lui succède. Naissance de Silvius.

* 1159. Mort d'Ascagne. Silvius lui succède.

* 1146. Silvius épouse une petite fille de Latinus.

* 1145. Naissance de Brutus.

* 1130. Mort de Silvius, tué par son fils Brutus, âgé de quinze ans. Enéas Silvius lui succède.

1108. Brutus, fils de Silvius, fonde le

(1) J'ajoute cette date d'après les Tablettes de Picot, ainsi que toutes celles qui sont précédées d'une étoile, afin de compléter le tableau, et de le lier à celui du *Rerum Britannicarum scriptores*.

- 182 *Chronologie des rois bretons.*
 royaume d'Angleterre, et y règne
 quinze ans.
- *1099. Mort d'Enéas Silvius, roi des Latins.
 Latinus Silvius lui succède.
1093. Mort de Brutus, âgé de cinquante-
 deux ans. Loctrinus son fils lui suc-
 cède, et règne vingt ans.
1073. Guendolène, veuve de Loctrinus, rè-
 gne quinze ans.
1058. Madan, fils de Loctrinus, règne qua-
 rante ans.
1018. Mempricius règne vingt ans.
998. Ebraucus règne quarante ans.
958. Brutus, verd-écu, règne douze ans.
946. (1) Leilus règne vingt-cinq ans.
921. Rud Hudibras règne vingt-neuf ans.
882. Bladud règne vingt ans.
862. Leir règne soixante (2) ans. C'est
 celui que Shakespeare appelle Lear,
 et sur lequel il a fait une tragédie
 sublime.
802. Cordeilla, fille de Leir, règne cinq
 ans.

(1) Il y a pour ce nombre une faute d'impression dans
 le texte.

(2) Je corrige la table par l'histoire, p. 13. C'est ce
 que je continuerai de faire, sans avertir pour chaque
 faute.

797. Cunedagius et Margan règnent trente-trois ans.
764. Rivallo régna quarante-six ans.
718. Gurgustius régna trente-sept ans.
680. Sisillius régna quarante-neuf ans.
631. Jacques ou Iago régna vingt-huit ans.
603. Kinmarc régna cinquante - quatre ans.
549. Gorbodug régna soixante-trois ans.
487. (1) Ferrex et Porrex règnent quatre ans.
483. Le royaume est divisé entre cinq rois qui gouvernent cinquante-un ans, savoir :
- Rudac , roi de Cambrie ;
 - Cloténus , roi de Cornubie ;
 - Pinnor , roi de Loegria ;
 - Statérus , roi d'Albanie ;
 - Ywen ou Owen , roi de Bernicie.
433. Dunvallo Molmutius , fils de Cloténus , règne seul quarante ans.
393. Bélinus et Brennus règnent vingt-six ans. On observera que ce Brennus

(1) Ici commence un assez grand désordre dans les années de l'avènement. J'ai conservé les années des règnes, et je me retrouve d'accord avec celles de l'avènement, pour Bélinus et Brennus.

est le même qui, selon Geoffroi de Monmouth, assiégea Rome l'an 387. Il régna vingt-six ans.

366. (1) Gurguntius Barbruch régna dix-neuf ans.

346. Guitelinus régna vingt-sept ans.

318. Sisillus ou Sifilius régna sept ans.

310. Cimarus ou Kimarus régna trois ans.

307. Elanius ou Danius régna huit ans.

299. Morindus ou Morvidus régna huit ans.

291. Gorbonianus régna dix ans.

281. Archigallo ou Arthgallo régna un an.

280. Elidurus, Héliurus ou Héliodorus-le-Pieux régna trois ans.

277. Archigallo second régna dix ans.

267. Elidurus II le Pieux régna un an.

266. Ingénus ou Vigénus, OEnus et Pé-rédurus ont régné huit ans.

258. Elidurus III a régné quatre ans. Mais dès l'année suivante

257, ont commencé à régner les rois suivants, au nombre de trente-trois,

(1) Ici commence une seconde différence que j'ai sauvée en conservant les années du règne, augmentées d'un an, (ainsi que le fait le texte en d'autres endroits) jusqu'au règne de Kimarus, où tout se retrouve d'accord.

qui se sont succédés pendant cent quatre-vingt-cinq ans environ.

1. Rhésus, fils de Gorbonianus.
2. Margan, fils d'Archigallo.
3. Enianus ou Enniaunus ,
Enéon, frère de Margan.
4. Eduallus ou Iduallo, fils
d'OEnus.
5. Runo, fils de Pérédurus.
6. Géruntius, fils d'Elidurus.
7. Catellus, fils de Géruntius.
8. Cœlus.
9. Porrex.
10. Chérinus.
11. Fulgénius, fils de Chérinus.
12. Eldadus, autre fils de Ché-
rinus.
13. Androgius ou Andragius ,
troisième fils de Chérinus.
14. Urianus, fils d'Androgius.
15. Elvidius ou Eliud.
16. Clédaucus.
17. Cloténus ou Clétinus.
18. Gurguntius ou Gurgintius.
19. Marianus, Meiriaunus ou
Mérianus.
20. Bleidutus ou Bléduno.
21. Caphus ou Cap.
22. OEnus.

Chronologie des rois bretons.

- 23. Sisillus ou Sisillius.
- 24. Blégorédus ou Blégabredus.
- 25. Archmael' ou Arthmai.
- 26. Eldolus ou Aidolus.
- 27. Rédion.
- 28. Rotheric ou Réderchius.
- 29. Samuel Pénisel.
- 30. Pirrus.
- 31. Capoirus.
- 32. Gliquellus, fils de Capoirus, ou Cligueillus.
- 33. Héli ou Béli, que les Bretons appellent Béli Mawr ou Bélinus-le-Grand. Il fut un an roi de toute l'Angleterre.

L'an 77 avant l'ère chrétienne. Ludus, fils de Bélinus-le-Grand, règne onze ans.

- 61. (1) Cassivellaunus, frère de Ludus. Du tems de ce roi, Jules-César entre en Bretagne (2) et la soumet à l'empire romain. Cassivellaunus fit sa paix l'an 54 avec ce général, et

(1) Le texte écrit ici un 8 au lieu d'un 6.

(2) C'est à cette entrée de Jules César en Bretagne, qu'il place sous l'an 55, que le docteur Henri commence son Histoire d'Angleterre. Il renvoie à Geoffroi de Monmouth ceux qui voudront remonter plus haut.

conserva presque toute son autorité pendant le reste de son règne, qui fut en tout de quinze ans.

46. Ténuantius ou Théomantius, fils de Ludus, règne vingt-deux ans.

23. Cimbéline règne vingt-neuf ans. Il est le sujet de l'une des pièces de Shakespeare : ce fut la vingt-deuxième année de son règne, et conséquemment l'an

1 avant l'ère chrétienne, et le 25 décembre, que Jésus-Christ naquit en Judée.

L'an 7 de l'ère chrétienne, Guiderius monte sur le trône, et règne trente-huit (a) ans. Il fut menacé d'une invasion l'an 12 par l'empereur Auguste, qui n'exécuta point ce projet. L'an 15, Tibère, gendre et successeur d'Auguste, reçut les tributs des Bretons, auxquels il laissa leurs lois.

L'an 45 (1), Arviragus, appelé Prasutagus par Tacite, monta sur le trône et

(a) Et non 28, puisqu'il y en a 38 jusqu'à 45.

(1) Et non 35 comme il le faudrait, selon le catalogue cité qui n'est pas d'accord avec lui-même.

Chronologie des rois bretons.

régnâ vingt-huit ans. L'an 40, Caligula forma le projet d'une descente en Bretagne, et ne l'exécuta point; mais l'an 45, l'empereur Claude l'ordonna : elle fut effectuée par Aulus Plautius, homme consulaire distingué par sa naissance et sa valeur.

Noms des Légats ou Questeurs romains dans la Bretagne.

- Anlus Plautius (1) rappelé l'an 47.
 50. P. Ostorius Scapula, vainqueur de Caractacus.
 53. Aulus Didius Gallus, qui combattit Vénusius.
 57. Véranius (2).
 59. Suétonius Paulinus, rappelé l'an 61.
 62. Pétronius Turpilianus.
 65. Trébellius Maximus.
 69. Vectius Volanus (3).

(1) Comme le dit le docteur Henri; et non *Plautius*, comme écrit le catalogue.

(2) Omis par le catalogue et donné par le docteur Henri.

(3) Henri écrit *Bolanus*.

70. Pétilius Cerialis (1).

Suite des Rois Bretons.

75. Marius, Mavus ou Manius, en Breton Meyric, succède à Arviragus, et règne cinquante-deux ans.

Suite des Légats ou Questeurs romains.

75. Julius Frontinus.

78. Cnœus Julius Agricola, le plus grand et le plus célèbre de tous les gouverneurs romains.

86. Salustius Lucullus (2).

117. Julius Severus:

Priscus Licinius:

121. L'empereur Adrien visite la Bretagne.

125. Cœlus, fils de Meyric, lui succède et règne quarante ans.

138. Lollius Urbicus, gouverneur sous Antonin-le-Pieux,

161. Calpurnius Agricola, sous Marc-Aurèle,

(1) Omis par le catalogue.

(2) Histoire d'Angleterre, par Robert Henri, traduite par Boulard. Paris, 1789. t. 1, p. 56.

190 *Chronologie des rois bretons.*

163. Lucius, fils de Coelus, succède à son père, et règne quarante-trois ans.
177. Ce même Lucius est le premier des rois de Bretagne qui embrassa la religion chrétienne.

Suite des Légats ou Gouverneurs Romains.

- Cn. Trébellius.
Jul. Capitolinus (1).
180. Ulpus Marcellus, sous l'empereur Commode.
Pertinax.
Clodius Albinus. Il prend, l'an 194, le titre d'Empereur. Vaincu le 2 février 197, il laisse seul maître de l'empire romain ;
Septime-Sévère, empereur.
198. Virius Lupus, gouverneur pour Septime-Sévère.
207. Septime-Sévère, empereur, vient lui-même en Bretagne. Il y fait construire un mur l'an 209.
211. L'empereur Sévère meurt en Bretagne, où il avait régné quatre ans.

(1) Ces deux gouverneurs sont donnés par le catalogue, et les suivants par docteur Héris.

Chronologie des rois bretons. 191

Son fils aîné Bassianus Caracalla lui succède. Il règne six ans.

217. Il est tué, et Macrin lui succède. Troubles dans l'empire ; et paix dans la Bretagne, puisque l'histoire n'en dit rien.

287. (1) Carausius se fait proclamer empereur en Bretagne, et règne sept ans.

294. Il est assassiné par Alectus, qui lui succède et règne trois (2) ans.

297. Asclépiodore, lieutenant de Constance, alors César, fait périr Alectus dans une bataille.

Coelus (3).

305. Constance (Flavius Valérius Constantius Chlorus) succède le premier mai à l'empire abdiqué par Dioclétien, et meurt à Yorck le 25 juillet 306, n'ayant pas régné quinze mois (4).

306. C. Flavius Valérius Aur. Claudius

(1) Le catalogue dit 276, et altère toutes les dates suivantes. J'ai puisé les miennes dans l'Art de vérifier les dates, t. 1, p. 385.

(2) Et non 6 comme dit le catalogue.

(3) Le catalogue fait régner Asclépiodore 30 ans et Coelus 27 ans, pour retrouver le règne de Constance.

(4) L'Art de vérifier les dates, t. 2, p. 386. Le catalogue le fait régner 17 ans.

Constantinus, fils de Constance Chlore et d'Hélène, fut proclamé Auguste à Yorck, le 25 juillet 306, aussitôt après la mort de son père, et sur sa désignation. C'est celui que nous appelons Constantin-le-Grand (1). Il régna trente ans, neuf mois et vingt-sept jours, étant mort le 22 mai 337 (2).

537. Fl. Claudius Constantinus, fils aîné de Constantin-le-Grand, eut dans son partage la Gaule, l'Espagne, la Bretagne et une partie de la Germanie. Mécontent de ce lot, il attaqua son frère Constans, et périt dans une embuscade l'an 340 avant le 9 avril (3).

340. Fl. Julius Constans, troisième fils de Constantin-le-Grand, réunit à sa part de l'empire la portion de son frère Constantin, aussitôt après sa mort, et devint ainsi maître unique de l'Occident. Un officier

(1) L'Art de vérifier les dates, t. 2, p. 388.

(2) Id. p. 390 et 391. Le catalogue fait régner Constantin 23 ans.

(3) Id. pag. 392 et 393; et Hist. du doct. Henri, t. 1, p. 72.

Chronologie des rois bretons. 195

franc le mit à mort le 27 février 350 (1).

350. Magnence s'était fait saluer empereur à Autun le 18 janvier 350. Après la mort de l'empereur légitime, la Bretagne et toutes les autres provinces en-deçà des Alpes se soumirent sur-le-champ à l'usurpateur: Constance, empereur d'Orient, resté seul des trois fils de Constantin, lui fit la guerre. L'usurpateur fut réduit à se tuer lui-même à Lion, le 11 août 353 (2).

353. Gratianns Funarius, père de Valentinien, qui fut depuis empereur, fut nommé par Constance pour gouverneur, ou, comme il fut ensuite appelé, vicaire de la Bretagne (3).

354. Martinus occupa cette place bientôt après que Gratianns y eût été nommé. Constance établit une inquisi-

(1) L'Art de vérifier les dates, t. 2, p. 392 et 393, et l'Histoire du docteur Henri, t. 1, p. 72.

(2) Histoire d'Angleterre, par Robert Henri, t. 1, p. 73 et 74.

(3) Id. *ibidem*.

tion pour punir les auteurs de Magnence. Il envoya en Bretagne un certain Paul, Espagnol, et son secrétaire, en qualité d'inquisiteur. Martin, furieux des vexations commises par Paul, veut le tuer, le manque et se tue lui-même. Bientôt après, Paul est brûlé vif par ordre de l'empereur Julien (1).

355. Le 6 novembre, Fl. Julius Claud. Julianus, neveu du grand Constantin, est déclaré César par Constance, à Milan, et envoyé dans les Gaules pour repousser les Francs. Il envoie Lupicinus en Bretagne pour y dissiper quelques troubles. Au mois de mars ou d'avril 360, Julien est proclamé Auguste à Paris par son armée, Constance, qui voulait s'y opposer, meurt le 3 novembre 361. Julien lui succède, et meurt lui-même d'une blessure le 27 juin 363 (2).

363. Flav. Claud. Jovianus est élu empe-

(1) Histoire d'Angleterre, par Robert Henri, t. 1, p. 74.

(2) L'Art de vérifier les dates, par un Bénédictin. Paris, 1783 t.1, p. 393 et 394.

Chronologie des rois bretons. - 195

reur par l'armée le jour même de la mort de Julien ; on le trouve mort dans son lit la nuit du 16 au 17 février 364 (1).

364. Valentinien, fils du comte Gratien (Gratianus Funarius, dont j'ai déjà parlé) est élu empereur à Nicée le 25 février 364 par l'armée romaine (2). L'empire est assailli de tous côtés. Pendant que les pirates francs et les Saxons pillaient les côtes méridionales de la Bretagne, les Ecossais, les Pictes et les Attacotiens attaquaient le nord de ce qui composait la province romaine dans cette île. Bulchobandès, général romain, et Nectaridius, comte du rivage saxon, sont tués (3).

364. Dès que l'empereur Valentinien eut reçu la nouvelle de cette redoutable invasion et de la mort de ses généraux, il envoya Sévère, qui avait un rang distingué dans sa maison,

(1) L'Art de vérifier les dates, t. I, p. 395.

(2) *Id. ibidem.*

(3) Histoire d'Angleterre, par Robert Henri, traduite Boulard Paris, 1789, t. I, p. 75 et 76.

195 *Chronologie des rois bretons.*

- pour commander en Bretagne. Sévère est rappelé bientôt après (1).
364. Jovinus, capitaine qui s'était fait une grande réputation militaire dans la Germanie, est nommé pour remplacer Sévère, et a peu de succès (2).
367. Théodose, l'un des meilleurs généraux de ce tems, est envoyé en Bretagne avec une armée par l'empereur Valentinien. Il rétablit le calme dans l'île (3).
375. Mort de l'empereur Valentinien le 17 novembre. Gratien, son fils, lui succède le même jour, à l'âge de six ans. Le général Théodose est exécuté l'an 376. Mais son fils est associé à l'empire l'an 379 (4). C'est celui que l'on connaît sous le nom de Théodose-le-Grand.
381. Magnus Maximus, Espagnol, général des troupes romaines en Bre-

(1) Histoire de R. Henri, t. I, p. 76.

(2) Id. *ibidem*.

(3) Id. *ibidem*.

(4) L'Art de vérifier les dates, t. p. 306.

tagne, s'y fait proclamer Auguste (1).

383. Valentinien II, qui avait été proclamé empereur avec son frère l'an 375, lui succède. Maxime conserve l'autorité, et s'associe Victor son fils. Le père est mis à mort en 388, et son fils en 389 (2). Les Bretons qui s'étaient attachés à Victor, et et l'avaient suivi dans les Gaules, s'établissent dans l'Armorique, à laquelle ils donnent le nom de Bretagne (3). C'est ici que commence le déclin du royaume breton (4).

390. Gratianus, *municipis*, commandé quatre ans en Bretagne sous l'empire de Valentinien II, et après lui il y a un interrègne en Bretagne (5).

392. Valentinien II est étranglé le 20 mai. Théodose-le-Grand, déjà empereur

(1) L'Art de vérifier les dates, t. 1 p. 396. Il place l'avènement de Maxime en 383. J'ai suivi le docteur Henri, t. 1, p. 80.

(2) Id. *ibidem*.

(3) Histoire d'Angleterre, par Robert Henri. T. p. 81 et 83.

(4) Catalogue des *Scriptores vetustiores*.

(5) Id. *ibidem*. Ce Gratianus du Catalogue est vraisemblablement celui que le doct. Henri place en 403.

d'Orient, lui succède. Il envoie l'année suivante Crisante, général fort renommé, en qualité de son vicaire en Bretagne, où il rétablit la tranquillité (1).

395. Mort de Théodose-le-Grand. Honorius, son second fils, est déclaré empereur d'Occident par son père, le 10 janvier ou le 20 novembre. Il n'avait que dix ans. Les Ecosseis et les Pictes fondent sur le territoire romain en Bretagne, et sont repoussés par des troupes qu'envoya Stilicon (2).

403. Les soldats romains revêtent de la pourpre, en Bretagne, un de leurs officiers, appelé Marcus, qu'ils font ensuite périr. Ils lui substituent Gratien, qu'ils massacrent au bout de quatre mois (3).

407. Cl. Constantinus, simple soldat, est proclamé empereur par l'armée de la Grande-Bretagne, puis reconnu dans les Gaules; et l'an 409, par

(1) Histoire de Robert Henri, t. 1, p. 82

(2) Id. p. 82 et 83.

(3) Id. p. 83 et 84.

Chronologie des rois bretons. 199

Honorius lui-même, qui le fit décapiter l'an 411 avec son fils Julien. Son fils aîné Constant fut tué par ses propres soldats cette même année 411 (1).

412. Après la mort de l'usurpateur, la Bretagne rentre sous la domination d'Honorius, qui envoie Victorinus avec quelques troupes pour la recouvrer et la défendre (2).

418. Les Bretons demandent du secours à Honorius, qui leur envoie une légion commandée par Gallion de Ravenne. Celui-ci leur donne divers moyens de défense, et part l'an 420, en leur déclarant que dorénavant ils seraient abandonnés à eux-mêmes (3).

Suite des Rois bretons (4).

446. Vortigerne régna dix-huit ans. Le docteur Henri le qualifie de roi des

(1) L'art de vérifier les dates, t. 1, p. 399.

(2) Histoire d'Angleterre, par R. Henri, t. 1, p. 86 et 85.

(3) Id. 87, 88 et 89.

(4) Je suis le catalogue pour cette liste.

Silures. Il fit prendre, l'an 447, la délibération d'appeler les Saxons, qui débarquèrent en Bretagne l'an 449.

- 464. Vortimer régna sept ans.
- 471. Vortigerne II régna neuf ans.
- 481. Aurélius Ambrosius régna dix-neuf ans.
- 500. Uthérus Pendragon régna seize ans.
- 516. Arthur, fils d'Uthérus, régna vingt-six ans.
- 542. Constantin, fils de Cadur, régna quatre ans.
- 546. Aurélius Conanus régna deux ans.
- 548. Vortiporius régna quatre ans.
- 552. Interrègne.
- 580. Malgo ou Maglocunus régna cinq ans.
- 586. Caréticus régna deux ans.
- 588. En ce tems-là les Bretons, avec leur roi Caréticus, furent chassés dans la Cambrie et la Cornubie par Gurmund et les Saxons.
- 613. Caduan, duc de Vénédotie, régna vingt-deux ans.
- 635. Caduallon, fils de Caduan, régna quarante-huit ans.
- 683. Cadualadrus, fils de Caduallon, régna trois ans.

Chronolog. mythologique des Celtes. 201

686. Fin de l'ancien royaume des Bretons.

On voit que ces dates ont été facilement conciliées avec la chronologie ordinaire. Revenons à l'histoire des Celtes, ou plutôt à ce que l'on regarde ordinairement comme leur mythologie.

Chronologie mythologique des Celtes.

J'ai dit que Francus fut le vingt-quatrième roi celte, et le premier des rois cimmériens venus de la race d'Hector. Il régna 60 ans depuis l'an 1201 jusqu'à l'an 1141.

Sicamber, son fils, régna 64 ans, de l'an 1141 à l'an 1077.

Priam II régna 25 ans.

Hector II monta sur le trône l'an 1054, et régna 28 ans.

Troïlus régna 22 ans de l'an 1025 à l'an 1004.

Torgotus régna 39 ans.

Tongris monta sur le trône l'an 965 et régna 34 ans.

Teuto régna 32 ans, de l'an 931 à l'an 899.

Agrippa, neuvième roi celte des Cimmériens, régna 28 ans.

202 *Chronolog. mythologique des Celtes.*

Ambro monta sur le trône l'an 871 et régna 33 ans.

Thuringus régna 34 ans de l'an 838 à l'an 804.

Camber régna 32 ans jusqu'à l'an 772. Bergier a confondu les tems en croyant que c'était sous son règne que Geoffroi de Monmouth plaçait la fondation de la ville de Tours (1). Geoffroi de Monmouth, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus, n'a point fait cet anachronisme et l'on a eu tort de lui attribuer.

Melbrandus fut fils de Camber et quatorzième roi des cimmériens. Il régna 44 ans (2), et conséquemment de l'an 772 à l'an 728.

Servius, son frère, lui succéda, et tint l'empire cimmérien 29 ans (3), jusqu'à l'an 699.

En lui finit la race de Troïlus, et commença à régner celle de Polidamus, son frère fils d'Hector II. Car de ce Polidamus descendirent en ligne directe masculine,

(1) Tout ce qui précède est tiré de mon Tableau historique et géographique du monde, t. 4, p. 315-318.

(2) Le Dessein de l'Histoire de Reims, Reims, 1635, p. 454.

(3) Id. *ibidem*.

Pepin , Hélénius et Anténor , roi de la Scythie ou Cimmérie orientale. Cet Anténor fut tué par les Gots des îles Scanzianes. Après sa mort , Marcomir son fils succéda aux deux royaumes des Scithes et des Cimmériens : c'est par cette raison qu'entre plusieurs noms que les Français ont portés en divers temps , on trouve quelquefois celui de Scithes (1).

Il y eut sans doute une lacune entre la mort de Servins et l'avènement de Marcomir au trône de Cimmériens , puisqu'il y a 250 ans de distance de l'un à l'autre de ces princes , ainsi que le prouve la chronologie suivante de Trithême d'après lequel parlent tous ceux qui ont fait mention de ces anciens rois.

La plus ancienne édition que j'aie pu me procurer de l'ouvrage de Trithême , a été publiée par François Morin qui l'a dédiée à Guillaume Poëet , chancelier de France , sous ce titre :

Compendium sive Breviarium primi voluminis Annalium sive historiarum , de origine regum et gentis Francorum , ad reverendissimum in Christo patrem et principem dominum Lau.

(1) Le Dessin de l'Histoire de Reims , p. 454 et 455.

204 *Chronolog. mythologique des Celtes.*

rentium episcopum Wirtzburgensem, orientalisque Franciæ ducem Joannis Tritemii abbatis. Parisiis, in officinâ Christiani Wecheli, sub scuto Basiliensi in vico Jacobæo. 1539. Cum privilegio regio ad quinquennium.

Cette édition est très belle. C'est un petit in-folio de 120 pages, dont la dernière écrite est numérotée 117 pour 119. Il y en a 12 pour le titre et les préfaces. On lit à la fin du volume :

Compendii, sive Breviarii voluminis Chronicorum, sive Annalium Joannis Tritemi abbatis sancti Jacobi Vuirciburgensis quondam verò Spanhemensis de origine regibusque Francorum finis. Completum vicesimâ die mensis novembris. Anno Domini millesimo quingentesimo quarto decimo ætatis suæ quinquagesimo secundo.

On lit en marge *natus anno MCCCCLXII primâ februarii*, en sorte que l'âge de l'auteur lorsqu'il a composé son ouvrage et le tems de la composition de l'ouvrage sont déterminés. Il naquit le premier février 1462, et composa cet ouvrage, ou du moins le termina, le 20 novembre 1514, étant âgé de 52 ans. La publication qu'en a faite François Morin, est la plus ancienne que je connaisse.

J'ai en ce moment une autre édition du même ouvrage, ou du moins d'un ouvrage semblable ; elle est comprise dans une collection dont la préface est datée des calendes d'août 1674 et dont le titre qui est sans date , est ainsi conçu :

*Historicum opus, in quatuor tomis divisum: quorum tomus I, Germaniæ antiquæ illustrationem continet, in quâ veterum autorum descriptiones, tam generales, quàm speciales, cum doctissimorum virorum, nostræ ætatis, elaboratis commentariis, explicantur, omissæ ab antiquis recentiorum studio et industria sup-
plentur: præcipuæ historiæ Germaniæ antiquæ et novæ describuntur: populorum migrationes indicantur: regionumque ac gentium appellationes recentes veteribus accommodantur: et aliæ quàm plurimæ res liberali cognitione dignissimæ, continentur. Tomus II, comprehendit ea, quæ sub imperio Caroli V Cæsaris, in diversis locis ac regionibus acciderunt, usque ad inaugurationem Ferdinandi I Cæsaris: unâ cum resignatione Imperii Romani, à Carolo V factâ. Tomus III, historias complectitur, quæ venerunt in gubernationem Ferdinandi I hujus nominis Imp. unâ cum epitomâ rerum gestarum, in variis orbis terrarum partibus, à confirmatione ejusdem Cæsaris, videli-*

206 *Chronolog. mythologique des Celtes.*

cet ab anno Domini M. D. LVIII, usque ad finem anni M. D. LXIII. Tomus IV, res gestas in se continet; qua incurrerunt in Maximiliani II Cæs. imperium: unâ cum epitomâ rerum, quæ sub eodem Cæsare, ab anno Domini M. D. LXV. usque ad annum M. D. LXXIII variis in orbis terrarum plagis peractæ sunt. Germanicarum non solum rerum, sed et universis historiæ ac antiquitatis studiosis, ut plurimum profuturum, à viro quodam erudito, et in historiarum lectione cum primis exercitato (cujus in duorum posteriorum tomorum præfationibus mentio fit), magno labore et studio collectum, et jampridem ad cognitionem historiarum in publicum æditum. Ex quibus autem, id desumptum ac confectum sit, catalogus singulis tomis præpositus Lectori iudicabit: in quo scriptores eâ serie, quâ in quâque parte collocati sunt, paucis recensentur, adjectis paginarum numeris, quibus earum initia notantur. Hisque singulis quatuor tomis indicem lacupletissimum, descriptionum, locorum, civitatum, montium rerumque gestarum, notatâ dignissimarum, adjecimus. Basileæ, 825 p. in-folio, sans compter les tables; et à la fin: Basileæ ex officinâ Henricæ rind.

Le traité de origine gentis Francorum qui est imprimé dans ce premier volume, à la

page 501 n'est pas le même que celui de l'édition de Paris. Il y a des différences essentielles dans tout le cours de l'ouvrage, quoique le fonds porte sur les mêmes objets. Il semblerait que ce fussent deux traductions d'un même texte où les traducteurs se seraient permis quelques additions. Je me contenterai, pour le prouver, de citer le préambule de chacune.

Edition de Paris.

Joannis Tritemii abbatis divi Jacobi Vulturpurgensis, ordinis sancti Benedicti, Breviarium primum voluminis Annalium suorum feliciter incipit.

Anno siquidem ante nativitatem Domini et Salvatoris nostri Jesu Christi ex Maria semper intacta virgine quadringentesimo quadragésimo, sedentibus ad Scythiæ fines maritimos, haud procul ab hostiis Danubii, populis, qui postea Franci sunt dicti, antea verò Scythiæ, sed antèrius Trojani, dominabatur Antenor rex, contra quem gens ferocissima, et sine numero numerosa, de insulis Scanzianis, quæ nunc Gothiæ nuncupantur, egressa, populùm ejus crebra incursione contrivit. Arma consequens armis, et manibus manus Antenor, et

208 *Chronolog. mythologique des Celtes.*

nunc victus , nunc victor , postremò fuit à Gothis in bello cum multis suorum occisus , anno prænotato , ante Christi nativitatem , ut diximus , CCCCXL : cui filius Marcomir in regno successit.

Edition de Bâle publiée par Schardius.

De origine gentis Francorum compendium Joannis Trittenhamii abbatis , ex duodecim Hunibaldi libris , quorum sex primos Vualdus conscripsit , ab introitu Sicambrorum , ad partes Rhœni in Germaniam.

Anno ante nativitatem Domini CCCCXXXIX temporibus Cyri Persarum regis , Esdræ quoque , et Nehemiæ principum Hebræorum , post excidium Trojanorum anno DCCL , egressa gens Gothorum de insulâ Scandiæ , quæ nunc dicitur Gothia septentrionalis. Sicambros qui ex Trojanis reliquiæ , juxta Danubii ostia sedebant , adversi bello , regem eorum Anthanorem , cum multis Sicambris occiderunt ; et spoliis captis recesserunt. Reliquit duos filios Anthanor , Marcomirum et Suimonem. Erat autem consuetudo Sicambris , ut ex omnibus filiis regis pro tempore , si plures haberet , unum duntaxat eligerent , quem regno crederent utiliorem profuturum. Quod si nullum habuisset ,

filium de propinquis ejus idoneum magis eligebant.

On voit que la seconde édition ajoute même des phrases entières à la première et substitue une date à une autre , aussi les deux ouvrages sont-ils différens : mais avant d'aller plus loin , il faut exposer ici le jugement de la Bibliothèque historique de la France , par Jacques Lelong , revue par Févret de Fontette et imprimée à Paris en 1769 (1). L'auteur y distingue très-bien les deux ouvrages dont je viens de parler , et parle d'abord du second.

Premier ouvrage de Trithême sur l'origine
des Francs.

Joannes Trithemius , abbas Spanhemius , de origine Francorum : ex sex libris Wastaldi de introitu Sicambrorum ad partes Rheni in Germaniam , et duodecim ultimis Hunibaldi libris de Francis epitome , usque ad imperium Arnulphi Cæsaris : Moguntiae 1515 , in-folio.

« Cet abrégé de Trithême , mort en 1519 ,

(1) Tome 2 , p. 3.

« est aussi imprimé dans le recueil de ses
 « ouvrages historiques : *Francofurti*, 1606 ;
 « infolio, et dans Schardius : *Basileæ* ,
 « 1574, infolio, page 502 (1) tome I de
 « ses historiens d'Allemagne. Hunebaud ;
 « Français, 2, dit-on, continué l'Histoire
 « de Walstad l'espace de neuf cent vingt-six
 « ans jusqu'à la mort du roi Clovis, l'année
 « 511 de Jésus-Christ, en laquelle on fait
 « vivre Hunebaud. Il a été suivi par Nicole
 « Gille dans ses annales de France ; par
 « Texéra, dans la Généalogie du roi
 « Henri IV, mais surtout par Jacques
 « Charron dans son Histoire universelle, à
 « laquelle il a joint une apologie pour Hu-
 « nebaud. C'est néanmoins un auteur des
 « plus décriés. Ses mensonges ont été réfutés
 « par le comte Nuénare, Adrien de Jonghe
 « ou Junius, Douza, Scaliger, Cluvier,
 « Isaac Pontanns, Jean Dillénus et plusieurs
 « autres, dont la critique fait connaître
 « combien l'on doit faire peu de cas de cet
 « abrégé de Trithème. »

« Voyez sur ce livre et le suivant, les

(1) C'est 301 dans cette même édition, telle que je
 l'ai trouvée à la Bibliothèque impériale, et que je viens
 de la citer.

« mémoires du père Nicéron , tome 28 ;
« page 216. »

Trithême n'est nullement ménagé dans cet article de Jacques-le-Long. Je reviendrai sur cet objet, après avoir rapporté ce que dit ce même critique du second ouvrage de notre ancien annaliste.

*Second ouvrage de Trithême sur l'origine des
Francois.*

*Compendium sive Breviarium primi voluminis
Annalium sive Historiarum de origine Re-
gum et gentis Francorum , Joannis Trithemi.
Parisiis, Vechel, 1539, in-folio.*

« Cet ouvrage n'est pas le même que celui
« rapporté à l'article précédent : il com-
« mence à peu près au même tems, c'est-à-
« dire à l'an 440 avant Jésus-Christ, et il
« finit à la déposition de Childéric et à
« l'élection de Pepin, qu'il place à l'an de
« Jésus-Christ 749. »

On voit, par l'ordre dans lequel ces deux ouvrages sont disposés, que Jacques-le-Long n'avait pas bien étudié les deux histoires de Trithême. Il est clair, par la simple lecture que l'on peut faire des deux chapitres rapportés ci-dessus, que le second a

été composé avant le premier. On reconnaît que cet historien perfectionne son ouvrage dans une histoire plus détaillée, où il rectifie les dates et les faits. Il date l'expédition des Gots de l'an 439, et la mort d'Anténor de l'an 440, tandis qu'il avait d'abord rapporté ces deux événemens comme simultanés, à l'an 440. Il rapporte le commencement de son histoire au tems de Cyrus, d'Esdras et de Néhémias, et à la prise de Troie, tandis qu'il n'avait d'abord compté que les années avant l'ère chrétienne, usage qu'il a le mérite d'avoir introduit le premier, et qui est aujourd'hui généralement adopté. Enfin, il parle du gouvernement des Sincambres, et fixe l'ordre de la succession des rois chez ces peuples, au lieu de s'amuser à des phrases insignifiantes, comme il l'avait fait d'abord. Le rang que j'ai donné à ces deux ouvrages est donc celui qui doit être préféré. Ce qui achève de le prouver, c'est que Trithème a fini le premier le 20 novembre 1514, et qu'il a vécu jusqu'en 1516, intervalle pendant lequel il paraît avoir composé le second.

Quant à la véracité de cet auteur, elle n'est plus aujourd'hui révoquée en doute, et on le reconnaît comme le plus habile historien de son tems. On suppose donc

qu'il a été trompé. Mais de quel droit le pense-t-on? Il dit avoir écrit d'après l'ouvrage d'Hunibaud, que nous n'avons plus; et Hunibaud, qui vivait du tems de Clovis, était plus à portée que nous de connaître les anciens rois francs. Jacques le-Long reconnaît lui-même (1) que la descendance qui faisait remonter les rois de France jusqu'aux Troyens a été crue véritable pres de huit cents ans, et que la fausseté n'en a été reconnue qu'au commencement du seizième siècle par le comte Nuénare, et depuis par Nicolas Vignier. J'ignore quel est ce comte Nuénare; quant à Nicolas Vignier, son *Traité de l'Origine et Demeure des anciens Français*, qu'André du Chesne avait mis à la tête de sa *Collection des Historiens de France* (2); a été supprimé par Dom Bouquet.

Mais je demande par quels argumens on peut détruire les faits crus pendant bien plus de huit siècles, puisque l'historien Hunibaud est antérieur de mille ans à Vignier; et que Vastalde, qu'il a continué, lui était

(1) *Bibliothèque historique de la France*. Paris, 1769, t. 2, p. 3, n.° 15365.

(2) *Nouveau dictionnaire historique*, par Chaudon et Delandine. Lyon, 1804. t. 12, p. 367, art. Vignier.

encore antérieur, et n'était sans doute pas le premier. Avec quelle facilité ne peut-on pas trouver des absurdités dans telle histoire que l'on voudra? Et si l'on est en droit d'en conclure que toute l'histoire est fautive, quels sont les récits que l'on voudra bien adopter? Cependant il est certain que si du Chesne s'est conformé à l'opinion de son tems, en se croyant obligé de réfuter les anciens historiens, Dom Bouquet a suivi celle du sien en s'en dispensant. Telle est la marche de l'esprit humain. Jean Craig, dans sa Théologie chrétienne, a cru pouvoir démontrer que 3150 ans suffisaient pour détruire la probabilité historique d'un fait (1), et peut-être a-t-il eu raison. Il en conclut que l'an 3150 de l'ère chrétienne, personne ne croira plus à l'existence de Jésus-Christ.

Quoi qu'il en soit, comme il n'y a pas encore 3150 ans que Marcomir a existé, je me crois permis de placer ici le calcul de Trithème sur les rois de France qu'il compte avant Clovis.

(1) Nouvelle Bibliothèque germanique, janvier, février et mars. Amsterdam, 1757, t. 20, p. 237.

*Rois de France qui ont précédé Clovis, selon
Trithème.*

N ^o des rois.	Noms des rois	années de leur avènement.	durée de leur règne.
1.	Marcomer.	440 av. l'ère chr.	28.
2.	Anténor.	412.	30.
Il épousa la fille de Bélinus, appelée Cambra, et ce fut de son tems que Brennus prit Rome. Ainsi Trithème est ici d'accord avec Geoffroi de Monmouth et les historiens latins.			
3.	Priam.	382.	26.
4.	Hélénus.	356.	19.
5.	Dioclès.	337.	39.
6.	Hélénus II.	298.	14.
7.	Basan.	284.	36.
8.	Clodomer.	248.	18.
9.	Nicanor.	230.	34*
10.	Marcomer II.	196.	28.
11.	Clodius.	168 av. l'ère chr. (1).	11.

(*) Schardius dit 26. L'édition de Véchel m'a paru plus exacte. L'ouvrage qu'il a imprimé ayant été terminé peu de temps avant la mort de Trithème, l'auteur n'a peut-être pas eu le tems de le revoir et de le corriger. Au reste, l'édition de Maïence publiée du vivant de Trithème, est sans doute plus correcte.

(1) Shardius le fait mourir l'an 158 et se trompe encore. L'édition de Véchel dit 157 et est exacte.

N° des rois	Noms des rois	années de leur avènement	durée de leur règne.
12.	Anténor II.	157.	16.
13.	Clodomer II.	141.	20.
14.	Mérodach.	121.	28.
15.	Cassander.	93 (1).	21.
16.	Antharius.	72.	35.
17.	Franck.	37.	28.
C'est à ce Franck que Trithême, qui ne dit rien de Francus, fils d'Hector, attribue le nom des Francs ou Français.			
18.	Clogio.	9.	30.
Pour l'histoire de ce roi, Trithême cite, outre Hunibaud, Clodomer, qu'il appelle <i>Consiliarius Francorum</i> .			
19.	Hérimer.	21 de notre ère.	12.
20.	Marcomer III.	32 (2).	18.
21.	Clodomer III.	50 (3).	12.
22.	Anténor III.	62.	6.
23.	Rather.	68.	21.

(1) Schardius et l'édition de Véchel sont d'accord sur cette année et la suivante, ce qui prouve l'exactitude des calculs précédens.

(2) Les 12 ans du règne d'Hérimer n'étaient sans doute pas complets, puisque Schardius et l'édition de Véchel sont d'accord sur cette date.

(3) Mes deux auteurs sont encore d'accord ici.

N ^o des rois	Noms des rois	années de leur avènement	durée de leur règne.
24.	Richimer.	89.	24.
25.	Odémar.	113 (1).	14.
26.	Marcomer IV.	127.	21.
27.	Clodomer IV.	148.	17.
C'est sous son règne que Trithême place le philosophe Dôrac.			
28.	Farabert.	165.	20.
29.	Sunno (2).	185.	28.
30.	Hildéric.	213.	40.
31.	Barther (3).	253.	18.
32.	Clodius.	271 (4).	27.
33.	Wwalther.	298.	8.
34.	Dagobert.	306.	11.
35.	Clogio II.	317.	2.
36.	Clodomir.	319.	18.
37.	Richimer.	337.	13.
38.	Théodomer.	350 (5).	10.

(1) Schardius se trompe ici, mais non l'édition de Véchel.

(2) Schardius écrit Suimo.

(3) Schardius écrit Berther.

(4) Autre faute de Schardius qui écrit 261. Il écrit de même 288 l'année suivante, puis 296, 307 et 305. Il fait mourir Clogion l'année de l'avènement de Constantin qui a été 307 et non 305. L'ouvrage imprimé par Véchel ne dit rien de tout cela.

(5) Ici Schardius reprend la date de l'édition de Véchel, ce qui prouve la fausseté des précédentes qu'il

N ^o des rois	Noms des rois	années de leur avènement	durée de leur règne.
39.	Clogio III.	360.	18.
40.	Marcomer V.	378.	15.
41.	Dagobert II.	393.	5.
42.	Génébalde.	398.	21.
43.	Pharamond.	419.	7.
44.	Clodion.	426.	20.
45.	Mérovée.	446.	12.
46.	Childéric.	458.	23.
47.	Clovis.	481.	500

Je ne continue pas la suite de ces rois, Trithême se trouvant ici d'accord avec l'Art de vérifier les Dates, où l'on peut prendre la suite de cette chronologie.

*Observations sur cette Table, et sur les
Antiquités celtiques.*

Les fautes commises dans l'ouvrage publié par Schardius, en supposant qu'elles doivent être attribuées à Trithême, ont toutes une même cause, celle d'avoir voulu in-

avait données. Les fautes sont encore plus grandes dans la suite, et je n'en parle plus, suivant toujours l'édition de Vêchel.

sérer dans une chronique ancienne, mais très-abrégée, des faits connus par les chroniques modernes qui étaient appuyées sur l'histoire romaine, et remplies d'un plus grand nombre d'événemens. Il en a résulté de prétendus synchronismes, souvent faux, qui ont décrédité l'ancienne chronique. Si l'on veut revenir sur ces jugemens précipités, il faut examiner l'ancienne rédaction de préférence à la nouvelle, et l'édition de Véchel avant celle de Schardius ou même de Maïence. Il faut aussi comparer aux traditions de Geoffroi de Monmouth et de Trithême, celle des Belges, qui tient à d'autres sources : on les retrouvera dans l'ouvrage suivant :

Les Illustrations de la Gaule belgique, et les Antiquités, Chroniques et Annales du pays de Hainaut et de la grande cité de Belges, dite à présent Bavay, et de plusieurs Princes qui y ont régné et fondé plusieurs villes et cités audit pays; extraites de quelques auteurs, jusqu'à Philippe-le-Bon; par Jacques de Guyse, de l'ordre de Saint-François. (Paris, du Pré, 1532). *Ibidem*, Reugnault, 1571, *in-folio*.

Cette histoire a été traduite du latin de Jacques de Guyse. natif de Mons, mort en 1398, et elle ne contient que les trois pre-

miers livres des six dont elle est composée. Le manuscrit entier était dans la bibliothèque des Cordeliers de Mons, en 1691 ; lorsque cette ville fut prise par Louis XIV, et il est aujourd'hui dans la bibliothèque du roi, disait la Bibliothèque historique de France, en 1771 (1). Il doit se trouver à présent à la bibliothèque impériale, sur le catalogue de laquelle il est inscrit.

On lit dans Vossius, de *Historicis latinis*, page 540, que Jacques de Guyse est mort en 1348 ; mais c'est une faute sans doute d'impression, que le père le Long avait suivie. La véritable date de 1398 fait voir qu'il y a eu des additions d'environ soixante-dix ans jusqu'à Philippe-le-Bon, qui est mort en 1467.

On peut voir sur l'auteur et ses ouvrages le dictionnaire de Prosper Marchand, article Guyse, où il reprend quelques fautes du père Lelong ; et la Bibliographie de M. de Bure, histoire, n. 5340, où il fait mention d'un exemplaire sur vélin avec miniatures, qui, de la bibliothèque du cardinal Dubois,

(1) Par Jacques le Long, revue par Févret de Fontette. Paris 1771, t. 3, p. 629, n.º 39288.

a passé en Hollande (1). Il en énonce ainsi le titre :

Les illustrations de la Gaule belge , ou Annales et Chroniques du Haynault , jusqu'en 1244 , extraites et translitées du latin de Jacques de Guyse. Paris , Gall. du Pré , 1531 , trois volumes in-folio. Exemple imprimé sur vélin , avec figures peintes en or et en couleurs.

Il ajoute que cet ouvrage n'est pas absolument recherché quant au fond , et qu'il ne l'indique que par rapport à la qualité de l'exemplaire , qui , étant imprimé sur vélin , devient un objet précieux aux yeux des curieux (2). Les trois volumes qui le composent à cause de l'épaisseur du vélin , n'en font qu'un sur papier ordinaire , que j'ai entre les mains ; appartenant à la bibliothèque de Sainte-Généviève , et dont les titres sont :

Le premier volume des Illustrations de de la Gaule belge , antiquités du pays de Haynnau , et de la grand cité de Belges :

(1) Par Jacques Lelong , revu par Févret de Fontette. Paris 1771. t. 3 , p. 629 , n.º 39288.

(2) Bibliographie instructive , par de Bure. Histoire , tome 2. Paris , 1768 , pag. 140 et 141.

à présent dicte Bavay , dont procèdent les chaussées de Bruneault. Et de plusieurs princes qui ont régné , et fondé plusieurs villes et citez audit pays , et autres choses singulières et dignes de mémoire , advenues durant leurs règnes , jusques au duc Phi- lippes de Bourgogne , dernier décédé. Les autres trois volumes sortiront de bref à lu- mière. On les vend à Paris , en la grande rue Saint-Jacques , en la boutique de Fran- çois. Regnault , marchand libraire , juré de l'Université de Paris , devant les Mathu- rins, à l'enseigne de l'éléphant. MD. XXXI. Galliot du Pré.

Le second volume des Croniques et An- nales de Haynnau et pays circonvoisins. On les vend à Paris en la grande salle du Palais au premier pillier, en la boutique de Galliot du Pré , marchand libraire , juré de l'Uni- versité. Galliot du Pré.

Le tiers volume des Croniques Annales de Haynnau. Avec privilège. Mil cinq cens XXXII. Galliot du Pré.

Il est vraisemblable que le quatrième n'a pas été imprimé. Ceux qui voudront lire ce livre dans un esprit de critique , feront bien de se procurer l'original manuscrit latin , d'autant plus que le traducteur a altéré les noms de pays , comme lui-même l'avoue et

que son français est moins clair que le latin du texte. Il donne à la première page la liste des ouvrages qui ont été consultés pour le composer, parmi lesquels se trouve *le Brut*, en l'*Histoire d'Angleterre*, c'est-à-dire l'ouvrage de Geoffroi de Monmouth auquel on voit qu'a été liée l'histoire de Bavo par celui qui l'a racontée le premier. Cet ancien auteur n'est pas nommé dans la liste que je viens de citer, en sorte qu'il est vraisemblable que Jacques de Guyse ne le cite que d'après quelque autre auteur. C'est au verso du feuillet III qu'il assure que Nicolas Ruclery au second chapitre de son volume dit :

*Rex fuit immensus quondam, qui nomine dictus
Bavo; de genere regis Priami fuit ille (1) :*
Trojæ per miseros luctus, ignesque secundos,
Per mare cum sociis Asiæ transjectus ab oris,
Venit in extremas ubi sol se condit in umbras.
Urbem tunc magnam rex Bavo condidit unam :
Quæ nimis immensa Belgis fuit illa vocata.
Illic multorum construxit templa Deorum,
Inter quos Bacchus horum primus fuit unus.

Puis en autre endroit, après beaucoup de détails, il ajoute :

Rex septem calles immensas regna petentes
Jussit, et in girum per totum pergere mundum.

(1) Après ce mot, on lit dans la traduction de Jacques de Guyse *sequitur*. J'ai tiré les trois vers suivans du

Ce Nicolas Ruclery appelé Reucléry par Bergier, paraît à Bergier l'un des premiers qui aient raconté cette histoire. Il évalue à quatre ou cinq cens l'intervalle qui s'est écoulé entre leur existence à tous deux, en sorte que Nicolas Bergier étant né l'an 1557, Nicolas Reucléri sera né vers l'an 1107. La raison qu'en donne Bergier, c'est le stile des vers qui sont presque tous rimés suivant l'usage du douzième siècle. L'ouvrage de Reucléri est un poëme contenant l'Histoire de la grande ville de Belges, que l'on appelle aujourd'hui Bavai et qui se trouvait dans cette ancienne province qui portait le nom de Hainaut. Ce n'était déjà plus du tems de Bergier qu'un petit bourg qui montrait encore assez par ses ruines quelle avait été autrefois sa grandeur. On voit par les vers de Reucléri ci-dessus rapportés, que selon lui, cette ville après la ruine de Troie, fut bâtie par un cousin germain du roi Priam, appelé Bavo. Ce prince fuyant les maux que l'astrologie lui an-

Dessein de l'histoire de Reims, par Nicolas Bergier, Reims, 1635, p. 111. Bergier corrige des fautes grossières dans les vers suivans, et en ajoute encore deux autres qui manquent dans Jacques de Guyse.

nonçait pour toute la race Troyenne ; abandonna de bonne heure la Phrigie , et vint par mer jusqu'au pays des Nerviens et Trévériens où il se fixa. Il y bâtit dans sa ville de Belges sept temples , sept rues et sept portes , d'où il fit partir sept grands chemins qui conduisaient dans toutes les terres de son royaume. Ces chemins , dit-il , ayant été depuis achevés par un de ses successeurs , roi des belges , nommé Brûnehaut , portèrent et portent encore le nom des sept chaussées de Brûnehaut (1).

Cet auteur n'est pas le seul qui ait écrit sur l'ancienne fondation de la ville de Belges ; il a été suivi par Buscalus qui l'a écrite en rime normande (2) sous le titre d'Histoire de Ostille (3), de Lucius de Tongres , auteur d'une histoire de Tongres ; de Réthomondus ; de Henri de Tournai , de Helman , et de Hugo ou Hue de Toul en Lorraine. Ce fut de tous ces ouvrages que Jacques de Guise , fort estimé par Jean le Maire qui l'appelle homme de merveilleuse littérature et dili-

(1) Le Desein de l'histoire de Reims, par Nicolas Bergier. Reims , 1635. p. 110 et 111.

(2) Id. p. 111.

(3) Le premier volume des Illustrations de la Gaule-Belgique. Paris , 1531 , premier feuillet.

gence , composa ses Illustrations de la Gaule Belgique et pays de Hainaut (1).

Mais c'est assez nous être entretenus des Celtes et de leurs anciennes chroniques. Je reviendrai sur ce sujet dans le troisième volume de cette collection où je placerai un mémoire qui donnera le plan d'un grand travail sur les Celtes. Je m'occuperai ici des Liguriens.

Des Liguriens.

Les Liguriens (a) en latin *Ligures* et en grec *Liguès* , *Λίγυις* , étaient un peuple d'origine celtique , qui occupait toutes les côtes de la mer , depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes , et depuis les Alpes jusqu'à l'embouchure de l'Arnus (2) , aujourd'hui l'Arno.

Skulax , appelé ordinairement Scilax , qui nous a donné une description des bords

(1) Le premier volume des Illustrations de la Gaule Belgique. Paris , 1531 , premier feuillet : et Nicolas Bergier , p. 112.

(a) Je reviendrai sur les Liguriens dans ce même volume , à l'endroit où je parlerai de la religion des Saliens.

(2) Dictionnaire pour servir à l'intelligence des auteurs classiques. Paris , 1778. t. 25 , p. 392 , art. Liguriens.

de la méditerranée vers l'an 492 (1), sous le règne de Darius fils d'Histaspès (2), distingue trois espèces de Liguriens : Les Ibéroliguès, depuis les Pyrénées jusqu'au Rhône, les Celtoliguès, depuis le Rhône, jusqu'aux Alpes, et les Liguès ou Liguriens proprement dits, depuis les Alpes jusqu'à l'Arnus (3). Les Liguriens étaient si anciennement établis entre le Rhône et les Alpes, que les Grecs crurent pouvoir faire mention d'eux dans les fables qu'ils débitaient sur le voyage d'Héraclès (4). Thucydides, chapitre 2 du second livre de son Histoire, nous apprend que dans les tems historiques les plus anciens, les Liguens chassèrent d'Espagne, appelée alors Ibérie, les Sicanien ainsi nommés parce qu'ils habitaient les bords de la rivière Sicanos aujourd'hui la Sègre. On trouvera ce passage à la page 165 du troisième volume de cette collection où j'entrerai dans quelques détails

(1) Et non 350, comme le dit Sabbathier. Voyez le tome 3, pag. 97 de cette collection.

(2) Et non de Philippe, père d'Alexandre, comme le dit Sabbathier.

(3) Dictionnaire de Sabbathier, tomé 25, pag. 392.

(4) Histoire de l'Académie des Inscriptions. Paris, 1753, tome 18, pag. 81. Mémoire de Fréret.

sur l'origine des Liguriens. J'ajouterai seulement ici que Silius Italicus confirme en trois vers cette émigration, suite des conquêtes des Liguriens.

Ces peuples faisaient partie des *Ombri*, nom sous lequel Pline et d'autres écrivains ont désigné les nations celtiques qui pénétrèrent en Italie par les gorges du Tirol et du Trentin. Les critiques latins rapportent que les Grecs donnaient à ce nom d'*Ombri* (1), une étimologie que Fréret trouve absurde (2), mais qui ne me le paraît nullement ; en ce qu'elle fait connaître une ancienne tradition par laquelle on croyait que les *Ombri* étaient les restes d'une nation échappée à un déluge. En effet le déluge d'Ogigès dont je donnerai la description et l'histoire dans la suite de cet ouvrage, après avoir fait une irruption dans la Méditerranée, chassa certainement des côtes tous les anciens habitans. Il paraît que les habitans de l'Espagne ou les Ibériens peuple tout entouré de la mer, furent les premiers à se remettre

(1) *Quos Ombros à Græcis putant dictos, quòd inundatione terrarum imbribus superfuissent.* Voyez Pline, liv. 3, chap. 14; et Solin, chap. 8.

(2) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tom. 18, page 82.

de cette terrible catastrophe qui n'interrompit point leurs souvenirs historiques puisqu'ils avaient conservé des histoires de six mille ans du tems de Strabon. Ce furent donc eux qui peuplèrent les premiers les côtes, et le port de Narbonne dans leur voisinage fut le premier fréquenté. Les Celtes qui s'étaient retirés dans les terres n'osèrent d'abord les combattre, et firent leurs premières armes dans l'Italie plus maltraitée encore qu'eux par le déluge d'Ogigès. Les Ibériens leur donnèrent le nom d'Ombriens et la partie de ces Ombriens qui resta au Nord de l'Italie sous le nom de Liguriens, devenue la plus belliqueuse, chassa les Ibériens des côtes de la Celtique, et s'y établit à leur place (1).

Le nom d'*Ombri* ou d'*Ambri*, qui d'abord avait été le nom général d'une nation très-étendue, comprenait tous les peuples d'origine celtique, qui étaient situés à l'orient et à l'occident des Alpes, depuis le Rhin jusqu'à la mer. D'une part les Helvétiens ou peuples de la Suisse, de l'autre les habitans des côtes de la Méditerranée ou de la Ligurie, por-

(1) Dictionnaire de Sabbathier, tome 25, pag. 391, article Ligurie.

Quoi qu'il en soit , en admettant avec Fréret que *ligour* signifie homme de mer , il paraîtra que cette conjecture peut être fortifiée, en observant que ce nom de *ligurès* n'avait d'abord été donné qu'aux *ombri* méridionaux et voisins de la mer , comme une épithète relative à leur situation. Les peuples celtiques répandus sur les côtes de la Méditerranée , depuis l'embouchure du Rhône jusqu'à celle de l'Anio , étaient les seuls à qui cette dénomination convînt véritablement (1).

Ces Liguriens s'étaient avancés en plusieurs endroits à l'orient du Tibre , et au midi de l'Anio , précisément à l'endroit où les Véiens avaient leurs Salines ; c'est par cette raison que plusieurs critiques , au rapport de Denis d'Halicarnasse , les confondaient avec les anciens habitans du pays des Sabins. Philiste de Siracuses , ancien historien , mort trois cent quarante-six ans avant l'ère chrétienne (2) , prétendait même que la colonie qui passa dans la Sicile , l'an 80 avant la prise de Troie , c'est-à-dire l'an

(1) Histoire de l'Académie des Inscriptions , t. 18 , p. 84.

(2) Voyez son Histoire dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions , tom. 13 , pag. 1.

1289 avant l'ère chrétienne, était composée de Liguriens, dont le chef, appelé Siculus, leur fit prendre le nom de Sicules (1); mais on ne trouve aucune trace de cette origine celtique dans la Sicile, peuplée par les Sicules et par des *Sicani*; les uns Illiriens, les autres Espagnols. C'est ce que M. Fréret a prouvé (2); et tout ce qu'il accorde à Philiste, c'est qu'il se trouvait dans la colonie dont parle cet ancien historien, quelques Liguriens mêlés avec les Sicules (3).

Il est vrai que, dans la suite des tems, les Liguriens passèrent en grand nombre dans la Corse. Nous l'apprenons de Sénèque. Ce philosophe, originaire d'Espagne, avait été relégué dans cette île; et le séjour de quelques années qu'il y fit, lui donna le loisir d'en étudier les antiquités. Il assure que les Espagnols s'y étaient établis dès les premiers tems; que d'anciens usages, conservés dans l'île, en faisaient foi, et que la langue des Corses, quoique changée

(1) Les Antiquités romaines, par Denis d'Halicarnasse, liv. 1, ch. 4, n^o. 2, lign. 13, dans la traduction de Bellenger.

(2) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tom. 18, pag. 76 et 78.

(3) Id. p. 85.

presque totalement par son mélange avec celles des Grecs et des Liguriens venus depuis (a), avait retenu quelques mots de l'ancien langage des Cantabres. *Transierunt et Hispani, quod et similitudine ritus apparet; eadem enim tegumenta capitum, idemque genus calceamenti quod Cantabris est, et verba quaedam : nam totus sermo ex conversatione Græcorum Ligurumque à patrio descivit* (1). Cette émigration des Liguriens est assez récente et postérieure à celle des Grecs, comme le prouve le passage entier de Sénèque; il m'a paru assez curieux pour le rapporter ici entier.

« L'île où je suis a déjà changé plusieurs
« fois d'habitans. Sans parler de ces an-
« ciennes peuplades, dont le tems a effacé
« le souvenir, les Grecs fixés aujourd'hui à
« Marseille, après avoir quitté le territoire
« de Phocée (2), commencèrent par s'éta-

(a) Fréret dit des Liguriens et des Grecs venus depuis. Mais cela est contraire au texte de Sénèque, comme on va le voir.

(1) Sénéc. *Consol. ad Helviam*, pag. 77, éd. Lips.

(2) Sénèque, dit de Phocide, paraissant ainsi confondre la contrée de ce nom dans la Grèce avec Phocée, ville d'Ionie ou de l'Asie mineure, dont une colonie alla fonder la ville de Marseille. Voyez le quatrième vo-

« blir dans cette île. Quel motif les en
« chassa ? Fut-ce la rigueur du climat, ou
« la crainte de la puissance des Italiens, ou
« le désavantage d'une mer privée de port ?
« On n'en sait rien : ce ne fut sûrement pas
« la férocité des naturels, parce qu'ils pas-
« sèrent dans la partie de la Gaule qui pour
« lors était la plus sauvage et la plus bar-
« bare. La Corse fut ensuite possédée suc-
« cessivement, et par les Liguriens et par
« une colonie d'Espagnols ; la conformité
« des usages ne permet pas d'en douter : on
« retrouve ici les ornemens de tête et les
« chaussures des Cantabres d'aujourd'hui,
« et quelques mots de leur langue, vu que
« le commerce des Grecs et des Liguriens a
« entièrement dénaturé le langage primitif.
« Ensuite deux colonies de citoyens ro-
« mains y furent envoyées, l'une par Ma-
« rius, l'autre par Silla. Combien de fois
« une roche aride et escarpée a-t-elle vu re-
« noueler ses habitans (1) ! »

On sait que les Phocéens furent chassés

lume de mon Tableau historique et géographique du
Monde.

(1) Les OEuvres de Sénèque, traduites par la Grange.
Paris, 1778, tom. 5, pag. 205 et 206. Consolation à
Helvia, ch. 8.

de leur pays par les troupes de *Cirus*, après qu'il eut renversé et subjugué le royaume de *Lidie*. Ainsi les *Liguriens*, qui ne vinrent qu'après ce tems-là, n'y sont arrivés tout au plus que dans le quatrième siècle avant l'ère chrétienne. Il ne serait pas étonnant que leur langage y eût laissé des traces encore subsistantes. Il y a beaucoup de montagnes dans cette île, et les habitans des montagnes sont ceux qui conservent les traces les plus marquées de leur origine (1). Il serait à désirer que l'on pût rassembler de bons vocabulaires de la langue des montagnards de la *Corse*, des *Basques* et des *Cantabres*, des *Provençaux*, enfin des *Bas-Bretons* et des *Gallois*; et une comparaison de ces divers idiômes jetterait certainement une grande lumière sur l'histoire des *Celtes*. Celui qui est le plus estimé pour le *Bas-Breton* est intitulé : « *Dictionnaire Français-Celtique, ou Français-Breton, nécessaire à tous ceux qui veulent apprendre à traduire le français en celtique, ou en Breton, pour prêcher, catéchiser, et confesser, selon les différens dialectes* »

(1) Cette dernière observation est de *Fréret*, *Histoire de l'Académie des Inscriptions*, tom. 18, pag. 79.

« de chaque diocèse ; utile, et curieux pour
 « s'instruire à fond de la langue bretonne,
 « et pour trouver l'éthymologie de plusieurs
 « mots français et bretons, de noms pro-
 « pres de villes et de maisons. Par le
 « P. F. Grégoire de Rostrenen, prêtre et
 « prédicateur capucin. A Rennes, chez
 « Julien Vatar, imprimeur et libraire,
 « 1732. Avec approbation et privilège du
 « roy. » Un volume *in-quarto* de près de
 mille pages. Le Dictionnaire de la langue
 Bretonne par L. le Pelletier, Paris, 1752,
in-folio, est cependant regardé comme meil-
 leur que celui de Rostrenen.

Il a paru en 1806, à Madrid, un ou-
 vrage qui méritera sans doute l'attention de
 tous les savans de l'Europe. Il a pour titre :
*Alfabeto de la lengua primitiva de Espanna, y
 explicacion de sus mas antiguos monumentos
 de inscripciones y medallas. Por don Juan
 Bautista de Ervo y Azpiroz, contador principal
 por S. M. de Rentas reales, propios y arbi-
 trios de la Ciudad y provincia de Soria. Ma-
 drid en la imprenta de Repullès, 1806. Plus
 de 300 pages in-8^o, avec cinquante-cinq
 médailles gravées. La signification fran-
 çaise de ce titre est : « Alfabet de la langue
 « primitive d'Espagne, et explication de
 « ses plus antiques monumens en inscrip-*

« tions et en médailles. » Cet ouvrage jette un jour tout nouveau sur l'histoire littéraire d'Espagne, en donnant la clé d'un grand nombre de monumens qui jusqu'ici avaient paru inexplicables. Il prouve que la langue basque fut, pendant un certain tems, la langue universelle de l'Espagne et celle dans laquelle ont été écrites les inscriptions de ces monumens. Il prouve aussique la nation espagnole, loin d'avoir été, comme on l'avait cru, absolument sans culture jusqu'à l'arrivée des Phéniciens, était très-éclairée plusieurs siècles avant cette époque, et même que les Grecs lui doivent les premiers élémens de leur civilisation. Telles sont du moins les assertions de l'auteur espagnol don Juan de Erro y Azpiroz. C'est aux érudits du reste de l'Europe à les apprécier (1). Elles s'accordent parfaitement avec ma théorie du déluge d'Ogigès ou de Noé, de laquelle il résulte que l'Espagne fut la première attaquée, et ne put conserver que les habitans abrités par les montagnes, tels que les Basques, chez lesquels se maintint conséquemment l'ancienne civilisation. Il en

(1) Archives littéraires. Paris, 1806, tom. 9, Gazette littéraire, pag. lxxj.

fut de même dans la Gaule. L'étimologie la plus vraisemblable qui ait été donnée de son nom, selon un auteur assez instruit (1), est tirée du mot de galath ou gallin, qui signifie en arménien, langue regardée par plusieurs savans comme la première de toutes, inondation, enveloppement des ondes et des flots, et transmigration ; ce peuple étant resté le plus nombreux de l'Europe après-le déluge.

On voit combien la connaissance des langues est utile pour l'histoire ancienne, et combien le serait la réunion des vocabulaires dont j'ai parlé. Mais cette entreprise ne fait qu'une partie du plan vaste et hardi adopté par le docteur Pallas, et tracé à plus grands traits par M. de Volnei, dans le sein de l'Académie celtique, ainsi qu'on peut le voir dans le *Moniteur* (2), et le premier volume des *Mémoires* de cette académie. Si ce magnifique projet est exécuté, nous aurons un excellent vocabulaire comparatif de toutes les langues connues, et ce

(1) Claude du Pré, sieur de Vauxplaisant, dans son *Histoire généalogique des Roys et des Ducs de France*. Lyon, 1608, pag. 11 et 12.

(2) Des 2 et 3 brumaire (24 et 25 octobre 1805).

vocabulaire, écrit par le moyen d'un alfabec universel de cinquante à soixante caractères analogues aux nôtres, sera une mine féconde où pourront puiser tous ceux qui voudront former un bon système d'étimologies.

Celle que donne au nom de la Corse Isidore de Séville prouve que la tradition adoptée par Sénèque, que cette île fut habitée en premier lieu par les Liguriens, était fondée sur l'histoire. « Des Liguriens », dit en effet ce savant auteur (1), « habitèrent à les premiers l'île de Corse, à laquelle ils « donnèrent le nom de celle qui la découvrit. Ce fut une femme ligurienne, appelée Corsá, qui, conduisant son troupeau « sur le rivage de la mer, observa qu'un « taureau qui en faisait partie avait pris l'habitude de nager pendant des intervalles déterminés, et revenait au bout de ce tems « avec un corps mieux rempli. Elle désira « connaître les pâturages qui l'engraissaient; « et, prenant un navire, elle s'en servit « pour suivre le taureau qui s'éloignait du

(1) *Auctores linguæ latinæ in unum redacti corpus.* Geneva, 1662, pag. 117⁸. *Isidori Origin*, lib. xiv, cap. vi.

« troupeau. A son retour, elle instruisit les
 « Liguriens de la fertilité de l'île ; ils s'em-
 « barquèrent sur une petite flotte, et, l'ayant
 « reconnue, ils lui donnèrent le nom de la
 « femme qui leur avait servi de chef et de
 « guide. Les Grecs l'appellent *Curné* (Κύρνη),
 « de Curnos, fils d'Hercules qui l'habita,
 « ainsi que le dit Virgile, *Cyrnia Taxos*.
 « Elle est séparée de la Sardaigne par un
 « détroit de vingt milles de largeur. Un
 « golfe de la mer de Ligurie l'embrasse à la
 « vue de l'Italie. Un grand nombre de
 « promontoires la rend anguleuse ; elle a
 « d'excellens pâturages, et l'on y trouve une
 « pierre que les Grecs appellent *catochitès*.»

Etienne de Bizance semble faire deux îles d'une seule, ayant parlé de la Corse à deux articles *Κορσίς*, dont il dit que les habitans s'appellent *Κορσί* (1), et *Κύρως* (2). Il dit aussi que le nom de Corse vient d'une bouvière nommée *Corsê*. Eustathe (3) et d'autres écrivains l'ont cru de même. Fréret témoigne beaucoup de mépris pour cette opi-

(1) *Stephanus de urbibus*. Amstelodami, 1678, pag. 378.

(2) *Id.* p. 402.

(3) Sur le vers 458 de *Deuis le Periegete*.

nion, et ne doute point que ce nom ne fût tiré de la langue celtique ou ligurienne. En effet, *Cors*, en gallois, signifie *arundo*, *juncus*, *palus*, un endroit rempli de roseaux. *Çorsog* ou *Corsig* se traduit *palustris*, *arundineus*. Les Liguriens, débarqués d'abord dans un canton marécageux, lui donnèrent ce nom, qu'on étendit dans la suite à l'île entière, et qui prévalut, toujours selon Fréret, sur celui qu'elle avait reçu des Espagnols, ses premiers habitans (1). Il est certain que la partie de la Corse, qui est tournée vers la Ligurie proprement dite, ou vers l'Italie, est encore aujourd'hui très-marécageuse. Ainsi, cette opinion est plausible; mais celle de vouloir attribuer aux Espagnols la première habitation de la Corse ne l'est nullement, comme je l'ai déjà prouvé par le passage même de Sénèque, où Fréret l'a puisée. Il est en effet bien plus vraisemblable que les Liguriens, qui étaient le plus à portée de cette île, l'aient découverte les premiers; et l'histoire qu'Isidore nous rapporte, et qui est attestée par d'autres auteurs anciens, n'a rien de ridicule.

(1) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tom. 18, pag. 85.

Le tems de l'entrée des nations celtiques ou ombriennes en Italie doit être très-ancien ; mais il est presque impossible de le déterminer avec précision. Tout ce que l'on peut assurer , c'est que d'une part ils y trouvèrent les colonies Illiriennes et Ibériennes ou Espagnoles , puisqu'au rapport de Pline , ils leur enlevèrent une partie de la contrée ; et que de l'autre leurs établissemens étaient formés , lorsque les colonies des Pélasges ou des anciens Grecs pénétrèrent en Italie (1). En supposant que cette contrée resta deux cens ans inculte après le déluge comme la Grèce , ce sera vers l'an 2097 avant l'ère chrétienne , qu'elle aura été peuplée par les Illiriens et par les Celtes. En effet les Gaulois et les Aborigènes sont placés sur les montagnes de cette contrée dès l'an 1887 (2) par le Bérose d'Annins , de Viterbe , et selon ce même auteur ce fut l'an 1836 que Ligur à qui est dé le nom de Liguriens , et qui était fils de Phaëton , envoya Cidnus et Eridanus , avec ses frères

(1) Histoire de l'Académie des Inscriptions , tom. 18. p. 83.

(2) Tableau historique et géographique du Monde , tom. 2 , pag. 11.

et ses neveux , occuper le nord de l'Italie jusqu'à l'Istrie (1).

Dans tout ce que je viens de dire sur les Liguriens , je ne me suis point servi d'un auteur dont l'autorité est contestée ou plutôt qui n'est pas regardé comme authentique , Caius Sempronius , l'un de ceux qui ont été publiés par Anniius de Viterbe. Je ne suis cependant point de l'avis de ceux qui blâment un auteur moderne (2) , duquel nous avons un ouvrage très-curieux sur les Celtes, et dont les premières citations sont puisées dans cet Anniius à qui nous devons la plus ancienne tradition sur les Celtes. Mais Anniius a été traité avec tant de mépris par la plus grande partie des critiques , qu'il a besoin de recouvrer sa réputation parmi nous, pour que nous puissions nous prévaloir de son autorité, et ce sera la matière du septième volume de cette collection.

Je terminerai donc cet article en rapportant ce que Diodore de Sicile dit des Liguriens qu'il distingue des Celtes ; il les place où

(1) Tableau historique et géographique du monde, t. 2, p. 12.

(2) Celui des *Monumens celtiques*, Paris, 1805, pag. 9.

sont aujourd'hui le Piémont, le Pays de Gènes, etc., c'est-à-dire où ils étaient de son tems. Il en parle d'abord à l'occasion d'Héracles, qu'il fait passer de la Celtique en Italie. « Etant descendu des Alpes, » ajoute-t-il (1), « il parcourut le plat pays de la Galatie, et entra ensuite dans la Ligurie. La contrée qu'habitent les Liguriens, est très-âpre et très-stérile. Cependant, forcée par les travaux immenses de ses habitans, elle leur rapporte des fruits, quoiqu'en fort petite quantité. C'est pour cela que tous les Liguriens sont de taille médiocre; mais d'ailleurs ils deviennent très-vigoureux, à cause des violents exercices auxquels ils sont condamnés par la nature de leur terroir; et l'éloignement où ils se trouvent des voluptés de la vie, leur donne une force et une agilité surprenantes dans les combats. Comme la terre qu'ils cultivent demande beaucoup de soins et de labour, les femmes mêmes sont accoutumées à partager avec les hommes tous leurs travaux. Les personnes de l'un et

(1) Histoire universelle de Diodore de Sicile, traduite par Terrasson. Paris, 1777, tom. 2, pag. 45. liv. 4, chap. 6

« de l'autre sexe se louent pour toutes sortes
 « d'ouvrages , moyennant une certaine ré-
 « compense. Il arriva une chose étonnante
 « et tout-à-fait extraordinaire par rapport
 « à nous , à une femme ce pays. Elle s'é-
 « tait louée, quoiqu'enceinte, pour travailler
 « avec des hommes. Ayant senti les dou-
 « leurs de l'enfantement, elle alla sans bruit
 « se cacher dans des buissons. Là, étant ac-
 « couchée, elle couvrit son enfant de feuilles,
 « et le laissa. Elle revint ensuite travailler
 « avec ces hommes , sans leur rien dire de
 « ce qui lui était arrivé : mais l'enfant s'é-
 « tant mis à crier , découvrit sa mère. Ce-
 « pendant, quelque chose que lui dît celui
 « qui commandait les ouvriers, il ne put
 « lui persuader de quitter son travail ; jus-
 « qu'à ce qu'enfin son maître , lui ayant
 « payé son salaire , l'obligea d'aller prendre
 « du repos. Hercules étant sorti de la Ligu-
 « rie , entra dans la Toscane , » etc.

On pourroit croire ces détails fabuleux , en les voyant liés à l'histoire d'Hercules qui est elle-même en grande partie fabuleuse ; mais l'historien que je viens de citer , parle bientôt après des Liguriens en son propre nom. Il décrit d'abord les Celtes , nom sous lequel il désigne les peuples qui habitent au dessus de Marseille , entre les Pyrénées ;

les distinguant des Gaulois qu'il dit être ceux qui demeurent au nord de la Celtique, le long de l'Océan et de la forêt Hercinie, jusqu'aux confins de la Scythie (1). « Les Liguriens », dit-il (2) « qui viennent après la Celtique, « habitent un canton sauvage et stérile. Ils « mènent une vie misérable, travaillent « assidûment à des ouvrages rudes et fâ-
« cheux. Comme leur pays est couvert « d'arbres, ils sont obligés de passer tout « le jour à les conper : pour cet effet, ils se « servent de haches extrêmement fortes et « pesantes. Ceux qui travaillent à la terre, « sont le plus souvent occupés à casser les « pierres qu'ils y rencontrent ; car ce terroir « est si ingrat, qu'il serait impossible d'y « trouver une seule motte de terre qui fût « sans pierre. Cependant, quelque rudes « que soient leurs travaux, la longue habi-
« tude les leur fait paraître supportables. « Ils achètent une très-petite récolte par « beaucoup de peines et de fatigues. L'assi-
« duité au travail les rend extrêmement « maigres, mais en même tems très-nerveux.

(1) Histoire universelle de Diodore de Sicile, traduite par Terrasson. Paris 1777, t. 2, p. 240, liv. 5, c. 21.

(2) Id. p. 255, c. 26.

« Leurs femmes les aident dans leurs tra-
« vaux ; car elles ne sont pas moins labo-
« rieuses que leurs maris. Les Liguriens vont
« fréquemment à la chasse , et ils réparent ,
« par le nombre des bêtes qu'ils y tuent ,
« la disette de fruit qui règne chez eux.
« Comme dans leurs chasses , il sont sou-
« vent obligés de passer sur des montagnes
« couvertes de neige , et par des lieux très-
« escarpés , leurs corps en deviennent plus
« forts et plus agiles. La Ligurie étant ,
« pour ainsi dire , un pays inconnu à Cé-
« rès et à Bacchus , la plupart de ses habi-
« tans ne boivent que de l'eau , et ne man-
« gent que de la chair des animaux domes-
« tiques ou sauvages , et quelques herbes
« qui croissent dans leurs campagnes. Ils
« passent ordinairement la nuit couchés à
« plate terre , rarement dans des cabanes ,
« mais plus souvent dans les fentes des ro-
« chers , ou dans des cavernes creusées natu-
« rellement , et capables de les garantir de
« toutes les injures de l'air. Au reste , ils
« conservent en ceci , comme en toute autre
« chose , leur première et plus ancienne fa-
« çon de vivre. On peut dire en général que,
« dans la Ligurie , les femmes sont aussi
« fortes que les hommes , et que les
« hommes y ont la force des bêtes fé-

« roces. Aussi leur entend-on souvent
« dire qu'à la guerre, le plus faible Li-
« gurien, ayant appelé à un combat sin-
« gulier le Gaulois le plus grand et le plus
« fort, ce dernier a toujours été vaincu et
« tué. Les liguriens sont armés plus à la lé-
« gère que les Romains. Ils portent un
« bouclier à la gauloise, et une épée d'une
« médiocre grandeur. Par-dessus leur tuni-
« que, ils mettent un ceinturon, et leurs
« habillemens sont de peaux de bêtes fau-
« ves. Cependant quelques-uns d'eux ayant
« servi sous les Romains, ont changé l'an-
« cienne forme de leurs armes, pour se
« conformer aux usages de leurs chefs. Ils
« font paraître leur courage non-seulement
« dans la guerre, mais encore dans toutes
« les rencontres périlleuses de la vie. Ils cou-
« rent des risques infinis lorsqu'ils vont né-
« gocier dans les mers de Sardaigne et d'A-
« frique, s'exposent aux plus horribles
« tempêtes, dans des barques ordinaires, et
« qui n'ont point les agrès nécessaires à la
« navigation. Les Tirrhéniens viennent en-
« suite, etc. »

Tel est le portrait que Diodore de Sicile nous fait des Liguriens, et Strabon les dépeint à peu près de la même manière. Selon ce géographe, ils étaient vigoureux, adon-

nés au travail, vivant de lait, de fromage, et usant d'une boisson faite avec de l'orge. Ils supportaient constamment la peine et la fatigue (1). Cependant Virgile dit qu'ils étaient faux et fourbes, Claudien insinue la même chose, et Servius les traite de menteurs (2). Mais tous ces auteurs ont vécu depuis Jules César, et conséquemment long-tems après que les Liguriens asservis avaient été avilis par l'esclavage. Dans les tems reculés où je me place pour cette histoire, ils étaient indépendans et commerçans, et leur caractère ne doit pas avoir la même teinte. Ils étaient composés de diverses nations liguées entr'elles, ce qui a pu influencer sur leur nom de Liguriens; et la principale de ces nations était la Salienne, dont nous allons nous occuper.

(1) *Assuetum malo Ligurem.*

(2) Encyclopédie: Neufchâtel, 1765, tom. 9, p. 530, article Liguriens.

HISTOIRE DES SALIENS,

ANCIENNE NATION LIGURIENNE

OU CELTIQUE,

Et des Saliens, prêtres de Mars, à Rome : avant l'arrivée des Phocéens dans les Gaules, c'est-à-dire jusqu'au sixième siècle avant l'ère chrétienne.

CHAPITRE PREMIER.

Histoire des peuples connus sous le nom de Saliens, jusqu'au sixième siècle avant l'ère chrétienne.

§. I. *Utilité de l'histoire des Saliens.*

LA Celtique ou la Gaule formait un pays tellement étendu, qu'il est difficile de croire

qu'elle ait jamais été réunie en corps de nation à l'époque à laquelle je me place ici , c'est-à-dire dans les siècles qui ont précédé le sixième avant l'ère chrétienne. Il pouvait y avoir des rois celtes, mais non des souverains de tous les Celtes ; il n'y avait pas conséquemment une langue véritablement celtique ; mais il pouvait y avoir un langage distingué en divers dialectes, de la même manière qu'aujourd'hui où l'Italie est subdivisée en plusieurs gouvernemens ; on y distingue aussi le Piémontais du Vénitien, le Vénitien du Toscan, le Toscan du Romain et du Napolitain, quoique la langue italienne, dans ces différentes modifications, conserve un caractère particulier qui empêche qu'elle puisse être confondue, par exemple, avec le français ou l'allemand.

Si donc nous parvenons jamais à former un bon vocabulaire celtique, il y faudra distinguer avec attention la peuplade à laquelle chaque mot appartient ; et lorsque l'on retrouvera un mot dans le bas-breton, le bourguignon et le provençal, on pourra dire qu'il fait partie de la langue générale. Sans cela, il sera nécessaire de particulariser l'ancienne expression que l'on aura retrouvée, et de ne point se hâter de dire que tel mot

est ou n'est pas celtique, mais surtout qu'il ne l'est pas ; car nous ne devons point nous flatter de découvrir un vocabulaire complet et entier.

Il est donc important d'étudier chaque ancienne peuplade en particulier ; et si la civilisation nous est venue par les Grecs, que nous ne pouvons guère nier être le peuple de l'Europe qui a eu le premier une littérature et une véritable histoire, il est clair que les peuples méridionaux de la France, plus voisins de la mer, mieux situés pour profiter des avantages du commerce, furent aussi les premiers civilisés. Les Saliens et les Cavares, dont les premiers habitaient Aix, Marseille et Arles, les seconds Avignon et Orange, méritent donc d'être étudiés avec attention, même par ceux qui s'occupent de l'histoire de France en général. Je ne parlerai point ici des Cavares ; des découvertes historiques, que j'ai faites depuis l'impression du volume que j'ai publié sous le titre d'Introduction à l'histoire de la ville d'Avignon, me donnent lieu de croire qu'ils sont postérieurs à l'arrivée des Phocéens à Marseille ; mais l'antiquité des Saliens est incontestable, et c'est d'eux que je vais m'occuper ici.

Je puiserai mes preuves dans les historiens

contieis et Salluvieis. On lit *Saluès* dans Strabon et dans Appien ; *Salices* incorrectement dans Ptolémée , *Salluvii* dans les manuscrits de Pline. C'était une nation de *Liguès* (1) ou de Liguriens, selon Strabon ; et ils étaient les plus célèbres des Liguriens au-delà des Alpes , selon l'expression de Pline (2) , *Ligurum celaberrimi ultra Alpes*. Leur puissance s'étendait depuis le Rhône jusque près des Alpes, et jusqu'au rivage de la mer ; quoique l'on voie plusieurs peuples de moindre considération placés dans une partie de cette étendue. Mais le pays de plaine aux environs d'Aix paraît avoir été leur quartier principal (3). Examinons cependant avec attention le texte de Strabon , le plus ancien géographe duquel nous puissions tirer quelques lumières sur cet objet. Voici d'abord le passage où il parle des Saliens à l'article de la Ligurie.

« Le port de Monaco , où l'on voit le temple d'Hercules , surnommé *Monoicos* , n'est qu'un havre , qui ne peut recevoir

(1) *Ligyes*. Voyez Strabon, liv. 4, pag. 203, dans l'édition in-folio. Les Latins écrivaient γ pour *upsilon*.

(2) Lib. 3, cap. 4.

(3) Notice de l'ancienne Gaule , par d'Anville. Paris, 1760, pag. 573.

« qu'un petit nombre de petits navires. Le nom
« grec qu'il porte, semble prouver que les éta-
« blissemens des Marseillais le long de la côte,
« s'étendaient jusqu'à ce port. De Monaco
« à Antibes, on compte un peu plus de
« 200 stades. De là jusqu'à Marseille, et
« même un peu plus loin, s'étendent les
« *Saluès* : ils habitent cette partie des Alpes
« qui domine la côte, et occupent même
« une portion de la côte, mêlés avec les
« Grecs.

« A tout ce pays appartenant aux Mar-
« seillais, les anciens Grecs donnaient le
« nom de Ligustique, et aux *Saluès* celui
« de Liguès. Dans la suite, ils les nom-
« mèrent Celtoliguès, et leur assignèrent
« toute la plaine qui s'étend jusqu'à Dou-
« riôn et jusqu'au Rhône. Ce pays, di-
« visé en dix cantons, peut en tems de
« guerre, fournir des troupes, non seu-
« lement d'infanterie, mais encore de ca-
« valerie. Ce furent les premiers des Gau-
« lois Transalpins que les Romains ont sub-
« jugués, après une longue guerre qu'ils
« avaient soutenue contre eux. Ces peuples
« tenaient fermé le chemin qui mène en
« Ibérie, le long de la mer; et ils exer-
« çaient des brigandages sur mer et sur
« terre. Ils se rendirent si puissans, qu'on

« pouvait à peine s'ouvrir le passage chez
 « eux avec de fortes armées. Tout ce que les
 « Romains purent obtenir, après une guerre
 « de quatre-vingts ans, ce fut de les obli-
 « ger à laisser libre un espace de 12 stades
 « pour servir de chemin public. Cependant
 « ils les ont depuis subjugués tous; ils leur
 « ont imposé des tributs et prescrit une forme
 « de gouvernement régulier.

« Au-dessus des Salués, et dans la partie
 « septentrionale des Alpes, habitent les
 « Albienses; les Albèques et les Vocon-
 « ces (1). »

On voit, par ce passage, que les Salués
 étaient si bien une portion des Ligués, qu'ils
 n'avaient point autrefois de nom particu-
 lier, mais que, lorsqu'ils commencèrent à
 en prendre un; ils occupèrent toute la côte,
 depuis Antibes jusqu'au Rhône, et même
 une portion de la rive droite de ce fleuve.
 L'arrivée des Phocéens les priva d'une
 grande partie de leur puissance. Non-seule-
 ment cette nation grecque s'empara de tout
 le rivage de la mer, mais elle s'étendit jus-

(1) Géographie de Strabon, traduite du grec en français. Paris, 1809, tom. 2, pag. 88, 89, 90, liv. 4, ap. 6, §. 2.

qu'à Monaco, où elle fit construire un temple à Hercules. En effet (1), ce qu'on appelle aujourd'hui Monaco est une corruption de *Ménemos*, en latin *Monæcus*, épithète d'Hercules, laquelle signifie « un seul habitant. » Suivant Servius (*ad Æneidos librum vi., vers 809*), on lui avait donné ce surnom, ou parce qu'après avoir chassé les peuples de la Ligurie, il demeura seul possesseur de leur pays, ou parce qu'on n'était point dans l'usage de lui associer d'autres divinités dans les temples qu'on lui avait consacrés.

On verra en effet, dans la suite, que le culte des Saliens était celui de Mars, auquel les Grecs substituèrent Hercules.

Il résulte de l'étendue donnée par Strabon au territoire des Saliens, qu'il renfermait tout ce qui a été désigné sous la monarchie française par le nom de Provence. Le nom de Dourion, qui le bornait au nord du côté du Rhône, n'est pas celui qu'on lit dans le texte, qui dit τὴν μέγαν Δουρίαν. Mais Casaubon prétend avec raison qu'il faut écrire Δουρίαν jusqu'à Dourion, mot dont Strabon

(1) Ce qui termine cet alinéa est une note de M. Coray, pag. 88 de la traduction de Strabon.

s'est déjà servi plus haut (1), et que j'ai expliqué (2) en prouvant qu'il convenait à un lieu connu aujourd'hui sous le nom de Noves, et placé sur la rive gauche de la Durance, au-delà de laquelle étaient les Cavares.

Le stade qu'emploie ici Strabon est, selon M. Gosselin, celui de 666 $\frac{1}{2}$ au degré, valant chacun 51 toises et pié 10 pouces ou 7^m. En effet, la distance de Monaco à Antibes, qui est, selon Strabon, d'un peu plus de 200 stades, est réellement de 18' 30" qui valent 205 stades de 666 $\frac{1}{2}$. Ainsi, les douze stades réservés pour le chemin conquis sur les Saliens par les Romains, faisaient un peu plus d'un tiers de lieue, ou même une demi-lieue, si l'on préfère la leçon donnée par un manuscrit qui porte 18 au lieu de 12. Mais ce qui paraît contrarier cette leçon, c'est que Strabon dit plus haut que l'espace réservé pour la route romaine, était de 12 stades, depuis la côte, dans les endroits où il y avait des ports de mer, et de huit dans ceux convertis de rochers (3).

(1) Autre note de M. Coray, pag. 89.

(2) Tableau historique et géographique du monde. t. 4. p. 110.

(3) Géographie de Strabon, traduite du grec en français. Paris, 1809, tom. 2, pag. 89. Notes des traducteurs.

Ce qui fortifie la conjecture que je viens de rappeler sur Dourion et l'étendue que j'ai donnée aux Saliens, d'après Strabon, c'est cet autre passage du même auteur, livre 4, chapitre 1, §. 9.

« De Marseille, en s'avancant entre les
« Alpes et le Rhône vers la Durance, on
« trouve les Saluès, qui occupent un espace
« d'environ 500 stades. On traverse la Du-
« rance avec un bac pour se rendre à Ca-
« vaillon, où commence le territoire des
« Cavares qui s'étend jusqu'à la jonction du
« Rhône et de l'Isère. C'est à cet endroit
« que les Cévennes s'approchent du Rhône ;
« on y compte 700 stades depuis la Durance.
« Les Saluès sont répandus tant dans la plaine
« que dans les montagnes du pays qu'ils
« occupent » (1).

L'espace de 500 stades olympiques occupé par les Saliens, selon Strabon, vaut 16 lieues et deux tiers : c'est la distance de Marseille à Cavaillon sur la Durance (2) ou plutôt jusqu'à Dourion aussi sur la Durance, mais dans le territoire des Saliens (3).

(1) Géographie de Strabon, tom. 2, p. 24 et 25.

(2) Id. p. 24, note de M. Gosselin.

(3) Addition de moi.

Les Cavares occupaient les territoires d'Ornage, d'Avignon, de Cavillon et de Carpentras. Strabon étend ici ces peuples jusqu'à l'Isère, parce qu'on donnait aussi le nom de Cavares à leurs voisins, comme il le dit bientôt après (1).

L'emplacement qui composait le territoire des Saliens, étant ainsi déterminé, j'ajouterai seulement ici qu'on leur attribue la fondation de la ville d'Arles (2), anciennement *Arelate*, que Ptolémée dit en effet leur appartenir (3) ; ils donnèrent évidemment aussi le nom de *Massalia*, habitation Saliennne, à l'ancienne ville de Marseille. En effet, dans notre patois provençal, le mot *mas* signifie habitation, et comme il conserve ce sens, dit-on, dans le langage bas-breton, à l'autre extrémité de la celtique, on peut croire que ce mot appartient véritablement à l'ancienne langue celtique.

On comprend aisément que, dans les tems les plus reculés de l'histoire de Celtes, l'un des peuples dont la connaissance doit

(1) Géographie de Strabon, tom. 2, pag. 25.

(2) Dictionnaire de la France, par Expilly. Paris, 1762, tom. I, article Arles.

(3) Notice de l'ancienne Gaule, par d'Anville. Paris, 1760, pag. 91.

être le plutôt parvenue aux Grecs , a dû être les Saliens qui occupaient les côtes les plus voisines de l'Italie ; mais ce qui a surtout contribué à les rendre célèbres , est ce qui a été l'origine de leur nom , ainsi que nous allons le voir.

§. III. *Du Sel, ou plutôt des Salaisons, origine du nom des Saliens.*

La découverte du sel et de ses usages remonte à l'antiquité la plus reculée. Dans le fragment de Sanchoniaton , dont l'authenticité a été complètement démontrée (1) , et dont j'ai publié la traduction dans le premier volume de mon histoire d'Aristarque de Samos , cette découverte est revendiquée par les Phéniciens , qui l'attribuent à Misor et à Sidik. Ces deux descendants de Chrisor enseignèrent l'usage du sel , immédiatement après qu'Aminas et Magos eurent enseigné aux hommes l'utilité des villages (2).

(1) De l'Origine des Lois, des Arts et des Sciences. Paris, 1758, tom. 1, page 359.

(2) Voyez mon Histoire d'Aristarque de Samos, tome 1, pag. 357.

On voit qu'il était difficile de la placer plutôt.

En effet, la découverte du sel est à la fois si utile et si simple, que l'on ne peut guère douter qu'elle n'ait été faite en plusieurs lieux; et ce qui achève de le prouver, ce sont les différens noms que divers peuples lui ont donnés. Mais celui de *sal* est sans doute un des plus anciens, puisqu'il est un des plus généralement répandus. Nous le trouvons dans notre ancien patois provençal, sous la forme *saou*, sel, *sala*, salé; et ce patois est au moins le celtique méridional. Les Bas-Bretons, qui ont un autre mot (*c'hoalenn*) pour désigner le sel, se servent du mot *sall* pour dire salé (1). Cette différence prouve qu'ils ont pu découvrir le sel, mais non les salaisons, parce qu'ils n'ont pas dérivé ce dernier mot du premier. Les Romains, dont la langue est tirée en partie du grec et en partie de l'ancien celtique, adoptèrent le nom de *sal*, tandis que les Grecs en employaient un autre; ce qui prouve qu'originellement ce ne fut pas de la Grèce que les Romains tirèrent le sel. Les

(1) Dictionnaire français-celtique, par Rostrenen, Rennes, 1732, articles Salé et Sel.

Grecs appelaient le sel *hals* (ἅλς), nom qui ne diffère, à la vérité, du premier que par le changement de valeur, que l'éloignement et la suite des tems ont fait subir aux lettres; et il est remarquable que les Grecs donnaient ce même nom de *hals* à la mer qu'ils nommaient aussi *Salos* (1), comme les Latins *Salum*, parce qu'on retire le sel de la mer. Encore aujourd'hui, les Italiens disent *sale*, les Allemands *saltz*, les Espagnols *sal*, et les Anglais *salt*. Si cette expression n'est pas celle qu'ont adoptée les Bas-Bretons, c'est sans doute parce que les salines de l'occident et du nord de la Celtique furent découvertes en même tems que celles du midi, et qu'elles suffirent à l'approvisionnement des Celtes septentrionaux (2).

Les salines que l'on connaît à l'embouchure du Rhône furent sans doute exploitées fort anciennement; et il résulte évidemment du texte de Strabon, qu'avant l'arrivée des Phocéens, les Saliens habitaient le rivage de la mer à l'embouchure du Rhône, ou en avaient été chassés tout récemment par les

(1) Σάλας. Voyez le Dictionnaire grec-latin de Cellarius.

(2) Voyez l'appendice à la fin de ce volume.

Celtibériens, comme semble le prouver le texte de Justin (1). Il est donc évident que le nom de Saliens vient du mot *sal*, ou directement ou par l'intervention du celtique breton *sall*, et du celtique provençal *sala*, qui signifient tous deux salé, parce que ces peuples ont fait les premiers le commerce des salaisons.

Le sel lui-même était au reste un grand objet de commerce. On comprend aisément l'importance des salines à l'époque dont nous parlons, où il y avait beaucoup de peuples pasteurs; et l'on sait que l'usage est de donner du sel aux bestiaux, ce qui est très-salutaire pour eux. Mais on a salé très-anciennement les viandes et les poissons. Le verbeux Athénée emploie cinq chapitres de son *Banquet des Savans* (2) à décrire les diverses espèces de salaisons usitées chez les anciens, et il y revient dans un autre endroit de son ouvrage (3), où il cite

(1) On le trouvera avec la traduction et des explications détaillées dans le quatrième volume de mon *Tableau historique et géographique du Monde*. Paris, 1810, pag. 58 et suiv.

(2) Liv. 1, chap. 30 à 34.

(3) Liv. 7, chap. 13.

un peuple qui offrait des salaisons en sacrifice aux dieux. Le vieux poète Hésiode est au nombre de ceux dont il rapporte les passages à cette occasion (1), ce qui prouve combien cet usage est ancien, quoiqu'Athénée ne veuille pas reconnaître les vers qu'il rapporte, pour être véritablement d'Hésiode. Qu'on ouvre un dictionnaire latin, et l'on y trouvera une foule de mots dérivés de celui de *sal*, et de l'usage que l'on faisait du sel. Les Romains appelaient *salarius* celui qui vendait du sel ou de la saline, *salsamentum* toute chose salée, *salgama* le vase qui la contenait, *salgamarius* celui qui assaisonnait les mets contenus dans ces vases (a). Le mot *salarium*, salaire, semble prouver que le sel a été donné autrefois en paiement, et c'est ce que l'histoire nous confirme, ainsi qu'on le verra dans la suite. Le mot *sal* était employé métaphoriquement chez les

(2) Liv. I, chap. 30.

(a) Le Dictionnaire de Boudot, *Rhotomagi*, 1765, pag. 908, article *Salgamarius*, où il cite Columelle, dit que ce mot signifie celui qui assaisonne; et celui qui vend tout ce qui se confit au vinaigre et à l'eau, ou qui se garde sec pour l'usage de la table. Mais on verra dans la note qui vient après la suivante, que ce second sens appartient au mot *Salgamentarius*.

Romains , comme dans notre langue , pour signifier l'assaisonnement du discours , et les Romains avaient de plus que nous l'adverbe *salsè* pour signifier gaiement , facétiusement , et pour distinguer les plaisanteries mordantes.

De ce que la prononciation grecque est plus éloignée du mot *sal* que la nôtre , on peut conclure qu'il est probable que les Romains , et avant eux les peuples étrusques , ont connu les premiers le sel de nos pays méridionaux , et que l'ancienne Italie dut aux Saliens , non-seulement l'art d'exploiter les salines , mais encore celui de faire les salaisons. Car la ville nommée *Salinæ* , que d'Anville prouve assez bien (1) être celle de Seillans en Provence , n'était pas située sur les bords de la mer trop exposés aux incursions des pirates ; et c'était là vraisemblablement que s'établirent les anciens Sauniers. Le mot *salgama* , dont les Grecs (2) et les Romains se servaient pour désigner les

(1) Notice de l'ancienne Gaule , pag. 567 et 568.

(2) Voyez Coelius Rhodiginus , lib. 16 , cap. 36. Columelle se sert des mots *Salgama* et *Salgamarius* , dont le second désigne le cuisinier qui prépare les salaisons ; et Salvien appelle *Salgamentarius* celui qui en fait le commerce.

vases qu'employaient ces ouvriers, n'est évidemment ni grec, ni latin, et devait appartenir à l'ancienne langue celtique ou ligurienne, telle que la parlaient les Saliens. Cette observation semble démontrer que l'origine de leur nom tient à l'invention des salaisons. Développons les faits historiques qui vont achever de nous servir de preuve.

§. IV. *Relations que les Salines et les Salaisons donnèrent aux Saliens avec les Romains et les Phocéens.*

Il était naturel que les Etrusques, placés entre les Liguriens et les Romains, profitassent les premiers de la découverte des Saliens. Aussi Denis d'Halicarnasse nous apprend-il que les Véiens avaient des salines : il nous dit que, vers la fin du règne de Romulus, c'est-à-dire vers l'an 716 avant l'ère chrétienne (1), ces peuples ayant eu-

(1) Les Antiquités romaines de Denys d'Halicarnasse. Paris, 1723, tom. 1, pag. 111, chronologie du traducteur, disent 715. J'ai préféré la chronologie de Picot, tom. 1, pag. 332. Celle-ci est d'accord sur cet objet avec les tables de Chaudon et Delandine. Lyon, 1804, pag. 105..

voyé des ambassadeurs pour obtenir la paix, Romulus ne la leur accorda qu'à condition qu'ils donneraient aux Romains les terres contiguës au Tibre, appelées les *Sept-Villages*, et qu'ils leur céderaient aussi les salines qui étaient à l'embouchure du fleuve. Le traité fut conclu pour cent ans, et l'historien ajoute qu'il fut gravé sur des colonnes (1). L'endroit où ces salines étaient situées s'appelle encore aujourd'hui *Campo di Saline* (2). On assure que les colonnes sur lesquelles fut gravé ce traité, étaient d'airain, et il est certain que, sous les rois de Rome, une partie des revenus publics consistait dans un impôt provenant de ces salines (3). Le commerce qu'en faisait cette ville avait une telle importance, qu'une grande route fut tracée pour le porter dans le pays des Sabins, et que cette route en prit le nom de *Via Salaria* (4). Tous ces faits sont positifs, et ne peuvent être niés

(1) Antiquités romaines de Denis d'Halicarnasse, t. 1, p. 204, livre 2 du texte, chap. 13, parag. 7.

(2) Id. *ibid.* Note du traducteur, qui cite Cluvier, *Italia antiqua*, p. 500.

(3) De l'Administration des Revenus publics chez les Romains, par J.-F. Bilhon. Paris, 1803, pag. 6.

(4) *Plinii naturalis historiae*, lib. 31, cap. 7.

que par une incrédulité qui ne permettrait plus de parler de l'histoire ancienne.

Ce fut sans doute par les Sabins et la grande Grèce que l'usage de nos salaisons fut introduit dans la Grèce. La preuve en est que les Phéniciens, qui seuls auraient pu alors en faire le commerce par mer, donnaient au sel le nom de *mélêh* ou plutôt de *mélêh*, qui a bien moins de rapport que celui de *sal* au *hals* des Grecs; et les Phocéens, qui avaient alors une marine florissante, furent vraisemblablement les premiers qui entreprirent d'en faire le commerce directement, à moins qu'ils n'aient été précédés par les Rhodiens, qui, selon Pline, bâtirent la ville de Rhodê à l'embouchure du Rhône, à l'endroit où sont aujourd'hui les salines de Pécais. Les Saliens, à qui ce commerce avait dû donner un commencement de civilisation, devinrent l'objet de l'attention de ces mêmes Phocéens. Ces républicains grecs, devenus la première puissance maritime de leur nation, apprirent que depuis long-tems une nation celtique ou ligurienne exploitait avec succès les salines placées vers l'embouchure du Rhône; et lorsque les conquêtes de Cyrus les eurent forcés d'abandonner leur patrie, ils vinrent s'établir sur le territoire des Sa-

liens, à qui ils se contentèrent d'enlever une médiocre étendue de plaine le long de la mer, dit Strabon (1); du tems de ce géographe, c'est-à-dire six siècles après l'époque à laquelle je me place ici, les Saliens occupaient encore tout le pays depuis les Alpes jusqu'à la Durance, qui les séparait des Cavares (2).

Après avoir suffisamment éclairci l'origine et l'histoire des Saliens, il reste à examiner ce que nous pouvons savoir de leurs mœurs et de leur religion.

§. V. *Religion des Saliens.*

Pour déterminer quelle était la religion des Saliens, il faut d'abord observer qu'elle était différente de celle des Grecs. En effet, celle ci leur fut portée par les Phocéens, comme nous l'observe Strabon dans le passage suivant :

« Les villes que les Phocéens-Marseillais

(1) *Strabonis rerum geographicarum, lib. xvij. Lipsiæ, 1798, tom. 2, pag. 23, liv. 4, chap. 1, §. 9. J'ai donné plus haut la traduction de ce passage.*

(2) *Id. p. 25, ch. 1, paragraphe 11.*

« fondèrent en Ibérie, *Héméroscoption*, *Em-*
« *porion* et *Rhodé*, pour se prémunir contre
« les Ibères, reçurent d'eux le culte de la
« Diane d'Ephèse, et tous les autres rites
« grecs, tels qu'ils les observaient dans leur
« patrie, sans excepter les sacrifices. Il en
« est de même des villes qu'ils fondèrent
« dans la Gaule, telles que *Rhodê* et *Ag-*
« *tha* (*Pécais* et *Agde*), pour contenir les
« Barbares qui habitent les environs du
« Rhône, ainsi que de *Taurœntion*, d'*Ol-*
« *bia*, d'*Antipolis* et de *Nicæa* (*Taurenti*,
« *Eonbe*, *Antibes* et *Nice*), qu'ils bâtirent
« dans le dessein de se garantir des incur-
« sions des Saliens et des Liguriens qui ha-
« bitent les Alpes (1). »

On voit que les Liguriens sont mêlés ici avec les Saliens, et, quoique j'aie déjà parlé d'eux assez en détail, il sera nécessaire de les faire encore mieux connaître ici pour découvrir quelque chose sur la religion des uns et des autres.

J'ai déjà dit que le nom grec des Liguriens était *Liguès* (*Λίγυς*) ou *Liguens*. On a dit aussi *Ligustini*, quoique ce terme soit plutôt

(1) Géographie de Strabon, traduite en français. Paris, 1809, tom. 2, pag. 11 et 12.

un dérivé qu'un nom simple (1). Etienne de Bizance, qui, dans son Dictionnaire géographique, au mot *Λίγυες*, les appelle en grec *Ligurès*, dit que c'était un peuple d'Italie, voisin des Tirrhéniens; et ce qui prouve que ce peuple était le même que les Liguens, c'est qu'Eustathe (2) dit aussi que les Liguens habitent près des Tirrhéniens (3).

Strabon emploie constamment le nom de Ligustique (*Λιγυστική*) pour désigner la Ligurie, et celui de Liguens (*Λίγυες*) pour les Liguriens. Il donne aussi le nom de Ligustique à la mer qui baigne la Ligurie (4); enfin, il ne convient pas que les Liguriens fussent une nation celtique. Il dit formellement le contraire en ces termes : « Les Alpes
« sont habitées par différens peuples, tous
« Celtiques, à l'exception des Liguens. Ceux-
« ci ne sont point de la race des Celtes; mais

(1) Notice de l'ancienne Gaule, par d'Anville. Paris, 1760, pag. 214, article *Ligures*.

(2) *Ad Dionys Perieg.*, pag. 16, col. 1.

(3) Histoire d'Hérodote traduite du grec. Paris, 1802. t. 8, p. 301.

(4) Géographie de Strabon, traduite en français. Paris, 1805, tom. I, pag. 354. Note du traducteur, M. du Theil.

« ils leur ressemblent dans la manière de
« vivre. Ils occupent la portion des Alpes
« qui joint l'Apennin et une partie de l'A-
« pennin même. L'Apennin est une chaîne
« de montagnes qui, traversant l'Italie dans
« toute sa longueur du nord au sud, about-
« tit au détroit de Sicile (1). »

Puisque Strabon n'a pas su que l'origine des Liguriens était celtique, on ne sera pas surpris que Denis d'Halicarnasse (2) témoigne que leur origine est inconnue, ce qui signifie seulement qu'il ne le connaissait pas, et en général, cet historien n'a guère cherché à connaître que les origines grecques.

Les Liguriens s'étaient étendus le long de la côte jusqu'aux frontières de l'Espagne, et Scilax (*in Periplo*) le fait connaître en établissant des *Liguès*, depuis les Ibériens jusqu'au Rhône. Les Liguriens, selon Festus Avién-

(1) Géographie de Strabon, traduite en français. Paris, 1805, t. 1, p. 355, livre 2, paragraphe 8 du texte, p. 128 de l'édition grecque et latine de Casaubon.

(2) Liv. 1. Cette citation de M. d'Anville est vague, et je n'ai pu trouver le passage. C'est peut être le chapitre 4, n^o. 2, où cependant cela n'est pas dit formellement. Il raconte au chap. 10, n^o. 2, comment ces peuples s'opposèrent à l'entrée d'Hercules en Italie.

nus (*iu brã maritimã*), avaient occupé la montagne de Sette. *Ad internum mare, Settiendã ab arce, et rupe saxosi jugi sese extulere.* C'est ainsi qu'il écrit ce nom qu'aujourd'hui l'on écrit Cette (1). Hérodote les place aussi à côté des Ibériens, lorsqu'il dit qu'au tems où les Grecs députèrent à Gélon pour avoir du secours contre Xerxès, c'est-à-dire l'an 480 avant l'ère chrétienne (2), Térille, tiran d'Himièrè, se voyant chassé de cette ville par Théron, monarque des Agrigentins, avait fait venir, sous la conduite d'Hamilcar, fils d'Hannon, roi des Carthaginois, une armée de trois cens mille hommes, composée de Phéniciens, de Libiens, d'Ibériens, de Liguens, d'Hélisukes, de Sardoniens et de Cirniens, armée qui fut battue par Théron et Gélon (3). On connaît ces derniers peuples, qui sont les Sardes et les Corses; on connaît aussi tous les autres, à l'exception des Hélisukes,

(1) Notice de l'ancienne Gaule, par d'Anville. Paris, 1760, page 602.

(2) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris 1802. t. 7, p. 544. Chronologie du traducteur.

(3) Id. tome 5, p. 115, texte d'Hérodote, livre 7, paragraphes 165 et 166.

auxquels Cellarius (1) , par une hardiesse qui n'est que trop ordinaire chez les érudits , substitue les Bébrices. La conjecture de ce savant géographe n'est fondée que sur un passage de l'historien Zonare (2) , suivant lequel la mer de Narbonne s'appelait anciennement la mer des Bébrices , et sur ce qu'affirme Tzetzés (*ad Lycophronis Casandram* , vers. 1305 , B. page 152 , col. 2 , ligne 11) , « que les Bébrices sont une nation Gauloise , entre Pirène , les monts Cérauniens et l'Ibérie , que l'on nomme les Narbonnais. » Mais l'autorité de ces deux écrivains doit céder à celle d'Hérodote , dont le texte est formel , et qui parle vraisemblablement d'un tems différent. L'existence des Hélisukes n'est pas douteuse. J'ai prouvé que toute la côte de la mer méditerranée était habitée par des Liguens ; et les Hélisukes étaient un peuple Liguen , quand même il ne serait pas vrai que nous l'apprenions d'Hécatee , comme l'a dit M. Larcher qui cite , pour le prouver , un article *Ἡλισυκοί* d'E-

(1) *Geograph. antiq.* , lib. 2 , cap. 2 , tom. 1 , pag. 178 , édition de 1731. Cette mauvaise conjecture ne se trouve point dans l'édition de 1701 , faite sous les yeux de l'auteur.

(2) *Zonarae anal.* , lib. 8 , §. 21 , tom. 1 , pag. 406.

tienne de Bizance , que je n'ai point trouvé dans cet auteur. Un passage de Rufus Festus Aviénius les place assez près de Narbonne : « la nation des Elèsices » , dit ce géographe , « habitait autrefois ces lieux , et « la ville de Narbonne était le principal « chef-lieu de ce royaume guerrier.

. . . . *Gens Elesycum prius*

Loca hæc tenebat, atque Narbo civitas

Erat ferocis maximum regni caput.

Rufi Festi Avieni ora maritima, vers 584 (1).

Il faudrait supposer que ce fut sous un autre nom que cette ville fut la capitale des Hélisukes , s'il était vrai que celui de Narbonne lui fut donné par un général romain long-tems après l'époque dont nous parlons , ainsi que semble le dire Rollin (2). mais ce général était le consul Quintus Marcus Rex entré en charge l'an 118 avant l'ère chrétienne , qui ne s'appelait pas Narbo. Il conduisit dans cette ville une colonie , et la fit appeler Narbo Marcus. C'est en effet ainsi qu'on la trouve désignée dans le dis-

(1) Histoire d'Hérodote , traduite du grec. Paris, 1802. t. 8, p. 248. Géographie d'Hérodote , par le traducteur.

(2) Histoire romaine. Paris , 1772 , tom. 9 , p. 135.

cours de Ciceron *pro Fonteio*, n. 3. Ceux qui voudront mieux connaître les Hélistes pourront voir ce que j'en ai dit dans le quatrième volume de mon Tableau historique et géographique du monde.

Au reste le nom des Liguriens, assez obscur entre le Rhône et l'Espagne, a été plus célèbre entre le Rhône et les Alpes, où ils étaient contigus à la Ligurie proprement dite, qui occupait la partie maritime de l'Italie, depuis le sommet des Alpes, et sur le penchant de l'Apennin, jusqu'au fleuve Arno, où ils confinaient aux Toscans ou Etrusques. Ce fut en Ligurie, selon Marcien d'Héraclée, que Marseille fut fondée (1) ; et on lit dans Justin (2) : *inter Ligures et feraces Gallorum*, « entre les Liguriens et les nations sauvages des Gaulois. » Aussi a-t-on désigné les *Ligures* en cette partie par le nom de *Gallo-Ligures*, ou, comme on lit dans Aristote (3), *Celto-Ligues*. Eustathe reconnaît que, depuis la fondation de Marseille, il y en avait encore près de

(1) Notice de l'ancienne Gaule, par d'Anville, Paris, 1760, pag. 414.

(2) Lib. 43.

(3) *Libro de mirabilibus.*

cette ville (1), et peut-être fut ce après avoir été chassés par les Phocéens , qu'ils refluèrent jusqu'à Narbonne , où ils avaient déjà été bien long-tems auparavant lorsqu'ils chassèrent les Sicanien de l'Ibérie , comme nous l'apprend Thucidides , ainsi qu'on le verra , page 165 du troisième volume de cette collection.

Quoi qu'il en soit , j'ai déjà prouvé par un passage de Pline que le plus puissant peuple de cette contrée était la nation salienne qui dominait depuis le Rhône jusque vers les Alpes. Mais il faut observer que, parmi les peuples *Inalpini* , c'est-à-dire situés dans l'intérieur des Alpes , Pline (2) parle des *capillati* ou des chevelus. Selon Dion Cassius (3) , le nom *Ligures comati* ou *criniti* , c'est-à-dire de Liguriens chevelus , ne se bornerait pas à une branche de nation particulière , et il s'étendrait à tous les peuples des Alpes maritimes , parce que c'est en parlant collectivement des nations de ces Alpes , qui furent soumises par Auguste , qu'il cite les Liguriens chevelus. C'est ce que

(1) Eustath. *Ad Dionys. Perieg.*, pag. 15, col. 2.

(2) Lib. 3 , cap. 5.

(3) Livre 54.

Pline confirme en peu de mots , lorsqu'il dit (1) que , sur les confins de la mer de Ligurie , il y avait plusieurs nations chevelues. *Capillatorum plura genera ; ad confinium Ligustici maris.* On fleur avait apparemment fait quitter la longue chevelure qui les distinguait , comme le prouve un vers de Lucain qui dit : « et toi , Ligurien , « aujourd'hui rasé , dont les cheveux épars « ornaient autrefois le cou. »

*Et nunc , tonse Ligur, quondam per colla decora
Crinibus effusis.*

On voit que les mœurs et le caractère des Liguriens étaient à peu près les mêmes que ceux des Celtes ; leur religion devait aussi n'en pas différer , et le dieu de la guerre , chez l'une comme chez l'autre nation , devait jouer un grand rôle. Le culte de Mars était de la plus haute antiquité. On le célébrait en Égypte par un combat à coups de bâton (2). Les Scithes lui rendaient un culte particulier et n'élevaient qu'à lui des autels ,

(1) Lib. 3 , cap. 20.

(2) Histoire d'Hérodote , trad. du grec. Paris , 1802 , t. 2 , p. 50 et 52.

des temples et des statues (1). Voici de quelle manière chaque nome ou tribu lui élevait son temple dans un champ destiné aux assemblées de la nation. On entassait des fagots de menu bois, et l'on en faisait une pile de trois stades (2) en longueur et en largeur, et moins en hauteur. Sur cette pile, on pratiquait une espèce de plate-forme carrée, dont trois côtés étaient inaccessibles; le quatrième allait en pente, de manière qu'on y pouvait monter. On y entassait tous les ans cent cinquante charretées de menu bois, pour relever cette pile qui s'affaissait par l'injure des saisons. Au haut de cette pile, chaque nation scythe plantait un vieux cimetière de fer, qui leur tenait lieu de simulacre de Mars. Ils offraient tous les ans à ce cimetière de sacrifices de chevaux et d'autres animaux, et lui immolaient plus de victimes qu'au reste des dieux. Ils lui sacrifiaient aussi le centième de tous les prisonniers qu'ils faisaient sur leurs en-

(1) Hérodote, trad. du grec, t. 3, p. 166.

(2) Le stade employé par Hérodote, selon M. Gosselin, était celui de 1111 et un neuvième au degré il valait 100 mètres. Ainsi, trois de ces stades font 300 mètres. Voyez la Géographie de Strabon, tome 1, pag. xvij et lxxx des Préliminaires.

nemis , mais non de la même manière que les animaux ; la cérémonie en était bien différente. Ils faisaient d'abord des libations avec du vin sur la tête de ces victimes humaines , les égorgeaient ensuite sur un vase , portaient ce vase en haut de la pile , et en répandaient le sang sur le cimetère. Pendant que l'on portait ce sang au haut de la pile , ceux qui étaient au bas coupaient le bras droit avec l'épaule à tous ceux qu'ils avaient immolés , et le jetaient en l'air. Après avoir achevé le sacrifice de toutes les autres victimes , ils se retiraient ; le bras restait où il était tombé , et le corps demeurait étendu dans un autre endroit (1).

D'autres peuples barbares , ou du moins appelés barbares par les Grecs , honoraient le dieu de la guerre sous l'emblème d'un cimetère. Ammien Marcellin dit des Huns : « on ne voit chez eux ni temple , ni chapelle ; « mais à la manière des barbares , ils enfon-
« cent un glaive nu dans la terre , et
« l'adorent comme s'il était Mars. » *Nec templum apud eos viditur aut delubrum. . . ; sed gladius barbarico ritu humi figitur nudus ,*

(1) Histoire d'Hérodote , trad. du grec. Paris , 1802
t. 3 , p. 168 , 169 , livre 4 , paragraphe 62.

eumque ut Martem. . . . colunt. Ammian. Marcellinus, lib. 31, cap. 2, page 478.

A Rome même, (1) une pique représentait autrefois le dieu Mars, comme nous l'apprenons de Varron (2), cité par Clément d'Alexandrie dans le passage que je cite ici : « Varron dit qu'autre fois à Rome, « la statue de Mars était une pique, lorsque « les ouvriers n'avaient pas encore imaginé « cet art agréable à la vérité, mais pernicious », de former des statues. *ἐν Ρώμῃ δὲ τὸ παλαιόν, δόξεν φησὶ γιγνομένη τῷ Ἀρτέμιος τὸ ξόαντον, Οὐάριον ὁ συγγραφεύς*, (3).

A Lacédémone, dit Plutarque dans la troisième de ses questions romaines, on sacrifiait de petits chiens à Mars, le plus sanguinaire des dieux (4). Les Thraces asiatiques avaient un oracle de Mars (5), et le culte de Mars peut avoir été porté en Asie

(1) *Clem. Alexand. cohort. ad gentes*, §. 4, p. 41, lign. 2, dans l'édition d'Oxford, 1715.

(2) Hérodote, trad. du grec. Paris, 1802, t. 3, p. 485. Note du traducteur.

(3) *Clementis Alexandrini opera*. Lutetiae, 1641, pag. 30.

(4) Hérodote, trad. du grec. Paris, 1802, t. 8, p. 412. Note du traducteur.

(5) *Id.* p. 56, livre 7 du texte, paragraphe 76.

par les Liguens d'Asie , dont parle Hérodote (1). Ils étaient conséquemment fort anciens, et je crois devoir en faire mention ici.

Les Liguens d'Asie n'étaient qu'un petit peuple du tems d'Hérodote. Cet historien remarque au livre 7 , §. 72 de son ouvrage, que les Liguens , les Matianiens , les Marianduniens et les Cappadociens , avaient la même armure que les Paphlagoniens. On peut conjecturer de ce passage , que tous ces peuples étaient voisins les uns des autres. Le même écrivain observe tout de suite que les Liguens , les Marianduniens et les Cappadociens avaient un même commandant. Il résulte de ce passage , que ces trois peuples étaient contigus les uns aux autres, et M. Larcher conclut de ces deux passages que les Liguens étaient à l'ouest des Marianduniens, des Leuco-siriens ou Cappadociens et des Paphlagoniens , et au nord-est des Matianiens voisins de la Phrigie , différens de ceux qui touchaient l'Arménie. Ce peuple liguen , très-petit du tems d'Hérodote , avait été considérable plus anciennement. Il

(1) Hérodote, trad. du grec, t. 3, p. 54, texte d'Hérodote.

avait même occupé une partie de la Colchide si ce qu'Eustathe rapporte (1) d'après Licophon, que Kuthœa était une ville Ligustique, est juste. Quoi qu'il en soit, M. Larcher trouve très-difficile de croire que les Liguens fussent descendans de ceux d'Europe, comme l'avance le même Eustathe au même endroit (2). Mais ces émigrations ou ces colonies ont été autrefois très-communes.

Revenons au culte de Mars. Les Aborigènes, en Italie, que je prouverai dans la suite (3) être un peuple ligurien, avaient dans une de leurs villes, un ancien oracle de cette divinité. Il était, dit-on, suivant Denis d'Halicarnasse, à peu près comme celui de Dodone, si fameux dans les fables; excepté qu'à Dodone c'était un pigeon qui rendait les oracles du haut d'un chêne sacré, au lieu que, chez les Aborigènes, c'était un autre oiseau envoyé des dieux, qui rendait les siens de dessus une colonne de bois. Ils appelaient cet oiseau *Pivert*,

(1) *Ad Dionys. Perieg.*, pag. 16, col. 1.

(2) Hérodote, trad. du grec. Paris, 1302, t. 7, p. 301 et 302. Géographie du traducteur.

(3) Tome 3 de cette collection. Note sur les Aborigènes.

que les Grecs nommaient *Driocolaptos*, c'est-à-dire Perce-chêne ou-Pique bois (1). A la vérité, selon ce même Denis d'Halicarnasse, qui s'appuie sur le témoignage de Caton, Sempronius et plusieurs autres, ces Aborigènes étaient Grecs de nation et la plus ancienne peuplade qui eût quitté la Grèce pour venir dans la partie occidentale de l'Europe (2); mais lui-même convient que d'autres croyaient cette nation ligurienne (3); et ce qui ferait croire que l'oracle de Mars était véritablement gaulois ou celte, c'est que la loi romaine qui défendait aux particuliers de donner leurs biens aux temples, ne souffrait d'exception que pour les temples d'Hercules à Cadix, de Mars dans les Gaules, de Minerve dans la Grèce, et de Diane à Ephèse, à qui l'on pouvait laisser des legs en mourant (4).

Il suit évidemment de cette disposition, que les Romains considéraient Mars comme

(1) Les Antiquités romaines de Denis d'Halicarnasse. Paris, 1723, tom. 1, pag. 24 et 25, liv. 1, ch. 2, §. 1.

(2) Id. pag. 22, liv. 1, ch. 1, paragraphe 7.

(3) Id. pag. 23.

(4) Voyages du père Labat en Espagne et en Italie. Paris, 1730, tome 1, page 90, chap. 4.

le dieu des Celtes ; et les Saliens étant le peuple celtique ou ligurien qui eût avec eux les plus anciennes communications, Mars était vraisemblablement aussi le principal dieu des Saliens. C'est ce que confirme le chapitre suivant, où l'on verra les prêtres de Mars à Rome porter ce nom de Saliens.

CHAPITRE SECOND.

Histoire des Saliens, prêtres de Mars à Rome, jusqu'au sixième siècle avant l'ère chrétienne.

§ I. *Culte de Mars à Rome, et prêtres Saliens.*

Les prêtres Saliens sont presque aussi anciens que Rome elle-même. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire la description du bûcher d'Enée dans l'Enéïde (1) ; on y trouvera ces vers où Virgile a rassemblé les monumens de la plus haute antiquité dans cette ville.

(1) Livre 8, vers 614 et suiv.

Les chœurs des Saliens, la fête lupercale,
Du vaillant Rômulus, la cabane royale,
Le bouclier sacré que la bonté des Dieux,
En faveur de Numa, fit descendre des cieux,
Et la tiare auguste, et la blanche étamine,
Qu'aux piés de Jupiter consacre le Flamine,
Tels étaient les tableaux retracés par Vulcain (1).

Mais quelque anciens que fussent les Saliens, il faut bien observer qu'ils ne furent institués qu'après la conquête des Saliens, que Romulus fit la dernière année de son règne. Il faut observer encore que cette conquête n'eut vraisemblablement lieu qu'après que ce prince eût vaincu les Aborigènes, et peut-être aussi l'oracle de Mars. Or, le nom d'Aborigène (2) signifie originaire des montagnes ou montagnard, comme en convient Denis d'Halicarnasse (3), qui avoue aussi qu'on les croyait Liguriens ou Ombriens, c'est-à-dire Saliens, et c'est en vain qu'il soutient l'origine grecque de ces peuples, en disant qu'ils étaient Arcadiens. Les montagnes de l'Arcadie étaient

(1) Traduction de H. G. (Gaston) dans le feuilleton du Journal des Débats. 19 thermidor an 11.

(2) Ἀπὸ ἐπιάντων γένος.

(3) Liv. 1, chap. 1, à la fin.

trop éloignées et trop peu connues en Italie pour avoir fait nommer montagnards des étrangers qui venaient du Péloponèse. C'est sans doute des montagnes de la Ligurie que les Saliens vinrent établir les Salines des Véiens, qui étaient extrêmement voisins du pays des Aborigènes (1), et ce sont vraisemblablement eux qui reçurent ce nom d'Aborigènes. Il est bien évident que le culte de Mars n'était pas grec, puisque ce dieu ne s'appelait pas Mars, mais Arès chez les Grecs. Le nom de Saliens que Rome donna à ses prêtres, n'était évidemment pas grec non plus, mais ligurien. J'ai prouvé que les Celtes et les Liguriens adoraient Mars, et ce nom était vraisemblablement celui que le peuple salien donnait au dieu de la guerre. Le nom de ces prêtres est ainsi expliqué plus heureusement que par l'opinion commune qui le dérive du mot latin *salire*, sauter; comme s'il était vraisemblable que ce fût le caractère qui eût servi à les faire reconnaître pour prêtres. Traduisons ce mot ainsi entendu par son équivalent en français, qui est sauteurs, et con-

(1) Voyez la carte p. 104 de la traduction française de Denis d'Halicarnasse.

cevons, s'il est possible, que les prêtres du dieu le plus sanguinaire, comme le dit Plutarque, du dieu auquel on sacrifiait des hommes, ne fussent distingués que par le nom de sauteurs. Il est infiniment plus probable que l'usage des Bardes gaulois ou saliens, qui était sans doute de sauter en récitant leurs himnes (1), a fait désigner à Rome leur manière de danser par le mot *salire*. Je reviendrai sur cette étymologie dans la suite de ce mémoire.

§. II. *Himnes des Saliens.*

La musique est très-ancienne. Selon Diodore de Sicile (2) et Plutarque, Linus, frère d'Orphée, fut le premier qui s'en servit dans la Grèce, et qui montra à Hercules à jouer de la lire. On trouve même dans Stobée quelques vers qui lui sont attribués (3). Diogènes Laërce dit que Musée

(1) Tacite, dans la traduction de quelques morceaux de cet historien, par d'Alembert, *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*. Amsterdam, 1767. T. 3 p. 104 et 105.

(2) Livre 3.

(3) Mémoires de l'Académie royale des Inscriptions,

fit la gloire d'Athènes, et que Linus rendit Thèbes célèbre (1). Linus, dit-il plus bas (2), était fils d'Hermès et de la muse Uranie; il écrivit en vers sur la génération du monde; il traita du cours du soleil et de la lune, de la production des animaux et des fruits. Son poème commence par ces mots :

Ἡ κατὰ τοὺς χρόνους ἕτερος, ἐν ᾧ ἅμα πάντα ἐκισφύοντα

« Il y eut un tems que toutes choses furent produites à la fois. » Anaxagoras a suivi cette pensée en disant que toutes choses furent formées dans un même tems, et que cet assemblage confus s'arrangea par le moyen d'une intelligence (νοῦς) qui y survint. Linus mourut dans l'île d'Eubée d'un coup de flèche qu'il reçut d'Apollon. On lui fit cette épitaphe : « Ici la terre a reçu
« le corps de Linus Thébain couronné de
« fleurs. Il était fils de la nymphe Uranie. »

Cette tradition donnée par Diogènes Laërce

Paris, 1746, tome 4, page 389. Mémoire de l'abbé Anselme.

(1) *Diogenis Laertii*, libri decem. Lipsiæ, 1759. *proem.*, n^o. 3.

(2) *Id.* p. 5.

sur Linus n'est pas celle de Pausanias et d'autres auteurs. On peut consulter sur ce sujet l'article Linus dans le dictionnaire de Sabbathier (1). De Calliope et d'OEagre, dit Apollodore (2), naquirent Linus et Orphée qui passaient pour fils d'Apollon; Linus fut tué par Hercules. On disait suivant Pausanias, livre ix, chap. 29, qu'il y avait eu deux Linus; le premier, fils d'Uranie et d'Amphimarus, fils de Neptune, qui fut tué par Apollon, à qui il avait osé se comparer; le second, fils d'Isménias, fut le maître de Thamuris et d'Hercules qui le tua. Il y en a eu un troisième, fils d'Apollon et de Psamathé, fille de Crotopus, qui ayant été exposé par sa mère aussitôt après sa naissance, fut dévoré par les chiens. On peut voir son histoire dans Pausanias, livre 1, chap. 43, et dans la Thébaïde de Stace, livre 1, vers 570, et livre 6, vers 64. Ce fut le second, suivant Denis de Milet, cité par Diodore de Sicile, livre 3, chap. 66, qui inventa la musique, la poésie, et qui adapta à la langue grecque, en y faisant quelques

(1) Paris, 1778, tome 25, page 429.

(2) Livre 1, chap. 3.

changemens, les lettres que Cadmus avait apportées de la Phénécie. Il fut le maître d'Orphée, de Thamuris et d'Hercules (1). Comme la musique était plus ancienne chez les Égyptiens que chez les Grecs, je serais tenté de croire le Linus des Grecs copié de celui des Égyptiens, comme Hercules des uns l'était de celui des autres. Pausanias convient en effet que les Égyptiens avaient une chanson que l'on pourrait appeler Linus, ou regrets sur la mort de Linus et qu'en leur langue ils nommaient *Manéron*, et Homère dit en effet que Vulcain avait gravé sur le bouclier d'Achilles entre plusieurs autres ornemens un jeune musicien qui chantait la mort de Linus sur sa lire (2).

Quoi qu'il en soit, l'honneur d'avoir inventé la musique parmi les latins est attribué par Denis d'Halicarnasse (3),

(1) Bibliothèque d'Apollodore, traduction par E. Clavier. Paris, 1805, tome 2, page 30.

(2) Pausanias traduit par Gédoyne. Paris, 1731, tome 2, page 289, liv. 9, chap. 29 du texte.

(3) Mémoires de l'Académie royale des Inscriptions. Paris, 1746, tome 4, page 389. Mémoire de l'abbé Anselme.

à Carmenta, dans un tems qui correspond à celui auquel les Grecs plaçaient leur Linus.

« Peu de tems après que les Pélasges se furent dispersés, » dit cet historien (1), « une autre flotte de Grecs sortis de Palantion, ville d'Arcadie, aborda au même endroit de l'Italie, à une des bouches du Pô nommée Spinétique, environ soixante ans avant le sac de Troie, comme les Romains même nous l'assurent. Cette peuplade avait pour chef Evandre, fils d'Hermès et d'une certaine nymphe d'Arcadie. Les Grecs disent qu'elle s'appelait Thémis, et qu'elle était inspirée des dieux. Mais ceux qui ont écrit les antiquités romaines, la nomment Carmenta en leur langue. C'est comme si nous l'appelions en grec Thespiode, prophétesse. Car ce que les Grecs appellent odes, les Latins appellent Carmina, c'est-à-dire vers. On convient que cette femme entrant dans des enthousiasmes, prophétisait en vers et prédisait l'avenir au peuple (2). »

(1) Liv. 1, chap. 7, n°. 1.

(2) Les Antiquités romaines de Denys d'Halicarnasse. Paris, 1723, tome 1. page 45.

Le traducteur de Denis d'Halicarnasse rapporte cette date à l'an 1244 avant l'ère chrétienne, 60 avant la prise de Troie, et 8 du règne de Faunus. La première de ces dates n'est déterminée que par celle qu'il donne à la seconde, pour laquelle j'ai préféré celle que donnent les marbres de Paros. Je place donc la prise de Troie sous l'an 1209 avant l'ère chrétienne, et conséquemment celle de l'arrivée d'Évandre en Italie avec sa mère Carmenta sous l'an 1269. En supposant que Carmenta eût 20 ans de plus que son fils, et celui-ci seulement 25 ans, Carmenta sera née l'an 1314 avant l'ère chrétienne. J'ai cru devoir fixer son âge avec d'autant plus de soin que Denis d'Halicarnasse assure que « les « Arcadiens apportèrent les premiers en « Italie l'usage des lettres grecques qu'ils « avaient apprises tout récemment, et les « instrumens de musique, comme la lire, « le trigone, et ceux qu'on appelle Lidiens; « car jusqu'alors les anciens n'avaient eu « pour toute musique que la flûte des « bergers. On assure aussi qu'ils firent des « lois, qu'ils polirent les mœurs des hommes qui étaient auparavant sauvages, « qu'ils introduisirent les arts et l'étude, « avec plusieurs autres coutumes très-utiles

« pour la société, et que par là ils se firent
« aimer et considérer de ceux qui leur
« avaient donné retraite. C'est la seconde
« nation grecque, après les Pélasges, qui
« soit venue en Italie, et qui y ait établi
« sa demeure avec les Aborigènes, dans
« le meilleur canton de Rome » (1).

Je ne sais si les himnes des Saliens dont je viens de parler, d'après Tacite, doivent être attribuées à Carmenta (2). On s'est servi de ces himnes pour prouver que la langue latine a souffert de très-grandes altérations. En effet, les écrivains romains, tels que Festus, livre X, et Varron, avouent eux-mêmes que, du temps de l'empereur Auguste, les lois de Numa, les himnes des prêtres *saliars* ou plutôt saliens, les prières des frères *Arvales*, et l'inscription de la colonne connue sous le nom de *Rostrata*, écrites en latin, étaient difficilement comprises par les Romains, tant la langue primitive des Latins avait déjà changé du tems d'Au-

(1) Les Antiquités romaines de Denys d'Halicarnasse, t. 1, p. 48 et 49, chap. 7, n. 6.

(2) Voyez encore sur Carmenta, Ammien Marcellin, liv. 30, chap. 4, page 286 de la traduction française; Aurélius Victor, Plutarque, et l'article Carmenta dans le Dictionnaire de Sabbathier.

guste (1). « Pour ce qui est du poème des « Saliens, fait par Numa, dit Horace (2), « celui qui le loue et qui veut par là faire croire « qu'il entend seul ce qu'il ignore aussi bien « que moi, n'a pas dessein de louer et « de favoriser les morts ; son unique but « est de rabaisser les vivans (3) ».

Les prières qu'avait composées le roi Numa, étaient chantées par les prêtres dans les processions solennelles. On les appelait *axamenta*, parce qu'elles étaient écrites sur des tables. Tous les dieux y étaient invoqués. Les Romains avaient aussi des prières particulières pour chaque dieu, et ces prières portaient le nom du dieu qu'elles invoquaient. C'est ainsi qu'ils avaient des *versus Junonii, Minervii, Martii, Januarii*. Cicéron avoue qu'il n'entendait pas les vers des Saliens ; et Varron avait dit avant lui qu'Ælius Stilo, qui était le plus savant homme de son temps, et qui avait fait sur ces vers un commentaire

(1) *De latini sermonis origine, et cum orientabilibus linguis connexion, dissertatio F. Paulini à S Bartolomeo. Romæ, p. 12.*

(2) Épître 1 du livre 2.

(3) Oeuvres d'Horace, trad. par Dacier. Paris, 1709. T. 9, p. 281.

fort étendu, y avait laissé une infinité de choses obscures qu'il n'avait point entendues. C'est pourquoi Quintilien a fort bien dit : « Les vers des Saliens peuvent à peine être suffisamment compris par leurs prêtres mêmes (1) ». Du tems de Numa, et pendant plus de cinq siècles après lui, on ne parlait à Rome ni grec ni latin. C'était un jargon composé de mots grecs et de mots barbares. Par exemple ; ils disaient *pa* pour *patte*, *po* pour *populo*. Pour dire des épis sans barbe, ils disaient *agnas impennatas*. Ils appelaient un couvre-chef de peau ; *pesciam*, des sièges, *sesopia*. Ils disaient *promenervare* pour *monere*. Aussi l'historien Polibe assure-t-il que, lorsqu'il travaillait à l'histoire romaine, il eut beaucoup de peine à trouver dans Rome un ou deux citoyens qui, quoique très-savans dans l'antiquité, fussent en état d'entendre et de lui expliquer quelques traités que les Romains avaient faits avec les Carthaginois, et qu'ils avaient écrits dans la langue qu'on parlait alors. Toutes les langues n'ont-elles pas eu le même sort ? Leurs commence-

(1) *Saliaria carmina vix sacerdotibus suis satis intelligenda.*

300 *Himnes des prêtres saliens.*

mens ont toujours été informes et grossiers; et quand le tems les a polies, qu'elles ont reçu leur perfection, on méconnaît les bégaiemens de leur premier âge. Ces changemens ne sont pas moins naturels aux langues qu'aux hommes (1).

Il en fut de même sans doute du langage des Saliens, premiers habitans de Marseille, qui donnèrent leur nom aux prêtres saliens. Ce langage, comme celui de tous les Liguriens dut être, dans l'origine, à-peu-près comme celui des anciens Latins. Mais il devint langue celtique ou provençale en se perfectionnant, à mesure que la population de Marseille augmenta; et comme les Phocéens introduisirent l'étude de la langue grecque dans cette ville, dont le commerce avec Rome obligea encore une certaine partie des habitans à apprendre le latin, Varron appela les Marseillais *Triglottes* (2), distinguant ainsi le grec, le latin et le celtique.

Les Grecs composèrent aussi des himnes

(1) Oeuvres d'Horace, trad. par Dacier. T. 9, p. 355, 355, 357. Note du traducteur.

(2) *De latini sermonis origine dissertatio*. Romæ, p. 20.

en l'honneur de Mars, et l'on en trouve une parmi celles qui sont attribuées à Homère (1). Mais elle ne nous apprend rien de relatif aux prêtres saliens que l'on ne doit chercher qu'à Rome, où il faut savoir d'abord comment ils furent institués.

§. III. *Institution des Prêtres saliens à Rome.*

La conquête des salines des Véiens par Romulus était un événement tellement important pour les Romains, qu'ils l'auraient sans doute célébrée sur-le-champ par quelque institution religieuse, si la mort du vainqueur n'avait détourné leur attention. Numa, qui était Sabiu, s'occupa d'abord du culte des Sabins et des dieux grecs qu'ils adoraient. Il négligea conséquemment le culte de Mars, dieu que j'ai conjecturé avoir été purement celtique. Mais bientôt ce prince, instituant un système complet de religion, crut devoir identifier les dieux

(1) *Homèri Odyssea, batrachomyomachia, hymni et epigrammata græcè et latinè, curante Berglero. Patavii, 1744, page 699.*

celtes et les dieux grecs, et ce fut lui sans doute qui supposa qu'Arès était le même que Mars, et qui, peut-être parce que le père de Romulus était celte, donna Mars lui-même pour père à ce fondateur de la monarchie.

Ce fut la huitième année de son règne, l'an 706 avant l'ère chrétienne, que la peste ayant fait de terribles ravages, ce prince feignit que l'*Ancile*, ou bouclier sacré, était tombé du ciel dans son palais, et qu'il institua les Saliens (1). Je rapporterai ici en entier le passage de Denis d'Halicarnasse, qui nous a transmis ce fait avec un assez grand détail (2).

« La sixième partie des lois de Numa sur
 « la religion, était destinée pour les prêtres
 « que les Romains appellent Saliens. Numa
 « choisit lui-même ces prêtres entre les pa-
 « triciens, prenant pour cela douze jeunes
 « gens des mieux faits. Le temple où ils
 « gardaient les choses sacrées, est sur le

(1) Les Antiquités romaines de Denis d'Halicarnasse, traduites en français. Paris, 1723, tome 1, page 29 de la chronologie du traducteur.

(2) Id. p. 224, 225, 226 et 227 de la traduction. L. 2, chap. 18, qui est ici tout entier; je n'ai presque rien changé à la traduction.

« mont Palatin ; de là ils sont nommés
« Palatins ; car les Saliens agonaux, que
« quelques-uns appellent Collins, et qui
« ont leur chapelle sur le mont Collin » ou
Quirinal « ne furent institués qu'après Nu-
« ma, par le roi Hostilius, selon le vœu
« qu'il en avait fait dans la guerre contre les
« Sabins.

« Tous ces Saliens sont une espèce de
« danseurs qui chantent des himnes en
« l'honneur des dieux armés ; leur fête se cé-
« lèbre au mois de mars, vers le tems des
« panathénées des Grecs : elle se fait publi-
« quement durant plusieurs jours, pendant
« lesquels ils parcourent en dansant les rues
« de la ville jusqu'à la place publique, au
« Capitole, et dans plusieurs autres endroits
« tant publics que particuliers. Ils portent
« des tuniques bigarrées de diverses cou-
« leurs, avec une ceinture ou baudrier, une
« plaque de cuivre sur la poitrine, des robes
« attachées avec des agrafes et bordées de
« pourpre, qu'on appelle *trabées* ; c'est chez
« les Romains l'habit ordinaire des person-
« nes de la première distinction. Ils ont
« aussi des chapeaux ou bonnets terminés
« en pain de sucre, qu'ils appellent *apices* »,
c'est-à-dire houppes ou pointes. « Les Grecs
« les nomment *curbasies* », mot qui signifie

tières ou chapeaux pointus. « Ils ont, outre
 « cela, chacun un sabre à la ceinture, une
 « lance à la main droite, ou une baguette,
 « ou quelqu'autre chose semblable, et à la
 « gauche un bouclier à la thracienne, espèce
 « d'écu plus long que large, dont les échan-
 « crures des côtés le rendent étroit » par le
 milieu. « Cet écu est à peu près comme
 « les boucliers que portent chez les Grecs
 « ceux qui font les sacrifices des Cu-
 « rètes. En effet les Saliens, selon la force
 « de ce mot interprété en grec, sont, à
 « mon avis, la même chose que les Curètes,
 « que nous appelons ainsi d'un » mot grec
 qui signifie « jeune homme, à cause de leur
 « âge. Les Romains les nomment Saliens, à
 « cause de leur mouvement et de leur agita-
 « tion continuelle; car ils se servent du mot
 « latin *salire*, pour dire danser et sauter.
 « C'est pour cette raison qu'ils appellent
 « *salitores* tous les autres danseurs, tirant
 « leur nom de celui des Saliens, parce qu'ils
 « sautent ordinairement en dansant : chacun
 « pourra juger par ce qu'ils font, si j'ai bien
 « conjecturé l'étimologie de leur nom; car
 « ils dansent en cadence au son de la flûte
 « tout armés, tantôt tous ensemble, tantôt
 « l'un après l'autre, et en même tems qu'ils
 « dansent, ils chantent aussi quelques him-

« nes du pays. Or, s'il est permis de tirer
« quelques conjectures des anciens histo-
« riens, ce sont les Curètes qui ont inventé
« les premiers cette manière de danser tout
« armés, et de faire du bruit en frappant
« sur leurs boucliers avec de petits poi-
« guards. Ce que l'on en dit est si connu de
« tout le monde, qu'il n'est pas besoin de
« le répéter ici.

« Parmi les boucliers des Saliens, qui
« sont en grand nombre, et qu'ils portent
« eux-mêmes ou qu'ils font porter au bout
« d'une perche par leurs valets, on dit qu'il
« y en a un qui est tombé du ciel; qu'on le
« trouva dans le palais de Numa, sans
« qu'aucun homme l'y eût porté, et que,
« comme on n'en avait jamais vu un sem-
« blable en Italie, les Romains conclurent
« de ces deux singularités, qu'il leur était
« envoyé de la part des dieux; que ce fut
« pour cette raison que Numa voulut que
« des jeunes gens de bonne mine le portas-
« sent par honneur les jours de fête dans les
« rues de la ville, et qu'on l'honorât tous
« les ans par des sacrifices; mais que, de
« peur que les ennemis du bien public ne
« l'enlevassent furtivement, il ordonna à
« un certain Mamurius, très-habile ou-
« vrier, de faire plusieurs autres boucliers

« tout-à-fait semblables à celui qui était
« tombé du ciel, afin que ceux qui vou-
« draient le dérober ne pussent le recon-
« naître à cause de leur parfaite ressem-
« blance et de l'habileté de l'ouvrier. La
« danse des Curètes est fort en usage et très-
« honorable chez les Romains, comme on
« le peut voir par plusieurs de leurs céré-
« monies, mais surtout par la pompe et
« par les spectacles du cirque et les théâ-
« tres; car dans toutes ces cérémonies, on
« voit des jeunes gens à l'âge de puberté,
« ornés de beaux habits, qui portent des
« casques, des épées et de petits boucliers;
« ils marchent en rang, dansant et condui-
« sant la pompe. Les Romains les appellent
« Lidiens, à cause de certains jeux qui
« semblent avoir été inventés par les Li-
« diens. Pour moi, je crois que c'est une
« espèce d'image et de représentation des
« Saliens; car dans leurs himnes et dans
« leurs danses, ils n'imitent point les Cu-
« rètes » grecs, « comme font les Saliens : il
« fallait qu'ils fussent de condition libre,
« nés dans le pays, et qu'ils eussent encore
« père et mère, au lieu qu'il n'importait
« point de quelle condition fussent ceux-ci:
« mais qu'est-il besoin de m'étendre plus
« au long là-dessus » ?

Tel est le récit de Denis d'Halicarnasse ; et avant d'écouter aussi Plutarque sur le même objet , je crois devoir avertir que l'étimologie du mot salien que donne l'auteur *des Antiquités romaines*, est évidemment défectueuse. Car si les Saliens viennent des Curètes qui dansaient comme eux , pourquoi les Curètes n'ont-ils pas aussi porté le nom de sauteurs ? La vérité est que les Grecs et après eux les Romains , étaient si persuadés du mérite que le culte divin recevait de la danse et de la musique , qu'ils mêlaient l'une et l'autre dans presque toutes leurs fêtes et leurs solennités ; et ils ne croyaient pas que l'on pût célébrer aucuns mystères , ni que l'on pût y être initié , sans le secours de ces deux arts (1). Les danses en particulier faisaient un article si essentiel à ces sortes de cérémonies , que , pour marquer le crime de ceux qui révélaient ces mystères , on se servait d'un mot grec (2) qui signifie exactement en français , « sortir de la danse » , ou « danser hors de cadence (3) ». Les Saliens n'étaient donc

(1) Voyez le Dialogue de Lucien sur la danse.

(2) *Ἐξερχίσθαι*.

(3) Histoire de l'Académie royale des Inscriptions. Paris , 1736, tome I , page 118. Mémoire de Burette.

308 *Des prêtres saliens à Rome.*

pas les seuls prêtres à Rome qui eussent des danses sacrées. Dans la fête des lupercales, les prêtres du dieu Pan, nommés *luperci*, couraient les rues de la ville de Rome, en sautant et en dansant, nus, et portant certains fouets, dont ils frappaient ceux qu'ils rencontraient sur leur chemin. En un mot, qui voudrait examiner de près toute la religion des Grecs et des Romains, trouverait que la danse et la musique en faisait une des principales parties (1). Or, comme aucun des prêtres grecs n'a porté le nom de sauteurs, et que les prêtres de Pan ne l'ont jamais eu, pourquoi l'aurait-on donné aux prêtres de Mars dont la danse ne pouvait être que grave et assez sérieuse, puisqu'ils portaient une robe et une tunique, et qu'ils avaient un bouclier à la main ?

§. IV. *Récit de Plutarque sur l'institution des prêtres saliens.*

Denis d'Halicarnasse n'est pas le seul des

(1) Histoire de l'Académie royale des Inscriptions. Paris, 1736. T. 1, p. 119.

anciens historiens , qui rapporte cette institution de Numa ; Plutarque , dans la vie de ce roi de Rome , en parle en ces termes (1) : « Entre plusieurs autres collèges de prêtres établis par Numa , je n'en citerai que deux , celui des Saliens et celui des Féciaux , parce qu'ils prouvent le plus la piété de ce prince (2). . . . Voici à quelle occasion il institua les prêtres saliens. La huitième année de son règne , une maladie pestilentielle , après avoir ravagé l'Italie , vint fondre sur Rome. Tout le monde était dans la consternation , lorsque tout-à-coup il tomba du ciel entre les mains de Numa , un bouclier d'airain ; il s'empressa de débiter sur un tel prodige des choses merveilleuses , qu'il disait tenir de la nimphe Egérie et des Muses : elles lui avaient dit que ce bouclier était envoyé du ciel pour le salut de la ville ; qu'il fallait le garder avec soin , et en faire onze autres parfaitement semblables à celui-là , pour la forme et pour la grandeur , afin que ceux qui voudraient l'enlever , ne pussent reconnaître le véritable. Il ajouta que le lieu

(1) Vie de Numa , §. 16 et 17.

(2) Vies des Hommes illustres de Plutarque , traduites par Ricard. Paris , 1798 , tome 2 , page 171.

310 *Plutarque sur les prêtres saliens.*

« où ce bouclier était tombé , avec les prai-
« ries qui l'environnaient , devait être dé-
« dié aux Muses , et la source qui arrosait
« cette campagne , consacrée aux Ves-
« tales , qui chaque jour iraient y puiser de
« l'eau pour arroser et purifier leur temple.
« La cessation subite de la maladie fit ajou-
« ter foi à ses discours. Il manda sur le
« champ les plus habiles ouvriers , et leur
« proposa de travailler à l'envi pour faire
« des boucliers entièrement semblables à ce-
« lui qu'il leur montrait ; tons désespérèrent
« d'y réussir , excepté Mamurius Veturius ,
« un des ouvriers les plus intelligens , qui
« imita si bien la forme et le contour du
« bouclier , et fit les onze si semblables ,
« que Numa lui-même ne put les distinguer
« du premier. Il établit donc pour les gar-
« der et pour en avoir soin , les prêtres sa-
« liens , dont le nom ne vient pas , comme
« quelques auteurs l'ont imaginé , d'un Sa-
« lius de Samothrace ou de Mantinée ,
« lequel inventa une danse armée ; mais plu-
« tôt de la danse même , qu'ils font en sau-
« tant , lorsqu'au mois de mars ils portent
« en procession ces boucliers sacrés dans les
« rues de Rome , et que vêtus d'une tunique
« de pourpre , la tête couverte d'un casque
« d'airain , ceints de larges baudriers du

« même métal , ils frappent sur leurs bou-
« cliers avec de courtes épées. Leur danse
« consiste surtout dans les mouvemens et les
« pas qu'ils font avec beaucoup de grace ;
« dans les tours et retours rapides et caden-
« cés qu'ils exécutent avec autant de force
« que d'agilité. Ces boucliers sont appelés
« *ancilia* , à cause de leur forme ; ce n'est
« ni un rond parfait , ni un demi-rond ,
« comme les boucliers ordinaires ; ils ont
« un contour tortueux dont les extrémités
« recourbées , se rejoignant par le haut
« dans leur épaisseur , forment une de ces
« figures courbées et échancrées , que les
« Grecs appellent *ancilon*. Peut-être aussi ce
« nom leur vient-il du coude autour du-
« quel on les porte. Ce sont les étimologies
« qu'en donne Juba , qui veut absolument
« dériver ce nom de la langue grecque. Il
« pourrait se faire aussi qu'on le leur
« eût donné , ou parce que le premier bou-
« chier était descendu d'en haut , ou parce qu'il
« procura la guérison des maladies ; peut-
« être pour avoir fait cesser la sécheresse ,
« ou enfin pour avoir détourné les maux
« dont on était menacé. C'est pour cette der-
« nière cause que les Dioscures ont été ap-
« pelés *anaces* par les Athéniens. Voilà ce
« que l'on peut dire si l'on veut absolument

312 *Plutarque sur les prêtres saliens.*

« que ce mot vienne de la langue grecque.
« Mamurius eut, dit-on, pour récom-
« pense de son habileté, l'honneur d'être nom-
« mé dans le cantique que les Saliens chan-
« tent pendant leur danse armée. D'au-
« tres prétendent que dans cette himne
« Mamurius Véturius n'est pas le nom d'un
« ouvrier, et que ces deux mots signifient
« ancienne mémoire (1) ».

Varron interprète comme Plutarque les deux noms de l'ouvrier Mamurius Véturius (2), et l'on voit par cette interprétation même, que les Romains, dans le tems de Varron, n'avaient pas de monumens assez authentiques sur leur ancienne histoire, pour décider si un personnage assez important qui y figurait, était historique ou non : je n'ai donc pas trop hasardé lorsque j'ai cru pouvoir dire pour la première fois que le dieu Mars était un Celte, ou du moins que son oracle Aborigène était desservi par les prêtres saliens, dont quelqu'un représenta le dieu avec la fille du roi d'Albe, événement que l'on sait avoir été très commun dans l'antiquité. Cette opinion sera

(1) Id. 173, -177.

(2) Id. p. 246. Note du traducteur.

mieux développée encore dans l'histoire de cette divinité païenne, que je donnerai avec de grands détails dans mon Introduction à l'histoire d'Avignon.

L'époque précise de l'institution des Saliens est déterminée par le passage de Plutarque qui vient d'être rapporté. On voit qu'elle doit être placée sous la huitième année du règne de Numa, puisque ce fut cette année que le bouclier tomba du ciel (1); et ce prince ne fut pas aussi cruel qu'on pourrait le conclure de ce passage de Suidas : « Ceux qui faisaient faire des simulacres, statues, etc., faisaient tuer ou exécutaient les ouvriers ; ensuite ils faisaient publier par un crieur que ces statues, simulacres ou boucliers étaient tombés du ciel. C'est ainsi qu'à Alexandrie, Ptolémée ayant fait venir des ouvriers pour faire une statue à Diane, leur donna un repas dans une fosse qu'il fit creuser tout exprès, où ils furent ensevelis tout vivans dès qu'ils eurent achevé la statue (2) ». Je ne sais si le témoignage de Suidas suffit

(1) *Antiquités romaines*, traduites en français. Paris, 1723, tome 1, page 224. Note du traducteur.

(2) *Id.* p. 226.

pour autoriser la croyance d'un crime aussi horrible. Aucun auteur n'accuse Numa de s'en être rendu coupable, et cependant il est vraisemblable que Mamurius Véturius avait fait le bouclier que l'on disait descendu du ciel, et qu'il était de moitié dans la fraude pieuse de Numa (1). Ce fut lui qui voulut rendre son nom immortel, si nous en croyons Ovide qui dit (2) que, pour toute récompense de son ouvrage, il demanda que son nom entrât à l'avenir dans les chansons que l'on chanterait ou que l'on composerait tous les ans, pour honorer la fête des boucliers. Ce même poète raconte un peu différemment la chute du bouclier sacré (3).

§. V. *Fête des Saliens à Rome.*

Numa n'institua d'abord que douze Sa-

(1) Les *Vies* de Plutarque, traduites par Ricard, tome 2, page 245. Note du traducteur.

(2) *Indè sacerdotes operi promissa vetusto
Præmia persolvunt Mamuriumque vocant.*

Fastes d'OVIDE.

(3) *Histoire romaine*, par Catrou et Rouillé. Paris, 1735, tome 1, page 169.

liens qu'il choisit entre les patriciens , prenant pour cela , comme le dit Denis d'Halicarnasse , douze jeunes gens les mieux faits. Le même historien ajoute , comme on l'a vu plus haut , que cet ordre des prêtres fut établi à l'imitation des Curètes grecs , ou prêtres de Jupiter (1) ; mais on voit que Plutarque , quoique grec aussi , n'est pas aussi disposé à croire que cette institution fût d'origine grecque ; et je ne doute pas que , si nous avions les anciennes chroniques romaines , détruites dans l'embrasement du Capitole , nous n'y vissions effectivement que les Saliens n'ont jamais été Grecs ni imités des Grecs , et que leurs danses ont été semblables à celles de nos Bardes , comme je l'ai déjà conjecturé. En effet , de même que ces Bardes , les Saliens mêlaient dans leurs chants les éloges de ceux à qui ils voulaient faire honneur , et célébraient les illustres Romains. Ils chantaient des hymnes à la louange des divinités païennes , entre autres de Mars , de Minerve , de Janus et de Jupiter *Lucétius* , c'est-à-dire auteur de la lumière. Les autres

(1) Les Vies de Plutarque , traduites par Ricard , Paris , 1798 , tome II , page 245. Note du traducteur.

divinités n'étaient pas oubliées dans ces sortes de cantiques ; excepté Vénus , dont il n'était pas permis de proférer le nom (1).

La fête des Saliens était célébrée au mois de mars , vers le tems des panathénées des Grecs , si l'on en croit Denis d'Halicarnasse. Je parlerai de ces panathénées dans la suite de ce mémoire. Quant à la fête des Saliens , elle durait quatre jours , autant qu'il y avait de quartiers a Rome ; car ils ne visitaient qu'un quartier par jour. Ils avaient dans chaque quartier une maison où le public les traitait avec une si grande magnificence , que leurs repas passèrent en proverbe. Deux de ces boucliers échan-crés aux deux côtés , disent les éditeurs de la traduction qu'Amiot a faite de Plutarque , sont représentés aux revers de deux médailles de la famille Licinia. L'armet, c'est-à-dire le casque ou le bonnet du pontife , est placé au milieu de deux boucliers (2). Ces deux médailles sont gravées dans l'histoire romaine de Catrou et Rouillé , ainsi

(1) Histoire romaine , par Catrou et Rouillé. Paris , 1735 , tome I , page 170.

(2) Les Vies de Plutarque , traduites par Ricard , tome 2 , page 245. Note du traducteur.

que la figure de deux Saliens placés debout à côté l'un de l'autre, un vase pontifical pour les sacrifices, un *simpule* ou petit vase pour recevoir le sang des victimes, un bâton augural, et l'aspersoir pour répandre l'eau lustrale (1). On trouvera les médailles mieux gravées dans l'ouvrage même que je publie.

Je n'ai pu distinguer sur les figures de Saliens la plaque de cuivre que les Saliens portaient sur la poitrine. Tite-Live l'appelle de même (2), « une couverture d'airain pour la poitrine ». Les robes que Denis nomme *trabées*, s'appelaient aussi en grec *tebennès*, » parce qu'elles avaient été inventées », dit Suidas » par un certain Arcadien, nommé *Tebennus* ». J'ai dit que ces *trabées* étaient l'habit ordinaire des personnes de la première distinction. Selon une autre interprétation du texte de Denis d'Halicarnasse, on peut traduire « et le plus honorable (3). »

Curbasie, selon Hésichius, est une es-

(1) Histoire romaine, tome 1, page 170.

(2) *Aeneum pectori tegumen*. Tite-Live, livre 1, chapitre 20.

(3) Les Antiquités romaines. Paris, 1723, tome 1, page 225. Note du traducteur.

pèce de tiare droite , dont se servent les rois des Perses. « *Curbasia* » , dit Suidas , « signifie tête ou crête de coq ; ce mot veut « dire aussi une espèce de casque ou bonnet. « La tiare ou curbasie des rois des Perses » , ajoute-t-il , » était droite : celle des com-
« mandans ou capitaines penchait sur le
« front (1) ».

Le bouclier des Saliens avaient la figure d'une feuille de figuier des Indes , c'est-à-dire qu'il était presque rond , mais avec une échancrure en forme de croissant (2). Au lieu de *ῥομβοειδῆς* , mot à mot , « sem-
« blable à une baguette » , et que j'ai rendu d'après le traducteur français de Denis d'Halicarnasse , par ces mots « plus long
« que large » , le manuscrit du Vatican porte *ῥομβοειδῆς* , « en forme de rhombe ou
« de losange (3) » . Cette dernière leçon paraîtrait meilleure que l'autre, si la seconde

(1) *Les Antiquités romaines*. T. 1, p. 225. Note du traducteur.

(2) Bellenger, traducteur de Denis d'Halicarnasse, renvoie ici à Pline, liv. 20, chap. 5, où cet auteur ne parle de rien qui ait rapport aux boucliers des Saliens.

(3) Autre note de Bellenger, qui renvoie à Cuperus. *Observat.* lib. 4; et *Petr. Petit, Dissertat. de Amazon.* ; ch. 25 et 26, etc.

des deux médailles de la famille Licinia , dont j'ai déjà parlé , et qui porte écrit au bas , dans le corps même de la médaille le mot *ancilia* , ne représentait effectivement la figure d'une feuille de figuier des Indes qui n'a aucun rapport à celle d'une losange.

Ce mot *ancilia* , qui était le nom des boucliers , venait dit-on , d'un mot grec qui signifie courbé ou coude , parce que le coude se plie en forme d'arc. Mais les étimologies que Plutarque donne dans le passage que j'ai rapporté , me paraissent peu naturelles (1). On a vu qu'il supposait d'après le roi Juba , que ce mot grec (2) , qui signifie le coude , voulait dire qu'on se passait ces boucliers dans le bras et que l'on s'en couvrait le coude. A quoi bon , dit enfin un moderne , recourir au grec pour rendre raison d'un mot purement latin ? Ne pourrait-on pas dire qu'*ancile* vient de *caelo* , parce qu'on le croyait descendu du ciel (3) ? Mais l'analogie des sons ne paraît

(1) Les Vies de Plutarque , tome 2 , page 24 et 246.
Note du traducteur.

(2) Ἀγκών.

(3) Histoire romaine , tome 1 , page 168.

Outre le *præsul*, on distinguait encore le *vates*. C'était celui qui donnait le ton, et qui préludait pour régler l'harmonie du chant. La fonction la plus honorable était celle du grand maître du collège des Saliens. Il avait inspection sur leur conduite. Lui seul avait droit de les consacrer et de les dégrader, s'ils étaient répréhensibles dans leurs mœurs. Capitolin dit en parlant de Marc-Antonin (1) le philosophe, ou Marc-Aurèle (2) : Dès l'âge de huit ans, il fut « admis au collège des Saliens, où il reçut « le présage qu'il deviendrait empereur. « Tous les autres jetant, suivant l'usage, « des couronnes dans l'intérieur du temple, « chacune s'arrêta en quelque autre endroit ; « la sienne fut la seule qui resta placée sur « la tête de Mars, comme s'il l'avait posée « avec la main. Il fut à-la-fois dans ce sa-

(1) Histoire romaine, p. 170 et 171.

(2) *Octavo ætatis anno in Saliarum collegium retulit. In saliarum omen accepit imperii. Coronas omnibus in pulvinar ex more jacentibus, aliæ aliis locis hæserunt; hujus, velut manû, capiti Martis aptata est. Fuit in eo sacerdotio et præsul et vates et magister. et multos inauguravit atque exauguravit, nemine præeunte, quod ipse carmina cuncta didicisset. Historia augustæ scriptores sex. Lugdunæ Batav 1671, tome 1, pag 301, 302, 303.*

« cerdoce *præsul*, *vates*, et grand maître.
« Il fit et cassa un grand nombre de prêtres,
« personne n'ayant le pas sur lui, parce
« que tous les vers étaient gravés dans sa
« mémoire. »

Les Saliens, pour donner plus de grace et de variété à leurs danses, y faisaient entrer de jeunes filles, pendant tout le tems de la fête. On les appelait *virgines salicæ*; elles étaient habillées comme les Saliens, à quelque différence près. Festus leur donne un habit guerrier, tel qu'était la Chlamide ou le *Paludamentum* des anciens Romains (1).

Dans le choix de ces Saliens, Numa voulut que l'on eût égard à deux choses; 1° qu'ils fussent natifs de Rome, et de condition libre; 2° qu'ils eussent encore leur père et leur mère vivans. Par là il s'assura de leur fidélité, et leurs parens firent leurs cautions. Il fallait même, pour être admis au collège des Saliens, être issu de race patricienne. On ne sait pas précisément quel devait être l'âge des récipiendaires. Il est vrai que Marc-Aurèle y fut reçu dès l'âge de huit ans; mais il est

(1) Histoire romaine, tome 1, page 170.

324 *Origine du nom des prêtres saliens.*

à croire que cet honneur lui fut accordé par un privilège extraordinaire, qui ne faisait point règle pour les autres (1).

§. VI. *Origine du nom des prêtres saliens.*

Ovide (2), Varron (3), et Servius (4), ainsi que d'autres auteurs, disent que le nom des prêtres saliens vient de *salire* qui en est la racine (5). Denis d'Halicarnasse paraît dire la même chose, dans le long passage que j'ai rapporté de lui. Son traducteur dit qu'il se trompe (6), et je ne sais pas pourquoi, puisque cette opinion semble être celle qu'il a préférée. Mais on a déjà vu qu'elle n'est pas la mienne, quoiqu'elle ait paru assez plausible pour avoir été adoptée par Fënestella (7), et par

(1) Histoire romaine, t. 1, p. 171.

(2) Liv. 5 de ses Fastes.

(3) *De linguâ latinâ*, liv. 5.

(4) Sur le huitième livre de l'Enéide.

(5) Les Antiquités romaines, tome 1, page 225.

Note du traducteur.

(6) Id. *ibidem*.

(7) *De magistratibus, sacerdotisque Romanorum*. Parisiis, 1539, page 8 verso.

Origine du nom des prêtres saliens. 325

Pomponius Lætus (1), qui à la vérité, ont peu d'autorité par eux-mêmes, parce qu'ils n'ont fait que des extraits des auteurs anciens qu'ils citent (2). On peut voir aussi sur cet objet la belle édition de Sextus Pompéius Festus, donnée par André Dacier, aux articles *Salios* et *Salias* (3), ainsi que dans les notes de l'éditeur.

Malgré toutes ces autorités, je persiste à dériver le mot *salire* du mot *salii*, et le mot *salii* du peuple de ce nom et du mot *sal*. Je ne puis me persuader que des prêtres aient été caractérisés par leur danse, d'autant plus que j'ai prouvé qu'ils n'étaient nullement les seuls qui eussent cet usage.

Si je ne préférerais pas cette opinion, je n'abandonnerais pas l'origine du mot *salire*; mais je ferais venir les prêtres *salii* de l'Arcadien *Salius*, qui peut-être conjointement avec les peuples saliens, institua les jeux *saliars* dans les sacrifices, selon Servius (4), et transporta ainsi à Rome l'institution des *Curètes*, ce qui s'accorderait avec Denis

(1) Avec l'ouvrage précédent, page 56 verso.

(2) Id. *ibidem*. P. 40 verso.

(3) *Sex. Pompei Festi et Mar. Verri Flacci de verborum significatione*, 1681, page 490.

(4) Id. 491. Note d'André Dacier.

326 *Origine du nom des prêtres saliens.*

d'Halicarnasse. Quant aux deux patries que Plutarque donne à ce Salius, il n'y a que Mantinée qui soit une ville d'Arcadie. Samothrace est une île de la mer Egée, au nord de la Thrace; elle était fameuse par ses mystères respectés de toute la Grèce (1).

C'est cette dernière opinion qu'ont adoptée les deux jésuites auteurs d'une histoire romaine, où ils disent qu'il faut faire remonter l'origine des prêtres saliens jusqu'à Evandre, qui d'Arcadie emmena une troupe de musiciens en Italie. Elle eut pour chef ce Salius dont je viens de parler. D'abord leur fonction n'était que de chanter dans les sacrifices. Elle se changea dans la suite en des danses, au son de la flûte, en l'honneur des génies qui présidaient à la prospérité des armes (2). Numa Pompilius l'adapta à sa religion, comme nous l'avons vu.

Il résulterait de cette opinion, que l'institution des Saliens serait fort ancienne. J'ai prouvé au § 2 de ce chapitre par un

(1) Les Vies de Plutarque, traduites par Ricard. Paris, 1798, tome 2, page 245.

(2) Histoire romaine, par Caton et Rouillé. Paris, 1735, tome 1, page 167.

Origine du nom des prêtres saliens. 327

passage de Denis d'Halicarnasse, que l'arrivée de Carmenta avec son fils Evandre en Italie avait eu lieu l'an 1269 avant l'ère chrétienne ; et j'ajouterai ici qu'après avoir dit que Carmenta prédisait l'avenir au peuple, Denis d'Halicarnasse ajoute : Au reste cette troupe de Grecs ne fut point envoyée en colonie du consentement de la ville ; car ils en sortirent d'eux-mêmes, ayant eu le dessous dans une sédition du peuple. Faunus était pour lors roi des Aborigènes. Il était, dit-on, un descendant de Mars, homme d'expédition, et célèbre par sa prudence (1). »

On a vu par le commencement de ce passage tel que je l'ai rapporté plus haut, que les Arcadiens étaient bien distingués des Aborigènes et des Pélasgues ou Pélasges. J'ai donc eu d'autant plus de raison d'affirmer que les Aborigènes étaient Liguriens et même Saliens, que Faunus est dit ici descendant, c'est-à-dire adorateur de Mars ou Celte, tandis qu'Evandre était sectateur d'Hermès ou descendant des Egip-

(1) Les Antiquités romaines de Denis d'Halicarnasse, traduites en français. Paris, 1723, tome 1, page 45.

528 *Origine du nom des prêtres saliens.*

tiens alors assez récemment établis dans le Péloponèse. Car l'époque fixée par Denis d'Halicarnasse place l'émigration d'Evandre en Italie sous l'an 1269, si l'on adopte la date donnée pour la prise de Troie par les marbres de Paros ou d'Arondel. Or ces mêmes marbres placent sous l'an 1511 l'arrivée du premier navire conduit d'Égypte en Grèce, par Danaüs (1), 242 ans auparavant.

Au reste, le fait rapporté par Denis d'Halicarnasse est confirmé par l'auteur d'un livre sur l'*Origine de la nation romaine* (2). « Sous le règne de Fauvus », dit-il, « environ soixante ans avant qu'Enée « arrivât en Italie, l'Arcadien Evandre, fils « de Mercure et de la nymphe Carmenta, « arriva au même endroit avec sa mère. » Cet auteur ne dit pas *soixante ans* précisément, mais *environ soixante ans* avant l'arrivée d'Enée, qui n'aborda en Italie que la seconde année après le sac de Troie (3). Il fait donc un compte rond quand il met en-

(1) Tablettes chronologiques, par Picot. Genève, 1808, t. 1, p. 44. Chronique des marbres, n^o. 9.

(2) *De origine gentis romanæ.*

(3) Denis d'Halicarnasse, livre 1; chapitre 14, à la fin du numéro 9.

viron soixante ans au lieu de soixante-nu ou soixante-deux (1), et il est évident qu'il a suivi la même tradition que Denis d'Halicarnasse.

Ce que disent les jésuites auteurs de l'*Histoire romaine*, que les Saliens tiraient leur origine d'Evandre qui les conduisit en Italie, est donc une conjecture assez bien fondée. Virgile fait trouver chez Evandre ces Saliens, qui ne servaient alors qu'à la musique, et non pas à des danses (2). On sait qu'il ne parle pas toujours en poète, surtout à l'égard des antiquités de sa nation. Souvent il les avait puisées dans les traditions historiques. Il y a plus, Denis d'Halicarnasse dit qu'Evandre emmena d'Arcadie avec lui un certain *Salius*. Aussi les pères Catrou et Rouillé pensent-ils que le mot *salire* a pris son origine de *Salius*, chef de ces chanteurs qui dans la suite mêlèrent des danses à leurs chansons. Il est vrai, ajoutent-ils, que Plutarque veut que les Saliens aient pris leur nom du verbe *salire*; mais, observent ils très-bien, il le dit sans

(1) Les Antiquités romaines de Denis d'Halicarnasse, tome 1, page 26, chronologie du traducteur.

(2) *Tum Salii ad cantum*, dit-il.

350 *Origine du nom des prêtres saliens.*

preuve. Si l'on veut recourir à une origine encore plus reculée de ces danses, où l'on frappait en mesure sur des bassins d'airain, on pourra dire avec Denis d'Halicarnasse, qu'elles vinrent de Crète, et qu'elles furent empruntées des Curètes, que l'on nommait aussi Coribantes, ce qui n'empêchera pas qu'elles n'eussent été portées de Crète en Arcadie, d'où elles passèrent en Italie avec Evandre (1). Il est même possible que les Saliens aient reçu ces danses de Salius, et les aient portées dans les Gaules. Cette origine de nos Bardes, qui les ferait venir d'un climat plus chaud que le nôtre, et conséquemment plus amateur encore que nous de la musique et de la danse, ne serait nullement invraisemblable. Mais ce qu'il y a de plus probable, c'est que les Grecs n'ont droit de s'attribuer que l'invention de la danse armée, et que le culte de Mars appartenait véritablement aux Saliens; ensorte que les Arcadiens avaient transporté en Italie les danses des Curètes, et que l'oracle de Mars était desservi par des prêtres saliens. Numa lia ces deux institutions, et

(1) Histoire romaine. Paris, 1735, tome 1, page 166 et 167.

les Latins négligèrent d'instruire la postérité de ce qui leur venait d'un peuple ligurien, préférant de tout rapporter aux Grecs. Mais Virgile et Servius, en dérivant le nom des prêtres saliens de celui de l'Arcadien Salius, reconnurent combien l'étimologie tirée du mot *salire* était absurde, et c'est en cela du moins que je soutiens leur avis, sur lequel je reviendrai dans la suite.

Quant à l'origine du nom du dieu Mars, elle ne paraîtra pas douteuse, si l'on fait attention que son culte était très-ancien en Égypte, où fut inventée l'alchimie qui attribuait le fer à la planète de Mars, en Scythie, où un cimetière était le simulacre de cette divinité, et en Grèce, où elle était connue sous le nom d'Arès, qui signifie fer. Il n'en faut pas davantage pour comprendre que l'invention du fer a été si utile qu'elle a bien mérité que le dieu de la guerre en fût regardé comme l'inventeur, et dans l'ancienne langue celtique, le mot Mars a dû signifier fer, de même qu'Arès en grec, si toutefois ces deux noms, de même que ceux de hals et de sal, ne doivent pas être considérés comme un seul nom écrit et prononcé un peu diversement.

§. VII. *Des Saliens agonaux.*

Il nous reste à parler des Saliens agonaux. C'est ainsi que les nomme Denis d'Halicarnasse. Varron (1) et Ovide (2) les appellent *agonenses*. Ils furent institués l'an de Rome 88 (3), 666 avant l'ère chrétienne, selon le calcul de Varron, et 664 suivant celui de Caton (4). Leur existence est due à un événement singulier arrivé sous le règne de Tullus Hostilius, roi de Rome, et décrit fort au long dans Tite-Live (5).

La ville d'Albe ayant été soumise aux Romains par un traité fait après la victoire des Horaces, la paix ne fut pas de longue durée ; elle fut rompue par la trahison du dictateur Mélius Suffétius, et par la révolte des Albains, qui attirèrent dans leur parti les Fidéuates et les Véiens (6).

(1) *De lingua latina*, lib. 5.

(2) Au cinquième livre de son poème des *Fastes*.

(3) *Histoire romaine*, par Catrou et Rouillé. Paris, 1735, tome 1, page 236.

(4) *Les Antiquités romaines de Denis d'Halicarnasse*, traduites en français Paris, 1723, tome 1, page 12, chronologie du traducteur.

(5) Lib. 1.

(6) *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions*. Paris, 1736, tome 9, page 10.

Le roi Tullus ayant pris la résolution de les combattre, s'aperçut au milieu du combat, qu'à la sollicitation du dictateur, les Albains, qui s'étaient d'abord déclarés pour les Romains, tournèrent leurs armes contre eux. Tullus, pour prévenir l'épouvante qui pouvait se répandre dans son armée, voua dans le moment, dit l'historien que je viens de citer, douze Saliens et des temples à la Peur et à la Pâleur (1). Ce vœu eut son effet ; les troupes de Tullus défirent entièrement les ennemis, ils furent saisis d'épouvante, Alba fut détruite, et Métius Suffétius fut écartelé, supplice dont Virgile fait mention dans la description du bouclier d'Enée :

*Haud procul inde, citæ Metium in diversa quadrigæ
Distulerant (at tu diotis , Albano , maneres !)
Raptabatque viri mendacis viscera Tullus
Per sylvam, et sparsi roabant sanguine vepres (2).*

« Un peu plus loint, dans une forêt, huit
« chevaux rapides attelés à deux chars oppo-
« sés, par l'ordre de Tullus, déchiraient
« les membres de Métius écartelé. Infidèle
« Albain, que ne gardais-tu tes sermens !

(1) *In re trepidâ duodecim vovit Salios, fanaque
Pallori ac Pavori.*

(2) *Æneidos*, lib. 8, vers 642.-645.

« Les buissons et les ronces dégouttaient de
« son sang. »

Denis d'Halicarnasse ne s'accorde cependant pas avec Tite-Live sur le tems et l'occasion qui donnèrent lieu à ce combat et à ce vœu des Romains. Car au troisième livre de ses *Antiquités*, il paraît que ce fut après la destruction de la ville d'Albe, et dans une autre victoire remportée sur les Sabins par Tullus; que ce prince adressa sa prière aux dieux, et fit vœu d'augmenter de moitié le nombre des Saliens (1).

C'est ce qui fait la différence de ceux qui furent créés par Numa, d'avec ceux qui furent établis par Tullus. Les premiers, appelés *Palatini*, avaient été destinés au service du dieu Mars sur le mont Palatin, et ceux-ci furent appelés *Collini* ou *Collatini* (2), *Agonenses* (3) et *Quirinales*, parce que leur autel était sur le mont Quirinal; que les Latins avaient d'abord nommé simplement *Collis* (4) ou *Agonal*, et qui depuis porta le

(1) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tome 9, page 10.

(2) Id. *ibid.*

(3) Histoire romaine. Paris, 1735, tome 1, page 236.

(4) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tome 9, page 10.

nom de Quirinal (1). Vigenère, dans ses commentaires, rapporte un passage de Servius sur la différence de ces deux compagnies de Saliens, et il observe que ceux qui devaient leur institution à Tullus, furent encore appelés *Salii*, *Pavorii* et *Pallorii* (2).

Je remarquerai ici que l'origine arca-dienne des prêtres saliens est confirmée par la situation de leur temple de Mars, bâti précisément au lieu que les compagnons d'Evandre avaient appelé *Palation*, du nom de leur capitale d'Arcadie. « Les Romains », « dit d'Halicarnasse, « l'appellent aujourd'hui Palation ou Palatin, en ayant corrompu l'ancienne prononciation par la suite des tems, ce qui a donné lieu à plusieurs étimologies absurdes. Quelques auteurs, du nombre desquels est Polibe de Mégalopolis, prétendent qu'il prit ce nom d'un certain jeune homme nommé Palante, qui y mourut. Ils disent qu'il était fils d'Hercules et de Dina, fille d'Evandre, et que son aïeul maternel lui érigea un tombeau sur cette colline, qu'il appela *Palantion*, du nom de ce jeune

(1) Histoire romaine, tome 1, page 236.

(2) Histoire de l'Académie, tome 9, page II.

« homme. Pour moi, je n'ai point vu à
 « Rome de tombeau de Palante, ni entendu
 « dire qu'on fit des sacrifices à ses mânes ;
 « je n'en ai jamais pu rien apprendre de
 « semblable. Cependant on n'a pas mis
 « cette fable entièrement en oubli, puis-
 « qu'on lui rend les honneurs qu'on a cou-
 « tume de rendre aux dieux. Car j'ai appris»,
 continue Denis d'Halicarnasse, « que
 « tous les ans les Romains font publique-
 « ment des sacrifices à Evandre et à Car-
 « menta, comme aux autres héros ou gé-
 « nies. J'ai même vu de mes yeux les autels
 « qu'on leur a dressés à Carmenta auprès de
 « la porte Carmentale au bas du mont Ca-
 « pitolin, et à Evandre au mont Aventin,
 « assez près de la porte Trigemina ; mais je
 « n'ai point vu rendre de pareils honneurs
 « à Palante (1). »

Je n'ai rapporté tout ce long passage qu'a-
 fin de constater l'existence d'Evandre que
 l'on pourrait regarder comme fabulense, si
 les monumens ne s'étaient pas joints à l'his-
 toire pour en perpétuer le souvenir. Reven-
 nons aux Saliens agonaux.

(1) Les Antiquités romaines, livre 1, chapitre 7,
 numéro 3, tome 1, pages 46 et 47.

Quoiqu'il paraisse par l'histoire romaine que Tullus Hostilius fut le premier qui établit dans Rome le culte de la Peur et de la Pâleur, ces deux passions avaient déjà été, pour ainsi dire, personnifiées par les poètes et les historiens grecs, qui avaient joint leur culte à celui de Mars (1). Hésiode, dans la description du bouclier d'Hercule, à l'imitation duquel Virgile a peint celui d'Enée, représente le dieu Mars dans son char, accompagné de la Peur et de la Crainte (2). Il dit dans sa Théogonie (3), que la Terreur et la Crainte étaient nées de Mars et de Vénus. Homère (4) compare Idoménée et Mé- rion son écuyer, au dieu Mars suivi de l'Épouvante et de la Fuite dont ce dieu est le père. Dans un autre endroit (5), lorsque Mars apprend par le récit de Junon, que l'on a tué son fils Ascalaphos, ce dieu, ému de colère, ordonne à la Terreur et à la Fuite d'atteler son char. Enfin Eschile, dans sa

(1) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tome 9, page 12.

(2) Bouclier d'Hercule, vers 195.

(3) Vers 933.

(4) Iliade, livre 13.

(5) Id., liv. 15.

tragédie *des Sept devant Thèbes*, met la Peur au nombre, des divinités par lesquelles ils ont fait leur serment.

C'est dans la seconde scène de cette pièce, qu'un soldat dit à Etéocle, roi des Thébains, en portant des nouvelles de l'ennemi : « Sept
« chefs furieux ont égorgé un taureau sur un
« bouclier noir ; ils ont trempé leurs mains
« dans le sang de la victime, et ont juré par
« le dieu Arès, par Enus et par la peur
« avide de sang, qu'ils détruiraient Thèbes
« jusque dans ses fondemens, ou qu'ils péri-
« raient sous ses remparts. »

Les trois dieux invoqués sont ainsi dési- gnés, dans le texte

Ἄρη, Ἐνυ, καὶ Φιλαίματων Φόβον (1)

Leurs noms sont latinisés dans l'imitation suivante, d'ailleurs très-belle :

Sur un bouclier noir, sept chefs impitoyables
Epouvantent les Dieux de sermens effroyables ;
Près d'un taureau mourant, qu'ils viennent d'égorger,

(1) *Poetae graeci veteres. Coloniae Allobrogum, 1614, page 616. La traduction en prose publiée à Paris en 1770, pag. 81 et 82 (par M. de Pompignan), latinise aussi les noms des dieux,*

Tous, la main dans le sang, jurent de se venger :
Ils en jurent la Peur, le dieu Mars et Bellone (1).

On est donc fondée à croire que les Saliens agonaux, dans leur temple, rendaient hommage à la peur (*Φοβος*) en même tems qu'au dieu Mars (*Αρης*), et que c'était là ce qui les distinguait des Saliens palatins, institués par Numa. L'hommage rendu à la peur par les Saliens, ne doit leur faire aucun tort dans notre esprit, puisque le grand Alexandre, lui-même, immola des victimes à cette singulière divinité. C'est ce que nous apprend Plutarque, Voyez son histoire d'Aristarque de Samos, t. 1, p. 111.

CHAPITRE III.

Des fêtes grecques dont il a été parlé à l'occasion des prêtres saliens.

§. I. Des Curètes grecs et des Coribantes.

LE nom de *Curètes* ou *Courètes* se trouve pris dans trois significations différentes:

(1) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tom. 9 page 13 et 14. Mémoire de Moreau de Maoutour.

1°. Homère désigne ainsi un peuple voisin de Calidon : ce sont les Etoliens situés à l'orient du fleuve Archéloüs. Ce nom, suivant Archémachus, était relatif à leur chevelure. On le donnait à des hommes qui portaient leurs cheveux « courts et rasés sur le « devant de la tête ». A l'occident de l'Achéloüs habitaient les Acarnaniens, ainsi nommés parce qu'ils laissaient croître leurs cheveux. 2°. Le nom de Curètes, pris dans le sens le plus simple, désigne seulement « des « hommes dans la fleur de l'âge ». Strabon (1) a montré qu'Homère l'employait souvent en ce sens dans l'Iliade. 3°. Enfin, et c'est l'usage le plus fréquent de ce mot, on nomma Curètes les ministres des mystères de Jupiter dans l'île de Crète, et de ceux de Rhéa dans la Phrigie; c'est sous cette dernière acception qu'ils se trouvent assez souvent confondus avec les Coribantes (2).

De ces diverses acceptions, Denis d'Halicarnasse regarde celle des Curètes, prêtres, comme dérivée du mot grec *kouros* (3), qui

(1) Livre 10, page 465 de l'édition in-folio.

(2) Histoire de l'Académie royale des Inscriptions. Paris, 1756, tome 23, page 40. Mémoire de Fréret.

(3) *Kēpot*.

signifie jeune homme, et je crois qu'il a raison puisqu'Homère qui emploie cette dernière acception, ne paraît pas avoir connu la première, conséquemment moins ancienne. Voyez Strabon (1) qui rapporte quatre ou cinq étimologies du nom de Curètes (2).

Les Curètes étaient, dit Strabon (3), les inventeurs de la danse armée, et on les nommait ainsi parce que c'étaient les plus jeunes d'entre les prêtres qu'on chargeait de cette fonction dans les pompes et les marches religieuses des fêtes de Jupiter et de Rhéa. Si la danse des prêtres saliens à Rome était, comme le prétend Denis d'Halicarnasse, une imitation de celle des Curètes; celle-ci devait être, sans comparaison, moins vive et moins animée que celle des Coribantes (4). Cependant Denis d'Halicarnasse distingue la danse des Saliens de celle des Curètes, telle qu'elle avait lieu à Rome (5).

(1) Livre 10.

(2) Les Antiquités romaines, traduites en français, Paris, 1723, tome 1, page 225. Note du traducteur.

(3) Livre 10, page 468.

(4) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tome 23, pages 40 et 41.

(5) Voyez ci-dessus, pages 54, 55 et 56

La danse des Saliens n'était qu'une marche figurée, dans laquelle ils frappaient leurs boucliers avec des espèces de baïonnettes dont ils étaient armés : marche entremêlée de petits sants, ou plutôt d'une sorte de trépignement. Du moins telle est l'idée que Sénèque nous en donne (1) par l'expression qu'il emploie pour la caractériser; et c'est aussi celle qui résulte de ce qu'en dit Horace en deux endroits différens. En effet, Sénèque voulant expliquer le saut des Saliens (2), le rend par le terme de saut de foulon (3). Horace, qui suppose dans une de ses odes (4), que cette danse s'exécutait sans remuer les pieds avec vivacité, en disant : « Que la danse ne soit point interrompue « par des repos comme celle des Saliens (5) », nous apprend dans une autre ode (6) que

(1) *Epist.* 15.

(2) *Saltus Saliaris.*

(3) *Saltus fullonius.*

(4) Livre 1, ode 36 :

Neu morém in Sâtium sit requies pedum.

(5) Dacier traduit mal que l'on ne cesse point de danser, page 429 du tome 1 de sa traduction. Paris, 1709. M. Férét l'interprète d'une manière un peu forcée, sans le traduire.

(6) Livre 4, ode 1 :

Pede candido

In morem Saliium ter quatit humum.

Tome 4, page 4, dans la traduction de Dacier,

les Saliens frappaient du pié la terre (1) : « Là », dit-il à Vénus , « deux fois le jour , « de jeunes garçons et de jeunes filles vous « chanteront des himnes , en frappant trois « fois la terre de leurs piés blancs. » *Lad* signifie dans ce temple ; car c'était la coutume de danser dans les temples en chantant les himnes des dieux. Voyez la cinquième ode d'Anacréon. On chantait les louanges des dieux dans les temples deux fois le jour , le soir et le matin. Les Latins avaient pris cet usage des Grecs , et les Grecs avaient peut-être emprunté cette coutume des Phéniciens , puisqu'on la trouve dans l'ancienne loi de Moïse. Les anciens n'avaient point d'enfans élevés exprés pour chanter dans les temples , comme ceux que l'on a aujourd'hui et que l'on appelle enfans de chœur ; ils n'employaient pas non plus les musiciens publics qui chantaient sur les théâtres ; mais ils choisissaient dans les meilleures familles un certain nombre de jeunes garçons et de jeunes filles ; qui chantaient jusqu'à ce que l'on en choisît d'autres. Ces places étaient fort briguées , et c'était

(1) Histoire de l'Académie des Inscriptions , tome 13 page 41.

un grand honneur que d'être choisi. Dans les danses, ces jeunes garçons et ces jeunes filles avaient les bras et les pieds nus. C'est ce qui engage Horace à vanter la beauté de leurs pieds en parlant de leurs pieds blancs. Il dit dans un autre endroit (1) : « Je loue ses bras, « son visage et la beauté de ses jambes ». En marchant pour parcourir les quatorze quartiers de Rome, les Saliens chantaient et dansaient un branle dont on battait la mesure à trois tems, comme on bat la mesure de nos sarabandes. C'était la cadence ordinaire des danses publiques, et Tite-Live appelle sans doute par cette raison, le branle des Saliens une danse solennelle (2). Horace dit ailleurs (3) : « Si le vigneron prend plaisir à « frapper trois fois de son pié la terre qu'il « prend pour sa plus grande ennemie », ce qui prouve que c'était le mouvement le plus ordinaire, comme le plus gai. Mais dans ce dernier passage, je traduis par frapper, le mot *pepulisse*, qui exprime un mouvement fort lourd, fait avec beaucoup d'effort et de bruit, au lieu que le mot que j'ai traduit de

(1) Ode 4, livre 2.

(2) *Solemne saltatum*.

(3) Ode 18, livre 3.

même par frapper , en parlant des Saliens , est le verbe *quaterè* , qui marque un mouvement vif et souvent répété , ce qui nous prouve la justesse d'Horace pour le choix des mots (1). C'est cette espèce de danse qui a fait souvent appeler les Saliens ; par les anciens poètes latins , *salisubsuli* , ou les sautilians (2).

La danse des Coribantes était au contraire accompagnée de mouvemens presque convulsifs de tout le corps , et surtout de la tête. Strabon les compare à des forcenés qu'agitent les transports de la frénésie. Les Romains qui toléraient ces Coribantes introduits à Rome avec le culte de Cibèle , leur donnaient le nom de *Galli* , et à leur chef celui d'*Archigallus*. Strabon dérive le nom de Coribantes du mot grec *Koruptein* (3) , action que les Romains appellent dans leur langue *caput jactare* , jeter la tête. Paulmier de Grant-Mesnil conjecture que ce nom , composé de *κερυ* et de *βαινω* qu'il traduit par *capite ince-*

(1) OEuvres d'Horace en latin et en français , par Dacier. Paris , 1709 , tome 4 , pages 30 , 31 et 32.

(2) Histoire de l'Académie des Inscriptions , tome 23 , page 41. Fréret renvoie à Pacuvius , cité par Scaliger sur Catulle , epist. 17.

(3) Κορυπτεω.

do, je marche de la tête, leur avait été donné, parce qu'en marchant ils se soutenaient sur la tête. Mais l'antiquité ne nous a rien transmis de pareil sur les Corymbantes ou les *Galli* : on ne parle que de la violente agitation de leur tête. Apulée (1) les décrit en ces termes : « la tête baissée, ils agitaient leur cou voluptueusement, faisant tourner circulairement leurs cheveux flottans » ; termes qui expliquent le *crinem rotantes Galli* de Varron. Cet auteur avait même employé le mot *gallare*, pour exprimer le genre de leur danse. Mais il ne paraît pas que ce mot ait fait fortune ; l'occasion de s'en servir devait être assez rare. Celui de *Galli* était devenu synonyme d'*Eunuchi*, parce que ces prêtres de Cibèle devaient se rendre eunuques, pour se conformer à ce que la fable leur enseignait d'Atis (2).

Quelques étimologistes ont prétendu que ces prêtres fanatiques de Cibèle avaient tiré leur nom du fleuve Gallus, qui passe auprès de Pessinonte, d'autres croient qu'ils le

(1) Dans son *Ane d'or*, livre 8. *Capite demissa cervicibus*, etc.

(2) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tome 23, page 41.

donnèrent eux-mêmes à ce fleuve. Suivant M. Fréret, il est plus naturel de le prendre pour le nom phrighien sous lequel on les connut à Rome (1). La langue des Phrighiens ne subsiste plus; mais l'arménien en est un dialecte; et comme cette dernière langue est fixée depuis le commencement du cinquième siècle de l'ère chrétienne, par la traduction de la bible et par d'autres ouvrages, M. Fréret penche à croire qu'il est permis d'y chercher les racines des mots originellement phrighiens. Or, la grammaire de Schröder et le dictionnaire de Rivola nous apprennent que dans l'arménien ancien ou littéral (2), *Galouts*, *torquens se*, est dérivé de *Gheloul*, *volvere*, tordre. C'est dans ce mot que M. Fréret retrouve le mot *Gallus*. Dès-lors ce nom, comme celui de *Corybas*, sera relatif aux danses furieuses qui faisaient partie du culte de Cibèle (3).

Denis d'Halicarnasse observe (4) que le culte de Cibèle fut toujours abandonné dans

(1) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tom. 23, page 41.

(2) Id. p. 36 et 37

(3) Id p. 42.

(4) Livre 2. Fréret aurait dû citer le chapitre.

Rome à des Phrigiens et à des Phrigiennes. Ou jugea sans doute que l'enthousiasme indécent auquel les ministres de cette divinité se livraient pour l'honorer, et le sacrifice qu'elle exigeait d'eux, auraient dégradé des citoyens romains. Les noms romains donnés sur des inscriptions à l'Archigalle ne doivent pas nous arrêter, parce qu'elles sont d'un tems où des esclaves mêmes portaient souvent de ces noms. Tant que durait la fête de Cibèle, ses prêtres avaient la permission de quêter dans Rome. Cicéron qui rapporte cet usage dans son second livre des lois, ajoute (1) qu'il n'est propre qu'à ruiner les familles et à répandre la superstition (2).

Les Curètes, envisagés comme ministres de Rhéa et nourriciers de Jupiter, se confondent sous ce point de vue avec les Dactiles aussi bien qu'avec les Coribantes, et les anciens sont partagés sur leur origine. On les croyait issus des Dactiles, ou de Phrigie, ou de Crète, ou de Rhodes. Ces différentes traditions, rapportées par Stra-

(1) *Implet superstitione animos et exhaurit domos.*

(2) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tome 23, page 42.

bon (1) et par Diodore (2), justifient la remarque du premier sur la ressemblance que ces divers personnages avaient ensemble à bien des égards.

Diodore suppose que ce furent les Curètes qui apprirent aux Crétois à rassembler en troupeaux les brebis et les chèvres sauvages errantes dans les campagnes, à construire des ruches, à élever des abeilles domestiques, et à leur enlever le miel et la cire sans en détruire ou même en disperser les essaims. Il leur attribue encore de fondre et de travailler les métaux; mais ni cet auteur, ni aucun autre ne les suppose initiés dans la connaissance de la médecine; encore moins dans cette pratique des enchantemens qu'on imputait aux Telchines (3).

Ainsi les anciennes traditions de la Grèce, rapprochées et comparées entr'elles, s'accordent à joindre la découverte des arts avec la naissance et l'éducation des différentes divinités, c'est-à-dire avec l'établissement de

(1) Livre 10, page 472 de l'édition in-folio, donnée par Casaubon.

(2) Livre 5, page 230, tome 2, page 292 de la traduction.

(3) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tome 23, page 42.

leurs autels. Observons encore que les nourriciers de ces dieux ont presque toujours été regardés comme les propagateurs de leur culte et comme les inventeurs des arts, dont la connaissance a dû précéder ou du moins accompagner la formation des premières sociétés. Que prouve la liaison réciproque de ces objets, sinon que l'idolâtrie et les arts ont dans la Grèce les mêmes époques et les mêmes auteurs ? Il arriva dans ce pays ce qui doit nécessairement arriver dans toute contrée dont les naturels seront civilisés par des colonies étrangères. Tout ce que les étrangers y porteront, lois, arts, usages, cérémonies religieuses, paraîtra dans la suite leur devoir son origine : on les en croira les auteurs, quoiqu'ils n'aient fait que transporter dans leur nouveau séjour les coutumes des lieux dont ils étaient originaires ; et comme les arts, même grossiers, devaient étonner des sauvages, les premiers Grecs ignorans et barbares, ont dû prendre pour des hommes merveilleux, supérieurs, inspirés, ceux qui leur en ont transmis la connaissance et la pratique. Ils ont dû les croire inventeurs dans tous les genres, parce qu'ils leur durèrent à la fois les premières idées de tout ; et dès-lors voilà les pilotes, les soldats, les

marchands qui composaient les premières colonies débarquées en Grèce, ou du moins les principaux de ces aventuriers, transformés, aux yeux des naturels, en hommes de génie. Les voilà devenus artistes, législateurs, politiques, théologiens : bientôt je vois plusieurs d'entr'eux érigés en héros par la reconnaissance ou la flatterie ; je vois les dieux dont ils répandirent le culte par tout où ils semèrent les arts, regardés comme bienfaiteurs du pays, et les habitans, par une méprise que la superstition et le tems consacrent, leur attribuer l'origine de ces arts établis en même tems que leurs autels. Cérès devient l'inventrice et la déesse de l'agriculture, parce que le même vaisseau qui porta son culte dans l'Attique, y porta du blé et des laboureurs. Ainsi furent traités Minerve, Jupiter, Bacchus, Neptune et les autres divinités originellement étrangères à la nation grecque (1). Ainsi s'était établi le culte de Mars avec les peuples qui portèrent aux Grecs et aux Latins l'utile invention du fer, dont l'usage ne fut d'abord connu qu'à la guerre, et qui fournit ensuite tant de secours à tous les arts.

Les découvertes et l'établissement des dif-

(1) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tom. 23, pag. 42 et 43.

férens cultes se suivent dans un ordre chronologique qui s'éloigne peu de celui dans lequel les colonies orientales vinrent s'établir en Grèce, et de la date que l'histoire de ces colonies, conduite d'âge en âge jusqu'à la guerre de Troie, nous oblige de donner à leur fondation. Cet accord des traditions entr'elles pour le fond du récit, malgré les variétés de détail, nous autorise à leur croire un fondement historique qu'on démêle en adoptant, avec M. Fréret, les hypothèses d'Hérodote et de Strabon. Si l'on ajoute que les époques du passage des colonies dans la Grèce se rapportent à celle de l'invasion de l'Égypte par les pasteurs, de leur expulsion par Sésostris, et des expéditions de ce prince dans l'Asie mineure et dans la Thrace, on reconnaîtra que la chronologie de ces tems héroïques ou même fabuleux, a, dans les faits essentiels, un certain degré de certitude que n'a pas, à beaucoup près, l'ancienne histoire des nations (1); mais qu'elle peut aussi atteindre avec du travail et de la patience, en mêlant l'étude de l'histoire, à la recherche des étimologies et aux sciences naturelles.

(1) Histoire de l'Académie des Inscriptions, t. 23, p. 43 et 44.

§. II. De la fête des Panathénées.

Les Panathénées étaient des fêtes de Minerve, selon Julius Pollux (1), le scholiaste d'Euripides sur l'Hécube, Théodoret (2), Libanius (3). D'abord on les appelait Athénées, selon Suidas (4) et Pausanias (5). Ce n'était alors qu'une fête particulière, qui avait été instituée en premier lieu par Orphée (6) et par le roi Erichthonios (7). Apollodore, dans l'endroit que je viens de citer, attribue la première institution de cette fête à Erichthonios, qu'il dit fils de Vulcain et de Minerve, et dont il raconte ainsi la naissance :

(1) Livre 1, chapitre 1, section 32.

(2) *Therapeut.* 7.

(3) *Declamat.* 14.

(4) Tome 2, page 417.

(5) Arcadiques, page 456, chapitre 2, tome 2, page 435 de la traduction de Gédoyen. Paris, 1731.

(6) Théodoret, *Therapeut.*, lib. 1.

(7) Harpocraton, cité par Suidas, au mot Παναθηναία. Apollodore, lib 3, cap. 13, page 127 de l'édition de Gale, page 385 de l'édition grecque-française.

« Minerve (*Athéna*) étant venu prier Vul-
 « cain (*Hephaïstos*) de lui faire une armure,
 « ce dieu que Vénus (*Aphrodite*) avait aban-
 « donné, devint amoureux de Minerve, et
 « se mit à la poursuivre ; elle prit la fuite :
 « il parvint cependant à la joindre, quoi-
 « qu'avec beaucoup de peine (car il était
 « boîteux), et chercha à la violer ; mais Mi-
 « nerve, qui était vierge et très-sage, se dé-
 « fendit si bien qu'il ne put parvenir à son
 « but, et il laissa des marques de sa passion
 « sur la jambe de la déesse, qui, en ayant
 « horreur, les essuya avec un morceau de
 « laine qu'elle jeta à terre. Elle s'enfuit, et
 « Erichthonios naquit de ce qu'elle avait jeté
 « à terre. Minerve l'éleva à l'insu des autres
 « dieux, et voulait le rendre immortel ; ellg
 « le mit dans un ciste (une corbeille) qu'elle
 « confia à Pandrose, fille de Cécrops, en lui
 « défendant de l'ouvrir. Les sœurs de Pan-
 « drose, poussées par la curiosité, l'ouvri-
 « rent, et trouvèrent un serpent entortillé
 « autour de l'enfant. Les uns disent qu'elles
 « furent tuées sur-le-champ par le serpent ;
 « selon d'autres, Minerve les rendit fu-
 « rieuses, et elles se précipitèrent du haut
 « de la citadelle. Erichthonios ayant été
 « élevé dans l'enceinte du temple par Mi-
 « nerve elle-même, chassa Amphiction, et

« se fit roi à sa place. Il érigea à Minerve la statue en bois qui est dans la citadelle, et institua la fête des Panathénées (1). »

Tel est le récit d'Apollodore, et, d'accord avec lui, les marbres d'Oxford placent la première célébration des jeux panathéniens sous le roi Erichthonios, vers l'an 1506 avant l'ère chrétienne, long-tems avant Thésée, regardé comme instituteur des véritables Panathénées; mais peut-être ne faut-il entendre ce que dit Apollodore, que des jeux athéniens (2).

Apollodore parle cependant encore d'une autre célébration des Panathénées, antérieure à Thésée. Il dit qu'Égée (*Aigeus*) ayant eu commerce à Athènes avec Ethra (*Aethra*), fille de Pitthée, roi de cette ville, de laquelle il eut Thésée, se rendit de-là à Athènes, où il célébra les jeux des Panathénées; dans lesquels Androgée, fils de Minos, vainquit tous les concurrents (3). Ce fut sans doute à ces jeux qu'assista Orphée,

(1) Bibliothèque d'Apollodore, traduction par E. Clavier. Paris, 1805, tome 1, pages 380-385.

(2) Les Vies de Plutarque, traduites par Ricard. Paris, 1798, tome 1, page 213. Note du traducteur.

(3) Bibliothèque d'Apollodore, traduction par E. Clavier, tome 1, page 399, livre 3, §. 7.

moins ancien qu'Érichthonios, à qui il paraît qu'appartient réellement l'institution des jeux athéniens; et Orphée ayant assisté à l'expédition des Argonautes, qui eut lieu l'an 1249 avant l'ère chrétienne (1) était postérieur de près de trois siècles à cette institution.

Lorsque Thésée eut réuni tous les peuples de l'Attique en un corps de république, et qu'il eut ainsi rendu la fête des jeux athéniens commune à tous les habitans, on l'appela Panathénées. Voyez Plutarque dans la vie de Thésée (2); le scholiaste d'Euripides, à l'endroit ci-dessus cité, Apollodore, livre 3, et Michael Apostolius (3).

Il y avait les grandes et les petites Panathénées. Celles-ci étaient célébrées tous les ans, ou, selon d'autres, de trois en trois ans, le vingtième jour du mois thargélien; celles-là le 23 du mois hécatombæon (4), et tous les cinq ans. Le 20 thargélien tombait

(1) Voyez mon introduction à l'Histoire d'Avignon, tome 1, page 417.

(2) §. 22, dans la traduction de Ricard. Paris, 1798, tome 1, page 158.

(3) *Centurid* 15, proverbe 80, pages 190 et 191.

(4) Les Antiquités romaines. Paris, 1723, tome 1, page 224. Note du traducteur.

au mois de mai (1), suivant les tables de Dodvell, et le 23 hécatombæon au mois de juillet (2). Faut-il en conclure que Denis d'Halicarnasse a eu tort de placer vers le tems des Panathénées la fête des Saliens, qui se célébraît au mois de mars, ou que les tables de Dodvell méritent d'être examinées et refaites? Je pencherais vers cette dernière opinion, d'autant plus que ces tables n'ont jamais été publiées en français, et que nous avons aujourd'hui, pour les rectifier, des secours qui ont manqué à Dodvell.

On pourrait faire usage, pour cet objet, d'un traité de Théodore de Gaza (ou le grammairien), sur les mots imprimés en grec seulement à la suite de la grammaire du même Théodore, en 1525, réimprimé en grec et en latin, par le père Pétau, à la page 262 de son *Uranologion, Lutetiæ Parisiorum*, 1630, in-folio. Cet ouvrage serait d'autant plus utile pour l'objet dont il est ici question, que l'auteur s'y attache surtout à faire connaître les mois athénéens, auxquels il

(1) Les Vies de Plutarque, traduites par Ricard, Paris, 1798, tome 1, page 213. Note du traducteur.

(2) *De veteribus Græcorum Romanorumque cyclis*, Oxoniæ, 1701, pages 716-727.

donne l'ordre suivant : mounikhiôn, thargéliôn, skirophoriôn, hécatombaiôn, métageimniôn, boêdromiôn, maimactêriôn, pnanepsiôn, anthestêriôn, poseidéôn, gaméliôn, élaphébolôn (1). On observera que l'édition grecque d'Alde que je viens de citer, a évidemment transposé ces mois, et les a mis dans l'ordre qui suit : mounikhiôn, hécatombaiôn, maimactêriôn, poseidéôn, thargéliôn, métageimniôn, pnanepsiôn, gaméliôn, skirophoriôn, boêdromiôn, anthestêriôn, élaphébolôn. Il est évident qu'Alde a mal lu son manuscrit, où les mois étaient apparemment sur quatre colonnes de trois en trois qu'il a placés de suite. Cela est prouvé clairement par le chapitre, sur l'ordre des mois qui suit immédiatement le tableau dont je viens de parler, et où il est prouvé par le témoignage, d'Aristote, et de Théophraste, que gaméliôn suivait poseidéôn. Théodore de Gaza prouve, fort bien, que l'année athénienne commençait au solstice d'été, et que ce solstice avait lieu dans l'hécatombaiôn, d'où résulte cette concordance entre les mois attiques et les mois grecs qui sont les nôtres (2).

(1) *Uranologia*, page 275.

(2) *Id.*, p. 288. La même concordance est dans les

<i>Mois attiques.</i>	<i>Mois romains.</i>
1. Hécatombaiôn.	Jenius et Julius.
2. Métageitniôn.	Julius et Augustus.
3. Boédromiôn.	Augustus et September.
4. Maimactériôn.	September et October.
5. Puanepsiôn.	October et November.
6. Anthestériôn.	November et Décembre.
7. Poseidéôn.	Décember et Januarius.
8. Gaméliôn.	Januarius et Februarius.
9. Elaphébolôn.	Februarius et Martius.
10. Mounukhiôn.	Martius et Aprilis.
11. Thargéliôn.	Aprilis et Maius.
12. Skirophoriôn.	Maius et Julius.

On voit que cette table n'est point contraire aux concordances données par Dodvell, et qu'elle l'est à celle de Denis d'Halicarnasse. Celle des tablettes chronologiques de Picot, quoique différente, s'accorde aussi avec Dodvell. Je ne puis croire cependant que l'historien grec ait commis une erreur en cette occasion ; mais cette matière doit être examinée dans un ouvrage consacré plus spécialement que celui-ci à la chronologie. Revenons aux Panathénées.

Tablettes chronologiques de Picot. Genève, 1808, t. 1, p. 241, mais avec une assez grande différence qui roule sur les mois 6, 7 et 8 et un mois intercalaire donné par Picot.

Ces fêtes, d'abord très-simples, ne dureraient qu'un jour; avec le tems, on y ajouta beaucoup de jeux et de cérémonies qui exigèrent plusieurs jours. Il était défendu d'y assister avec des habillemens peints, et l'on y délivrait des prisonniers. Pendant les grandes Panathénées, on portait au temple de Minerve le voile ou tapis mystérieux appelé *péplon*, où étaient peintes les victoires des dieux sur les géans, et les actions les plus remarquables des grands personnages (1). Le combat de Minerve contre Encelades et les autres géans, était ordinairement représenté sur le voile que les Athéniens offraient à cette déesse à la fête des Panathénées (2). En effet, Aristides, dans son discours sur Jupiter (3), attribue à Minerve la plus grande part dans la victoire que remportèrent les dieux, et si, dans le ciclope d'Euripides (4), Silène se vante d'avoir tué Encelades d'un coup de

(1) Les Vies de Plutarque, traduites par Ricard. Paris, 1798, tome 1, page 213. Note du traducteur.

(2) Meursius, *Panathen.*, ch. 18.

(3) Tome 1, page 11.

(4) Vers 5.

lance (1), ce n'est qu'une fanfaronade destinée à faire rire le peuple (2).

Le *pépelon* était porté sur un vaisseau sacré d'une espèce singulière, puisqu'il était destiné à aller non sur mer, mais sur terre. Ce navire, qui portait le nom de Minerve, était conservé très-religieusement près l'Aréopage, ainsi que le dit Pausanias (3), pour ne paraître qu'à la fête des grandes Panathénées, qui ne se célébraient que tous les cinq ans, le 23 du mois hécatombæon, qui répondait en partie à notre mois d'août. Ce vaisseau terrestre servait alors à porter en pompe au temple de Minerve, dans la citadelle, le tapis, ou plutôt l'habit mystérieux de la déesse, sur lequel étaient représentées non-seulement la victoire des dieux sur les géans, mais encore les actions plus mémorables des grands hommes d'Athènes. Mais ce que l'on admirait le plus dans ce navire, c'est qu'il voguait sur terre à voile et rames, par le moyen de certaines machines que Pausanias nomme *souterraines*; c'est-à-dire que des res-

(1) Bibliothèque d'Apollodore, traduite par E. Clavier, tome 2, page 68. Note du traducteur.

(2) Le Théâtre des Grecs, par Brumoy. Paris, 1749, tome 6, page 353.

(3) *In Atticis*.

sorts cachés à fond de cale faisaient mouvoir ce bâtiment, qui avait pour voile, selon Suidas, l'habit même de Minerve (1).

Si les auteurs nous eussent appris pourquoi le navire de cette déesse faisait partie de la fête des grandes Panathénées, nous pourrions assurer sur leur parole que cet usage avait été introduit pour marquer que le culte de Minerve était étranger dans son origine, et qu'il était venu à Athènes d'au-delà de la mer (2). Leur silence à cet égard n'est qu'apparent, puisque, s'ils ne l'ont pas dit formellement, l'orgueil des Grecs ne leur permettant pas de convenir expressément que presque tous leurs usages venaient d'une nation étrangère, ils nous ont mis sur la voie par divers aveux qui ne nous laissent aucun doute à cet égard. Le culte égyptien établi par Cécrops, combattu ensuite sourdement par Cranaos et par Amphiction, fut remis en honneur par Erichthonios, égyptien lui-même et instituteur de la fête. C'est lui sans doute qui imagina le

(1) Histoire de l'Académie des Inscriptions. Paris, 1729. tome 5, page 99 des Mémoires. Mémoire de l'abbé de Fontenu.

(2) Id. p. 100.

péplon et le navire sacré , attribuant ainsi ses succès et son usurpation aux dieux de sa patrie , afin d'en assurer la stabilité mieux que ne l'avait fait Cécrops avant lui.

Eusèbe nous apprend en effet que Cécrops fut le premier qui apporta d'Égypte en Grèce le culte de Minerve (1), ou plutôt d'*Athéna*, que ce prince avait déjà établi dans l'île de Chypre , comme le dit Porphyre (2). Or Plutarque témoigne que la Minerve que l'on adorait en Égypte , surtout à Saïs , n'était autre qu'Isis ; c'est celle-là même que Cicéron nomme fille du Nil (3).

Il n'y a même guère lieu de douter qu'Isis n'ait été la première divinité des Athéniens , dès leur origine , puisque Diodore de Sicile (4) déclare qu'ils étaient une colonie égyptienne sortie de la ville de Saïs , qui , pour cette raison , se glorifiait d'être amie et alliée d'Athènes , ainsi que le raconte Platon dans son *Timée*. Personne n'ignore

(1) *Eusebii præparatio evangelicæ*. Coloniz , 1688 , page 486 , livre 10 , chapitre 9.

(2) Livre 2 , chapitre 54.

(3) *Secunda Minerva orta Nilo , quam Ægyptii Saïtæ colunt*, dit cet orateur au troisième livre de la *Nature des Dieux*.

(4) Livre 1.

aussi que trois rois d'Athènes furent originaires d'Égypte, savoir Cécrops, Erichthonios (1) et Erecthée : de plus, la police, les coutumes et les cérémonies religieuses des Athéniens et des Égyptiens avaient entr'elles de si grands rapports, qu'il est aisé de juger qu'elles eurent une même origine, comme l'on peut s'en assurer dans Hérodote, Eusèbe, Porphyre et autres auteurs (2).

De là sans doute la vénération que les Athéniens conservèrent toujours pour Isis, jusque-là même que de tous les Grecs ils étaient les seuls qui jurassent par cette divinité : ils la confondirent même avec Minerve : aussi Ulpien remarque-t-il, sur l'oraison de Démosthènes contre Midias, que les Athéniens prenaient Minerve pour la lune, que l'on sait avoir été reconnue par les Égyptiens pour Isis (3).

(1) Au lieu d'Erichthonios, l'abbé de Fontenu met *Peteus* après Erecthée ; mais Pétéus, père de Mnesthée, roi d'Athènes, ne fut jamais roi lui-même, ou du moins n'est pas sur la liste des rois d'Athènes, qu'Eusèbe donne d'après Castor.

(2) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tome 9, page 100.

(3) Τὸν μὲν Ἀπόλλων λιγυρῆς τοῖς Ἕλλησι, τῆν δὲ Ἀθῆναι σιληνῆν.

De cet accord de la religion d'Athènes avec celle de l'Égypte, on peut avec raison conjecturer, 1^o. que le vaisseau sacré de Minerve, qu'on faisait paraître avec tant d'appareil à la fête des grandes Panathénées, n'était qu'une représentation du navire sacré d'Isis; 2^o. que l'habit magnifique de Minerve, qu'on menait comme en triomphe sur son vaisseau, désignait le manteau superbe d'Isis, nommé olimpique, sur lequel étaient peintes des figures de diverses couleurs, et dont on revêtait ceux qui étaient initiés aux mystères de la déesse; 3^o. que les femmes appelées porteuses d'eau (1), parce qu'elles assistaient aux processions des Panathénées avec des cruches d'eau à la main, figuraient les ministres égyptiens qui portaient aussi des vases d'eau aux processions isiaques ainsi qu'on les voit sur plusieurs monumens de l'antiquité égyptienne (2).

Je pourrais entrer ici dans un plus grand détail des autres rapports qu'il y avait entre les cérémonies d'Isis et celles de Minerve, telles qu'étaient la manière de se vêtir, les

(1) Ὑδριάφοροι.

(2) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tome 9, pages 100 et 101.

illuminations et autres pratiques; mais ce serait porter les bornes de ce mémoire plus loin qu'il ne convient, et mettre trop à l'épreuve la patience du lecteur (1); je ne suis entré dans tous ces détails qu'afin de faire voir combien le culte d'Isis est ancien en Europe, et qu'il ne faut nullement être surpris d'en retrouver les traces jusqu'au milieu des anciens Celtes. En effet, de toutes les divinités de ce que nous appelons le paganisme, il n'en est peut-être aucune dont le culte ait été plus généralement répandu que celui d'Isis. Diodore de Sicile, Macrobe, Plutarque et d'autres auteurs, assurent que toute la terre rendit ses hommages à cette divinité; et, si nous en croyons Apulée, les autres déesses de l'antiquité ne furent qu'Isis déguisée sous différens noms, d'où lui vient le titre de déesse à mille noms (2), que lui donnent plusieurs inscriptions anciennes (3), et que rappelle Plutarque.

(1) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tom. 9, p. 101.

(2) *Μυριάδωμος*. Plutarque.

(3) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tome 9, page 63 des Mémoires.

Après ces témoignages, peut-on douter qu'Isis n'ait été adorée, je ne dis pas seulement en Égypte, en Éthiopie, dans les Indes, en Grèce, mais aussi en Italie, en Espagne, dans les Gaules, et même jusqu'en Germanie. Aussi Tacite nous apprend qu'une partie des Suèves, nation la plus puissante qu'il y ait eu pendant plusieurs siècles dans l'ancienne Germanie, offrait des sacrifices à Isis (1). Ce témoignage est formel, et rendu par un historien trop grave pour être révoqué en doute.

Mais comment le culte de cette divinité étrangère entra-t-il dans un pays très-peu connu avant que les Romains y eussent pénétré? C'est ce que Tacite avoue lui-même qu'il ignore (2), et c'est ce que je vais tenter de découvrir.

On sait par quelle route les cérémonies d'Isis passèrent dans la plupart des pays du monde, dès la plus obscure antiquité : les conquêtes d'Osiris les introduisirent en Éthiopie, dans les Indes, dans l'Asie mi-

(1) *Pars Suevorum et Isidi sacrificat*, dit cet historien, de *Mor. Germ.*

(2) *Undè causâ et origo peregrino sacro parùm comperi*, ajoute cet auteur.

neure, en Scythie, dans la Thrace, en Macédoine : plusieurs siècles après, elles s'affermirent, sous Sésostris, dans presque toutes ces mêmes provinces que ce prince subjugua : elles furent reçues en Phénicie, à Babilone, dans la Paphlagonie, en Colchide, par le moyen des colonies égyptiennes qui se transportèrent dans ces contrées en différens tems : Cécrops, Cadmus, Danaüs, Erichthonios, Érecthée, Pétéus, portèrent successivement le culte d'Isis, de l'Égypte et de la Phénicie, dans la Grèce. Le commerce réglé de l'Égypte avec presque toute la terre, d'un côté par la mer Rouge, et de l'autre par la Méditerranée, fit passer ce culte dans les parties du monde connues alors : il entra même depuis comme en triomphe dans Rome, après que cette ville, devenue maîtresse de presque toutes les nations, en eut adopté la plupart des divinités, aussi bien que les coutumes (1). Je sais que plusieurs savaus ont nié et nient encore l'existence et les conquêtes de Sésostris. Mais que ne peut-on nier ? Si les Grecs ont convenu eux mêmes que les Égyptiens les ont civilisés, sur quel

(1) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tome 9, pages 63 et 64 des Mémoires.

fondement disputerons-nous cet avantage à l'Égypte? Si Tacite, qui n'a pu y avoir aucun motif d'intérêt personnel, a prétendu qu'Isis a été adorée par les Germains, quel sera le garant de notre assertion lorsque nous aurons une prétention contraire? Il faut ou ne rien dire de l'histoire ancienne, ou employer les autorités que nous fournissent les auteurs plus anciens que nous; et bien loin de se plaindre d'avoir si peu de preuves d'événemens aussi reculés, nous devons nous féliciter de ce qu'à trayers tant de siècles, de révolutions physiques et morales, de transmigrations de peuples, et de changemens de langue et d'écriture, nous ayons pu conserver quelque trace de nos anciennes origines.

Si quelques historiens assurent qu'Isis et Osiris parcoururent toute la terre, ne croyons pas qu'ils aient voulu par ce récit en imposer à la postérité: ils n'ont tenu ce langage que pour faire entendre que la renommée de ces deux divinités avait parcouru le monde, et que leur culte y avait été reçu de toutes parts (1). Vossius a même assuré, sur la garantie d'une étimologie tirée à la vérité d'un peu loin,

(1) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tom. 9, pag. 66.

que la déesse Isis n'est autre chose qu'Eve même, la mère du genre humain ; puisque, dit-on, le nom d'Isis vient du mot Ischa (1) qui, en hébreu, signifie femme par excellence (2).

Quoique les Egyptiens et les Phéniciens aient été, pour ainsi dire, les premiers distributeurs du culte d'Isis en différentes contrées, lorsqu'ils jouissaient de l'empire de la mer, peut-être n'ont-ils jamais pénétré assez avant dans les terres occidentales pour avoir pu annoncer, dans le centre de ces provinces, les dieux qu'ils adoraient. Aussi faut-il avouer que les Suèves ne tinrent ni de l'un ni de l'autre de ces deux peuples, les cérémonies d'Isis : il les reçurent donc vraisemblablement, ou des Celtes, tant par le moyen des colonies qui passèrent de la Celtique en Germanie, que par le moyen du commerce qui liait ensemble ces deux pays ; ou des Grecs qui firent entrer les cérémonies d'Isis en Germanie, soit par la Rhétie, soit par l'Istrie, soit par le Danube ; ou des Colques, peuples originaires de l'Égypte (3),

(1) **יִשָּׁה**

(2) Histoire de l'Académie, tome 9, page 65.

(3) Id. pag. 66.

ou enfin des Scithes, qui firent plusieurs établissemens en Germanie. Je me bornerai à la première de ces conjectures, qui seule appartient à mon sujet.

Sans prétendre ici, avec quelques auteurs, que les anciens Germains sortaient des Celtes, on ne peut douter que les établissemens considérables que cette dernière nation fit dans la Germanie en différens temps ne lui aient donné lieu d'y naturaliser non-seulement ses coutumes et son langage, mais aussi le culte de ces divinités, dont Isis fut des premières. On sait que les Helvétiens et les Boïens, peuples venus des Gaules, s'emparèrent, les uns des pays situés entre le Rhin, le Mein et la forêt Hercynienne, et les autres des contrées d'au-delà, qui composent à présent la Bohême : « ce furent donc
« les Helvétiens, » dit Tacite (1), « et plus
« loin les Boïens, nations toutes deux gau-
« loises, qui habitèrent les pays situés
« entre la forêt Hercynie et les fleuves du
« Rhin et du Mein. » Les Taurisques, les Gothins, les Scordisques, nations de l'au-

(1) *Igitur inter Hercyniam silvam, Rhenumque et Moenum amnes, Helvetii, ulteriora Bavi, Gallica, utraque gens, tenuere.*

cienne Germanie , furent aussi d'extraction gauloise (1).

J'avoue qu'il n'est pas aisé de prouver par aucun monument antique , que la déesse Isis ait été connue dans la Celtique avant que les Romains eussent soumis les Gaules : je sais même que plusieurs inscriptions à l'honneur de cette divinité , trouvées en différentes provinces de la France , sont latines , et postérieures à la conquête que Jules César fit de ce pays. Cependant je ne vois pas qu'il y ait lieu de douter qu'Isis n'ait été révérée chez les Gaulois dès les premiers temps (2) , et le passage de Tacite sur les Suèves suffit pour m'en convaincre. Cet historien n'aurait pas ignoré comment le culte de cette déesse était parvenu aux Suèves , si ce peuple l'avait puisé dans sa patrie.

En effet , quand je ne dirais point avec plusieurs auteurs , que Mercure vint de l'Égypte dans les Gaules , dont il fut la première divinité , ni que les Égyptiens établirent des colonies dans cette province , lorsqu'ils jouissaient de l'empire de la mer ; peut-on disconvenir que les Phéniciens , devenus les

(1) Histoire de l'Académie , tome 9 , pages 66 et 67.

(2) Id. p. 67.

maîtres de la Méditerranée, n'aient étendu leur commerce dans les trois parties du monde qui confinent à cette mer, et n'aient jeté des colonies sur les côtes de ces continents. Or ces colonies peuplèrent non-seulement les provinces maritimes d'Espagne; mais aussi une partie de celles des Gaules, ainsi que le prouve Samuel Bochart, tant par la conformité de l'ancien gaulois avec le phénicien, que par d'autres preuves qui me mèneraient trop loin, si j'entreprenais de les développer (1).

Ce fut ainsi que toutes ces nations reçurent des Phéniciens le culte des dieux qu'ils adoraient, et Isis était du nombre : car outre que la Phénicie avait été plusieurs fois soumise à l'Égypte, et qu'elle en avait reçu des colonies, elle eut toujours trop de relation avec ce pays, pour n'en avoir pas reçu les divinités : aussi Isis eut-elle un des plus célèbres temples à Ptolémaïde. La plupart des savans conviennent que l'Astarté de Phénicie est l'Isis des Égyptiens, comme le prouve la conformité qu'ont les aventures de ces deux déesses, avec ce que la fable raconte d'Osiris

(1) Histoire de l'Académie des Inscriptions, tom. 9, pag. 67.

et d'Adonis leurs époux. Je pourrais dire encore que la plupart des dieux de Phénicie et même de la Grèce ne furent que des copies des dieux d'Égypte, que les Phéniciens et les Grecs formèrent chacun à leur manière, et c'est ainsi que ces mêmes dieux ont été les originaux de plusieurs divinités gauloises (1) ou celtiques.

Aussi, selon quelques-uns de nos plus habiles antiquaires, l'Ogmion des Gaules fut le même que l'Hercules phénicien pris d'après l'Hercules égyptien. Quel était même Teutatès ou le Mercure gaulois, sinon le Taautès de Phénicie, le Teutat de Carthage, ou plutôt le Thoït ou le Thant d'Égypte? Nom que les Grecs donnaient aussi à leur Mercure, ou plutôt à leur Hermès. Or, le culte de Teutatès, première divinité des Gaules, était presque inséparable de celui d'Isis (2).

Ce dieu n'avait pas seulement été le premier ministre d'Osiris; il avait aussi gouverné en quelque sorte l'Égypte avec la reine Isis, pendant les neuf années qu'Osiris son mari

(1) Histoire de l'Académie des Inscriptions. Paris, 1753, tome 9, pag. 67 et 68.

(2) Id. *ibidem*.

fut hors de ses états, ainsi que le rapporte Diodore de Sicile (1). Cette princesse se glorifie même dans une ancienne inscription citée par cet historien, d'avoir été instruite par Hermès (2).

Les cérémonies de l'Hercules égyptien, dont l'Hercules phénicien révéral dans les Gaules, fut la copie, devaient aussi être liées avec celles d'Osiris et d'Isis; puisque ce héros avait été le plus brave de leurs capitaines, et général de leurs troupes : quelques historiens le font même fils d'Isis. S'il est donc vraisemblable que les anciens Gaulois reçurent des Phéniciens la connaissance de leurs principales divinités, il est aussi très-probable que les Germains connurent ces mêmes dieux par le moyen des Gaulois qui allèrent s'établir en Germanie, ou qui y entretenirent un commerce réglé (3).

Et qui était le Tuiscon ou le Theut de la Germanie, sinon le Teutatès de la Gaule, c'est-à-dire, Hermès ou Mercure que Jules César et Tacite reconnaissaient pour la première divinité de l'une et de l'autre nation?

(1) Livre I. chapitre 17. édition de Vesseling.

(2) Mémoires de l'Académie, tome 9, page 68.

(3) Id. *ibidem*.

Ce fut aussi d'après l'Hercules gaulois que fut connu l'Hercules german; or le Mercure et l'Hercules des Gaules avaient trop de rapport avec Isis, pour que leur culte n'eût pas donné lieu à celui de cette déesse, tant en Gaule qu'en Germanie (1).

Je sais que César, dans ses commentaires, ne parle point d'Isis parmi les dieux des Gaules; Apollon, Mercure, Pluton, Mars, Jupiter et Minerve sont les seuls dont il fasse mention; mais sans avancer ici que la Minerve des Gaules, ainsi que celle d'Athènes, était la même que la Minerve de Saïs, c'est-à-dire Isis même, selon Plutarque, on pourrait avouer que César a été peu exact dans ce dénombrement des divinités gauloises; par exemple, y met-il Saturne, à qui les Gaulois immolaient des victimes humaines, comme le dit Denis d'Halicarnasse? Y place-t-il Castor et Pollux, adorés chez les Celtes qui occupaient les côtes de l'Océan, ainsi que l'assure Diodore de Sicile? L'Hercules Ogmion, un des dieux tutélaires des Gaules, n'y est pas nommé, non plus que Bérécinthe révérée encore dans les Gaules au quatrième siècle de l'ère chrétienne, comme

(1) Id. p. 68 et 69.

nous l'apprenons de Grégoire de Tours. Est-il donc étonnant que César ait oublié Isis parmi les dieux de la Gaule? A-t-il même pensé à compter cette déesse parmi les divinités de la Germanie, quoiqu'elle fût adorée chez les Suèves? Il réduisit les divinités des anciens Germains au Soleil, à Vulcain et à la Lune. Ces peuples cependant en reconnaissaient beaucoup d'autres, savoir Tuiscon, Man son fils, Mars, la Terre-Mère ou Cibèle, Hercules, Castor et Pollux; les dieux même des sept planètes, à chacune desquelles les Germains consacraient un des jours de la semaine, à l'imitation de plusieurs autres nations (1).

On pourrait dire néanmoins, pour justifier César, que s'il n'a point nommé Isis avec les divinités de Germanie, c'a été peut-être parce qu'il confondait cette déesse avec la lune; il savait qu'on les prenait l'une pour l'autre, tant chez les Egyptiens que chez les Phéniciens et les Grecs; il a donc pu croire qu'il en était ainsi chez les Germains qu'il voyait rendre à la lune des honneurs solennels, de même qu'en Egypte; d'où venait que ce peuple comptait le tems, non par les

(1) Id. pag. 69.

jours, mais par les nuits; et qu'il ne tenait ses assemblées les plus importantes qu'à la nouvelle ou qu'à la pleine lune, à moins que, dans l'intervalle, il n'arrivât quelque affaire imprévue (1).

Il résulte de cette digression, peut-être un peu longue, que le culte d'Isis a été connu des anciens Celtes comme des Grecs, et que les Panathénées où l'on dansait en l'honneur d'Isis, ne nous sont nullement étrangères (2).

C'était dans les petites Panathénées que l'on faisait trois exercices, celui de la musique, la course des torches ou falots, et des combats d'athlètes. Plusieurs auteurs croient que les Panathénées et les fêtes des Romains, qu'on appelait *quincatria* ou *quincatrus*, sont les mêmes (3); car les mêmes usages ont

(1) *Nisi quid fortuitum et subito inciderit, certis diebus cum aut inchoatur luna, aut impletur, nec dierum numero ut nos, sed noctium computant*, dit Tacite.

(2) Les grandes Panathénées sont fort bien décrites par l'abbé Barthélemy, dans son Voyage du jeune Anacharsis.

(3) Les Antiquités romaines, 1723, tome 1, p. 224. Note du traducteur, qui, outre Julius Pollux, et les auteurs ci-dessus cités avec lui, veut que l'on consulte sur ce sujet Proclus sur le Timée de Platon, commentaire 1; Meursius, de Panatheneis; Xiphilin, Vie de Domitien; Athénée, livre 3, etc.

long-tems parcouru et parcourent encore le monde. Pour découvrir les premières origines, il faudrait avoir les plus anciennes histoires et les plus anciens poëmes, et nous n'avons ni les uns ni les autres : il faudrait même savoir conjecturer les événemens qui ont précédé tous les poëmes et toutes les histoires ; mais cela n'est pas aussi difficile. En effet, nous pouvons observer de nos propres yeux tous les degrés de la civilisation, en examinant je ne dis pas seulement les peuples sauvages, mais les classes diverses dont se compose la société la plus civilisée. Seulement il faudra distinguer avec attention le temps où aucune police, aucune loi, aucun art, ne répandait son influence sur les hommes tous également sauvages, de celui où quelque peu éclairé que soit l'homme qui nous paraît être celui de la nature, il profite sans le savoir des lumières et de l'industrie de ceux qui ont plus de connaissances que lui. Telle sera la vraie philosophie de l'histoire, qui ne doit ni tout détruire, ni tout édifier, mais qui doit profiter habilement des matériaux que lui donne la tradition, pour construire un édifice solide et durable.

Voyez surtout les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome 10, pages 269 et 295.

APPENDICE.

§. I. *Sur l'usage du sel en France.*

On sera peut-être étonné de voir le sel jouer un si grand rôle dans notre histoire ; mais en réfléchissant un peu attentivement , cette surprise cessera. Les pays du nord sont privés de la chaleur nécessaire pour faire le sel , et ceux situés au-delà du quarante-deuxième degré de latitude , comme est l'Espagne , font un sel trop corrosif , qui mange et détruit les chairs , au lieu de les nourrir et de les conserver ; la France seule se trouve dans un climat tempéré propre à faire le sel ; aussi est-ce une des grandes richesses de cet Etat , et le cardinal de Richelieu , dans son testament politique , dit que ce qu'il avait connu de surintendans les plus intelligens , égalaient le produit de l'impôt du sel levé sur les salines , à celui que les Indes rapportent au roi d'Espagne (1).

(1) *Nouvel Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, par le président Hénault. Paris, 1761, p. 295.

On lit dans les ordonnances des rois de France (1) une ordonnance du roi touchant les salines de Carcassonne, de novembre 1320 ; mais on ne rapporte qu'à l'année 1344 l'origine de la gabelle en France : ce qui fit qu'Edouard III, roi d'Angleterre, nommait assez plaisamment Philippe de Valois son ennemi, qui régnait alors en France, l'auteur de la loi *salique*. Il paraît cependant que ce fut Philippe-le-Long qui mit le premier un impôt sur le sel : à la vérité Philippe de Valois augmenta cet impôt ; mais jusque-là le sel avait toujours été marchand, ainsi qu'on le voit par un règlement du 13 janvier 1350, sur ce qui doit être observé par les marchands de sel ; et ce ne fut que depuis la bataille de Poitiers que le roi se réserva le droit de le vendre, en établissant des greniers où tout le sel fut porté. Lorsque Louis XII fit la conquête de Milan, en 1499, il eut pour commissaire sur le fait du sel, dans cette ville, Jean de Vatin (2). La gabelle fut depuis mise en ferme par Henri II, ainsi qu'il paraît par une adjudication qu'il fit

(1) Page 717 et les notes. Voyez l'article de la loi *Salinaria*, dans le Glossaire latin de Ducange.

(2) Annales de Louis XII, de 1499, 1500 et 1501.

faire en son conseil, le 4 janvier 1548, pour un premier bail de dix ans (1). On trouvera dans les Mémoires de Brantôme (2) quelques particularités sur la révolte que cet établissement occasionna à Bordeaux et en Guienne. On fut obligé d'y envoyer les bandes du Piémont pour soumettre le peuple.

A l'article des Salines, dans un Mémoire manuscrit de la généralité de Provence, dressé par ordre de M. le duc de Bourgogne, par M. Leuret, intendant en 1698 (3), on lit : « Il y avait une fontaine salée dans le « voisinage de Cistron (Sisteron), de la- « quelle on faisait du sel très-excellent ; mais « les fermiers des gabelles ont pris soin d'en « faire tarir la source. C'est par le même « principe qu'ils ont établi une garde à l'em- « bouchure du Rhône, pour dissiper le sel « qui s'y forme naturellement des laves de ce « fleuve et de la mer, battues ensemble ; que « s'ils ne peuvent empêcher les effets com- « muns de la nature, ils empêchent du

(1) Id. *ibid.*

(2) Capitaines français, tome 2, page 76, et tome 4, page 332 ; et capitaines étrangers, tome 2, page 246.

(3) Page 7 du manuscrit que j'ai extrait chez M. Maréchal, qui en possède une collection très-curieuse et très-nombreuse sur l'histoire de France.

« moins que les habitans du pays ne s'en servent, et qu'ils n'en puissent emporter pour leur usage ».

Rien de plus clair que ce passage ; il démontre évidemment que le sel se forme naturellement aux embouchures du Rhône, et qu'il est conséquemment très-probable qu'une nation établie dans cette contrée a pu y prendre le nom de Salienne. Afin d'achever de faire connaître les salines de Provence, je puiserai quelques détails sur ce sujet dans deux autres Mémoires, dont le premier est manuscrit, sur la généralité de cette province, dressé par M. de Lamoignon.

La Provence, dit ce Mémoire (1), est aussi fournie de belles salines qui sont à Berre (Berre), Ières (Hières), et à l'étang de Valdun.

Le second Mémoire, dressé pour l'instruction de la régie des domaines, explique ainsi l'état de ces salines vers le milieu du dix-huitième siècle (2).

Les salins de Berre sont situés à deux cents

(1) Page 6 du manuscrit puisé au même dépôt.

(2) Traités. Bureaux de la direction de Marseille, à la fin du volume qui se trouve encore au même dépôt. Régie des Salines.

pas du lieu de Berre , et environnés d'un grand étang , nommé l'étang de Berre ou de Martigues , et d'un autre petit étang nommé le Dignon. Ils tiennent à la Terre-Ferme du côté de Saint-Chamas , par une langue de terre nommé les Isles.

Il y avait autrefois des salins aux Isles , qui sont à présent détruits et submergés , parce qu'ils étaient inutiles , et que la garde en était trop difficile , à cause de la grandeur et de l'éloignement de ces anciens salins.

Les salins de Berre ont une lieu de circuit , et sont divisés en plusieurs parties qui forment dans leur enceinte autant de différens salins , qui ont chacun leur nom.

Etat des propriétaires. M. d'Albertas, etc. Ces salines produisaient avant la contagion (la peste de 1720) cent soixante à cent soixante et dix mille minots de sel. La saumaison qui a fini en 1735 a monté à cent quarante mille minots ; celle de l'année 1736 , à cent trente-six mille trois cent quatre-vingt-quatre ; celle de 1737 , à cent quarante-quatre mille quatre cent trente-deux , et celle de 1738 , à cent soixante-dix-neuf mille quatre cent trente-quatre.

M. d'Albertas est propriétaire de trois salinettes à lui seul. Les autres , depuis 1735 , avaient négligé de les faire curer. Le

directeur, en 1735; ordonna que les salins fussent nettoyés.

Le sel des salins de Berre approvisionne les greniers de Berre, de Martignes, de Tarascon, et celui de Marseille en partie: ainsi que les entrepôts d'Arles qui fournissent les greniers du haut et bas Dauphiné, celui d'Orange, le dépôt de Thires et le grenier d'Avignon.

La nature du sel de Berre est par elle-même très blanche: il n'y a que le mélange d'ordures qui peut en altérer la quantité; il n'est pas aussi salant que celui d'Hières.

Le capitaine des salins est aussi chargé, pendant l'été, du dépérissement du sel qui se forme dans l'étang appelé du Lion, à deux lieues des salins, du côté de Marignane, quand il commence à sauner avec des travailleurs.

Cet étang est très-vaste et demande beaucoup d'attention. Le flux saunage peut s'y faire par les habitans de Vitrolles et de Marignane, qui en sont fort près.

Il y a encore aux environs des salins, les étangs de Cabrienne, de Boucada, de Beaumont, des Isches et de la Grande-Pointe, qui saunent aussi. Le capitaine des salins prend soin d'en faire submerger le sel.

Les salins de Badon sont situés dans l'U^o

appelée Camargue , formée par le grand et le petit Rhône , à sept lieues d'Arles , et à une lieue du grand lit du Rhône. Ils appartiennent à la communauté d'Arles. Le bureau établi à Septèmes en retenait la septième partie.

Pour former le sel , on se sert des eaux des pluies qu'on ramasse pendant l'hiver dans plusieurs petits étangs. On les fait couler par différentes coupures ou canaux qui communiquent aux salins. On en tire aussi d'un grand étang contigu , nommé Fournelet ; cet étang est séparé , par une digue ou chaussée , des parténemens ou réservoirs dans lesquels l'eau est introduite à mesure qu'on en a besoin , par de petites écluses ou martelières.

Il arrive souvent , malgré la précaution que l'on a de rassembler les eaux de pluie , que lorsque les chaleurs de l'été sont excessives , ou que le vent du nord règne , on manque d'eau , ce qui diminue alors la saumaison.

En 1725 , la digue de l'étang , nommé Fournelet , était rompue en plusieurs endroits , et il fallut la réparer.

Le canal ou rouïne qui sert à transporter les sels des salines jusqu'au Rhône , appartenait à la communauté , et elle l'entretenait

autrefois à ses frais ; mais la compagnie , en 1718 , en ayant fait construire un que l'on nomme Saint-Ferriol , pour inonder des marais saunans , eut besoin , pour communiquer aux eaux du Rhône , de se servir d'un canal de la communauté d'Arles qui le lui permit.

La Camargue est une île entre le grand et le petit Rhône , qui a plus de quarante lieues de circonférence ; et de longueur depuis Arles jusqu'à la mer , huit à neuf lieues.

Comme son terrain vers la mer est salé , il s'y trouve de petits étangs ou bas-fonds que l'on nomme dans le pays *baisses* , où il se forme quantité de faux sel , dont les faux-sauniers faisaient des amas qu'ils versaient sur les greniers de Provence , et , en traversant le petit Rhône , sur ceux de Languedoc.

Le fermier n'a trouvé d'autre moyen , pour prévenir ce faux-saunage , que d'inonder tous les étangs où il a été possible de porter l'eau douce , et il a fait faire pour cet effet plusieurs canaux en différens tems.

Canal des Launes.

Canal de la Vuidange.

Canal du Tarnau.

Canal de Saint-Ferriol.

Les étangs de Vaccarès donnent une quantité considérable de faux sel.

Les salins de Sainte-Marie sont situés au bout de la Camargue, près la mer, à une lieue du Petit-Rhône, et à sept lieues d'Arles. La communauté de ce lieu fit construire, en 1754, de nouveaux salins du côté des étangs, et éloignés d'une lieue des anciens.

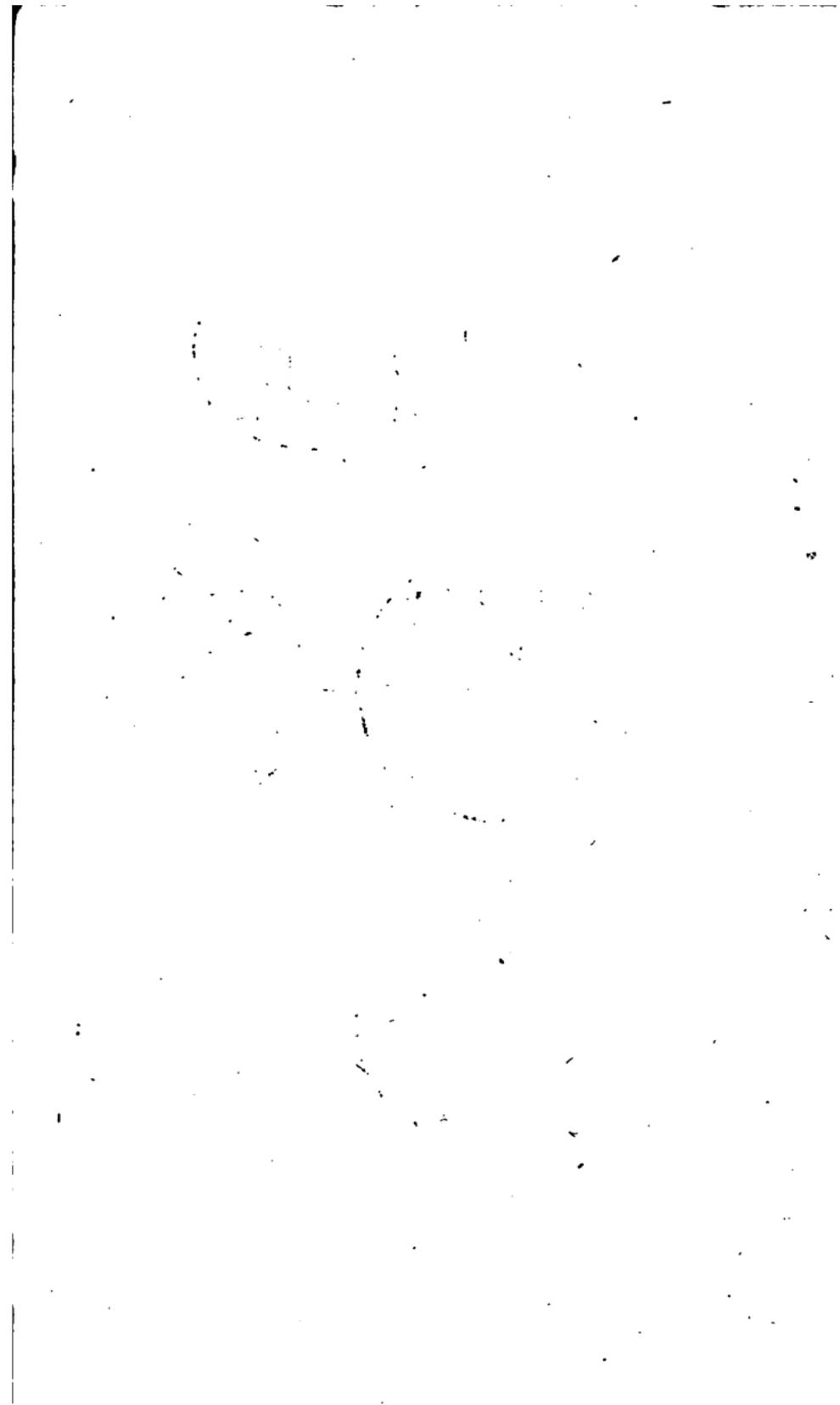
Entrepôts de sel :

A Marseille, sur le bord de la mer, pour le sel d'Hières. Ils fournissent Apt, Sisteron, Seyne, Barcelonnette et le haut Dauphiné.

A Arles, sur le bord du Rhône, pour le sel de Berre, de Badon et des Maries. Ils fournissent Avignon et le haut et bas Dauphiné. Le sel de Berre est blanc; celui de Badon, roux.

Faux-saunage d'anguilles, carpes et autres poissons, à Arles, dans la Camargue, sur le bord de la mer et des étangs.

On voit, par tous ces détails, combien on tire de sel de la Provence, ancienne patrie des Saliens, et l'on conçoit aisément que cette denrée, qui occasionne encore aujourd'hui des guerres parmi les peuples sauvages, devait avoir encore plus d'importance lorsque les peuples étaient moins civilisés. Il n'est donc pas étonnant qu'une partie des Liguriens en ait tiré son nom, ni que ce nom ait passé à des prêtres romains, ainsi





que je vais en donner de nouvelles preuves dans le paragraphe suivant.

§. II. *Sur deux médailles et une pierre gravée, relatives aux prêtres saliens.*

Les deux médailles que je publie ont déjà été données dans plusieurs recueils; mais celles-ci ont été gravées, avec la plus grande attention, sur les médailles mêmes, par les soins de M. Millin, conservateur des antiques, médailles et pierres gravées de la bibliothèque impériale de France, dont on connaît le zèle pour tout ce qui concerne le précieux dépôt qui lui a été confié. Je parlerai plus en détail de la pierre gravée qui n'a point encore paru en France.

Cette pierre est une agathe de diverses couleurs, tirée du musée royal de Florence. On y voit deux Saliens, ou plutôt deux de leurs ministres (hommes employés à leur service), qui portent sur leurs épaules un bâton auquel sont suspendus six *ancilia*. L'un et l'autre ont de la barbe, et sont couverts d'un voile. Cet habillement est une courte tunique avec des figures; sur l'un est représenté un cheval marin; et sur l'autre un

590 *Pierre gravée, sur les Saliens.*

triton. Au-dessus et au-dessous des bonchiers, on lit deux mots en caractères étrusques, signifiant *APPIVS ALSÆ*. Elle a été gravée quatre fois;

10. Par Léonard Augustin, ou plutôt Agostini, dont l'ouvrage intitulé : *le Gemme antiche figurate*, a été imprimé et traduit plusieurs fois. La première édition fut donnée à Rome, en 1657 et 1669, en 2 volumes in-4°. La seconde, dans la même ville, en 1686. Celle-ci, préférable à la première pour l'ordre, lui est inférieure pour la beauté des planches, qui furent gravées par Jean-Baptiste Galle Trucci, dessinateur et graveur habile. Agostini avait vieilli parmi les antiques, où il avait pris un goût exquis, et il joignait l'esprit à l'érudition. Son recueil, fort estimé, ainsi que le discours préliminaire qui le précède, a été redonné au public par Maffei, en 1707, 4 vol. in-4°. Gronovius l'a traduit en latin, et l'on fit deux éditions de cette traduction : l'une à Amsterdam, en 1685, recherchée; et l'autre à Franeker, en 1694, beaucoup moins belle que la précédente (1). L'agate dont il est

(1) Nouveau Dictionnaire historique. Caen et Lyon, 1789, art. Augustin.

ici question, est dans la partie II, planche XV de ce recueil.

2^o. Par le marquis Giovanni Poléni, mathématicien et antiquaire, qui a publié des supplémens aux grands recueils de Grævius et de Gronovius. Venise, 1737, cinq volumes in-folio (1). C'est dans le tome V de ce recueil, intitulé : *Thesaurus Antiquitatum*, page 690, que l'on trouve cette gravure, avec un traité sur les prêtres saliens, par Gudberléto.

3^o. Par un savant antiquaire florentin du dix-huitième siècle, Antoine-François Gori, dans son *Musæum Etruscum*, 1757 et suivantes, trois volumes in-folio (2). On y verra notre agathe à la planche 198.

4^o. Enfin par l'abbé Lanzi, dans son excellent ouvrage sur la langue étrusque, intitulé : *Saggio di lingua Etrusca*. Roma, 1789, en trois volumes in-8°. L'agathe y est gravée au troisième volume, planche 8, n^o. 1. C'est de celle-ci que je me suis servi. Elle est tirée d'un soufre, tandis que Gori l'a prise sur une gravure, ce qui fait que les

(1) Nouveau dictionnaire historique. Caen et Lyon, art. Poléni.

(2) Id. art. Gorio.

lettres s'y trouvent en sens inverse. Le renversement de la lettre S signifie seulement, suivant l'abbé Lauzi, que cette lettre a été placée après la voyelle U pour l'euphonie, c'est-à-dire, pour en adoucir le son; car ces mots lus suivant l'alphabet de l'abbé Lanzi, et à rebours, c'est-à-dire, de droite à gauche, signifient *alse appius*.

Gudberléto, qui a écrit avec beaucoup d'érudition sur le sacerdoce des Saliens, prêtres de Mars, auxquels Numa donna ses boucliers en garde, observe que les Saliens sont décrits autrement que la pierre ne les représente. On a vu plus haut comment Denis d'Halicarnasse les dépeint, et que Plutarque leur donne des casques d'airain (1). Ne voyant point ces casques dans les deux figures de la pierre, le docte critique en a conclu qu'elles ne nous désignaient pas deux Saliens, mais deux de leurs ministres ou valets; s'appuyant sur le passage que j'ai rapporté (2) de l'historien grec Denis, où il est dit que les Saliens faisaient porter leurs boucliers au bout d'une perche par leurs

(1) Κρανη αλκεί.

(2) Page 305 de cet ouvrage.

valets (1). Cette opinion a été adoptée par Gori, et me paraît hors de doute.

Quant aux deux mots placés en-dessus et en-dessous des boucliers, ils ont été expliqués fort diversement. Bourguet qui les a mal lus, les a mal traduits, ainsi que Gori. Maffei les a bien lus, mais mal expliqués. D'autres antiquaires ont hasardé diverses interprétations. M. l'abbé Lanzi (2) en donne deux, dont l'une relative à l'étimologie des prêtres sauteurs, est évidemment forcée, quoique soutenue avec une grande habileté; mais la seconde, que lui-même paraît préférer, m'a paru la plus heureuse. Il observe très-bien que l'institution des Saliens est plus ancienne que Numa, et qu'elle est due, selon quelques auteurs cités par Servius, à un roi étrusque: « Plusieurs disent, » nous apprend-il, « que les Saliens furent » « institués par Morrius, roi des Véïens, » « afin qu'Halésus, fils de Neptune, fût cé- » « lébré par leurs chants (3). » On sait en

(1) Πέλτας ὄπηριται τινος αὐτῶν ἠριμίας ἀποκατανομιζουσι.

(2) *Saggio di lingua etrusca.* Roma, 1789, tome 2, page 138.

(3) *Quidam dicunt Salios à Morrio rege Veienta-*

394 *Pierre gravée, sur les Saliens.*

effet qu'Halésus, que l'on disait fils de Neptune, parce qu'il était venu par mer en Italie; mais qui était véritablement fils d'Agamemnon, roi d'Argos, et de Clitemnestre, fille de Tindare, roi de Sparte, selon les uns, et selon d'autres, de Brizéis, conspira, avec Egiste et Clitemnestre contre son père, et qu'il fut chassé de son pays à cause de ce crime. Ceux qui lui donnent Brizéis pour mère, ne pouvant adopter cette opinion, prétendent, au contraire, qu'il fut si affligé de la triste fin d'Agamemnon, qu'il prit de lui-même le parti de quitter sa patrie. Il se retira en Italie, où il bâtit la capitale des Falisques. Servius dit que cet Halésus n'était qu'un des compagnons d'armes d'Agamemnon (1). Il est naturel que le fondateur de la ville ait été adoré par les habitans de cette ville, et que son culte ait été conservé par les Véliens qui la conquièrent. Ce qui paraît rendre cette opinion la plus vraisemblable, ce sont les deux symboles peints sur les habits des porteurs de boucliers; il

norum institutos, ut Alæsus Neptuni filius eorum carmine laudaretur, etc. Servius in Æn., vers 275, 285.

(1) Voyez Virgile, dans son *Enéide*, livre 7, vers 695 et 723; et Ovide, *Am.* l. 3; *Eleg.* 13, v. 32.

est clair que ces symboles doivent être rapportés à Neptune, de qui l'on suposait qu'Halésus était né; ou plutôt on reconnaît qu'ils font voir qu'Halésus était venu par mer en Italie.

Le passage rapporté par Servius prouve que les Véïens, qui ont eu des salines avant les Romains, ont eu aussi des prêtres saliens avant eux, et qu'ainsi ce nom de Saliens peut, avec vraisemblance, être considéré comme relatif aux salines, et au peuple qui en a fait le premier usage. C'est ainsi que l'on se convaincra que le dieu Mars doit son origine à la découverte du fer, et les prêtres saliens à celle du sel, et que les anciennes institutions sont liées aux travaux des anciens bienfaiteurs de l'humanité.

Au reste ceux qui ne se contentent pas de trouver le dieu Mars dans la Celtique et qui exigent que les Saliens eux-mêmes aient eu des prêtres de leur nom, quelque difficiles qu'ils soient pour des tems aussi reculés, trouveront à se satisfaire dans la suite de cet ouvrage. Ils peuvent consulter le troisième volume de cette collection, intitulé mémoire et plan de travail sur les Celtes, page 190.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans cet ouvrage.

M ÉMOIRE pour servir à l'histoire ancienne du globe terrestre.	
Discours préliminaire.	Page 1
Table des années écoulées depuis Adam jusqu'à la naissance de Jésus Christ, selon le calcul des principaux chronologistes.	4
Observations sur la table précédente.	20
Sur l'Égypte.	21
Sur la chronologie égyptienne.	34
Des arts et du commerce chez les Égyptiens.	46
Des lois et du gouvernement des Égyptiens.	57
De Phthas, premier dieu ou roi d'Égypte.	68
Durée du gouvernement théocratique chez les Égyptiens.	77
Des Aurites ou grands dieux.	85
Traditions d'Hérodote sur les dieux égyptiens.	92

Table des Matières. 397

Chronologie des dieux égyptiens.	102
Opinion de Charles Bonnet sur l'antiquité du monde.	110
Mémoires pour servir à l'histoire de l'académie celtique.	118
Rapport fait à l'académie celtique sur le Manuel de correspondance, par M. de Cambri.	134
Sur M. de la Lande.	150
Discours prononcé à l'académie celtique le 19 mai 1807.	151
Sur les anciens rois celtes.	153
Sur Geoffroi, archidiacre de Monmouth.	160
<i>Galfredi monumetensis historiæ liber primus.</i>	
<i>Caput primum.</i>	166
<i>Caput II.</i>	167
<i>Caput III.</i>	169
Extraits de Geoffroi de Monmouth, contenant la fin de son premier livre.	171
Catalogue des rois bretons, depuis le commencement de ce royaume jusqu'à sa ruine.	180
Chronologie mythologique des Celtes.	201
Premier ouvrage de Trithème sur l'origine des Francs.	209
Second ouvrage de Trithème sur l'origine des Francs.	211
Rois de France qui ont précédé Clovis selon Trithème.	215

Observations sur cette table et sur les antiquités celtiques.	218
Des Liguriens.	226
Histoire des Saliens, ancienne nation ligurienne ou celtique, et des Saliens, prêtres de Mars à Rome : avant l'arrivée des Phocéens dans les Gaules, c'est-à-dire, jusqu'au sixième siècle avant l'ère chrétienne.	251
CHAPITRE PREMIER. Histoire des peuples connus sous le nom de Saliens, jusqu'au sixième siècle avant l'ère chrétienne.	
§. I ^{er} . Utilité de l'histoire des Saliens.	251
§. II. Ancien territoire des Saliens.	255
§. III. Du sel, ou plutôt des salaisons, origine du nom des Saliens.	263
§. IV. Relations que les salines et les salaisons donnèrent aux Saliens avec les Romains et les Phocéens.	269
§. V. Religion des Saliens.	272
CHAPITRE SECOND. Histoire des Saliens, prêtres de Mars à Rome, jusqu'au sixième siècle avant l'ère chrétienne.	
§. I ^{er} . Culte de Mars à Rome, et prêtres saliens.	288
. II. Hymnes des prêtres saliens.	291
§. III. Institution des prêtres saliens à Rome.	301
§. IV. Récit de Plutarque sur l'institution	

<i>Table des Matières.</i>	599
des prêtres saliens.	508
§. V. Fêtes des Saliens à Rome.	314
§. VI. Origine du nom des prêtres saliens.	524
§. VII. Des Saliens Agonaux.	352
CHAPITRE TROISIÈME. Des fêtes grecques dont il a été parlé à l'occasion des prêtres saliens.	359
§. I ^{er} . Des Curètes et des Coribantes.	339
§. II. De la fête des Panathénées.	353
APPENDICE.	380
§. I ^{er} . Sur l'usage du sel en France.	380
§. II. Sur deux médailles et une pierre gravée, relatives aux prêtres saliens.	389

Nota. La liste des ouvrages de l'auteur, qui se trouvoit ici dans la première édition, formera dans celle-ci un volume particulier qui sera publié après la table alfabétique des dix premiers volumes, et que l'on y joindra, si l'on veut.

Fin de la table des matières et du premier volume.